LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: Ensoleillé et vents modérés par moments. Maximum près de 24. Aperçu pour dimanche: ensoleillé **(Détail en page 12)**

Vol. LXXII — No 93 | Montréal, samedi 27 juin 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 40 cents) 25 CENTS

culture & société

Jazz en liberté

L'été, Montréal prend des airs indolents et se contente de conversations paresseuses sur les terrasses ensoleillées. La vie culturelle se retrouve au beau fixe en suspens dans l'air raréfié. La routine sera cependant brisée cette année par la deuxième édition du Festival international de jazz de Montréal. Avec une organisation améliorée par rapport à l'an dernier, dit Nathalie Petrowski, qui parle du programme du festival où l'on reverra entre autres le guitariste Ralph Towner (notre photo). **Page 17.**



Les chemins du féminin

Entre l'ironie et le lyrisme de Madeleine Ouellette-Michalska se parle une vie difficile de femme devenue écrivain. Du silence à l'écriture et de la vie de famille à la publication des livres. La femme n'a pas toujours choisi ses chemins. Mais voici qu'aujourd'hui le féminin circule en interrogeant l'histoire des pères. Voici un essai remarquable: *L'Échappée des discours de l'Oeil.* Andrée Ferretti a lu le livre et Jean Royer a rencontré l'auteur. **Pages 17 et 18.**



21 jours en Chine



1) De l'autre côté de la terre

par Michel Roy

Invité par la Fédération des associations pour l'amitié Canada-Chine et le gouvernement de la République populaire de Chine, Michel Roy a fait en avril un séjour de trois semaines en Chine. Il livre dans une série d'articles ses impressions et observations à la manière d'un carnet de voyage.

SHANGHAI — Ce voyage au bout du monde paraît interminable. Il y a plus de 14 heures que le Boeing 747 de la Compagnie d'aviation civile de Chine (CAAC) a quitté San Francisco. Nous voici de l'autre côté de la terre maintenant. Combien de temps cette lourde machine peut-elle encore voler avec ses réserves de carburant? L'avion est rempli à craquer: Chinois d'outre-mer qui vont revoir la mère-patrie redevenue hospitalière après 10, 20 ou 30 ans d'absence; Américains parlant avec ferveur de leur premier voyage dans une Chine qu'ils aiment déjà; hommes d'affaires européens en quête d'un marché immense mais difficile; des Canadiens aussi qui se croient mieux disposés que les autres à comprendre l'Empire du Milieu; et cet équipage entièrement chinois qui s'active inlassablement depuis le départ, préfigurant en modèle réduit la société de la République populaire; des tonnes de bagages enfin dans le ventre de cet appareil énorme, secoué par la turbulence, luttant contre les vents contraires, survolant le Pacifique au-delà de la barrière du temps à 12,000 mètres d'altitude...

Tantôt, on a vu se découper dans l'ombre les côtes illuminées du Japon. À droite, c'est la mer Jaune et, plus loin, la Corée. À présent, la nuit est impénétrable. Dans quelques minutes, le bolide se posera à Shanghai, mais on cherche en vain par les hublots les lumières de la ville la plus peuplée du pays le plus populeux.

Le 747 atterrit en douceur sur les pistes mouillées de l'aéroport *Hong giao* (Pont de l'Arc en Ciel). Au moment de toucher la terre de Chine, beaucoup de voyageurs dissimulent mal le sentiment qui les étreint: émotion, anxiété, espoir. Au pied du débarcadère, un très jeune soldat de l'Armée populaire de libération monte la garde dans son uniforme de toile vert kaki, l'étoile rouge piquée à la casquette familière. La nuit est humide comme dans la Shanghai des romans de Malraux. Dans un grand bâtiment de construction récente, on procède avec célérité à l'examen des passeports et du visa collectif de notre dé-

Voir page 16: Chine

La CDC acquiert Aquitaine au coût de $1.2 milliard

par Michel Nadeau

Une autre étape importante dans la canadianisation de l'industrie pétrolière canadienne a été franchie hier avec l'acquisition par la Corporation de développement du Canada (CDC) de la filiale canadienne du puissant groupe français Aquitaine et l'achat éventuel de tous les actifs canadiens de la multinationale américaine Texasgulf.

La transaction amènera des déboursés d'au moins $1.2 milliard de la part de la CDC, une entreprise diversifiée dont le gouvernement fédéral détient 49% des actions avec droits de vote.

Ironiquement, c'est quelques heures seulement après le départ de M. Pierre Trudeau de Paris que le groupe Aquitaine, contrôlé par l'Etat français, a annoncé son intention de quitter le Canada en réaction à la «politique du gouvernement canadien qui tend à retirer aux intérêts étrangers le pouvoir de contrôle dans les sociétés pétrolières exploitant au Canada». Cette critique non déguisée de la politique énergétique fédérale de la part d'une entreprise paragouvernementale française tranchait nettement avec le climat apparemment cordial entre M. Trudeau et le nouveau président de la République française, M. François Mitterrand, lors de leur entretien mercredi.

Aquitaine Canada devient ainsi la troisième grande firme sous contrôle étranger à être acquise par des intérêts canadiens depuis le début de l'année. En février, Pétro-Canada mettait la main sur la totalité des actions de PetroFina contre un montant de $1.5 milliard. Pour une

Voir page 16: Aquitaine



Il y a matière à accord sur la plupart des sujets qui seront abordés lors du sommet d'Ottawa, a indiqué hier à Londres le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau. Ce dernier a rencontré hier le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, après avoir rencontré jeudi, à Paris et à Bonn, le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Schmidt. Le premier ministre du Canada doit rentrer à Ottawa aujourd'hui. (Photolaser AP)

Le projet Trudeau divise le PLQ

Le leadership de Ryan menacé

par Pierre O'Neill

Le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale s'alliera au gouvernement Lévesque contre le projet de rapatriement du premier ministre Trudeau. Et si ses députés refusent de le suivre dans cette voie, Claude Ryan envisagera alors la démission.

La défaite du 13 avril n'a cessé de faire du chef du PLQ la cible des critiques les plus acerbes de ses propres députés, collaborateurs et militants. Depuis une dizaine de jours, le débat sur le projet de rapatriement du premier ministre Trudeau s'annonce comme une nouvelle menace au leadership de Claude Ryan. Le caucus du PLQ est profondéeme divisé sur cette question: une majorité de députés sont inconditionnellement acquis à l'initiative d'Ottawa et M. Ryan risque d'être mis en minorité.

Les dernières réunions du caucus ont

Voir page 16: Ryan

MacEachen: la politique monétaire crée des inégalités

par Michel Vastel

OTTAWA — Le ministre des Finances a reconnu cette semaine au cours d'un entretien privé avec LE DEVOIR que la politique anti-inflationniste de la Banque du Canada a ses limites et qu'elle crée des inégalités dans la société.

«Par exemple, si un petit homme d'affaires fait face à des taux d'intérêt élevés, il doit les payer, même s'il ne fait pas d'argent. Face au système fiscal, il n'aurait pas à payer d'impôts s'il ne faisait pas d'argent», a expliqué M. Allan MacEachen.

C'est la première fois que le ministre des Finances reconnait ainsi que la politique restrictive de la Banque du Canada peut créer des difficultés à certaines catégories de citoyens.

Au cours de cet entretien, le ministre des Finances a discuté de l'efficacité des politiques anti-inflationnistes en vigueur au Canada et de leur faiblesse apparente puisque l'indice des prix augmente à un

Voir page 16: MacEachen



Youppi ne fait pas la grève...

En 15 jours, la grève du baseball a entraîné des pertes de $3.5 millions pour l'économie de Montréal. En outre, le non-paiement des salaires aux joueurs des Expos a privé le fisc d'un montant évalué à $150,000. Mais que les amateurs se rassurent: Youppi reçoit toujours son salaire. **Page 9**

Près de 6,000 livres

Le saumon de la Restigouche écoulé chez Waldman en 1980

par Louis-Gilles Francoeur

La Waldman Fish Company Ltd, rue Roy, à Montréal, a acheté en juin 1980 quatre chargements de saumons totalisant 5,820 livres de M. Ronald Jacques, un Micmac de la bande de Restigouche, lui-même fils d'un ancien chef de cette réserve.

D'après les factures émises par la compagnie Waldman au nom de Ronald Jacques, (dont LE DEVOIR a obtenu copie) un premier chargement de 1,169 livres a été acheté le 10 juin 1980 au prix de $4 la livre. La facture est initialée «LT» et on y spécifie qu'il s'agit de poisson «frais congelé» («Fresh frozen»).

A l'occasion d'une deuxième livraison, deux jours plus tard, la compagnie Waldman se portait acquéreur d'un autre stock de saumons, acheminé directement à son magasin. Les neuf boîtes totalisaient 1,445 livres et le chargement a été reçu à la porte par un certain «JR». Le 13 juin, le même marchand achetait une autre livraison de 1,780 livres qui étaient reçues par un certain «MW». Dans le cas de ces deux livraisons, Waldman payait à Ronald Jacques un montant de $3.80 la livre.

Enfin, le 20 juin 1980, le même poissonnier achetait une quatrième livraison totalisant 1,426 livres de M. Jacques. Waldman payait les premières 801 livres au prix de $3.25 la livre et le reste, soit 525 livres, au prix de $2.75 la livre.

Dans une déclaration signée, faite aux agents de conservation Peter Palmer et Alain Pilon, M. M. Waldman, reconnaissait le 26 juin 1980 avoir payé un total de $20,978 à M. Ronald Jacques, de Restigouche, pour l'ensemble des quatre chargements.

Aucune accusation n'a été portée contre la compagnie Waldman ou son propriétaire.

Pourtant, l'arrêté en conseil 3898-73 «défend de vendre ou de posséder du saumon autre que celui provenant d'un détenteur d'un permis de pêche commerciale», comme l'écrivait M. Majella Bujold du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), dans une lettre qu'il adressait le 25 juin 1980 au directeur du service de la Faune du même ministère, M. André Magny.

Trois semaines plus tôt, le 30 mai 1980, les Indiens de Restigouche signaient une entente avec le MLCP qui accordait «uniquement pour l'usage des membres de Restigouche habitant la réserve à plein temps, la permission de prendre du saumon dans le but de se nourrir et ceci, dans nul autre but».

De son côté, le chef du Service de la conservation de la Faune de la région de Montréal, M. André Lessard, écrivait à son directeur, M. André Laforte, le 27

Voir page 16: Saumon



Le roman québécois de l'été

Une histoire d'amour entre une terre et un peuple, symbole de la résistance française en Amérique... Une saga qui hantera longtemps notre mémoire...

En vente partout à $12,95



boréal express

Inflation: Ottawa est contraint de tirer au jugé

par Michel Vastel

OTTAWA — Alors que le budget du 28 octobre prévoyait une hausse «de l'ordre de 10%» de l'indice des prix à la consommation — 10.2% exactement — pour l'année 1981, les résultats de mai indiquent un taux annuel d'inflation de 12.3%. Et toutes les prévisions confirment que le taux annuel pour 1981 pourrait atteindre 13 ou 13.5%.

Le ministre des Finances avait fondé sa politique fiscale sur des prévisions de 1% de croissance de l'économie et sur un taux de chômage de 8.7%. Rien de cela ne s'est produit: on prévoit, six mois plus tard, un taux de croissance d'au moins 3% et un taux de chômage nettement inférieur à 8%.

En somme, l'économie va trop bien, malgré une médecine de cheval imposée par la Banque du Canada. Le Canada n'a pas encore réussi à freiner la flambée des prix alors que, selon tous les analystes, le pire reste à venir:

■ au premier trimestre, le taux de règlement des conventions collectives non assorties d'une clause d'indexation a été de 13.8% au premier trimestre de 1981, à comparer avec un taux de 11.1% en 1980 et de 8.7% en 1979. Aux États-Unis, le même taux pour le premier trimestre était de 8.8% seulement.

■ le Canada n'a pas encore absorbé le gros des augmentations de prix de l'énergie alors que les États-Unis ont déjà accusé le coup depuis plusieurs mois.

Ainsi le rythme d'augmentation des prix n'a aucune chance de ralentir au Canada d'ici la fin de 1981. Il risque même de s'accélérer. Durant les quatre premiers mois de 1981, les prix ont augmenté au rythme de 12.3%, soit une augmentation de plus de 2% par rapport au rythme de 1980. On explique que cela est dû à une augmentation importante — 28.5% — des prix de l'énergie, et une autre de 13% de l'alimentation. Même en éliminant la part de l'alimentation et de l'énergie dans l'augmentation des prix, le taux est encore de 10.4%, en hausse de plus d'un point par rapport à 1980, et supérieur également au rythme de 9.5% enregistré aux États-Unis.

Le gouvernement se donne donc raison de poursuivre sa politique de restriction et encourage le directeur de la Banque du Canada à continuer à serrer le crédit.

L'opposition néo-démocrate n'accepte pas cette analyse. M. Bob Rae, député de Toronto pour le NPD, estime que le taux de croissance de 3% est trompeur: il serait dû à une performance exceptionnelle des exportateurs — à cause de la baisse du dollar canadien — et à un boom immobilier, alimenté par des spéculateurs plutôt que par des acheteurs en quête d'un toit.

M. Rae en donne pour preuve les tout derniers résultats quant au fonctionnement de l'industrie manufacturière qui tourne à un peu plus de 81% seulement de sa capacité de production.

Mais il y a, à l'intérieur du gouvernement fédéral, une hantise réelle de voir les salaires exploser. Un document confidentiel de janvier 1981 soulignait par exemple que «les principaux employeurs du secteur privé s'attendent à des règlements salariaux supérieurs à 12% en 1981». Le même document rappelait qu'au cours des trois ou quatre dernières années, les salariés n'ont pas réussi à maintenir leurs revenus en ligne avec l'augmentation des prix et qu'ils ont en fait encaissé une baisse réelle de leurs revenus de l'ordre de 6%.

Même s'il s'en défend bien, le ministre des Finances a laissé au seul gouverneur de la Banque du Canada le fardeau de la lutte contre l'inflation. On espérait alors que les restrictions sur le crédit, et des taux d'intérêt prohibitifs, stopperaient tout net la surchauffe de l'économie. En fait, grâce à une reprise plus rapide que prévue aux États-Unis, c'est tout le contraire qui s'est produit. Le seul résultat de la politique monétaire est d'avoir mis en sérieuse difficulté les plus faibles parmi les fermiers et les petits entrepreneurs, sans avoir réellement réduit le taux d'inflation.

La Banque du Canada prétend que sans sa politique monétaire, le taux de change du dollar canadien avait été inférieur, augmentant du même coup le prix des importations et aggravant ainsi la hausse des prix. Incidemment, le ministère des Finances n'a pas été plus heureux dans ses prévisions en ce qui concerne le taux de change, lui qui prévoyait un taux moyen de 87 cents américains pour 1981 alors que le dollar se maintient péniblement au-dessus de la barre des 83 cents.

Outre que la faiblesse des prévisions statistiques oblige le ministre des Finances à naviguer au jugé, deux facteurs sont sous-estimés dans l'analyse du phénomène inflationniste.

Il demeure purement théorique de soustraire l'impact des prix de l'alimentation du taux d'inflation. Cela ne change en effet rien à la situation concrète de ceux qui sont le plus touchés par l'inflation, c'est-à-dire les Canadiens à revenus fixes. À moins qu'ils ne suivent le conseil de M. Trudeau de modifier leur régime alimentaire...

Il est également théorique de prétendre que le Canada n'a pas encore absorbé le choc des prix énergétiques. Dans la mesure où l'économie canadienne est très perméable à l'environnement extérieur, particulièrement américain, elle est influencée par l'inflation importée de l'étranger. Et une bonne part de cette inflation «étrangère» est elle-même causée par les augmentations du prix du pétrole que les autres pays acceptent.

Même si on prétend officiellement que la politique restrictive de la Banque du Canada est la meilleure pour contenir l'inflation on ne trouve personne à Ottawa en ce moment qui puisse prédire autre chose qu'une hausse encore plus forte des prix.

Conscient du danger, le gouvernement a décidé de montrer l'exemple dans la négociation des 49 conventions collectives qu'il va signer avec 215,000 de ses employés.

De plus en plus, les ministres doivent renoncer à des nouveaux projets, faute de fonds.

Mais le grand jeu sera joué à l'automne, quand les chiffres confirmeront que l'actuelle lutte contre l'inflation est une faillite. Le gouvernement espère que, comme en 1975 au moment de l'imposition des contrôles, une majorité de Canadiens lui demanderont alors d'agir avec fermeté.

C'est bien ce que craignent le NPD et les milieux syndicaux: que le gouvernement vienne renforcer, par ses propres politiques fiscales, les durs effets de la politique anti-inflationniste de la Banque du Canada. Ce seraient alors toujours les mêmes qui paieraient le prix de cette lutte contre l'inflation: les plus faibles.

Un corridor au Québec serait loin d'être l'idéal, reconnaît Lalonde

par Claude Turcotte

OTTAWA — Un corridor fédéral de lignes électriques reliant le Labrador aux Etats-Unis en passant par le Québec serait «très coûteux et loin d'être la meilleure solution».

C'est nul autre que M. Marc Lalonde, ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui a fait cette remarque hier en disant se réjouir de la volonté de négocier exprimée par les premiers ministres du Québec et de Terre-Neuve.

M. Lalonde a soutenu que ce serait «une illusion de croire que Terre-Neuve a maintenant le gros bout du bâton». Le ministre estime qu'«au mieux M. Peckford est dans une meilleure situation», en notant que jusqu'à la récente présentation de l'avant-projet de loi fédéral sur l'énergie, Terre-Neuve était pour ainsi dire à la merci du Québec.

M. Lalonde a tenu à souligner dans cet échange avec les journalistes que l'aménagement d'un corridor fédéral serait très coûteux et que, par conséquent, ce projet serait «loin d'être la meilleure solution». Le ministre a presque laissé l'impression de vouloir atténuer l'effet qu'a pu causer son avant-projet de loi.



M. Marc Lalonde, ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources. (Photolaser CP)

Il a mis l'accent sur sa préférence pour une solution négociée entre Québec et Terre-Neuve en signalant que les disputes présentes font perdre des millions de dollars. «Des millions de dollars que nous jetons à la mer chaque année», a-t-il déploré.

Des journalistes ont fait valoir que l'avant-projet d'un corridor avait pour effet de rapprocher M. Peckford du gouvernement fédéral et de faire une brèche dans le front commun des provinces. M. Lalonde n'a pas voulu se laisser entraîner sur ce terrain.

Le ministre a préféré mentionner qu'il reste de nombreux points de désaccords entre le gouvernement de Terre-Neuve et Ottawa. Il lui paraît donc invraisemblable que M. Peckford devienne désormais un allié indéfectible du gouvernement fédéral.

M. Lalonde a la conviction que ce premier ministre demeure opposé au projet de rapatriement constitutionnel et qu'il continuera à vouloir «s'emparer» des droits miniers sous-marins.

Aux journalistes qui lui disaient avoir compris que M. Peckford entendait dorénavant ne pas négocier avec Québec et laisser Ottawa régler le problème à sa place, M. Lalonde a répondu avoir entendu M. Peckford dire le contraire à la radio, c'est-à-dire vouloir négocier avec le gouvernement québécois.

Aux Communes, le député de Rimouski, Mme Eva Côté, a demandé si l'avant-projet fédéral peut affecter d'une façon quelconque la situation actuelle entre Québec et Terre-Neuve et affecter le contrat en vigueur.

Le ministre a répondu qu'il n'en était rien: «Ce contrat a été passé légalement et validement; les parties sont libres de le modifier si elles le veulent, mais le projet de loi qui a été déposé n'a aucun impact que ce soit à cet égard.»

Auparavant M. Lalonde avait eu un petit commentaire pour le premier ministre du Québec. «J'ai eu l'occasion d'écouter la conférence de presse du premier ministre Lévesque, a-t-il dit, et en l'écoutant je réfléchissais en me disant que le recours aux injures est l'arme ultime de ceux qui n'ont pas d'argument valable.»

Puis, un peu plus tard dans la journée, le ministre a rendu publique une nouvelle lettre envoyée à son homologue québécois, M. Yves Duhaime. Il prend note «avec regret» de la protestation de M. Duhaime.

Et il ajoute ceci: «Je me dois d'exprimer mon désaccord en ce qui a trait à votre interprétation de l'utilisation des pouvoirs du gouvernement canadien dans ce cas. Je n'y vois là aucun usage abusif; au contraire, il s'agit de l'exercice normal de nos pouvoirs. Historiquement, le même régime a été appliqué au pétrole et au gaz et, comme vous le savez, le Québec en a grandement bénéficié.»



La conférence qui réunit chaque année les premiers ministres de l'Est du Canada et les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre a pris fin hier à Saint-Jean de Terre-Neuve avec le renouvellement traditionnel des accords sur le tourisme. Ci-dessus, de gauche à droite, M. John Buchanan, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Richard Snelling, gouverneur de Rhode Island, et M. Joseph Brennan, gouverneur du Maine. (Photolaser CP)

Broadbent critique Lalonde

On ne négocie pas en brandissant la matraque

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a mis en doute hier «les talents diplomatiques» du ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, déclarant qu'on ne devrait pas «brandir la matraque» au début des négociations entre Terre-Neuve et le Québec concernant l'acheminement de l'électricité du Labrador à travers le territoire québécois.

«Spécialement de la part d'un ministre d'origine québécoise, j'aurais pensé que M. Lalonde aurait été sensibilisé à la question de jouer un rôle de médiateur sérieux dans ce litige», a dit M. Broadbent au cours d'une entrevue à La Presse Canadienne.

Invité à commenter l'avant-projet de loi que le gouvernement fédéral a déposé lundi pour permettre à l'Office national de l'énergie d'exproprier un «corridor» au Québec pour la construction d'une ligne de transmission du bassin inférieur de la rivière Churchill aux marchés américains, le chef NPD a notamment déclaré: «Ce n'est pas une approche raisonnable que de suggérer une Loi permettant l'expropriation des terres au Québec pour régler le contentieux Terre-Neuve-Québec».

«Cela mine les négociations entre les deux parties, et affecte de manière émotive les Québécois, qui pourraient se rebiffer contre toute solution équitable, ce qui, a-t-il dit, serait dommageable».

«Parler du territoire d'une province est une question très délicate, parce que la population est attachée à son territoire», a ajouté M. Broadbent.

Le leader néo-démocrate estime qu'il y a deux questions à considérer, la question «très délicate» de la propriété du territoire pour les Québécois et, en même temps, le droit légitime pour les gens de Terre-Neuve de transporter leur énergie électrique.

Il faut, ajoute M. Broadbent, que le gouvernement fédéral s'engage dans des «négociations sérieuses» pour servir de médiateur entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve.

«On n'entame toutefois pas les négociations avec la matraque», a dit M. Broadbent, indiquant qu'il faut quand même fixer une échéance aux pourparlers, entre les deux parties, ce qui ne veut pas dire, a-t-il précisé, qu'on annonce ce qui s'ensuivra s'il n'y a pas eu entente dans les délais requis.

Le Venezuela sera aussi de la partie

OTTAWA (PC) — Le Venezuela s'associera au États-Unis, au Mexique ainsi qu'au Canada dans l'élaboration d'un programme de développement économique des Caraïbes et de l'Amérique centrale.

Voilà ce qu'a indiqué hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, au cours d'un déjeuner de travail avec un groupe de journalistes portant sur l'ensemble de la politique extérieure du Canada.

«C'est maintenant accepté que si le projet devait prendre forme, le Venezuela comptera parmi les participants», a dit MacGuigan. Selon lui, l'idée lancée le mois dernier par les présidents des États-Unis et du Mexique, MM. Ronald Reagan et José Lopez Portillo, au cours de leur rencontre à Washington, «partirait d'une initiative quadripartite pour évoluer vers quelque chose de beaucoup plus large».

Dans cette optique, M. MacGuigan prévoit la tenue d'une rencontre de haut niveau entre les quatre pays «dans un avenir assez rapproché». Toutefois, il a pris la peine de noter que ni la date d'une telle réunion ni un ordre du jour n'avaient encore été fixés.

Il semble également acquis que, dans un premier temps, seuls les pays du continent américain pourront contribuer à ce fonds de développement. Cependant, l'Allemagne, et dans un degré moindre le Japon, ont déjà manifesté un intérêt pour ce projet.

D'ailleurs, a expliqué le secrétaire d'État, le concept de ce programme de développement «a progressé depuis que l'idée en a été lancée pour la première fois en public». Ainsi, il s'avère maintenant acquis que l'aide apportée aux pays de la région des Caraïbes et de l'Amérique centrale ne revêtira pas un caractère militaire mais uniquement économique.

Le pape poursuit sa cure de repos

ROME (AFP) — Un nouveau bulletin sur l'état de santé de Jean-Paul II sera probablement publié aujourd'hui, a-t-on appris hier à la Polyclinique Gemelli où le pape avait été ré-admis samedi dernier.

«Bien que ce ne soit pas encore sûr à cent pour cent, il est très probable qu'un bulletin soit publié», a déclaré le Dr Tresalti, directeur médical de Gemelli. Il a précisé que, comme mercredi dernier, les médecins traitants (ils étaient neuf à avoir signé le bulletin de mercredi) se réuniront en milieu de journée pour faire le bilan de ces derniers jours avant d'en publier les conclusions.

Le Dr Tresalti a affirmé d'autre part que le souverain pontife n'avait pas de fièvre et qu'il poursuivait sa cure de repos. Il a enfin, une fois de plus, exclu la possibilité d'une mononucléose, comme le laissaient entendre certains journaux italiens.

La maladie du pape a également donné à la presse l'occasion de ressortir les prophéties qu'auraient faites en leur temps des devins de toute sorte à propos des événements de ces dernières semaines qui ont frappé Jean-Paul II.

La France veut innover dans ses rapports avec le Québec

par Brigitte Morissette
correspondance particulière

PARIS — Tandis que le premier ministre canadien se découvrait cette semaine, à Paris, des affinités socialistes, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, dont le parti a déjà le statut d'observateur auprès de l'Internationale socialiste, retrouvait dans le gouvernement français et la haute fonction publique de «vieux copains» depuis longtemps acquis à la cause des rapports privilégiés entre le Québec et la France.

Premier résultat positif de la visite officielle de quatre jours du ministre québécois: la nouvelle France socialiste est non seulement acquise à l'idée d'entretenir des rapports privilégiées avec le Québec, mais veut aller au-delà de la «continuité» pour établir des relations renouvelées; c'est-à-dire, sans mettre en cause les activités traditionnelles, en créer de nouvelles, particulièrement sur le plan culturel et social.

«Nous essaierons d'avoir des idées, a promis le premier ministre Pierre Mauroy alors qu'il s'adressait aux journalistes dans la cour du palais de Matignon à l'issue d'une longue séance de travail d'une heure quinze minutes avec M. Morin. Nous ne pouvons pas remettre en cause la continuité de ce qui a été fait, mais nous ne pouvons non plus nous en contenter». Selon M. Mauroy, il faut penser à des actions qui ne soient pas un feu de Bengale mais englobent le vaste champ d'activités pouvant remplir «les temps libres», expression chère au nouveau gouvernement français.

M. Morin a confié que les nouveaux dirigeants de la France ne s'intéressent pas seulement au fait français outre-Atlantique mais également à des réalisations québécoises telles que la nationalisation de l'amiante, l'assurance-automobile, le zonage agricole différent et plus vaste que la loi française de protection des terres. Sans parler des méthodes d'organisation du Parti québécois dont la première élection a été suivie d'une vague d'adhésions comme c'est le cas actuellement pour le PS français. Le ministre québécois a dû également répondre à plusieurs questions sur ce qu'il appelle «le coup de force constitutionnel de Trudeau».

D'après M. Morin, l'intérêt de l'ancien gouvernement concernait surtout notre appartenance à la culture française; les ministres et hauts fonctionnaires sous le régime Mitterrand s'intéressent surtout au Québec «parce qu'il s'est attelé à construire une nouvelle société».

Tant devant M. Trudeau que M. Morin, le premier ministre Mauroy s'est appliqué à manifester la volonté de la France de respecter le traditionnel principe diplomatique des rapports franco-canado-québécois: non-ingérence mais non-indifférence. Cela dit, le ministre québécois des Affaires intergouvernementaes rapporte de sa visite officielle de quatre jours à Paris (une visite deux fois plus longue qu'à l'accoutumée) une autre promesse, cette fois du ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson: la place du Québec dans la francophonie demeurera «pleine et entière». Les Français, selon M. Morin, n'ont pas beaucop d'affinités pour le mot *Commonwealth* francophone; et il apparaît que cette question, responsable du dernier incident diplomatique entre Ottawa et Paris, a été pour longtemps reléguée aux oubliettes.

À la délégation générale du Québec à Paris, on se félicite du bilan de la visite du ministre des Affaires intergouvernementales: six ministres parmi les plus influents du gouvernement français et une vingtaine de hauts fonctionnaires rencontrés en quatre jours en tête-à-tête ou à l'occasion de longs déjeuners et dîners. La rencontre avec le premier ministre Mauroy, hier, aura été une longue et frutueuse séance de travail.

M. Morin voudrait ajouter une corde à l'arc québécois dans ces nouveaux rapports avec la France: la corde économique. Il croit pouvoir annoncer bientôt un plan original pour augmenter nos échanges industriels et technologiques.

Les statistiques n'indiquent pas avec précision la croissance des échanges économiques entre le Québec et la France depuis l'établissement de nos rapports privilégiés, il y a une vingtaine d'années. On sait cependant que le Québec participe pour environ 60% dans les échanges commerciaux entre la France et le Canada, quoique ces échanges n'atteignent pas $2 milliards par an.

M. Morin est débarqué à Paris sous les meilleurs augures: le journal *Le Monde* publiait en fin de semaine une section spéciale sur le Québec tandis que les Français, rivés à leur téléviseur depuis l'élection du président Mitterrand, regardaient avec intérêt une coproduction franco-canadienne relatant la rébellion de 1837-38 et intitulée *Les Fils de la liberté*.

«La stratégie du Parti québécois d'établir des contacts avec tous les partis français, stratégie à partir de 1975, porte ses fruits, souligne M. Morin. Aujourd'hui, les rapports franco-québécois se situent bien au-delà des chicanes de partis. On peut déjà affirmer qu'iln'y aura pas de dispute, en France, entre la droite et la gauche à propos du Québec.»

«Personne ne remet en cause les relations privilégiées franco-québécoises, soutient M. Morin, sauf Ottawa qui essaie toujours de semer le doute et de faire croire que nos relations avec la France sont dues à la présence de deux ou trois ministres qui nous sont particulièrement favorables. Nous savons maintenant avec certitude que cette relation particulière est acquise, définitive et pratiquement absolue.»

Du blé canadien au tiers-monde

OTTAWA (PC) — Le Canada a accepté de reconduire pour deux ans son programme d'aide alimentaire destiné aux pays en développement, a-t-on annoncé hier à Ottawa.

Le tiers-monde recevra ainsi quelque 600,000 tonnes de blé et de céréales annuellement. Cette aide permettra au Canada de rester partie de l'Accord international sur le blé, a indiqué le sénateur Hazen Argue, ministre responsable de l'Office du blé.

«Le Canada a longtemps été un membre important des réunions internationales portant sur le blé», a-t-il notamment expliqué.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a pour sa part souligné que la reconduction de ce programme était une décision qui s'imposait étant donné que les sommets d'Ottawa, les 20 et 21 juillet prochains, et de Mexico, en octobre, mettraient l'accent sur le dialogue Nord-Sud.

Mini-Loto

138955

LOTO-PERFECTA

6/36
2 - 3 - 13 - 27 - 28 - 29
Numéro complémentaire: 17



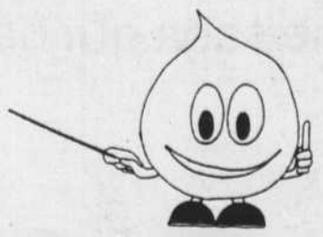
Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de **$265.00** par mois
— Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.

Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En tout temps,
sur rendez-vous seulement

YOGA
Vacance de santé et de paix
(yoga-méditation-clinique de jeûne - activité sportive - sauna).
sortie 76 autoroute des Laurentides
demandez notre dépliant
Sivananda Ashram
Camp de Yoga
8e Avenue Val Morin
(819) 322-3226 ou (514) 861-6002
Centre Sivanda Yoga Vedenda
5178 St-Laurent, Montréal
Cours d'été du lundi au vendredi en matinée et en soirée
Bienvenue à tous
279-3545

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU
Ne polluez pas...
Protégez
votre avenir!



Le Ventre Creux...
CUISINE MACROBIOTIQUE VÉGÉTARIENNE NATURELLE
Repas complet à partir de $4.50
Enfants moins de 12 ans $3.00
Une randonnée à la campagne... Quelle idée merveilleuse! Pour se désintoxiquer les poumons et l'esprit. Pourquoi pas tout l'organisme tant qu'à y être? Par une saine alimentation. Venez goûter chez nous, c'est sain et savoureux!
Chez nous, pour ton bien-être, on ne fume pas!
Saint-Sauveur-des-Monts, 140, rue Principale



Des guerriers de terre cuite de la dynastie Qin, vieux de plus de 2000 ans, exhumés d'un monticule de terre qui recouvrait le tombeau du premier empereur de cette dynastie, sont exhibés au pavillon de la République de Chine à Terre des Hommes. Les visiteurs pourront y admirer à l'oeuvre un miniaturiste qui peut peindre un poème sur un cheveu, ou encore un célèbre fabricant de cerfs-volants.

(Photo Jacques Grenier)

Les postiers rompent la négociation; la grève paraît désormais inévitable

OTTAWA (d'après la CP) — Le déclenchement d'une grève des postiers dès lundi est devenu à peu près inévitable hier lorsque les négociateurs syndicaux ont brusquement quitté la table de négociations en indiquant qu'ils n'y retourneraient pas tant que le Conseil du Trésor n'aborderait pas leurs principales revendications.

Cette rupture des négociations survient trois jours après un vote à 84% en faveur de la grève des 23,000 préposés aux postes membres du Syndicat canadien des postiers.

«Ils nous rappelleront à la table pour discuter de choses sérieuses, et non pas pour nous tenir les propos qu'ils nous ont tenus ces derniers jours», a déclaré le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot.

Le président du conseil du Trésor, M. Donald Johnston, n'a pas voulu dire s'il était prêt à rappeler le syndicat à la table de négociations. Interrogé à ce sujet, il s'est contenté de dire que toutes les hypothèses étaient étudiées.

Au cours d'une conférence de presse, il a expliqué que les négociateurs syndicaux avaient quitté la salle au moment même où le gouvernement s'apprêtait à leur faire une offre portant sur l'une de leurs principales revendications, les congés de maternité.

La partie patronale aurait jusqu'ici écarté ce sujet des négociations en attendant les résultats d'une étude effectuée par le gouvernement pour déterminer si les congés de maternité doivent tomber sous le coup de la négociation collective ou s'ils sont une responsabilité de la société et par conséquent du gouvernement qui doit les payer.

M. Parrot s'est dit stupéfait de cette déclaration de M. Johnston. Le gouvernement, a-t-il rappelé, a dans le passé négocié plusieurs contrats de travail qui prévoient des versements supplémentaires à ceux payés par la Commission d'assurance-chômage aux femmes en congé de maternité.

C'est la première fois que le gouvernement laisse entendre que ces congés de maternité relèvent d'un principe social. D'après M. Parrot, il s'agit d'une manoeuvre du gouvernement pour contourner le problème, d'autant plus que le rapport du conciliateur donne raison au syndicat à ce sujet.

Ils s'en sortent en disant aux femmes de ce pays d'aller au diable, a-t-il commenté.

Jeudi, M. Johnston avait rassuré les députés aux Communes en déclarant que des mesures avaient été prises pour assurer la livraison des chèques de pension de vieillesse et autres chèques du gouvernement advenant une interruption du service des postes. Ces chèques seront distribués par l'entremise de bureaux du gouvernement dans le pays.

Hier, après la rupture des négociations, M. Parrot a fait remarquer que les quatre négociateurs du conseil du Trésor exécutaient leur travail tout comme si le rapport du conciliateur, généralement favorable aux demandes du syndicat, n'existait pas. «Nous en sommes encore au mois de janvier», a-t-il commenté.

L'exécutif du syndicat devait se réunir hier soir pour mettre au point sa stratégie de grève, a expliqué M. Parrot.

Le gouvernement, par la voix du principal négociateur du conseil du Trésor, M. Bob Casault, a expliqué pour sa part que la séance d'hier avait été interrompue alors que la partie patronale était en train d'expliquer sa position sur les principales revendications.

«Le syndicat est parti en disant qu'il appartenait maintenant à l'employeur de les rappeler», a déclaré M. Casault. Selon lui, la partie patronale venait de faire d'importantes concessions sur certains points, dont ceux traitant de la santé et de la sécurité au travail.

Le président du syndicat, M. Parrot, n'est pas du même avis, et les négociateurs n'ont rien cédé sur les questions essentielles à un règlement, estime-t-il.

Parmi ces questions, on retrouve le congé de maternité payé de 17 semaines, le gouvernement devant s'engager à suppléer à l'assurance-chômage pour porter le salaire durant ces 17 semaines au niveau de celui versé durant le plein emploi.

Si les membres déclenchent la grève, a laissé entendre M. Parrot, le syndicat adoptera la ligne dure sur cette question et réclamera les 20 semaines payées qu'il avait inscrites dans ses premières demandes.

Le chantier du gazoduc restera ouvert malgré le refus des soudeurs syndiqués

par Rodolphe Morissette

Malgré le conflit avec les soudeurs spécialisés dans la construction des gazoducs, le chantier du lac des Deux-Montagnes est resté ouvert hier et semble devoir le rester. Plus d'une demi-douzaine de soudeurs se sont présentés au travail et l'employeur en attend davantage aujourd'hui et demain.

L'employeur, la Universal Pipeline Ltd., a assuré le propriétaire du gazoduc, la Trans Quebec & Maritimes (TQM), d'une relève adéquate d'ici les prochains jours. Au fait, confiait hier au DEVOIR un porte-parole de la TQM, le chantier du lac des Deux-Montagnes requiert une douzaine de soudeurs spécialisés en construction de gazoducs (et d'oléoducs).

Les soudeurs spécialisés qui refusent de travailler depuis le 30 décembre appartiennent au local 144 des tuyauteurs et plombiers de la FTQ construction. Ils y forment une minorité d'une soixantaine sur quelque 2,000 syndiqués. Il a été impossible de savoir si les soudeurs qui se sont présentés au travail hier appartiennent au local 144 ou à toute autre centrale syndicale. Le chantier dont on parle est cette portion de la ligne maîtresse du pipeline qui doit traverser, dans un premier temps, le lac des Deux-Montagnes entre les municipalités de Hudson et de Boisbriand. La grève des soudeurs spécialisés, si elle devait durer encore longtemps, risquait, au dire des entreprises impliquées, d'amener la fermeture du chantier pour un an et, partant, de compromettre les programmes gouvernementaux de conversion rapide du pétrole au gaz naturel.

À contre-coeur, semble-t-il, le ministre du Travail, M. Pierre Marois, convoquait lundi une commission parlementaire à Québec devant laquelle toutes les parties en cause se sont présentées pour expliquer leur point de vue. Le lendemain, le conseil des ministres décidait d'amender le Décret de la construction du Québec, qui doit régir les conditions de travail des soudeurs en cause, en vue de satisfaire les doléances de ces derniers. Ce fut un échec: les soudeurs du local 144 ont refusé jeudi les nouvelles conditions proposées et leurs collègues de la CSN-Construction, par la voix du président de cette fédération, M. Yvon Leclerc, les ont appuyés hier.

Au fait, les soudeurs spécialisés en construction de gazoducs ont des conditions de travail qui sont normalement régies par la National Pipeline Agreement (NPA), qui vaut pour l'ensemble du Canada. Au Québec, cependant, ils sont soumis au Décret de la construction de la province. Des différences existent entre les deux textes. Au plan du salaire horaire, pour ne prendre qu'un exemple, les soudeurs reçoivent $18.55 suivant la NPA et devaient être payés $14.07 l'heure selon le Décret. Depuis mardi, le gouvernement Lévesque a coupé la poire en deux: on leur offre $16.07 l'heure.

Sur la question salariale, mais surtout sur d'autres aspects de leurs conditions de travail, les soudeurs spécialisés ont répliqué jeudi qu'ils ne comprenaient guère pourquoi ils devraient être payés moins cher au Québec que dans les autres provinces canadiennes. L'un des leaders naturels du groupe de soudeurs spécialisés du local 144, M. Jean-Claude Sureault, s'étonne en effet de ce que le gouvernement péquiste, qui préconise un traitement «d'égal à égal» avec le reste du Canada, adopte une attitude différente quand il s'agit des soudeurs. M. Roger Drolet, à qui ses collègues du 144 ont demandé cette semaine de devenir leur porte-parole officiel, a fait parvenir hier au ministre du Travail un télégramme qui dit essentiellement la même chose.

De leur côté, les dirigeants de la CSN-Construction pensent que «le compromis du ministre Marois ne règle rien... Ce n'est pas par des tutelles, des présomptions de culpabilité, des conditions imposées qu'il se sortira du pétrin». La CSN-Construction juge pour sa part qu'il faut simplement changer la loi et considérer les conditions de travail prévues au Décret de la construction «comme des minima, et la situation rentrera dans l'ordre rapidement». D'autant plus, ajoute M. Yvon Leclerc, que «les travailleurs en cause et les entrepreneurs en pipeline s'entendent sur les conditions.»

Au fait, l'Association des entrepreneurs de la construction du Québec, derrière laquelle se retranchent, dans la province française, des employeurs qui sont par ailleurs signataires de la NPA, connaît bien la situation. Il y a environ un mois, le président de l'Association, M. Claude Chagnon, a convoqué devant le comité exécutif de l'organisme trois compagnies membres qui payaient leurs employés, au Québec, à des taux supérieurs à ceux prévus par le Décret de la construction. Les employés recevaient deux chèques, dont un officiel. On ajoutait des heures de travail à celles qu'ils avaient faites vraiment. L'Association doit convoquer prochainement ces compagnies devant son comité de discipline.

Cette pratique durait depuis plus d'un an. Découverte au début de 1981, elle aurait cessé abruptement. Pour la direction de l'Association, cette pratique n'est pas étrangère aux revendications actuelles des soudeurs spécialisés.

La TQM a menacé à quelques reprises depuis dix jours de fermer le chantier pour un an si les soudeurs ne se présentaient pas au travail le 18 juin, puis le 25 (jeudi) et, enfin, lundi prochain. «Du bluff», répliquent les soudeurs du local 144 qui ne se sont pas présentés hier au travail.

Entre-temps, cependant, la compagnie Universal Pipeline, l'employeur, avait recruté huit soudeurs qui ont travaillé toute la journée d'hier et elle prévoit compléter son équipe de 12 dans les jours qui suivent: le chantier sera ouvert samedi et dimanche.

Les soudeurs spécialisés, qui refusent de reprendre le travail au lac des Deux-Montagnes et annoncent qu'ils préféreront aller travailler dans d'autres provinces canadiennes (où s'appliquent les normes de la NPA), se sentent coincés entre l'Association des entrepreneurs de construction et les tuteurs gouvernementaux du local 144 (depuis l'enquête Cliche). La première, expliquent-ils, oblige leur employeur québécois à se soumettre au Décret de la construction du Québec (plutôt qu'au NPA), tandis que les seconds, en l'occurrence l'Office de construction du Québec, veulent les amener à tout prix, disent les soudeurs spécialisés, à «coucher» avec le gouvernement Lévesque et à maintenir la paix dans le secteur de la construction.

Aussi les soudeurs du 144 sont-ils à couteaux tirés avec leur gérant d'affaires, M. Robert Roy, qui fut nommé par tutelle gouvernementale. Au bureau de M. Roy on disait hier ce dernier introuvable jusqu'à mardi prochain. M. Roger Drolet, le «nouveau» porte-parole que se sont donné les soudeurs du 144, multipliait hier les reproches à l'endroit de M. Roy.

L'intégration des trains de banlieue est remise d'un an

par Alain Duhamel

Les compagnies de fer ont posé de telles exigences à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) que l'intégration d'un service de train de banlieue espérée pour le mois de septembre, devient improbable avant l'an prochain.

«Cela me paraît difficile à envisager avant janvier 1982», a admis le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, en annonçant hier, en compagnie du ministre des Transports du Canada, M. Jean-Luc Pepin, la conclusion d'une entente pour la modernisation des trains de banlieue.

«Nous en sommes, a précisé le ministre des Transports du Québec, à une étape préliminaire d'évaluation des positions. Les sommes demandées par les compagnies de chemin de fer sont trop élevées (...) Les demandes sont très au-delà de ce qui avait été donné comme information à l'époque.»

Au moment où la Communauté urbaine de Montréal et le gouvernement québécois, en février dernier, concluaient une entente sur le financement et la réalisation du plan de transport intégré, il était question, sur la base des renseignements fournis par les compagnies de chemin de fer, d'une somme de $14 millions par année pour l'exploitation d'un service de train de banlieue sur deux lignes, l'une vers Rigaud, l'autre vers Deux-Montagnes.

Or, depuis que les négociations pour la conclusion d'une entente de service sont engagées, les compagnies de chemin de fer, le Canadien Pacifique et le Canadien National, réclament plus de $30 millions par année, plus du double de la somme prévue aussi bien dans les études du Conseil des transports de la région de Montréal (COTREM) que dans les études de la CUM.

Le ministre, qui a rencontré récemment MM. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM, et Pierre DesMarais II, président du comité exécutif de la CUM, a décidé d'adjoindre l'un de ses fonctionnaires au groupe de négociateurs. «J'espère que les demandes des compagnies ne constituent qu'une position de négociations», a dit M. Clair.

L'entente intervenue hier entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec porte sur la remise en état des services ferroviaires sur les lignes Deux-Montagnes, Rigaud et Saint-Hilaire. Le gouvernement fédéral versera une somme de $80 millions constituée d'une contribution de $10 millions du Canadien national, d'une ponction de $30 millions dans le programme d'amélioration des transports urbains (PATU) et d'une subvention extraordinaire de $40 millions.

«Le gouvernement verse cette somme dans un acte de repentir», a admis M. Pepin en indiquant que l'intégration des trains de banlieue devait demeurer compatible avec le service ferroviaire intercité et un éventuel train rapide entre Mirabel et le centre-ville. Le train de banlieue du CN avait été si négligé depuis si longtemps qu'on ne pouvait espérer le remettre en service accru sans un investissement majeur dans sa modernisation.

L'intégration des trains de banlieue et leur modernisation coûteront environ $160 millions. Le gouvernement du Québec prend à sa charge dans le cadre de son programme de transport intégré le reste des coûts et les frais d'exploitation.

Le ministre des Transports du Canada s'est engagé en outre à examiner certaines autres difficultés qui subsistent encore dans l'intégration des trains de banlieue. Les règlements fédéraux sur le transport ferroviaire des personnes demeurent fondamentalement inadaptés à un service de train de banlieue et imposent des contraintes sans commune mesure avec un service de transport en commun sur de courtes distances en milieu urbain.

Depuis 1975, le gouvernement du Canada a décidé de ne plus éponger les déficits d'exploitation des trains de banlieue. Son retrait ne conduit pas nécessairement à un abandon de juridiction sur le transport ferroviaire des personnes en milieu urbain. Ainsi la Commission canadienne des transports pourrait-elle être appelée à examiner les tarifs des trains de banlieue de Montréal. Or, l'intégration des

AUX
ABONNÉS
DU
DEVOIR

Le conflit de travail au DEVOIR a imposé à des milliers d'abonnés de notre journal une privation de service que nous déplorons vivement.

Les abonnés qui souhaitent obtenir un ajustement de leur abonnement, proportionnel à la durée de la période où ils en ont été privés, nous faciliteraient la tâche en nous faisant parvenir avant le samedi 18 juillet 1981, le formulaire ci-dessous.

Bernard Larocque,
Trésorier

DEMANDE D'AJUSTEMENT D'ABONNEMENT

NOM: .....

.....

ADRESSE: .....

.....

Signature: .....

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de psychologie

Mineur en psychologie

(Nouveau programme - automne 81 - 30 crédits)

Ce nouveau programme est offert pour permettre l'acquisition des concepts fondamentaux de la psychologie en tant que science du comportement.
Ce programme peut se combiner à celui de plusieurs autres disciplines tant des sciences naturelles que des sciences humaines.

Programme
Ce mineur comprend 10 cours à choisir parmi une quarantaine de cours répartis dans les 5 secteurs suivants:
- les grands domaines de la psychologie
- les bases biologiques du comportement
- la psychologie sociale
- la psychologie du développement
- la psychologie des processus cognitifs

Admission
Pour être admis le candidat doit avoir complété 30 crédits dans une autre discipline universitaire.

Date limite pour déposer une demande d'admission:
le vendredi 31 juillet 1981.

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au Bureau du registraire
Téléphone: 343-7076

Pour tous renseignements supplémentaires, prière de communiquer avec le secrétariat du 1er cycle du Département de psychologie
Téléphone: 343-7579

Adresse postale: C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3J7

Québec compte un charme de plus
Le St-Amable un condominium
de prestige au coeur de la Vieille Capitale.

Au choix:
Une, deux ou trois chambres

Financement avantageux: 14%
Abri fiscal#31

Bureau ouvert de 10 à 17h.
Samedi et dimanche de 13 à 17h.
Le soir, sur rendez-vous.

Demandez Mariette Le May ou Yves Massicotte en composant (418) 525-4961 ou écrivez pour obtenir plus de renseignements.

Le St-Amable
Le premier choix à Québec
1155, av. Turnbull
Québec 525-4961



fraternité des policiers de la communauté urbaine de montréal inc.
480 rue gilford, montréal h2j 1n3
(514) 527-4161

CONSULTATION POPULAIRE ORGANISÉE PAR LA FRATERNITÉ DES POLICIERS DE LA C.U.M. INC.

Les policiers cavaliers sur le Mont Royal sont les seuls susceptibles de protéger nos jeunes contre les délits sexuels.

Les policiers ambulanciers prennent environ deux minutes pour se rendre sur les lieux d'un incident où une personne est malade ou blessée, le coût de ce service étant de moins d'un dollar (1$) par année par citoyen.

DÉCOUPEZ

QUESTION:

Êtes-vous en accord avec le Service de police de la C.U.M. qui désire abolir ces services à la population ?

OUI ☐
NON ☐

SIGNATURE: .....

S.V.P. remplir et signer ce coupon et le faire parvenir à:

LA FRATERNITÉ DES POLICIERS DE LA CUM
480 rue Gilford, Montréal
H2J 1N3

ou remettez-le à tout policier de la CUM.

Hassan II propose un référendum contrôlé au Sahara occidental

NAIROBI (Reuter) — Le président algérien Chadli BemJedid a favorablement accueilli hier le projet de référendum sous contrôle international au Sahara occidental proposé par le roi Hassan II au 18e sommet de l'Organisation de l'Unité africaine à Nairobi.

Répondant aux propositions du roi Hassan, le président Chadli a qualifié cette initiative de «pas en avant vers la paix et la concorde entre les peuples marocains et Sahraouis frères», et a ajouté que l'Algérie était entièrement préparée à contribuer à un règlement durable du conflit.

L'OUA a en outre annoncé hier soir la formation d'un comité de neuf membres (les cinq pays membres du «comité des sages» initial auxquels viennent s'ajouter le Kenya, la Mauritanie, le Maroc et l'Algérie) afin de mettre en oeuvre le projet proposé par le souverain marocain.

Selon des délégués participant au sommet de l'organisation, la réaction algérienne aux propositions marocaines a été beaucoup plus chaleureuse qu'on ne s'y attendait et représente une «main tendue» de l'Algérie au Maroc susceptible d'ouvrir la voie à une réconciliation prochaine entre les deux pays.

Le roi Hassan avait proposé auparavant l'organisation d'un référendum sous contrôle international au Sahara occidental, proposition qui avait été initialement formulée par l'OUA.

Le chef de l'État algérien a invité le Maroc à retirer ses troupes du Sahara occidental et à accepter un cessez-le-feu immédiat et général dans le territoire.

Le président Chadli a déclaré que l'Algérie et le Maroc devront accepter la création d'un comité spécial chargé de superviser le référendum, en consultation avec les Nations unies, sur la base du suffrage universel.

La proposition du roi Hassan II a en outre été chaleureusement accueillie par le président Samora Machel, chef de l'État du Mozambique, qui partage souvent les positions progressistes de l'Algérie en politique internationale.

«Nous rendons hommage au Maroc pour avoir eu le courage d'écouter la voix de la justice et de la raison», a déclaré le président Machel. «C'est un geste qui confère de la grandeur au Maroc», a ajouté le chef de l'État du Mozambique.

Selon les délégués présents au sommet de Nairobi, une autre reconciliation, entre le Maroc et la Mauritanie, pourrait être en préparation.

Nouakchott avait rompu ses relations diplomatiques avec Rabat le 16 mars dernier après une tentative de putsch avortée dont le président mauritanien avait rendu le Maroc responsable.

Le président Khouna Ould Haidalla, chef de l'État mauritanien, s'est engagé hier soir à «oublier notre différend avec le Maroc et à pardonner au titre de la contribution de mon pays au renforcement de la paix dans la région à la suite de l'initiative du roi».

En même temps, on apprenait de source diplomatique à Nairobi que le roi Hassan II du Maroc et le président Haidalla pourraient se rendre ensemble en Arabie saoudite dans les jours qui viennent pour une visite commune au cours de laquelle les deux chefs d'État rencontreront le roi Khaled.

Le souverain soudien a soutenu financièrement l'effort de guerre marocain au Sahara occidental et s'est employé à des tentatives discrètes de médiation.

La proposition du roi Hassan II du Maroc d'envisager une procédure de «référendum contrôlé» au Sahara occidental intervient près de ueux ans après la prise de contrôle par le Maroc de la totalité du territoire.

Ancienne colonie espagnole, ce territoire de 266,000 km2, a été partagé entre le Maroc et la Mauritanie après la signature, à Madrid, d'un accord tripartite le 14 novembre 1975. Quelques jours auparavant le souverain chérifien avait organisé une gigantesque «marche verte» pour la «reconquête du Sahara».

Au lendemain du départ des troupes espagnoles, le front polisario proclame la «République arabe sahraouie démocratique» (RASD) le 27 février 1976.

Voici un rappel des principaux événements survenus au Sahara occidental depuis deux ans:

— 5 août 1979: signature à Alger d'un accord de paix entre la Mauritanie et le Front polisario. La Mauritanie reconnaît officiellement le Front et renonce à ses revendications territoriales.

— 11 août: le drapeau marocain flotte sur Dakhla, chef-lieu de la partie administrée par la Mauritanie. Rebaptisé Oued-Ed-Dahab, le territoire devient la 40ème province du royaume.

— 14 août 1979: reprise des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Mauritanie (rompues depuis mars 1976).

— 14 juillet 1980: la RASD — reconnue par une quarantaine de pays — demande officiellement son admission à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) lors du 17ème sommet de l'Organisation à Freetown (Sierra Leone).

— 11 septembre: le comité des sages de l'OUA sur le Sahara occidental adopte une recommandation en six points, prévoyant notamment l'organisation d'un référendum pour l'OUA et les Nations unies et un cessez-le-feu garanti par des «casques bleus».

— 3 mars 1981: le roi Hassan II du Maroc propose à l'Algérie une rencontre au sommet et affirme que la récupération du Sahara est une «affaire close».

— 13 avril 1981: le colonel Kadhafi, chef de l'État libyen, appelle à l'union entre la Mauritanie et la République sahraouie.

— 30 mai: l'OUA recommande une nouvelle fois un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum.

— fin mai: le Maroc achève la construction d'une ligne fortifiée (ligne Hassan) protégeant le «triangle utile» où a été regroupé l'ensemble de la population sous contrôle marocain.

— 18 juin: retournement spectaculaire sur la question du Sahara: le Maroc et la Libye annoncent la reprise de leurs relations diplomatiques, rompues depuis le 18 avril 1980, après la reconnaissance de la République sahraouie par la Libye.



Le chef de l'opposition travailliste israélienne, M. Shimon Pérès, donne une chaude poignée de main à l'ancien président du conseil, M. Yitzhak Rabin, après avoir annoncé que M. Ravin serait nommé ministre de la Défense si son parti remportait le pouvoir mardi prochain. (Photolaser AP)

Pérès rallie Rabin au Parti travailliste

TEL AVIV (Reuter) — M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste israélienne, a mis un terme à sa longue querelle avec M. Yitzhak Rabin, et a annoncé que l'ancien président du conseil serait ministre de la Défense si les travaillistes gagnaient les élections législatives de mardi prochain.

M. Rabin, qui est toujours considéré par les Israéliens comme l'homme le plus populaire du Parti travailliste, est apparu jeudi soir lors d'une conférence de presse aux côtés de M. Pérès.

«Je tire un trait sur le passé. Je ne regarde pas en arrière», a déclaré M. Rabin qui fut chef du gouvernement de 1974 à 1977, après la retraite de Mme Golda Meir.

L'antagonisme entre les deux hommes remontait à huit ans. Par deux fois, M. Pérès tenta, en vain, de ravir la présidence du parti à son rival. Il n'y est parvenu qu'en janvier dernier. Dans son autobiographie publiée la semaine dernière M. Rabin accuse M. Pérès d'avoir sans cesse comploté contre lui lorsqu'il était à la tête du gouvernement. Il le présente comme un homme corrompu et irresponsable.

La réapparition, en première ligne, de M. Rabin sur la scène politique risque d'être néfaste à la coalition gouvernementale du likoud, estiment les observateurs, en raison de la popularité dont jouit l'ancien président du conseil.

En outre, les retombées du débat télévisé entre M. Pérès et M. Menahem Begin jeudi pourraient faire pencher la balance en faveur de l'opposition.

De source proche du likoud, on reconnait que la performance de M. Pérès lors du débat, regardé par, estime-t-on, 2 millions de téléspectateurs, signifie que l'issue du scrutin est plus incertaine que jamais.

Le chef de l'opposition a reproché à M. Begin d'être personnellement responsable de «la campagne la plus violente que le pays ait jamais connue». M. Begin a avoué avoir été si décontenancé par la férocité de l'attaque de son adversaire qu'il en est «presque tombé de sa chaise».

Un nouveau sondage publié vendredi par le quotidien *Yediot Aharômot* indique que 39 pour cent des personnes interrogées ont l'intention de voter pour le likoud contre 32 pour cent pour le Parti travailliste.

Le sondage a été effectué après le raid sur Tammouz mais avant le débat télévisé de jeudi. Il précise que la plupart des indécis voteraient travailliste.

Un autre sondage qui paraît dans le *Jerusalem Post* révèle que 83 pour cent des Israéliens ont approuvé le raid sur le centre de recherche nucléaire irakien. 11,4 pour cent des personnes interrogées s'y sont dit opposées.

Les élections législatives du 30 juin se dérouleront selon un système original de représentation proportionnelle à partir de listes nationales.

Ce système a pour effet d'effacer les particularismes locaux, les élus étant choisis au fur et à mesure de leur classement sur la liste de leurs partis en fonction du pourcentage de voix recueillis par ces derniers à l'échelon national.

La Knesset comptant 120 sièges, une partie recueillant 10 pour cent des suffrages exprimés se verra attribuer 12 mandats. Compte tenu de l'existence de 2,408,000 électeurs inscrits, chaque siège «vaut» environ 20,000 voix.

Les partisans de ce système font valoir qu'il permet une représentation plus fidèle. Ses détracteurs soulignent qu'il contribue à «occulter» les problèmes locaux et à trop favoriser les «ténors», placés traditionnellement en tête de liste et dont l'élection devient une simple formalité.

Ce système reflète les incertitudes qui avaient présidé à la création, en 1948, de l'État hébreu. La guerre israélo-arabe qui avait immédiatement suivi avait balayé les frontières telles qu'elles étaient prévues par la communauté internationale.

En partie en raison de ces frontières incertaines, les «pères fondateurs» d'Israël s'étaient prononcés contre le système du scrutin par circonscriptions.

Le système adopté accorde un important avantage à la formation ayant remporté le plus de sièges, même s'il s'agit d'un écart d'un seul siège. La constitution oblige en effet le chef de l'État à inviter son chef de file à former une équipe gouvernementale. Alors s'engagent généralement des pourparlers en vue de la formation d'une coalition.

La Knesset, élue pour quatre ans, se réunira deux semaines après l'élection.

Offusqué, Mitterrand n'ira pas aux E.-U.

PARIS (AFP) — Le président François Mitterrand, après le ministre des Relations extérieures, M. Claude Cheysson, a vigoureusement répliqué hier aux Etats-Unis à la suite de leur prise de position sur la participation de communistes au gouvernement français.

Aux Américains qui, mercredi, avaient assuré que l'entrée de communistes dans le gouvernement allait «affecter» les relations franco-américaines, le président a répondu que cette question était uniquement du ressort de la France.

«La réaction des Américains, a-t-il dit à Saint-Brisson (petit village du centre de la France), c'est leur affaire. La décision, c'est la mienne. Je ne me suis pas posé la question de savoir si ma décision correspondait au désir ou à la volonté de tel ou tel pays et je ne me la poserai pas».

En déclarant que les Américains ne comprenaient pas les «évolutions» de la France, M. Mitterrand a clairement mis en doute la faculté des Etats-Unis à analyser les récents changements intervenus dans la vie politique française.

Affirmant que lui-même comprenait les Américains, il les a invités à faire le même effort de compréhension à l'égard de la politique française.

«Les Etats-Unis peuvent craindre une certaine forme de contagion, a-t-il en effet déclaré, je les comprends très bien, mais je voudrais bien qu'ils me comprennent aussi bien que je les comprends».

Il a toutefois pris soin de réaffirmer, comme il l'avait fait mercredi lors de la visite à Paris du vice-président américain, M. George Bush, que la France est un «bon allié» des Etats-Unis. «Ils sont à l'Ouest, nous aussi, et nous avons des intérêts communs, a-t-il souligné, qui ne sont pas à la merci des événements du moment».

Se faisant l'ardent défenseur de l'indépendance nationale et des choix politiques de la France, avec des accents qui n'étaient pas sans rappeler le général de Gaulle, le président de la République a affirmé catégoriquement: «Plus les décisions de la France seront libres, plus la France sera respectée».

M. Mitterrand a même laissé entendre que sa ligne de conduite n'avait pas changée en soulignant: «Je ne prendrai pas davantage de précautions dans l'avenir». Il a pris soin d'expliquer, visiblement à l'adresse de Washington, pourquoi il avait fait entrer des communistes dans son gouvernement.

Pour mettre fin au massacre en Iran

Les bah'is demandent à l'ONU d'intervenir

par Rodolphe Morissette

La persécution des fidèles baha'is, qui forment la minorité religieuse la plus considérable d'Iran, s'est intensifiée ces jours derniers. Aussi l'Assemblée spirituelle des baha'is du Canada vient-elle de prier les Nations unies d'invertenir immédiatement.

Le massacre systématique de cette secte aussi pacifique qu'elle est haïe par les musulmans ne paraît pas avoir de fin. Le 14 juin dernier, sept baha'is ont été torturés, puis tués dans la ville d'Hamadan. Lundi, trois autres ont été exécutés sommairement à Téhéran; le lendemain, quatre baha'is tombaient sous les balles d'un peloton d'exécution. Suivant des informations dignes de foi, la Cour suprême d'Iran aurait sanctionné ces 14 mises à mort, soit-disant pour punir des personnes qui se livraient à de «l'action politique».

Actuellement, quelque 60 fidèles baha'is croupissent dans les prisons iraniennes, qui risquent d'être exécutés sommairement d'un moment à l'autre. Leurs coreligionnaires estiment que les autorités musulmanes gardent ces prisonniers, parmi lesquels on compte des Iraniens éminents, pour briser le moral de la communauté baha'ie (environ 500,000 fidèles dans le pays) et en amener les membres à renier leur foi et à se convertir à l'Islam.

Devant le rythme de plus en plus effarant des exécutions de baha'is au pays de l'ayatollah Khomeiny, l'Assemblée spirituelle nationale des baha'is du Canada, de même que toutes et chacune des assemblées locales canadiennes, vient de prier le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, de constituer une commission indépendante des Nations unies, qui se rendrait en Iran afin de prendre la mesure exacte des faits touchant l'holocauste de la communauté baha'ie.

De son côté, le Parlement canadien a adopté le 9 juin dernier une nouvelle résolution suivant laquelle, «dans le cas où le gouvernement d'Iran persiste à persécuter les baha'is, ce Parlement prie instamment la Commission des droits de l'homme des Nations unies de reprendre son enquête sur la politique iranienne envers la communauté baha'is». De nombreux pays du monde occidental, dont la Hollande et l'Australie, ont fait de même au cours des dernières semaines.

Au siècle dernier, 20,000 baha'is avaient été massacrés par les dirigeants iraniens. Un pareil bain de sang s'était préparé de nouveau en 1955, que les dirigeants de l'ONU, grâce à l'intervention de son secrétaire général de l'époque, M. Doug Hammarskjold, avait réussi à stopper au dernier moment. Depuis la révolution iranienne, la Société pour la propagande de l'Islam, la Tablighat i Islami, qui n'a point renoncé à son projet de supprimer la secte rivale «d'une manière scientifique et logique», intensifie son action.

Le nouvel appel aux dirigeants de l'ONU, de la part de plusieurs assemblées spirituelles nationales de baha'is, vise à éviter, avant qu'il ne soit trop tard, l'extermination pure et simple de la communauté.

Rappelons que contrairement aux autres minorités religieuses d'Iran (juifs, chrétiens et zoroastriens), les baha'is n'ont aucun droit suivant la constitution iranienne. Ils n'ont toujours aucune existence officielle, les naissances, les mariages et les décès de baha'is échappant aux registres de l'état civil.

La force multinationale au Sinaï

Une victoire pour l'Égypte

LE CAIRE (AFP) — L'accord sur la formation d'une force multinationale dans le Sinaï lève le dernier obstacle qui aurait pu entraver le retrait final de l'État hébreu de la péninsule le 25 avril prochain et constitue une «victoire» pour Le Caire, estimait-on hier en Égypte.

Avec la signature, le 5 juillet prochain à Londres de l'accord sur la force, «les Israéliens ne peuvent plus terviverser» et sont obligés de se retirer à la date prévue mettant ainsi fin à plus de 14 ans d'occupation du Sinaï depuis la guerre de juin 1967, affirme en privé un responsable égyptien.

Les responsables de la capitale égyptienne ne manquent pas de rappeler que le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, avait à plusieurs reprises menacé d'ajourner le retrait de ses troupes du Sinaï si un accord sur la constitution d'une force multinationale n'était pas réalisé.

Les négociateurs égyptiens ne cachent pas leur satisfaction et indiquent que l'accord réalisé est conforme aux objectifs que s'était fixés l'Égypte. En effet, les effectifs de la force — de 2,000 à 3,000 hommes, civils inclus — se rapprochent plus de la position initiale de l'Égypte (2,000 hommes) que de celle d'Israël (4,000 hommes).

D'autre part, l'accord conclu laisse la porte ouverte à la relève «quand la conjoncture à l'ONU le permettra» de cette force par les «casques bleus».

La force multinationale comptera, rappelle-t-on, trois bataillons de 700 à 800 hommes chacun plus quelques centaines de civils. Les Etats-Unis se sont engagés à fournir un bataillon ainsi que le personnel logistique, soit près de mille hommes tandis qu'une douzaine de pays ont déjà donné leur accord de principe pour les deux derniers bataillons, indique-t-on de source américaine.

Mais si l'Égypte entretient des «relations amicales» avec les éventuels participants, elle reste attachée, contrairement à Israël, au remplacement de la force multinationale par des «casques bleus» «le plus tôt possible». En effet, Le Caire qui considère la présence d'une force de l'ONU comme une reconnaissance internationale officielle du traité de paix, n'a abandonné l'option ONU qu'après avoir été totalement convaincue qu'un recours au Conseil de sécurité se heurterait irrémédiablement au veto soviétique.

D'autre part, si l'Égypte a dû concéder à la force multinationale l'utilisation de deux aéroports dans le Sinaï ces derniers n'en demeureront pas moins sous contrôle égyptien, conformément à l'accord.

Cette clause exclut toute éventualité de l'utilisation de ces bases par la force américaine d'intervention rapide (FADR) en cas de crise au Proche-Orient ou au Golfe et écarte toute confusion entre le bataillon américain du Sinaï et la FADR.

Enfin, pour les responsables égyptiens, la signature de cet accord leur laissera une plus grande marge de manoeuvre tant au niveau des négociations sur l'autonomie palestinienne qui doivent prochainement reprendre qu'à celui des relations bilatérales.

Le président Sadate, indique-t-on dans les milieux informés, n'est pas près d'oublier la situation délicate où il a été mis après le raid israélien contre Tammouz.

Il y a cinq ans, le raid israélien sur Entebbe

PARIS (AFP) — «Eux seuls pouvaient tenter cette action. Nous avons tout de suite pensé que c'était les Israéliens, lorsque nous avons entendu les premiers coups de feu».

Pour la centaine d'otages entassés, ce 3 juillet 1976, dans un hangar désaffecté de l'aéroport d'Entebbe, c'est la fin d'un cauchemar d'une semaine en Ouganda.

L'armée israélienne vient en effet de les libérer, à l'issue d'un raid anti-terroriste sans précédent dans l'histoire de la piraterie aérienne. Israël, coutumier des opérations audacieuses — témoin le récent raid sur le centre irakien de Tammouz — a donné avec «l'opération Jonathan» sur Entebbe, l'exemple de l'intervention à grande distance rapide et spectaculaire.

Le voyage a pourtant bien commencé en cet après-midi brûlant du 27 juin 1976 pour les 244 passagers, qui pour la plupart rentrent de vacances. L'airbus d'Air-Franoe assurant la liaison Tel Aviv-Paris vient de quitter Athènes. Il survole Corfou, lorsque quatre pirates pro-palestiniens montés à bord dans la capitale grecque contraignent l'équipage à atterrir sur l'aéroport libyen de Benghazi. Les passeports sont relevés, des fouilles corporelles effectuées. Le commando, composé de deux Palestiniens et deux Allemands dont une femme, est fortement armé: pistolets, grenades, mais aussi un stook d'explosifs dissimulé dans un panier.

L'avion se pose en pleine nuit sur l'aéroport d'Entebbe. Trois autres pirates se joignent au commando. Une première nuit d'attente et d'angloisse commence pour les 256 otages, passagers et équipage.

Regroupés dans la vieille salle de l'aérogare, serrés les uns contre les autres, tous les otages ne peuvent s'allonger. Les Israéliens, séparés du reste des prisonniers, n'ont de contacts avec ceux-ci que par l'intermédiaire de l'équipage. En uniforme, l'insigne des parachutistes israéliens sur la poitrine, le «maréchal-président» Idi Amin rend visite à plusieurs reprises aux otages. Il a décidé de prendre en mains les négociations. Les pirates et la libération, avant le 1er juillet à 12 h. G.M.T., de 52 Palestiniens ou sympathisants de la cause arabe détenus dans plusieurs pays, dont 29 en Israël.

L'heure de l'ultimatum approche, et la tension s'intensifie dans ce que certains ont appelé le «dernier camp de concentration». Israël se déclarant prêt à négocier, le commando accepte le report de l'ultimatum au 4 juillet. Il reste à ce moment-là 105 otages aux mains des pirates, les autres ayant été libérés en deux temps.

En Israël, l'état-major de crise prépare une intervention militaire: «Israël a décidé de réagir et de ne jamais céder» déclare le premier ministre israélien Yitzhak Rabin. L'intervention est fixée au samedi 3 juillet à 23 heures. Jusqu'au bout, le secret sera bien gardé.

Après un vol de plus de 3,800 km, l'unité aéroportée d'une centaine d'hommes commandée par le général Dan Shomron débarque à Entebbe à l'heure exacte prévue. Un atout majeur: une très bonne connaissance du terrain, les israéliens ayant aidé naguère l'armée ougandaise.

Maquillé et vêtu de noir, le premier commando s'entasse à bord d'une Mercedes noire, réplique de celle du président Amin. Une ruse qui lui vaut un effet de surprise total face aux soldats ougandais. En quelques minutes, les israéliens prennent le contrôle des installations de l'aéroport.

Comme les nuits précédentes, les otages sont étendus sur le sol lorsque les premiers soldats pénètrent dans la salle de l'aérogare: «tout le monde à terre, nous sommes venus vous libérer» crient-ils en hébreu. Quarante secondes suffisent pour assurer le succès de l'opération. Tous les otages sont aussitôt dirigés vers «l'avion de la liberté» posé à proximité immédiate.

Mais la bataille de l'aéroport continue: elle durera 90 minutes. Trois otages sont tués, ainsi que les sept terroristes et une vingtaine de soldats ougandais.

Parmi les victimes figure aussi le lieutenant-colonel Jonathan Nathaniaou, chef de l'unité qui libéra les otages. Le gouvernement israélien décidera en sa mémoire de baptiser l'opération Entebbe «opération Johathan».

Une passagère, Mme Dora Bloch, 76 ans, munie d'un passeport britannique, avait été transportée à l'hôpital de Kampala, au début du détournement. On apprendra plus tard qu'elle a été assassinée par des hommes du président ougandais.

Le dimanche 4 juillet, l'aéroport de Lod est le théâtre d'une véritable fête lorsqu'arrivent otages et membres du commando.

Entebbe a inspiré d'autres actions du même genre: à Mogadiscio (Somalie) en octobre 1977, et à Larnaca (Chypre), en février 1978. Le raid a donné également matière aux journalistes et aux cinéastes. Des trois films qui en ont été tirés, le film israélien «Opération Thunderbold» (nom du code militaire) a été reconnu comme le plus authentique. Trois ministres, dont M. Yitzhak Rabin, chef du gouvernement, ont accepté d'y jouer leur propre rôle. Commentant ce film, l'un des acteurs dira: «Il est le meilleur, parce que cette opération est la nôtre, celle de tout le pays».



le DEVOIR
publiera son
cahier spécial
sur
l'éducation
le 28 août prochain
thème
L'éducation des adultes
à l'heure de la Commission Jean
Publicité
FRANCINE GINGRAS
844-3361
Vu la grève possible des postes, si vous désirez nous faire parvenir vos textes d'annonces avant de partir en vacances, nous les accepterons exceptionnellement par téléphone.

Mitterrand et l'Afrique

Pas de désengagement mais une nouvelle «morale»

par Alain Borgognon

LES dictateurs d'Afrique ne peuvent désormais plus compter sur le soutien actif de la France pour se maintenir au pouvoir. La notion de «stabilité» ne justifiera plus à l'avenir des interventions pas toujours très «propres» de Paris sur le continent africain.

L'élection de François Mitterrand apporte avec elle un nouveau mot dans le vocabulaire de la diplomatie française: la morale. Mais contrairement à ce que pensent les États-Unis de Ronald Reagan, cette morale ne se veut pas synonyme de naïveté.

Les nouveaux dirigeants français connaissent bien l'Afrique où ils disposent déjà d'appuis importants. Claude Cheysson, aujourd'hui patron au Quay d'Orsay, n'est-il pas depuis longtemps le confident de nombreux leaders africains! Son surnom de «Monsieur Tiers-Monde», hérité de son rôle lors de la signature des conventions de Lomé entre le Marché commun et 56 États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, n'est pas usurpé et ne peut que lui servir dans ses fonctions présentes. Gaston Defferre, aujourd'hui ministre de l'Intérieur, est le grand artisan de la loi-cadre qui en 1956-57, marqua le premier pas vers l'indépendance des colonies africaines de la France! Et le Président lui-même, François Mitterrand, a une longue histoire avec le continent noir, aussi bien en tant que militant socialiste que ministre de la IVème République. À ces trois hommes, il convient encore d'en ajouter deux autres, Michel Jobert et Alain Savary, qui entretiennent depuis des années des contacts suivis avec les pays du Maghreb.

Ce ne sont donc pas des néophytes qui vont conduire la politique française en Afrique, une politique qui de De Gaulle à Giscard d'Estaing signifiait également la défense des intérêts occidentaux dans cette partie du monde.

Le pedigree des nouveaux dirigeants français ne rassure toutefois pas Washington. C'est qu'ils sont socialistes, l'équivalent d'un péché pour l'administration Reagan. Conséquence, au début du mois, le gouvernement américain annonçait sur un ton décidé son intention de soutenir les États africains menacés par les ambitions du colonel Kadhafi et de ses alliés soviétiques et cubains. En d'autres mots, la Maison-Blanche se prépare à être ferme à l'heure ou le traditionnel gendarme de l'Afrique, la France, risque de faiblir, miné par les effets «pervers» d'une certaine morale. Dans cette optique, la décision de Paris de ne plus vendre une seule arme à Pretoria est jugée significative!

Les craintes américaines sont-elles fondées? La morale socialiste va-t-elle véritablement transformer le rôle de la France sur ce continent? L'étude du programme du PS et les premières déclarations de la nouvelle équipe au pouvoir à Paris apportent de nombreux éléments de réponse à ces interrogations.

Il apparaît tout d'abord évident que François Mitterrand n'entend plus «materner» l'Afrique. Les ambassades de France n'auront plus de candidats aux élections locales! L'idée selon laquelle les Africains ont toujours besoin de Paris doit disparaître. Les autres pays européens, notamment ceux de la CEE, vont être invités à partager dans certains domaines le rôle positif que la France prétend devoir encore jouer auprès de plusieurs capitales.

En ce qui concerne la délicate question de la présence de troupes françaises sur le continent noir, l'Élysée et le Quai d'Orsay ont tour à tour déclaré «pas de remise en question, du moins pas à l'initiative de la France». Dans ce cas, la morale socialiste tend beaucoup plus à mieux définir le rôle des soldats français stationnés en Afrique que d'envisager leur retrait éventuel. Ainsi, la distrinction entre les traités de défense qui prévoient l'aide de l'armée française en cas d'agression extérieure, les accords d'assistance militaires technique et l'engagement éventuel de forces d'intervention vont être clairement définis et faire l'objet de politiques précises. Les Français et les Africains sauront ainsi d'avance à quoi s'en tenir. Plus pratiquement, les socialistes n'excluent a priori pas d'autres Kolwezi, mais ne veulent plus «d'opération Barracuda» comme celle de Bangui.

En fait, le message de Paris signifie: oui pour un changement de mentalité qui doit refléter les valeurs fondamentales (droits de la personne, l'indépendance des peuples, liberté) mis de l'avant par François Mitterrand mais non au désengagement, c'est-à-dire respect intégral des accords signés par les gouvernements précédents.

Il fallait s'y attendre, outre Washington, les «principes» des nouveaux dirigeants français n'ont rien de rassurant pour les régimes africains très autoritaires. À cela, Paris a déjà répondu «que seuls les fripouilles ont peur»! Mais, dans l'ensemble, l'arrivée au pouvoir des socialistes a été bien accueillie sur le continent africain, pas partout, bien sûr (notamment à Pretoria), mais les mécontents sont en minorité. Le changement intervenu en France est perçu comme porteur d'espoir à long terme; il demande cependant de nombreux efforts d'adaptation. Des fonctionnaires français tout d'abord, mais aussi des dirigeants africains toujours prompts à se tourner vers Paris lorsqu'une difficulté ou un danger survient. Il faudra donc sûrement des mois, sinon des années, pour «vivre pleinement» les relations d'un nouveau type issues de l'élection du 10 mai en France.

Tchad, République Centrafricaine, Namibie, etc. sont autant de «points chauds» qui vont permettre — à court terme — de tester la nouvelle politique africaine de Paris. On aurait cependant tort de limiter l'importance de cette politique uniquement à ses aspects diplomatiques et militaires. Cela serait oublier que le programme socialiste prévoit également une série de mesures économiques destinées à combler partiellement le fossé Nord-Sud en cette matière.

Il apparaît en effet que les Africains, mais ils ne sont pas les seuls, mettent beaucoup d'espoir en François Mitterrand pour défendre leur point de vue au sein du club très fermé des grandes puissances occidentales. Le prochain sommet d'Ottawa leur permettra sans doute de faire une première appréciation de la sincérité et de l'influence de leur avocat. Le Président de la République est de toute façon, à leurs yeux, le seul «grand» susceptible de contrebalancer l'influence de Ronald Reagan parmi les riches occidentaux. La décision de Paris d'accroître très sensiblement, voire de doubler en cinq ans, la part du PNB français destinée à l'aide au tiers-monde est déjà dans ce sens citée comme un bon point à l'actif du nouveau locataire de l'Élysée.

On le constate, il est peu probable que la France de François Mitterrand perde le titre «d'interlocuteur privilégié» de l'Occident auprès de nombreuses capitales africaines, du moins avant longtemps. Le ton et les règles du jeu vont peut-être changer, mais l'influence française pourrait rester intacte. À Paris, on espère bien que les Américains s'en apercevront assez tôt!

Régis Debray conseiller à l'Élysée

Le retour d'un sorcier

par Xavier Uscategui
correspondance particulière

L'INVITATION officielle faite aux écrivains latino-américains Gabriel Garcia Marquez, Carlos Fuentes et Julio Cortazar pour assister à la prise de fonctions de François Mitterrand en France France n'a provoqué en Amérique latine que les réactions normalement attendues: satisfaction à gauche, sarcasmes et fureur à droite.

Plus mouvementées ont été celles suscitées par la nomination, à un poste de conseiller présidentiel et précisément pour les relations avec ce continent, d'un personnage très diversement apprécié: Régis Debray. Si le clivage s'est manifesté en toute clarté dans les premiers cas cités, il est resté bien plus confus dans le second. Une tendance a pris corps, à droite, pour découvrir en Debray, non sans précautions, l'exemple d'une régénération. Et une tendance inverse à gauche, où souvent on est resté bien loin de le revendiquer, son passé ne prêtant pas toujours à une interprétation louangeuse, et son présent faisant redouter certaines évolutions classiques conduisant de la phase révolutionnaire aux fauteuils du conservatisme. Manoeuvrant avec dextérité le pavé de l'ours, la correspondante à Paris du *Jornal do Brasil* écrit qu'à présent Debray est «un homme de bon sens».

Cette correspondante, Arlette Chabrol, estime que la désignation faite de Debray prouve au moins que le président Mitterrand n'est pas superstitieux. Elle fait ainsi allusion à la relation établie à un certain moment entre le président chilien Salvador Allende et le nouveau «conseiller» français. La remarque apparaît juste, avec sa charge de sinistres présages. Mais alors, pourquoi ne pas approfondir et élargir la référence, pourquoi ne pas toucher à la racine de l'histoire en évoquant les relations de Debray et d'Ernesto Che Guevara? On s'attacherait de la sorte à élucider un moment singulier des guérillas en Amérique du sud, un moment resté en réalité fort obscur malgré la surabondante littérature sous laquelle il a été étouffé plutôt qu'éclairé.

En son ouvrage intitulé *Histoire de la Nation latino-américaine* (Ed. A. Pena Lillo, Buenos Aires, 1968), Jorge Abelardo Ramos, historien argentin dirigeant un petit parti s'employant à conjuguer laborieusement trotzkysme et péronisme, conte comment Debray s'est présenté à lui en février 1964: il arrivait comme commis-voyageur d'une revue prochinoise, *Révolution*, éditée à Paris et à Londres et qui envisageait une édition en espagnol. «Il s'agissait, écrit Abelardo Ramos, d'une revue imprimée en plusieurs couleurs, d'un luxe exceptionnel pour une publication marxiste.» Le commis-voyageur, selon le même témoignage, se proposait de vendre 4,000 exemplaires aux mineurs de Bolivie au prix d'un peu plus de $2 chacun. Abelardo Ramos rappelle que la moyenne de vie des mineurs boliviens était de 35 ans, qu'ils ne représentaient qu'un effectif d'au plus 40,000 hommes, que la plupart d'entre eux étaient analphabètes, et qu'au surplus le prix prévu plaçait la revue bien au-dessus de leurs disponibilités économiques. «Il est facile de comprendre, ajoute l'historien argentin, que les connaissances de Debray sur l'Amérique latine étaient extrêmement exigües.»

Ce jeune homme (en 1964), entré au Parti communiste de la main de son professeur de philosophie Louis Althusser, (le même dont le triste naufrage a fait pas mal de bruit récemment) avait pris ses distances à l'égard de cette organisation. Détaché par l'administration française de l'enseignement, à La Havane, il réussit à s'introduire dans les milieux révolutionnaires et à leur inspirer confiance. Les trois libelles à prétentions doctrinales qu'il a écrits à cette époque se réduisent à des exposés ronflants des thèses cubaines d'alors sur la conquête du pouvoir dans toute l'Amérique latine par la voie des guérillas rurales. Elles ont connu un succès certain, en leur temps, dans l'extrême-gauche du continent. Et elles ont été à l'origine de bien des déboires.

Arlette Chabrol, correspondante du *Jornal do Brasil*, se méprend, ou pousse trop loin l'ironie, lorsqu'elle qualifie Debray d'ex-guérillero. Il n'a été qu'un professeur de guérillérisme, peu qualifié physiquement pour les vigoureuses péripéties de la lutte des «partisans», et peu enclin à une pratique personnelle. C'est du moins ce qui ressort de textes difficiles à contester en la matière, le *Journal de Bolivie* laissé par Ernesto Guevara, et celui qu'a écrit l'un des compagnons de ce dernier, le Bolivien Inti Peredo.


Régis Debray, Bolivie 1967 (Photo UPI)

Debray est arrivé au camp de Guevara à Nancahuasu (Bolivie) vers le 20 mars 1964, et il s'est séparé du groupe le 19 avril. Il devait repartir plus tôt, pour remplir des fonctions de courrier avec Cuba et des sympathisants européens. Mais les circonstances l'en empêchèrent: «Le départ des gens est très difficile maintenant. J'ai eu l'impression que cela ne paraissait nullement gracieux à Danton (pseudonyme de Debray) quand je le lui annonçais...», écrit Guevara le 27 mars.

Il ajoute le lendemain: «Le Français a fait valoir avec véhémence combien il pourrait être utile ailleurs.» Puis le 2 avril: «J'ai parlé avec Danton et Carlos (un Argentin, Bustos), leur donnant le choix entre trois possibilités: rester avec nous, s'en aller seuls, ou attendre la prise de Gutierrez (un village) et, de là, tenter leur chance de la meilleure façon possible; ils ont choisi la dernière solution...». Dans son résumé du mois d'avril, il donne son interprétation: «Danton (Debray) et Carlos (Bustos) sont tombés prisonniers, victimes de leur hâte, presque leur désespoir pour partir, et de mom manque d'énergie pour les en empecher...»

On trouve dans le Journal d'Ernesto Guevara en Bolivie, à la date du 30 juin (1967), des imputations encore plus graves, formulées à propos de déclarations faites à la radio par le général Ovando: «Il (Ovando) se base sur des dépositions de Debray qui, semble-t-il, a parlé plus qu'il n'était nécessaire...» La gauche latino-américaine n'a pas oublié ce passage du Journal. Il a été prouvé d'autre part que Bustos, dessinateur de son état, établissait avec application, dans sa prison de Camiri, à l'usage des services militaires boliviens, les portraits des guérilleros. De cet ensemble de circonstances aurait découlé notamment l'identification définitive de Guevara comme le chef du mouvement. Ce dernier écrit le 10 juillet: «... Les déclarations de Debray et du Chauve (Bustos) ne sont pas bonnes: surtout, ils ont fait l'aveu du projet continental de la guérilla, chose qu'ils ne devaient pas faire.»

Debray a fait sa réapparition en Amérique latine après l'élection de Salvador Allende à la présidence du Chili en 1970.

«Avez-vous lu *L'État et la révolution?*», demandait-il avec une imperturbable impertinence à Allende, lors d'une entrevue pour une publication européenne.

Dans *L'État et la révolution*, l'écrit le plus gauchiste de Lénine, ce dernier marquait la différence fondamentale de qualité entre l'accès à l'appareil de l'État (gouvernement par élection) et le pouvoir réel. Il faisait même d'importantes concessions aux anarchistes, héritiers de Bakounine et de ses thèses sur la destruction de l'État, que Lénine adoucissait en son «dépérissement».

La suite de l'affaire, au Chili, a prouvé que Debray, ou plutôt Lénine, avait raison: la confirmation en est venue le 13 septembre 1973.

Poserait-il aujourd'hui la même question au président Mitterrand?

Certainement pas. Puisqu'aujourd'hui, assis sur les cendres de ses oeuvres de guérillero imaginaire, il donne, sérieux comme un pape, des leçons de démocratie parlementaire. Entre les loisirs que lui laisse une oeuvre littéraire plutôt laborieuse calquée, il l'a reconnu lui-même, sur celle de Malraux. On l'aura déjà dit, le «Malraux du cave».

Abelardo Ramos, en un article, l'avait prévu: il voyait déjà Debray se prélassant dans un fauteuil parlementaire. Il ne s'était pas aventuré à prévoir son poste actuel. Désignation périlleuse, s'agissant de relations avec l'Amérique latine. Périlleuse non pas pour lui mais pour qui l'a désigné. Les conflits ont déjà commencé, l'outrecuidance du personnage s'avérant irrépressible. Suspect à la droite pour son passé, honni à gauche pour les ombres de ce même passé et son évolution, Debray semble engagé d'un pas ferme, par le détour provisoire de la social-démocratie, sur ce chemin emprunté en d'autres temps à partir du socialisme révolutionnaire par Alexandre Millerand, à partir de l'anarchisme par Pierre Laval, par ...Mussolini en personne.

Mais si nombreux sont ceux qui ont pris le départ, nombreux aussi sont ceux qui se sont cassé le nez.

L'économie allemande bat de l'aile

par David Edwards
de l'agence Reuter

PROFONDÉMENT ébranlés par leurs récentes difficultés économiques, les Allemands de l'Ouest ont trouvé quelque réconfort dans une forte remontée des commandes d'exportation. Malgré cela, il n'y a aucun signe d'un véritable redressement économique.

Alors que les statistiques les plus récentes révèlent un très bon excédent commercial 3 milliards 300 millions de marks pour le mois d'avril, ainsi qu'une demande fortement en hausse pour les produits industriels, les instituts de recherche économique continuent à prévoir que la production nationale tombera cette année de 15%. La récession et le lourd déficit de l'an dernier dans la balance des paiements — 29 milliards 100 millions de marks — jettent une ombre menaçante sur l'industrie et le monde des affaires.

Les politiciens de l'opposition déclarent que le déficit de la balance des paiements risque de peser lourdement sur l'économie et que le pays se retrouve dans sa crise économique la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale. Le chancelier Helmut Schmidt leur a répondu le 12 juin que l'Allemagne fédérale était en meilleure position que la plupart des autres grands pays industriels, seul le Japon faisant plus belle figure.

Il a déclaré au cours d'une interview à l'hebdomadaire *Die Zeit* que les taux d'intérêt étaient beaucoup plus élevés en Italie, en France et aux États-Unis, et que le chômage était également plus fort dans ces pays, ainsi qu'en Grande-Bretagne.

Les industriels ouest-allemands ne partagent pas cependant les vues relativement optimistes de M. Schmidt. Selon une étude que vient de réaliser l'institut économique IFO, les entreprises manufacturières demeurent très pessimistes, faisant état de réductions dans la production, devant être suivies d'autres réductions.

Les syndicalistes, eux aussi, ne sont pas d'accord avec le chancelier. Ils se plaignent que le chômage a atteint son point le plus fort depuis près de 30 ans: 1,110,000 sans-emplois pendant le mois de mai, chiffre le plus élevé pour cette période de l'année depuis 1954, représentant 4.8% de la classe laborieuse.

Les autorités ont le sentiment d'une marge de manoeuvre assez limitée. La Bundesbank (banque centrale), dont la politique monétaire restrictive freine l'industrie, estime qu'il lui faut maintenir des taux d'intérêt élevés pour défendre le mark, affaibli par les sorties de capitaux vers les États-Unis, où les taux d'intérêt sont plus élevés.

À cet égard, M. Schmidt souhaite que les États-Unis relâchent leur rigidité monétaire, qui, selon lui, risque de conduire à une dépression mondiale. Au sommet d'Ottawa, qui réunira en juillet sept puissances économiques, le chancelier Schmidt exhortera à une réduction généralisée des taux d'intérêt.

Les journaux ouest-allemands et les économistes ne manquent pas de faire ressortir l'ironie d'une Allemagne demandant aux États-Unis de réduire leurs taux d'intérêt, rappelant que Bonn s'était souvent plaint dans le passé que l'Amérique ne faisait pas assez pour lutter contre l'inflation.

Christian-de-Gageac
Importateur exclusif
Un seul magasin pour mieux vous servir.
Réduction jusqu'à 30%



Venez admirer deux étages de meubles précieux en marqueterie de bois de rose, qui sont pour la plupart des reproductions intégrales du Château de Versailles et du Musée du Louvre: ces pièces ont été exécutées par le célèbre maître ébéniste «FRANÇOIS DAÏDÉ» maintes fois médaillé d'or par la Guilde de l'ébénisterie française.

Ces meubles sont disponibles **uniquement** chez:

Christian-de-Gageac

au 5500 chemin de la Reine-Marie à Montréal

Styles: Empire, Restauration, L. XII, L. XIV, L. XV, et L. XVI.

Tél.: 481-3589

Fermé le lundi matin.
Ouvert tous les jours de 10h à 17h30.

Dans l'ouest du Vieux-Montréal...
(angle St-Paul O. et St-François-Xavier)
SOLDE
vacances
jusqu'à
50%
VIRILIS
importation exclusive ● vêtements pour hommes
363 St-François-Xavier, Vieux-Mtl tél.: 842-0425

Paul-André Linteau
Maisonneuve
Comment des promoteurs fabriquent une ville



Un chapitre fondamental de l'histoire urbaine du Québec:
MAISONNEUVE
ou comment des promoteurs fabriquent une ville
de Paul-André Linteau,
co-auteur de *L'Histoire du Québec contemporain*

L'histoire de la ville de Maisonneuve met en lumière à la fois le processus décisif d'industrialisation qui marque le Québec du début du siècle et le rôle encore largement ignoré qu'y ont joué les hommes d'affaires canadiens-français.

280p./$13,95
En vente dans toutes les librairies

boréal express



ENTREVUE

Pierre-Marc Johnson

«Le ticket modérateur, c'est pour bientôt»

par
Marie Laurier

LES Québécois doivent s'attendre à débourser très bientôt une minime somme d'argent chaque fois qu'ils auront recours aux soins de santé et aux services sociaux du réseau public. La situation économique précaire et l'inflation galopante justifieraient amplement cette mesure.

Ce principe du «ticket modérateur» a donc fait son chemin depuis que M. Jacques Parizeau en lançait l'idée devant le Canadian Club le 25 mai, si bien que le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, l'évoque sans gêne comme si cela était chose faite.

«Le ticket modérateur, c'est pour bientôt», a-t-il affirmé au cours d'une entrevue qu'il accordait cette semaine au DEVOIR. M. Johnson a insisté sur les avantages du ticket modérateur, susceptible de juguler la surconsommation des soins et services d'une part, de générer des revenus que l'État pourra ensuite utiliser pour des programmes de médecine préventive et d'information, d'autre part.

Ce cachet forfaitaire et de caractère «symbolique» serait de l'ordre de $2 et dans l'esprit du ministre, ce montant est loin d'être discriminatoire: «Deux dollars? Ce n'est même pas le prix d'un Big Mac et d'un coke, même pas le tiers d'une sortie au cinéma, cela ne saurait donc contraindre personne.»

Mais son calcul est plus astucieux puisque la multiplication des deux dollars finit par faire des millions: l'année dernière, on a dénombré 26 millions de visites médicales!

«Je sais que des groupes et des individus ont déjà exprimé des doutes et leur désaccord quant à l'imposition de frais modérateurs, d'enchaîner M. Johnson. Mais moi, je ne fonctionne pas comme cela. Quand la décision sera prise au conseil des ministres, quelle qu'elle soit, je vais la défendre vigoureusement.»

De façon plus générale, il nous a été permis de constater que le style de gestion du nouveau titulaire des Affaires sociales, qui a la double formation de médecin et d'avocat, sera «empirique» plutôt qu'idéologique. Il s'appuiera sur des paramètres, des principes et des priorités qu'il a définis lors de cet entretien dans son bureau montréalais, rue Saint-Denis.

La réforme de la santé et des services sociaux, «l'un des joyaux de la Révolution tranquille», a-t-il dit en substance, est là pour y rester. Il n'est nullement question de revenir en arrière et de contester les principes d'accessibilité et d'universalité des ressources.



M. Pierre-Marc Johnson, ministre québécois des Affaires sociales.
(Photo Jacques Grenier)

«Mais, prévient-il, l'ère du mouvement expansionniste qui a connu un sommet d'emballement inquiétant, est bel et bien révolue. Le contexte de l'inflation galopante et de la situation économique précaire dans lequel nous vivons — et l'État n'échappe pas à la règle — ne nous permet tout simplement plus de poursuivre sur cette lancée. Il nous faut maintenant nous employer à freiner les dépenses, à raffiner nos objectifs, à éviter le gaspillage, à utiliser au maximum les ressources existantes et à les consolider.» Cela ne laisse guère de place à de nouveaux projets et M. Johnson en convient volontiers puisque les compressions budgétaires sont de l'ordre de $200 millions.

M. Johnson se dit cependant convaincu que les Québécois ont suffisamment de maturité pour comprendre la situation et participer sereinement à relever le défi et à accepter des choix difficiles dans les circonstances.

Pour sa part, il se fait le défenseur inconditionnel d'un objectif fondamental: maintenir le système dans le meilleur état possible d'efficacité tout en réduisant l'escalade des coûts dans les établissements de santé et de services sociaux. Et il entend y parvenir en s'appuyant sur deux principes: la rationalisation et la complémentarité des ressources, ce qui n'exclut nullement un effort de modernisation et d'adaptation aux réalités nouvelles.

Pour l'instant, le ministre tient à rassurer la population en précisant que les coupures et compressions budgétaires toucheront des cibles bien précises, là où il y a dédoublement des services, du gaspillage; dans les établissements où un changement de vocation s'impose, compte tenu des besoins réels des citoyens.

Parmi les priorités qui feront l'objet d'une attention particulière du ministre des Affaires sociales, il énumère celles-ci:

■ conserver une place de choix aux départements de santé communautaire et rescaper ainsi la médecine préventive, un concept qui lui tient à coeur et qui est de nature à améliorer l'état de santé des Québécois;

■ régler le problème de l'engorgement des urgences, notamment dans les hôpitaux de Montréal, mission confiée au Conseil régional de santé et de services sociaux (CRSSS) et qui devrait s'accomplir incessamment;

■ inciter les Québéoois à utiliser les différentes ressources alternatives: CLSC, polycliniques, visites à domicile.

«L'urgence ne doit plus être le lieu de rendez-vous privilégié des malades. Il y a d'autres endroits où aller se faire soigner», commente M. Johnson.

■ Utiliser au maximum l'équipement technologique des grands hôpitaux universitaires, de façon à en faire profiter le plus de monde possible et à amortir les coûts exorbitants de ces appareils;

■ abolir les inégalités régionales qui sont encore trop nombreuses

«La Rive-Sud a besoin d'un important rattrapage en raison de son expansion démographique, les travaux de construction de l'hôpital Pierre-Boucher se poursuivront. Il en va de même de la région Laurentides-Lanaudière», a indiqué le ministre en guise d'exemples de ces disparités.

■ Pourvoir les régions éloignées des effectifs médicaux nécessaires

«Il est aberrant de constater que nous produisons 600 médecins par année, de penser que le Québec détient le ratio médecin-population le plus élevé de tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), alors que certains endroits du territoire souffrent lamentablement d'une pénurie de médecins.» M. Johnson souligne alors que la répartition géographique des médecins est une chose qui relève de la santé publique et il ajoute: «La santé publique, ce n'est pas un closed-shop!»

■ Démanteler les ghettos structurels qui se sont formés au fil des ans par la superposition des lois. «Le citoyen ne doit pas être figé dans une structure, il doit pouvoir en sortir si son mieux-être est en jeu, et les groupes et organismes démontrer plus de souplesse pour travailler au bien plutôt que de défendre âprement, parfois inutilement, leur fief.»



(Photo Jacques Grenier)

La rationalisation et la complémentarité des ressources, gages d'efficacité du MAS

LA rationalisation et la complémentarité des ressources constituent les principes sur lesquels M. Pierre-Marc Johnson entend s'appuyer pour procéder à une révision en profondeur du système de santé publique.

Aussi émaille-t-il son discours de nombreux exemples où il pourra les appliquer, tout en se conformant aux exigences des restrictions budgétaires édictées lors de la récente distribution de l'assiette fiscale par M. Jacques Parizeau et rendues nécessaires dans un climat d'austérité économique.

«Nous devrons tous mettre la main à la pâte, commentait le ministre des Affaires sociales au cours d'une entrevue qu'il accordait au DEVOIR, et faire en sorte que la répartition des ressources se fasse sous le signe de l'harmonie et de l'autonomie des personnes.»

Tout cela est possible, poursuit-il, si l'on se convainc que l'État lui-même a les mêmes limites que ses pourvoyeurs, nous tous, et qu'il ne peut répondre à tous ses besoins sans une analyse exhaustive et ponctuelle des ressources financières et humaines. «Il s'agit d'une vision de services par opposition à une vision des établissements qui a prévalu ces dernières années», remarque le ministre.

Aussi devra-t-il prendre des décisions politiques, faire des choix difficiles, mais qu'il juge essentiels si l'on veut continuer à profiter d'un système de santé et de services sociaux «unique au monde».

Cet effort de rationalisation et de complémentarité suppose certains correctifs, des changements d'orientation, une surveillance étroite des dépenses, un contrôle soutenu de l'embauche du personnel déjà trop nombreux.

Tout cela ne se fera pas du jour au lendemain, observe M. Johnson. Mais cela se fera, au risque de briser des traditions corporatistes, de heurter des sensibilités, de chambarder un fonctionnement de régime devenu un peu trop routinier.

M. Johnson donne l'exemple de deux hôpitaux situés à huit milles de distance l'un de l'autre et qui disposent de services de chirurgie superspécialisés, sans pour autant offrir des services adéquats. «Voilà une situation aberrante qu'il me faudra corriger par une décision politique. J'avoue que ce ne sera pas facile.»

Ce dédoublement des ressources préoccupe le titulaire des Affaires sociales qui n'admet pas que des départements similaires et offrant les mêmes soins de première ligne co-existent presque côte à côte alors qu'un seul pourrait suffire pour desservir une clientèle donnée.

«Il faut abolir les départements de coin de rue qui coûtent extrêmement cher et sont sous-utilisés parce que trop nombreux. On ne me fera pas croire que les citoyens refuseront de faire quelques pas de plus pour recevoir des soins de qualité.»

Que dire de la multitude des appareils électroniques, des moyens technologiques sophistiqués et extrêmement coûteux qui se retrouvent dans chaque hôpital prestigieux et qui sont sous-utilisés dans bien des cas? Là aussi il faut prévoir un emploi plus rationnel et polyvalent, soutient le ministre.

Bien au fait des problèmes vécus en milieu hospitalier pour avoir pratiqué la médecine dans deux hôpitaux de Montréal — Maisonneuve-Rosemont et Saint-Luc — M. Johnson n'hésite pas à écorcher ses confrères de cette profession, en englobant tous ceux qui participent à la hiérarchie directoriale d'un centre hospitalier, et il affirme sans ambage: «Il faudra mettre fin à certains empires.»

S'il n'est pas prêt à «hisser le fanion au salariat des médecins», M. Johnson souligne toutefois que la rémunération à l'acte est un «accélérateur de coûts» et que l'imposition du ticket modérateur pourrait avoir un impact positif pour contrer les abus des médecins.

Au sujet des négociations des conventions collectives avec les omnipraticiens et les spécialistes, le ministre indique qu'elles sont amorcées, que les équipes sont formées et que les échanges de documents se feront d'ici les prochaines semaines.

Quant au personnel infirmier et para-médical, il devra s'attendre lui aussi à participer aux changements de vocation qui affecteront certains centres hospitaliers et, surtout, à accepter le principe de la mobilité. M. Johnson admet que c'est une question délicate: «Si un hôpital devient un centre pour malades chroniques ou encore un centre pour soins aigus ou prolongés, en vertu d'une réorientation des ressources d'un milieu pour correspondre aux besoins de la population, le personnel devra s'adapter à ces circonstances.»

Bref, on peut s'attendre partout à une réduction de cadres et de personnel dans l'ensemble des établissements du réseau des affaires sociales. Sans transgresser les droits acquis ou la sécurité d'emploi, par le simple principe de l'attribution. Là-dessus, M. Johnson a été très clair.

Il s'en ouvrait franchement la semaine dernière devant les cadres supérieurs des établissements réunis en congrès à Québec: «Un examen attentif de la répartition des cadres révèle certains cas étonnants de disparités entre établissements de même nature quant au nombre de cadres et de personnel administratif.»

M. Johnson invite donc tous ses partenaires et ses collaborateurs du réseau, du plus humble au plus prestigieux, à un dialogue franc, honnête et fécond. «Il faut se parler partout, dans chaque hôpital, dans chaque CLSC, centre de services sociaux, centre d'accueil ou de réadaptation, dans les CRSSS. Nous vivons une époque où les revendications individuelles, syndicales ou corporatives de tous les groupes n'auront d'autres choix que de s'harmoniser», disait-il encore. Mais il n'a pas précisé si ce dialogue prendrait la forme d'un sommet sur la santé réclamé par tous.

La santé des Québécois pourrait s'améliorer par la diminution de l'usage du tabac et de l'alcool

SI l'on en juge par l'entrevue qu'il accordait au DEVOIR cette semaine à titre de nouveau ministre des Affaires sociales, le discours politique de M. Pierre-Marc Johnson sera ferme, catégorique, «empirique» comme il aime lui-même se décrire.

Ce fils d'ancien premier ministre du Québec connaît évidemment bien les subtilités de la vie politique pour en avoir très jeune appris les conditions. Il a l'assurance d'un homme qui ne s'en laisse pas imposer facilement. Il l'a d'ailleurs démontré lorsqu'il était ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre.

Mais il refuse de dire comment il a réagi lorsque M. Lévesque l'a pressenti pour diriger le gigantesque ministère des Affaires sociales, pas plus qu'il ne mentionne une seule fois le nom de son prédécesseur, M. Denis Lazure. Il se contente de souligner brièvement que sa politique sera marquée par la «continuité», qu'il va maintenir «les secteurs considérés prioritaires depuis quatre ans», soit la santé mentale, les malades chroniques, les urgences, les soins dentaires le maintien des personnes âgées à domicile.

M. Johnson se réjouit toutefois que son ministère soit allégé des secteurs touchant la sécurité du revenu de certains groupes de citoyens — aide sociale, Régie des rentes, Commission de la santé et sécurité au travail, Commission des affaires sociales, etc. — qui tombent sous la juridiction d'autres ministères.

Le MAS s'occupera donc exclusivement de la santé et des services sociaux, ce qui laissera à son titulaire plus de temps pour mener à bien ses objectifs et procéder à la révision du système.

M. Johnson s'exprime d'abondance, laissant rarement son interlocuteur l'interrompre, comme s'il pressentait les questions qui lui seront posées ou les précisions qu'il sera invité à apporter.

C'est ainsi qu'au début de notre entrevue, il s'est attardé à décrire le MAS, à faire un retour historique sur la réforme de la santé et des services sociaux, à épiloguer sur les réformes qui s'imposent dans un système qu'il considère comme «l'un des plus progressistes d'Amérique du Nord et même du monde entier».

«Nous pratiquons une médiane nord-américaine et nous détenons des standards d'excellence reconnus au-delà des frontières. Et pourtant nous avons notre spécificité québécoise. J'ai des amis médecins qui se spécialisent actuellement aux États-Unis et qui sont renversés de constater les différences de fonctionnement. Dans une ville du sud-est des États-Unis par exemple, plus de 30% de la population n'a pas accès aux soins et services. C'est pratiquement une médecine de brousse. Ce serait inimaginable ici!»

Mais ce système si réputé a-t-il amélioré la santé des Québécois? Qu'en est-il exactement?

«En ce qui a trait à la mortalité périnatale et à la longévité, elle se compare assez bien à celle des citoyens des autres pays industrialisés, répond M. Johnson.

«Mais là où nous avons moins progressé qu'ailleurs, nos voisins de l'Ontario et des autres provinces canadiennes, c'est dans le contrôle des facteurs qui prédisposent à certaines pathologies: l'alcoolisme, toutes les formes de toxicomanie, le tabagisme, les accidents, l'ingestion de matières grasses, l'absence d'exercice physique.

«Je sais que l'on voit des gens courir de plus en plus, et pas seulement à Ville Mont-Royal mais la discipline d'une mise en forme systématique et quotidienne n'est pas encore entrée suffisamment dans nos moeurs. D'où l'importance des campagnes d'information et des programmes de médecine préventive.»

Au plan social, M. Johnson regrette aussi l'insuffisance de garderies et il s'interroge sur la façon dont les subventions sont accordées, selon les revenus des usagers et non leurs autres conditions de vie. Cela est-il juste pour tout le monde? se demande-t-il.

Il ne s'opposerait pas à ce que les CLSC s'occupent de planification familiale, s'ils possèdent l'encadrement et les ressources voulues, et «là où cela ne deviendrait pas un lieu de fabrication d'avortements thérapeutiques».

L'entrevue tire à sa fin, le secrétaire de M. Johnson est venu à deux reprises le prévenir qu'il a un rendez-vous et il nous reste tout juste le temps de lui poser quelques questions d'ordre un peu plus personnel.

LE DEVOIR — Vous avez une formation de médecin et d'avocat. Lequel de ces deux atouts vous servira le mieux dans l'exercice de votre mandat?

M. Johnson (d'un ton badin) — De méchantes langues pourraient dire qu'il me manque la formation de comptable... Plus sérieusement, le fait d'être médecin — j'ai fait mes études à l'Université de Sherbrooke — ne peut certainement pas me nuire mais cela n'est pas nécessaire pour occuper la fonction de ministre des Affaires sociales. Il est certain par ailleurs que je suis plus sensible aux problèmes des médecins mais il faut se méfier des préjugés que cela peut véhiculer.

LE DEVOIR — Vous n'êtes pas sans savoir que l'on parle de vous comme le dauphin de M. Lévesque à la direction du Parti québécois. Avez-vous cette ambition?

M. Johnson (rires) — Je connais trop M. Lévesque, je devrais dire je connais assez M. Lévesque pour savoir qu'il cultive la fatalité comme d'autres cultivent des roses. Cela m'étonnerait qu'il ait choisi un dauphin.

LE DEVOIR — C'est la toute première fois que deux frères, fils d'un ancien premier ministre de surcroît, siègent face à face à l'Assemblée nationale. Quelle impression cela vous fait-il?

M. Johnson (air assombri et réfléchi) — Il s'agit là d'une situation pour le moins étrange, anormale. Mais j'y vois aussi l'expression d'une démocratie un peu spéciale, ne trouvez-vous pas? Quand j'entends de grands discours où l'on fait état d'une espèce d'oppression dans notre système, cela me fait bien rire.

Mais au fond, poursuit M. Johnson plus vivement, les deux partis politiques poursuivent souvent les mêmes objectifs. Nous vivons dans une démocratie où, des deux côtés de l'Assemblée nationale, nous nous occupons très sérieusement à définir le bien commun beaucoup plus que l'addition de l'intérêt des groupes.

Il est vrai de dire que le gouvernement et l'opposition collaborent à des projets communs, et cela en dépit des divergences au plan purement politique. Pour ma part, j'y vois la consécration de la légitimité de la population qui s'exprime à travers ses élus. Voilà un signe de bonne santé!



EN FORME MAINTENANT...ET COMMENT!

Comment éviter de devenir en forme.

Il y a beaucoup de bons moyens de devenir en forme. Mais il y a aussi d'excellentes façons de ne pas y arriver. En voici trois:

1. Essayez de dépasser la limite de vos forces.
2. Dites-vous que «plus ça fait mal, plus ça fait du bien».
3. Tâchez de rattraper en une heure dix années d'inactivité.

Sachez qu'aucun exercice n'a besoin d'être pénible pour être bénéfique. L'exercice vous fera du bien, bien avant que vous n'atteigniez le seuil de la douleur.

Pour être en forme, vous devez être actif. Mais n'en faites pas trop. L'activité physique et le bon sens vont de pair.

Pouvez-vous améliorer votre forme sans douleur et sans excès? Oui...et comment!

Le mouvement canadien du bien-être physique.

PARTICIPACTION

Pierre Teilhard de Chardin

Une vision d'une étonnante actualité

"Un premier soin de la nouvelle technique en ce domaine (des énergies contrôlées), doit évidemment être de s'assurer une provision croissante d'énergie matérielle utilisable. Après le charbon, l'eau, le pétrole, quoi? Sur ce point, nous pouvons faire confiance à la physique, mais au train où progresse la consommation de nos réserves, il faudrait se hâter de trouver quelque chose d'autre, et nous n'avons encore rien. Non moins urgent que la question des sources d'énergie, apparaît l'installation sur terre d'une économie générale de la production et du travail, doublée de l'établissement d'une dynamique rationnelle de l'or.»

par Denise Robillard

CES réflexions de Pierre Teilhard de Chardin, jésuite, paléontologue, métaphysicien et visionnaire, remontent à 1937. Elles se trouvent dans l'*Énergie humaine*, le premier de dix cahiers polycopiés et brochés des manuscrits laissés par ce jésuite célèbre et controversé.

Mme Simone Beaulieu a connu Teilhard alors qu'elle vivait à Paris, de 1945 à 1949, où son mari, M. Paul Beaulieu, était conseiller culturel. Elle se souvient de lui comme d'un homme d'une grande courtoisie. Il n'était pas mondain, dit-elle, mais il aimait sortir et parler avec des intellectuels et des étrangers, la seule façon qu'il ait eue, à l'époque, fait-elle remarquer, de faire connaître ses idées! Il aimait lancer un paradoxe, susciter des réactions, provoquer la discussion sur des questions d'ordre scientifique ou philosophique. Il aimait les être en général. C'était un homme chaleureux — il embrassait sur les deux joues! — naturel et plein de simplicité. Il avait de l'humour, savait être spirituel et parfois très drôle.

Teilhard était souvent l'invité des Beaulieu et Mme Beaulieu entretiendra avec lui une correspondance particulière. Un jour qu'elle lui disait combien il était difficile, pour la jeune génération dont elle était, de comprendre les découvertes scientifiques nouvelles et d'intégrer ces connaissances dans le cadre rigoureux de la religion telle qu'on l'enseignait alors, Teilhard lui répond: "Mais non, mais non, je vais vous expliquer, c'est très simple!" Et il y est allé d'une de ces synthèses qu'il consignait par écrit et qu'on retrouve dans ses oeuvres manuscrites.

C'était vraiment passionnant, a déclaré Mme Beaulieu au DEVOIR. "Tout devenait très clair, on avait l'impression d'être sur une base solide, de ne pas croire uniquement parce qu'il le faut, mais plutôt parce qu'il y a à comprendre.» Très soucieux de ne jamais s'opposer à la pensée de l'Église, Teilhard n'en présentait pas moins une vue différente du Christ et de la structure de l'Eglise à travers une pensée d'une très grande complexité. Ce fut l'occasion d'un déblocage à tous points de vue, non seulement pour elle, mais aussi pour des amis québécois du groupe de La Relève retrouvés lors d'un passage à Montréal en 1949, à qui elle fait connaître les textes polycopiés.

Jean Lemoyne, préoccupé de métaphysique, se passionne pour la pensée de Teilhard. Des amis se réunissent autour de lui pour lire et discuter de ces textes. Tant et si bien qu'en 1951 se tient à l'Ermitage la première discussion publique sur ce qui avait déjà paru des oeuvres de Teilhard. Un événement qui attira quelque 150 personnes et intéressa vivement beaucoup de jeunes religieux.

Ce qui frappait le plus, au



Pierre Teilhard de Chardin

contact de cette pensée nouvelle, c'était cette idée, nouvelle à l'époque, de l'évolution de l'homme depuis les millénaires les plus reculés, de faire remonter l'origine de l'homme à la première pierre, en quelque sorte, et de suggérer son évolution des premières manifestations de la vie jusqu'à l'apparition de la pensée et de la conscience. «Une vision neuve dont on n'avait jamais entendu parler!» insiste Mme Beaulieu.

Qu'on en juge plutôt par ces quelques extraits de l'Énergie humaine, tirés du manuscrit original: «Mais ces premiers linéaments d'une conscience commune contiennent en soi une exigence vivante à se préciser et à se prolonger intérieurement. Intelligemment, les progrès de la science vont à édifier une synthèse des lois de la matière et de la vie qui n'est rien autre chose, au fond, qu'un acte collectif de perception, monde vu dans une même perspective cohérente par l'ensemble de l'humanité. Socialement, le brassage et le fusionnement des races mène directement à l'établissement d'une forme également commune, non seulement de langage, mais de moralité et d'idéal. Affectivement, la communauté d'intérêt et de lutte pour les mêmes objectifs, s'accompagne ispo facto d'une camaraderie de combat, ébauche naturelle d'un amour au sens humain. Ainsi, par toutes sortes de voies diverses, ce qui n'était d'abord qu'un groupement presque matériel de progression et d'attaque, tend à prendre une consistance intérieure et à se poser en sujet autonome de réflexion et d'action. L'organisation de l'énergie humaine, prise dans sa totalité, se dirige et nous pousse vers la formation ultime, au-dessus de chaque élément personnel, d'une âme humaine commune».

«Les accroissements possibles de l'énergie spirituelle totale, relèvent proprement de ce que Bergson a bien nommé l'évolution créatrice. Ils sont donc par nature imprévisibles. Que seront demain les formes supérieures de l'intuition, de l'art, de la pensée? Nous ne saurions non seulement le dire, mais simplement le concevoir. Mais s'il nous faut renoncer ici à toute anticipation figurée de l'avenir, du moins pouvons-nous affirmer de quel type général seront les progrès attendus. Ils s'effectueront, tels qu'ils s'amorcent déjà dans la direction et sous le signe d'une croissante unité».

Et Mme Beaulieu de commenter, «Étonnant, n'est-ce pas? Teilhard est un homme qui a eu des intuitions créatrices géniales, une sorte d'illumination d'une unité qu'il désirait et qu'il voyait venir». À la mort de Teilhard, survenue à New York le jour de Pâques 1955, son exécutrice testamentaire, Mlle Jeanne-Marie Mortier, que Mme Beaulieu avait connue en 1949, l'avisait que l'on continuait la publication des oeuvres de Teilhard sous forme de cahiers polycopiés et brochés, et que son nom figurait sur une liste laissée par Teilhard, avec celui de quelque 40 autres personnes à qui il voulait que ces exemplaires soient envoyés. Une dizaine de ces cahiers ont été ainsi publiés.

Le phénomène humain a été le premier ouvrage publié par les éditions du Seuil en 1955. Mais ce texte, et ceux qui ont suivi jusqu'en 1968, ne sont pas la reprise intégrale des manuscrits du jésuite. Pris entre le désir de ne pas déformer la pensée de Teilhard et celui de présenter aux jésuites des textes qui ne prêtent pas flanc à de fausses interprétations, le professeur Claude Cuénot a pris sur lui d'expliquer, voire de corriger et d'amplifier la pensée de Teilhard. Mme Beaulieu qui est en mesure de comparer ces textes avec les cahiers originaux, n'hésite pas à dire qu'il s'est quelquefois éloigné de la pensée originale. La tâche de l'édition intégrale des oeuvres reste donc à faire.

Cette année, à l'occasion du centenaire de la naissance de Teilhard, Mlle Mortier a publié, à l'âge de 94 ans, une initiation à l'oeuvre et à la pensée de Teilhard d'une limpidité et d'une clarté remarquables. *Pierre Teilhard de Chardin, penseur universel* (Paris, Seuil, 1981, 94 p.) s'adresse à ceux qui ne connaissent pas Teilhard. On trouve dans cette publication les textes les plus accessibles des diverses oeuvres. On y a respecté la ligne d'évolution d'une pensée qui est le résultat d'une enquête qui a entraîné Teilhard des sciences expérimentales à leur extension métaphysique, énergétique, morale, sociale, politique, religieuse et mystique.

Pour Teilhard, l'homme, aboutissement de la vie et jaillissent de la pensée, est la clef de l'univers, la flèche indicatrice du sens de la vie, celui qui ouvre la porte sur le mystère de son auteur. Impossible, à son avis, d'attribuer au hasard du caprice et de la discontinuité une évolution dont le déroulement a un sens sur une si longue durée. Pour lui encore, cette Énergie pensante doit avoir une forme transcendante de personnalité et l'histoire humaine est essentiellement une histoire religieuse.

Teilhard a tenté la synthèse de la science et de la religion qu'il considère comme les deux faces d'un même acte de connaissance, capable d'embrasser, pour les achever, le passé et le futur de l'évolution. Dans sa vision globale du phénomène humain, l'effort de l'homme pour être et savoir plus est la moëlle sacrée de l'univers. Et parce que le monde se construit finalement par des puissances morales, il en appelle à une morale de mouvement, penchée sur le futur. Alors que nous sommes à un point décisif de l'évolution humaine, la seule issue en avant, croit-il, est dans la direction d'une passion commune. En ce sens, une ère religieuse s'ouvrirait pour l'humanité.

Propos d'été et paroles de femmes

BIEN opportunément, en ce début d'été, la revue *Communauté chrétienne* propose, sous une jaquette toute ensoleillée, une réflexion sur le dilemme nature — ville. Serait-on plus humain à la campagne que dans la cité? Dieu serait-il plus accessible dans les champs qu'à la ville? La nostalgie de la nature serait ambiguë, plus païenne que chrétienne; l'expérience urbaine serait plus proche de l'évangile.

Écologie, sociologie, théologie et liturgie sont mises à contribution; tous, des édiles municipaux aux animateurs de célébrations, y trouveront des pistes stimulantes de réflexion... puis d'action.

Qu'est-ce qui rend la ville si fascinante? En dépit de ses misères, elle est le lieu où l'on trouve la liberté de l'anonymat, l'abondance et la diversité. C'est là que se cultivent les bouillons de civilisation. La sagesse écologique plaide en faveur des espaces verts qu'elle considère comme un besoin vital: la campagne à la ville?

L'exégète Julien Harvey fait remarquer qu'Israël a rencontré Dieu «non pas dans la nature, mais dans l'histoire». Ce sont les écrits de sagesse qui ont célébré Dieu dans la nature, une expérience difficile et marquée d'ambiguïté. Pour échapper au paganisme, écrit l'exégète, l'expérience de Dieu dans la nature doit être accompagnée de la foi au Dieu de l'histoire. Il croit, avec Karl Rahner, que «l'expérience chrétienne de Dieu est une expérience urbaine». Les yeux d'un miséreux seraient plus transparents de Dieu que le plus impressionnant coucher de soleil: ils sont un appel à purifier son regard et à entrer dans «l'esthétique tragique du christianisme».

Au regard du contemplatif Gilles Bourdeau, la nature aujourd'hui menacée apparaît comme un «jardin de la croix». Il faut la libérer de l'homme prédateur. Credo du paysan et Angelus de Millet ne sont que réminiscences d'idylles passées. Si on peut encore rencontrer Dieu dans la nature, c'est à la condition d'être sensible à la révolte de la terre et de restaurer la nature. Une méditation jaillie de la spiritualité de François d'Assise, dont l'expérience de Dieu dans la nature «a trouvé sa croissance la plus fidèle et sûre dans l'épreuve de la croix et une vie compassionnée pour toute créature».

Quelle est la signification profonde de la ville et des forces qui y sont à l'oeuvre? Centralité et facticité caractérisent la société urbaine, selon le sociologue Henri Lefebvre. La ville est le lieu du «rassemblement dans l'affrontement des différences», de la «massification croissante de la communauté humaine» et, phénomène récent, le lieu de «centralité décisionnelle du pouvoir».

Au terme d'une analyse sociologique qui débouche sur la nécessité d'une politique de l'homme et d'une conscience sociale, Guy Côté plaide pour une «utopie de la ville» celle-ci étant moins un milieu de vie qu'une oeuvre à accomplir. Le problème posé à l'expérience spirituelle par la crise urbaine est une invitation à «entrer dangereusement dans la pratique libératrice qui fut celle du Christ», à dénoncer les défigurations de l'homme justifiées par certaines idéologies du pouvoir et du profit, et à proposer «de nouveaux possibles à l'espérance».

Le théologien Guy Lapointe constate qu'en dépit des rénovations, les célébrations liturgiques sont toujours «en quête d'une âme.» Il souhaite qu'on leur ménage un espace poétique et symbolique, qu'elles deviennent le lieu où se fabriquent les communautés d'Église, lieu d'accueil, d'hospitalité et de recherche. Lieu où «l'histoire se fait dans un langage pluraliste,» où se rencontrent parole de Dieu et parole humaine, «l'expression et l'écoute de l'un et de l'autre.» Un plaidoyer vibrant et éloquent pour une ritualité ouverte, créatrice, poétique et prophétique, capable de prendre le risque d'une pluralité de langages qui soit «la révélation d'une communion possible dans la différence.»

Un dossier signé au masculin qui n'aurait rien perdu à faire entendre quelques paroles de femmes. (*Communauté chrétienne*, mai-juin 1981, 2715 ch. de la Côte-Ste-Catherine, Montréal).

Par contre, la direction des Cahiers de recherche éthique a laissé exclusivement à des femmes «la parole et l'argument» de la dernière parution. (1) *Devenirs de femmes* soulève, de l'avis de Rodrigue Bélanger, directeur de cette collection, des questions qui «s'inscrivent dans le débat éthique, dans la mesure où l'altérité de la femme appelle l'égalité avec l'homme, et dans la parole et dans les faits.»

Faire voir les questions majeures posées par la situation des femmes, signaler les mentalités et les valeurs qui s'y confrontent, situer les enjeux et les défis pour les prochaines années, tel est l'objectif retenu pour ce cahier par la théologienne Monique Dumais de Rimouski, responsable de sa préparation. Conditions économiques et conditions de travail, santé physique, psychique et mentale, éducation morale, situation historique, politique et ecclésiale des femmes, sont successivement analysées et jugées.

La théologienne Louise Melançon, de Sherbrooke, propose une réflexion éthico-théologique sur l'avortement à partir de l'expérience vécue des femmes, des valeurs d'autonomie et de vie. Pour Micheline Carrier, de Québec, «le discours sur la sexualité, aussi bien le masculin que le féminin, n'est pas vraiment commencé au Québec» et l'exploitation sexuelle est toujours florissante, y compris celle des sexologues et des vendeurs de «recettes pour mieux jouir.»

Dénoncé, un certain modèle d'égalité, dont le principe est défini comme «concept pragmatique pour combattre les injustices sociales,» fait place à l'affirmation d'une différence nouvelle, qu'il reste à cerner à partir des pratiques des femmes. «Rien n'est plus éthique, écrit M. Dumais, que de laisser surgir un éthos circonscrit, tenu caché, presque tu, de lui donner la possibilité d'émerger dans sa concrétude, avec sa vitalité, des perspectives d'avenir social selon son propre souffle inspirateur et actif.»

Denise ROBILLARD

(1) *Devenirs de femmes*, Fides, 1981, 168 p.

"Cet été, je me cultive!"

pour une quatorzième année

LE CONSERVATOIRE LASSALLE

vous offre des COURS D'ÉTÉ en

SCIENCE DE LA PAROLE

Inscrivez-vous à notre deuxième série de cours
il nous reste encore quelques places disponibles

Cours du jour
Du 27 juillet au 21 août
LUNDI À VENDREDI
de 9 h 20 à 12 h 10

Cours du soir
Du 27 juillet au 26 août
LUNDI - MARDI - MERCREDI
de 18 h 00 à 21 h 10

INSCRIPTION: Dès maintenant

Pour renseignements:
3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
288-4034

Permis: 749569



L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Seagram atteint $70

La Bourse de Toronto a terminé la journée d'hier en hausse de 11.38 à 2365.28 mais au total, les pertes l'ont emporté sur les gains par 268 à 244 alors que 248 valeurs campaient sur leurs positions.

La moitié du marché a progressé, les pétroles faisant un bond de 87.37 points à 5170.22. À l'inverse, les papetières subissent une défaite de 17.99 points à 2523.01.

Les cotations d'Aquitaine of Canada et de Canada Development ont repris à la mi-séance. Le premier titre clôture en baisse de 4.5 à $63.5 après un échange de 37,200 unités, et l'autre finit sur un gain de 1 7-8 à $14.5 après un échange de 218,906 actions.

Reprise des échanges aussi sur Canada Permanent Mortgage Corp. et First City Financial Corp. Le premier titre termine en hausse de 2.25 à $26.5 alors que l'autre est inchangé à $23.

Le volume des transactions pour la journée d'hier était de 6.41 millions d'actions et la valeur s'établissait à $130.56 millions.

Parmi des industrielles, Seagram gagne 6 3-4 à $70 1-4, Murphy Oil 3 1-2 à $37 1-2, Texaco Canada 2 1-4 à $38 7-8, Hudson's Bay Oil and Gas 1 3-8 à $37 1-2 et Gulf Canada 7-8 à $29.

Computel Systems perd 1 1-2 à $11 3-4, Alcan 1-4 à $35 5-8, Imperial Oil A 1-8 à $36 3-4 et Massey-Ferguson cinq cents à $3.45.

Dans le secteur minier, United Keno Hill prend 1 7-8 à $25 1-2' Cyprus Anvil 1 3-4 à $30 3-4 et Placer Development 3-4 à $20 1-2. Lake Shore Mines cède 1 1-2 à $19 1-2 et United Siscoe Mines 3-4 à $17 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	570	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅜
AMCA Int	6350	$24½	24	24½	+ ⅜
AbtiPrce	250	$26½	26	26½	
Abitbi10	106	$42¾	42¾	42¾	+ ¼
Acklands	4000	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
AdanacM	300	205	205	205	
AftonMin	7923	$58	57½	57¾	— ¼
AgnicoE	17320	$10⅝	10⅛	10⅛	— ¼
AgraIndA	125	$9¼	9¼	9¼	
AhedC	1000	105	105	105	
Albany	6400	190	182	190	+ 5
AltEnergy	5988	$24⅞	24⅝	24⅝	— ¼
AltaNat	700	$25	24½	25	
Alcan	73198	$36½	35½	35⅝	— ⅛
AlgoCent	100	$17⅝	17⅝	17⅜	— ⅛
AlgomaSt	430	$44½	44	44½	+ ½
ASfel p	200	$20½	20½	20½	
AmEagle	7837	395	385	385	— 5
AmLeduc	14500	63	61	63	
AngCT4½	220	$19½	19⅛	19½	— ½
AngCT265	100	$22	22	22	— ⅛
AngCT290	125	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Ang D Gld	1000	390	375	390	— 5
AngUDev	1200	170	170	170	+ 5
Aquitaine	37200	$64	62	63½	—4½
Arbor C	625	475	475	475	
Argosy	2000	60	60	60	— 4
Argus	100	$10½	10½	10½	
Args250p	100	$22¼	22¼	22¼	
Args260p	z30	$20¼	20¼	20¼	
ArgusBpr	130	$22	22	22	
ArgusCpr	300	$7⅜	7⅜	7⅜	
Asamera	3700	$16⅞	16¾	16⅞	
Asbestos	1470	$38	38	38	+ ⅜
AsocPorc	1600	$5⅝	5⅝	5⅜	— ⅛
Astral	1000	$5	5	5	
Atco I	14500	$10¾	10½	10¾	
Atco II	9150	$10¾	10⅜	10¾	+ ¼
AtlasYk	7500	110	105	109	+ 3
Augmitto	7500	350	335	335	—15
AtoHardA	2100	$12¾	12¾	12¾	
BCSugarA	1100	$22	22	22	
BPCan	34692	$49¼	48¼	48¾	+ ¼
Bachelor	1350	400	380	400	+30
Bakertalc	6000	90	90	90	+ 5
BanisterC	800	$7	7	7	
BankBC	337	$47¾	47	47	—1½
BankMtl	9491	$28	27⅝	28	
Bk Mtl 285	3615	$33	32½	32¾	+ ¼
BankNS	37333	$26¾	26⅜	26½	— ¼
Bankeno	2030	$9	9	9	
Bary Expl	5200	121	115	121	
Basic Res	4100	$11⅛	10½	11⅛	+1⅛
Baton B	500	$10	9¼	10	+ 1
BellCanad	51020	$19¼	18⅞	19	+ ⅛
BellApr	z1	$54	54	54	
BellCpr	935	$20¼	20	20	
Bell D pr	289	$56¼	56¼	56¼	+ ¼
Bell1.80	500	$16	16	16	
Bell1.96	1675	$22½	22¼	22½	+ ¼
Bell2.05	1150	$20¼	20⅛	20⅛	
BethCop	300	$37½	37½	37½	
BighartOG	1100	$7⅝	7⅜	7⅝	— ⅛
BlackPhot	100	$32½	32½	32½	— ½
Blackwod	100	400	400	400	
BlakeRes	2000	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅜
Bluesky	5170	$9¼	8⅞	9⅛	+ ⅛
BombdrA	300	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Bonza O	14730	$8⅛	8	8	— ⅛
BonanzaW	8460	120	115	115	+ 6
Boots A pr	z52	$24⅛	24⅛	24⅛	
BowVal	253040	$23⅜	22	22¾	+ ¾
BowVly7	3300	$83	81½	83	+ 1
Bow Vly R	11175	$12	11⅜	12	+ ¼
BralorRes	3350	$15¼	15	15	+ ¼
Bramalea	1400	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
BrascanA	3206	$35⅞	35⅜	35⅞	+ ⅜
Brscn8½	400	$21	21	21	
BrendaM	800	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
BrightA	300	$14	14	14	
Brinco	61103	$9	8⅜	8½	— ⅛
Brincop	2066	$5½	5¼	5½	+ ¼
BrAmBnk	z10	$74	74	74	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCFP	5345	$17⅜	17	17¼	— ⅛
BCFPpr	400	$31	31	31	— ½
BCRIC	55425	485	475	480	+ 5
BC Phone	7607	$15⅝	15½	15⅝	
BCPh4¾p	z15	$38	38	38	
BCPh4¾p	100	$38¾	38¾	38¾	— ⅜
BCPh4.84	1350	$10	10	10	— ⅛
BCPh5¾p	115	$47	47	47	— ¼
BCPh6pr	100	$50	50	50	—1½
BCPh6.80	150	$15	15	15	
BCP7.04p	600	$15½	15¼	15½	
BroulReef	5200	150	140	150	+10
Brunswk	4630	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
BuddCan	730	$9	8¾	9	
CC Yachts	710	450	440	450	
CAE	2750	$31½	31	31½	+ ½
CCLInd	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
CIL	934	$36	35⅝	35⅝	
CME Res	8500	300	299	300	+10
CadFrv	18185	$51½	50½	51½	+ ½
Cad Frv A	2000	$7	7	7	
CalvrtDB	500	$6¾	6¾	6¾	
Calvert	8200	155	150	150	
Camchib	700	$7½	7⅜	7⅜	— ¼
CamelOG	6100	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Camflo	5270	$26¾	25¾	26⅜	+ ⅛
CampRL	35795	$17½	16¾	17⅜	
CampRes	400	$13¾	13	13	— ⅝
Campeau	3600	$15⅜	15⅛	15⅛	— ⅛
CanCem	6100	$14⅝	14¼	14⅝	+ ⅜
CCem6½	450	$11	11	11	
CCem2p	1000	$15	14¾	15	
CDC	218906	$15⅜	12⅞	14½	+1⅞
CDC pr B	13431	$150	127	140	+13
CDC1980	65748	$20½	19¼	20¼	+1⅛
CanMalt	100	$39½	39½	39½	— ¾
CNorWest	1525	$41½	40	41	+ ⅝
CanPEnt	33683	$23¾	23¼	23¼	— ½
CPackrs	1000	$36	35⅝	35⅝	— ⅜
CanPerm	76684	$27	26	26½	+2¼
CPerm6¾	9750	$31	30¼	31	+ ¾
CS Pete	z95	$12⅜	12⅛	12⅛	
Can Trust	z50	$28½	28½	28½	
C Trust 7¾	700	$20¾	20¾	20¾	— ¾
CdnArrow	500	96	96	96	+ 1
CCurtis	3000	110	107	110	
CGE	z17	$34¾	34¾	34¾	
CG Invest	100	$26	26	26	+ ⅛
CIBkCom	12354	$28⅝	28	28⅜	+ ⅛
CIBC2.05p	2700	$24	23¾	23⅞	— ¼
CLencour	2500	62	60	60	— 3
CMarconi	750	$30	29¾	30	+ ¼
CNat R	17800	$17⅛	16½	16⅝	— ⅜
CNat8.50	700	$36⅛	36	36⅛	
COcdental	11648	$17⅜	16¾	17⅛	+ ½
COcdntl p	300	$20¾	20¾	20¾	— ¼
CPLtd	13940	$46⅛	45¾	45⅞	— ⅛
CPL A p	150	$7⅜	7⅜	7⅜	
CReserve	4870	$26	24½	26	+1¾
CdnTire	375	$33	33	33	+ ⅛
CdnTireA	1861	$35⅛	35	35	— ⅛
CUtil5pr	z82	$42	41¾	42	
CUtil6pr	z5	$50¼	50¼	50¼	
CU 10¼	550	$24½	24⅜	24⅜	— ⅜
CUtil9.24	500	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
CUtil2ndD	1200	$24½	24½	24½	
Canbra	600	$8⅜	8½	8½	+ ⅛
CandelOil	1265	$44½	43½	43½	— 1
Canray	4200	160	155	155	
CanronA	3200	$19	19	19	
Canusa	33875	430	425	430	+ 5
Canusaw	3200	145	142	145	+ 2
CnwstFinp	700	$23	22	22	— ⅞
Cara	1300	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
CaraA	1200	$6½	6½	6½	+ ½
CarlOK	2325	$8	7¾	7⅞	— ⅛
CarlAp	250	$19¼	19¼	19¼	
CarmaA	1400	$18	17½	18	+ ⅛
Carmacvp	900	$20¼	19¾	19¾	— ¼
CarolinM	900	$29½	28½	28½	—1½
Celanese	925	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Celan175p	1075	$15	14¾	14¾	— ¼
CentPat	1408	$5¼	5	5	— ⅜

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CentriTr	12307	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Ceres Res	9100	380	370	370	—10
Chncir	5255	350	340	340	—10
CharterOl	900	235	235	235	
Cherokee	2400	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
ChibKay	12000	32	31	32	
ChieftanD	7600	$26	24⅞	25⅞	+1⅛
Chimo	100	205	205	205	
Chrysler	2400	$8¾	8⅜	8⅜	— ½
Cibor A	1400	145	140	145	+ 5
Clarion	10750	$9⅛	8⅝	9⅛	+ ½
Coastal	500	$11	11	11	
CoastalA	4800	$8½	8	8½	+ 1
CohoA	17400	$14¼	13¾	14¼	+ ⅜
Coin Lake	2500	72	72	72	
Comiesa	1000	110	110	110	— 5
Cominco	15292	$65¼	64⅜	64⅜	— 1
ComrclOG	35100	385	345	345	—10
Cmplg	1000	$15	15	15	+ ⅛
Computel	500	$13	11¾	11¾	—1½
Coniagas	1000	220	220	220	
ConBathA	1322	$26⅜	26½	26⅜	+ ⅛
ConBathB	z50	$27⅛	26⅛	27⅛	
ConFardy	2500	310	300	310	+ 5
ConCopper	6500	100	91	91	— 8
CDurham	26200	305	290	305	+ 5
C Marben	2300	145	142	143	— 2
Cons Prof	14900	215	205	215	+15
C Rambler	2200	475	475	475	— 5
C Rexspar	1000	62	62	62	— 3
C Summit	8500	66	64	64	— 4
Consoltex	100	$6	6	6	
ConDistrb	800	$9⅞	9⅝	9⅝	
Conventrs	8633	$13⅛	12¾	13⅛	+ ⅜
Conwest A	800	$6⅜	6⅜	6⅜	— ¼
Conwest B	1783	$6	5¾	5¾	— ⅛
CopFields	1700	$19	19	19	+ ¾
CorpFood	100	$37	37	37	
CFalconC	5300	$14⅞	14⅝	14¾	
CosekaR	23050	$20⅞	19¾	20	+ ¼
Coseka7p	4100	$10¼	9¾	10	+ ⅜
CostainLtd	700	$14	14	14	
Courvan	1000	75	72	72	— 4
Craigmt	3700	460	435	435	—35
CrainRL	400	$14	14	14	
Crestbrk	z54	$29⅜	29⅜	29⅜	
CrwnLife	z1	$120	120	120	
CrwnTrst	600	$16¼	16⅛	16¼	+ ¼
CZelrbaA	357	$32½	32½	32½	
Cullaton	1950	$11¾	11⅜	11¾	+ ¼
CuvierM	1000	63	60	60	— 5
Cyprus	85550	$31¼	29	30¾	+1¾
CzarRes	9850	$11⅛	10⅞	11	
Czarun	5000	$11⅜	11	11⅜	+ ½
Dalco Pet	700	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Dale-R pr	300	$5⅝	5⅜	5⅝	
Dalmys	z70	$10⅛	10⅛	10⅛	
Daon Dev	9600	$12⅛	12	12	— ⅛
DaonA	1050	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Daon8¾p	200	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Datline	1000	$10	10	10	
DejourMn	17900	85	81	85	+ 4
DEldona	13700	171	167	167	— 4
Delhi Pac	7000	106	105	105	— 2
Denison	2202	$43⅞	43⅜	43⅞	+ ⅜
DicknsnA	5132	$5½	5⅜	5½	— ¼
DicknsnB	5582	$5¾	5¼	5¾	+ ⅛
Digtech	2300	$10¾	10½	10½	
Discovry	4200	215	210	210	— 5
DistTrA	200	485	460	485	—15
DofascoA	435	$45¾	45⅜	45⅝	— ⅛
Dfs 4¾	100	$44	44	44	—1⅛
Dfs 235	450	$20½	20½	20½	— ⅜
Dofascowt	1200	$10½	10½	10½	
Domani	6400	$9	8½	8¾	— ¼
DomeC	147037	$10½	10¼	10¼	
DomeMine	30748	$24	22½	23½	+ ¼
D Pete	461162	$25⅛	24	24¾	+ ¾
DPeteAp	625	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
DCitrus	300	$6½	6½	6½	
DExplor	10000	162	155	160	— 8
DomStore	7500	$21¼	20¾	21⅛	+ ⅛
D Textile	1360	$19½	19⅜	19½	
Domtar	2721	$35	34	34	— 1
Domtar pr	1000	$8½	8¼	8½	— ¼
DrumndP	5300	$7⅜	7	7⅜	— ⅛
DundePal	2000	61	61	61	
Dunraie	500	230	230	230	— 5
Dylex L A	200	$17½	17½	17½	
Dynamar	19800	$6	5⅝	5⅞	
E-L Fin	1570	$15¼	15	15¼	
EstMirtic	z30	405	405	405	
EastSul	300	330	330	330	+ 5
EatonA	275	$8	8	8	
EchoBUn	2050	$35¾	35½	35¾	
EgoRes	10000	138	128	138	+ 8
ElcthomX	2400	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ⅜
ElcthomY	1600	$18½	18⅛	18⅛	+ ⅛
Emco	1600	$16½	16⅜	16½	+ ¼
EnrgyRes	2100	150	150	150	— 5
Extndcar	1750	$14½	14	14¼	— ¼
Extd A	1246	$14⅜	14	14¼	
FCA Intl	4200	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Flbrg Nik	z30	$102	102	102	
FathmOcn	1500	210	210	210	
FedIndA	2099	$15	14¾	14⅞	+ ⅛
FidelityTrp	150	$12½	12½	12½	
Finning A	6700	$14¼	14	14	— ½
Finning B	400	$14	14	14	
FiranGndl	33900	305	265	295	+30
FCalgary	3000	380	365	375	— 5
FCalgryp	400	$12¾	12½	12½	— ¼
FCityFin	200	$23	23	23	
FCityTrA	200	$8	8	8	— 1
FCityTrB	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
FCityTrC	400	$5¾	5¾	5¾	— ¼
FCityTrD	2300	$7	7	7	
FMar	1000	250	250	250	
FordCnda	z50	$48⅞	48⅞	48⅞	
Francana	4275	$25½	25	25⅛	— ⅜
Fraser	602	$24½	24½	24½	
G&HSteel	2000	$5¼	5⅛	5¼	+60
GM Res	625	480	475	475	— 5
Galtaco	300	290	285	285	—15
Galveston	5500	271	270	270	— 5
GazMetr	300	$6	5⅞	5⅞	
GDistrbA	700	$18¾	18¾	18¾	
GDistrbw	1600	$11	10¾	11	
GMC	606	$65⅜	65⅜	65¾	— ¾
Genstar L	10835	$37⅜	36¾	36⅞	— ½
Gnstar2.35	780	$39¾	39	39	— ½
Geocrude	2950	370	365	365	—15
GescoDis	200	450	450	450	—10
GiantYk	450	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Gibraltar	2200	$11	10⅝	10¾	+ ⅛
GoldaleA	1500	$7½	7¼	7½	
GoldundM	14000	132	130	131	— 3
Goodyearp	255	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
GraftG	120	$16	16	16	
GraftGA	180	$15	15	15	— ½
Grandma	31003	$13	12⅝	12¾	+ ½
Granduc	200	255	255	255	+ 3
GLNicki	1000	85	85	85	
GLForest	2926	$87	86½	86½	— ½
GNFin	z20	$7⅜	7⅜	7⅜	
GtPacific	2675	$20¾	20¾	20¾	— ¼
GWSteelA	300	$7	6¾	6¾	
GWestwt	1000	175	175	175	—25
HCIHldgA	5112	$14	13	14	+ ⅞
HCIHldgB	1100	$14	13⅛	14	+ ¾
HCI Hld w	3960	355	345	350	+15
Haley	9800	$7¼	7	7⅛	— ⅛
Hardee	500	75	75	75	— 6
HardCrpA	6400	340	330	330	— 5
HardCrpC	1600	310	300	310	+10
HarlequnA	1400	$29	28½	29	+ 1
HarrisA	1050	$9	8⅞	9	+ ½
HWood	300	180	180	180	
Hawker	14600	$19⅞	19	19½	— ½
Hawkerpr	150	$53	53	53	
HayesD	163	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Heritage	z50	$18	18	18	
HeritageA	2200	$17	17	17	+ 1
HighfieldA	500	380	380	380	
Highwood	200	355	355	355	— 5
HBayMng	14495	$31⅝	31½	31½	
HBayCo	10059	$29	28⅛	29	+ 1
HBC pr	857	$15¾	15¾	15¾	
HBOG	285812	$38¼	36½	37½	+1⅜
Hu-Pam	4000	79	75	78	— 1
Husky Oil	97130	$17⅝	16¾	17¼	+ ¼
Husky Bpr	z40	$34	34	34	
HydraEx	2012	72	70	70	— 5
IAC	12850	$10⅜	10⅛	10¼	
ITL Ind	1000	305	305	305	+ 5
ITL Ind pr	100	$18	18	18	+ 2
IU Intl	2500	$19¼	19⅛	19⅛	
Imasco	2123	$36½	36	36¼	+ ⅛
ImascoBp	1050	$39	38	38	— 1
ImpOilA	67414	$37¼	36⅝	36¾	— ⅛
Inco	36371	$24⅞	24¼	24⅜	— ⅝
Inco7.85	500	$18	18	18	
Indal	1020	$17½	17	17½	+ ½
Indusmin	400	$17½	17¼	17¼	— ¼
InlandGas	1050	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Inland G p	250	$8¼	8⅛	8⅛	
Inter-City	12398	$15⅞	15⅝	15¾	+ ⅛
Intrmetco	1100	$10	9¼	10	
IBM	422	$71	71	71	— 1
IntMogul	600	$10	9⅞	10	+ ⅛
Intl Thom	13000	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
IntprPipe	16000	$15⅛	14⅞	15	— ⅛
Ipsco	100	$29¾	29¾	29¾	
Inverness	12125	$6⅛	6	6	
Invernw	700	85	85	85	—20
Inv Grp 5p	100	$16¾	16¾	16¾	
IronBayT	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Irwin Toy	3420	$12½	12	12	— ½
Island Tel	520	$15	15	15	
JQRes	3300	240	235	240	— 5
Jannock	2590	$12	11¾	12	
Jannock8	534	$9¾	9¾	9¾	
Janockwf2	1000	$6	6	6	
Jorex Ltd	2000	82	82	82	— 2
Joutel	6400	$6¼	5⅞	5⅞	+ ⅛
K-Tel Intl	500	$15	15	15	+ ⅛
KamKotia	4600	345	325	340	+ 5
Keeprite	100	$21	21	21	+ ¼
KerrAdd	5085	$24⅛	24½	24½	— ⅛
K Anacon	1600	125	121	121	
LK Res B	100	425	425	425	+ 5
LaLuz	200	325	300	300	+50
LabattA	6508	$27¾	27½	27¾	+ ¼
LabattB	1100	$27¾	27⅜	27⅜	— ½
LabMin	100	$48	48	48	— ½
Lacana	1600	$8¼	8⅛	8⅛	— ¼
Lacanaw	600	375	350	375	— 5
LaidlawA	600	$9½	9¼	9½	+ ¼
LaidlawB	725	$9⅜	9⅜	9⅜	
LOntCem	z20	$7⅝	7⅝	7⅝	
LShore	3935	$20	19⅜	19½	—1½
LarderRes	4100	105	95	95	—10
LasitrKm	2500	135	125	135	+10
Laurasia	4500	82	75	80	
LauFinp	z86	$11⅞	11⅞	11⅞	
LavaCap	17050	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Leigh1	500	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Leigh2	500	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
LeonsFrn	200	$20	20	20	
LevyApr	440	$8⅜	8⅜	8⅜	

Total sales: 546,571

JuniorMinesOils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	2966	270	250	270	—5
Americ	2000	60	59	59	+3
Bachelor	1000	400	400	400	+10
Belchas	500	70	70	70	
BorealisEx	200	$22	20	20	
Brosnan	21700	80	75	75	—5
Bruneau	1000	43	43	43	—2
CadillacEx	6200	$7¼	6¾	6⅞	— ⅜
Cons I Res	4300	178	171	178	+8
C Sum	1500	68	64	64	—4
Dumgmi	2600	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Dumont	11000	60	58	60	+6
DynMn	1900	82	82	82	—2
Goldex	4000	68	68	68	
GrCoast	500	33	33	33	+1
Jtown	5000	195	185	189	—2
KewGold	1500	250	220	250	+19
Laduboro	7200	130	125	130	+5
LynxExp	1500	140	135	140	+3
Massval	9500	36	35	35	—1
MnrahMn	7000	41	35	41	+
Mid—Can	100	155	155	155	—44
Mscoch	11400	140	130	130	—10
N Ungava	3500	120	111	119	—6
NA Rare	3000	40	40	40	—1
ProtoEx	714	240	240	240	—20
ProvExp	4500	112	100	112	+22
QueCobIt	1000	100	100	100	
QueExpl	17200	105	97	105	
Queenstn	12700	410	385	410	+25
Stanford	2000	$8½	8½	8½	— ⅜
SulMin	500	375	375	375	+15
Wrightbr	500	180	180	180	+1

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $528.00 (demande) et $535.46 (offre) par la Fiducie Guardian, un important courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $10.80 (demande) et à $11.58 (offre).

■ Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains avec, entre parenthèses, les cours de la veille: **Londres:** $443.50 ($444.50); **Paris:** $488.09 ($504.01); **Francfort:** $444.99 ($455.53); **Zurich:** $440.50 ($451.50); **Hong-Kong:** $449.46 ($457.34).

MONTRÉAL

Pétroles en vedette

La ruée sur les valeurs pétrolières s'est poursuivie pour la troisième journée de suite hier à la Bourse de Montréal, cependant que six des onze secteurs du marché battaient en retraite. L'indice composé a clôturé en hausse de 1.99 à 373.82. En tout 697,140 actions ont été échangées comparativement à 724,249 la veille.

Les pétrolières gagnent 15.34 à 722.87, les industrielles 3.25 à 406.94 et les services publics 0.47 à 269.88, tandis que les papetières cèdent 2.38 à 260.56 et les bancaires 2.58 à 363.50.

Seagram gagne 6 à $69, Texaco 2 1-4 à $39, Canada Development Corp. 2 à $14i8-4, Total Pete 1 3-8 à $21 et Hudson's Bay Oil and Gas 1 3-8 à $37 5-8. Aquitaine perd 5 1-4 à $63. Gulf, valeur industrielle la plus active, gagne 7-8 à $29.

Au total les pertes l'emportent sur les gains par 60 à 51 et 36 valeurs sont inchangées.

Bow Valley Industries gagne 7-8 à $22 3-4, Dome Pete 5-8 à $24 5-8, Bell 3-8 à $19 1-8 et Systemhouse A 3-8 à $12. Mitel cède 3-4 à $39, Rio Algom 5-8 à $39 1-2, CP Enterprises 5-8 à $23 1-4, Hiram Walker 1-2 à $34 5-8, Inco 1-2 à $24 3-8, Alcan 3-8 à $35 1-2, CP Ltd 1-4 à $46 et Banque nationale 1-4 à $12 3-4.

Parmi les pétroles, Shell prend 1-8 à $27 3-4, Imperial A 1-8 à $37 et Husky 1-8 à $17 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AgnicoE	100	$10¼	10¼	10¼	—1
Alcan	41508	$36½	35½	35½	— ⅜
AlgomaA	200	$21	21	21	— ¼
AmcaInt	1200	$24¼	24⅛	24¼	
Aquitaine	9

au jour le jour

■ Canadair et le Hornet

Canadair obtiendrait un contrat de $92 millions, représentant une part d'un contrat global de $349 millions, pour fabriquer des pièces de l'avion de combat et intercepteur Hornet. La société montréalaise, une compagnie de la couronne, aurait obtenu ce contrat aux dépens de la compagnie Fleet Industries, de Fort Erie, Ont. Cette dernière société obtiendrait un contrat d'une valeur de $22 millions tandis que McDonnell Douglas Canada, de Malboro Ont., recevrait la grosse part du gâteau, soit deux contrats d'une valeur totale de $235 millions, selon le quotidien Torontois, Toronto Star.

■ Le micro-électronique

L'Université de Sherbrooke accueillera l'un des six centres de technologie micro-électronique. Le Ministère fédéral de l'Industrie et du commerce accordera $1 million a chaque centre, qui devra fournir une aide technique aux entreprises de leur région, quant à l'application de la micro-électronique à leurs procédés de fabrication et à leurs produits. Les autres centres universitaires retenus sont: Toronto, Manitoba, Alberta, Colombie-britannique. Pour la région de l'Atlantique, l'université n'a pas encore été choisie. Le MIC prévoit aussi une aide financière aux entreprises pour les frais d'experts-conseils et pour l'implantation de la micro-électronique. Renseignements aux bureaux régionaux du MIC Canada.

■ Encore des pharmacies

Des nouvelles pharmacies vont être lancées par la compagnie Dominion Citrus, de Toronto, qui a déjà implanté des rayons pharmaceutiques dans certains «Woolco». Dominion Citrus continuera d'étendre parallèlement les rayons «pharmacie» dans les Woolco, au rythme de quatre à six par an, dans tout le Canada. Pour le premier trimestre de 1981, Dominion Citrus a déclaré un bénéfice de $142,034 soit 8 cents par action, au lieu de $243,760 (14 cents par action) l'année dernière.

■ Remue-ménage chez MacBlo

Noranda Mines a maintenant cinq représentants au sein du conseil d'administration de MacMillan Bloedel, dont elle a pris 49% du contrôle il y a quelques mois. Le vice-président exécutif de Noranda, M. Adam Zimmerman, a même été nommé vice-président du conseil de MacBlo, hier à Vancouver, Réduit à 14 membres au lieu de 16, le conseil comprend sept nouveaux membres: les intérêts de Noranda sont représentés par MM. Zimmerman, Alfred Powis, E.K. Cork, D.C. Davenport et E.P. Fisher, tandis que la soeur du fondateur M. Mac Millan et un représentant de la Banque de Commerce complètent le conseil.

■ Numac soutient l'Alberta

Même si la compagnie pétrolière Numac Oil and Gas, d'Edmonton, perd $1,825 par jour à cause des restrictions décidées par l'Alberta, elle suggère des coupures plus sévères de production. L'Alberta devrait réduire davantage sa production pétrolière pour forcer Ottawa à plus de compréhension, a déclaré le président de Numac, M.W.S.M. Gregor. La perte de revenus n'affecte que le court-terme et elle est acceptée comme une nécessité par la compagnie pétrolière. M. McGregor a suggéré que le gouvernement albertain coupe chaque mois la production de 100,000 barils par jour, jusqu'à ce que le gouvernement fédéral revienne à la table de négociation...

■ Désaccord Trudeau-Schmidt

MM. Trudeau et Schmidt n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la création d'une filiale de la Banque mondiale pour le recyclage des pétrodollars au profit du Tiers-Monde. Cette divergence a été confirmée par le porte-parole du gouvernement allemand à l'issue des récents entretiens entre les premiers ministres canadien et allemand. Si l'on parlera des problèmes Nord-Sud à Montebello, les 20 et 21 juillet, le Sommet ne doit pas être une réunion préparatoire à la Conférence Nord-Sud qui se tiendra en octobre au Mexique, a précisé le porte-parole de l'Allemagne de l'Ouest.

■ En raccourci

Les transactions boursières sont toujours stoppées pour **Merland Explorations et Turbo Ressources**, en attente d'une offre de Turbo, qui veut acquérir 27.7% d'intérêts dans Morland, à travers Merland Holdings... Un économiste de la maison Salomon Brothers, de New-York, prévoit qu'une éventuelle baisse des **taux d'intérêts** sera minime et courte, avec une nouvelle poussée vers des taux-records ensuite... Les épargnes préfèrent rester dans les **investissements à court terme** plutôt que de gagner la Bourse ou le marché obligatoires: ils ont atteint $124.7 milliards aux Etats-Unis, selon The Investment Company Institute... Le **Japon** a exporté le mois dernier un demi-million **d'automobiles**, soit 6% de moins qu'en avril mais 5.5% de mieux qu'en mai 1980... Si les compagnies pétrolières américaines peuvent refuser de payer le prix fort pour le **pétrole mexicain**, les compagnies canadiennes n'ont d'autre possibilité légale, selon un porte-parole de Pétro-Canada... **Elken** a obtenu $113 millions de prêts bancaires notamment de la Banque Royale) pour acheter cinq usines **Garbid**, aux États-Unis et en Norvège et elle négocie actuellement l'achat des usines de **Chicoutimi et Beauharnois**, soit $260 millions... Le tiers du revenu national russe sera consacré au **développement de la Sibérie**, par notamment la liquéfaction de la houille et l'exploitation pétrolière et gazière... L'ancien président américain **Gérald Ford** a été nommé conseiller au CA d'American Express tandis que trois autres membres de Shearson Loeb Rhoades siégeront au Conseil après l'achat de leur compagnie par American Express... La **Banque de la Nouvelle-Écosse** ouvre le 1er juillet son bureau de **Tokyo**.

Marie-Agnès THELLIER

La grève des Expos occasionne des pertes de $3.5 millions à Montréal

par André Bouthillier

La grève déclenchée par les joueurs de baseball, il y a 15 jours, a déjà occasionné des pertes de $3.5 millions à l'économie montréalaise. Mais, si cet arrêt de travail devait se prolonger jusqu'au 15 juillet, son impact serait sensiblement le même qu'aujourd'hui, puisque le calendrier des Expos ne prévoyait initialement que la présentation de deux parties à domicile, avant cette date. Les deux prochaines semaines pourraient même aider le club de Charles Bronfman à atténuer les effets du conflit.

Si les activités du sport national des Américains s'étaient poursuivies sans anicroches, après le 12 juin, les Expos de Montréal auraient joué 16 matches, dont 11 au Stade olympique, incluant deux de la fin de semaine en cours. Or, une analyse effectuée par LE DEVOIR démontre que l'annulation de ces matches a entraîné des pertes de $3,480,000 pour l'économie de la métropole. En outre, le non-paiement des salaires des joueurs des Expos a privé le fisc québécois et canadien d'une somme évaluée à $150,000.

Les pertes subies par l'équipe montréalaise sont évidemment les plus importantes de la liste:

■ au chapitre de la vente des billets, pour les 11 parties locales qui auraient dû être disputées, la perte de revenus est de $1,430,000. Le calcul est basé sur la moyenne de l'assistance enregistrée depuis le début de la saison (676,376 spectateurs en 26 programmes: 26,000), multipliée par un coût moyen de $5 par billet. De ce montant global, la perte de taxes destinées aux coffres de la Ville de Montréal s'est élevée à $143,000;

■ calculé sur le même nombre de matches, et sur une dépense moyenne par spectateur de $3.50, le revenu perdu par les concessions des Expos (souvenirs, bière, nourriture, etc.) a franchi le cap de $1 millions. La terrasse Carlsberg, située au premier niveau du stade, a perdu à elle seule près de $40,000 en vente de bière;

■ par ailleurs, l'arrêt indéfini de l'exploitation du stade par les Expos a causé une perte de $193,000 à la Régie des installations olympiques (RIO) en redevances sur les droits d'admission et sur les concessions.

Mais les Expos n'ont pas tout perdu. Chaque match annulé leur fait sauver en salaires une moyenne de $24,000 environ. En 16 parties, l'épargne est donc de $384,000. Il faut ajouter à ce montant les $198,000 non versés aux employés à temps partiel. Chaque rencontre attirant 25,000 spectateurs requiert normalement l'embauche de 450 travailleurs à temps partiel. Ces employés gagnent en moyenne $40 par match. Ce manque à gagner est une perte sèche pour l'économie de Montréal.

En outre, depuis jeudi, les 26 propriétaires des deux ligues majeures reçoivent, tel que prévu, $100,000 chacun par match local annulé jusqu'à épuisement de leur assurance, en août. Avant jeudi, ils puisaient leurs revenus dans un fonds de grève de $11 millions, accumulés au cours des deux dernières années... Cela signifie donc que les Expos, n'ayant pu présenter leurs matches depuis jeudi — et ce jusqu'à demain inclus —, ont récolté en assurances $500,000. Au grand total donc, le club a récupéré plus de $1 million, en incluant les salaires non-versés aux employés et aux joueurs.

Si le conflit n'était pas réglé avant le 15 juillet, les Expos amasseraient moins de pertes qu'au cours de la dernière quinzaine, puisqu'ils ne disputeraient que deux matches à domicile sur un total de 13. Mais c'est sans compter les frais fixes (salaires des permanents, location du stade, etc.) qui s'accumulent toujours.

Pour bien mesurer l'importance de cette grève, il faut aussi mesurer les retombées de la présence des Expos en temps normal. Outre la perte de salaires des employés à temps partiel, on note:

■ l'absence des clubs visiteurs dans les rues de Montréal, les joueurs, entraîneurs et journalistes étrangers dépensent en moyenne $5,000 par jour. La perte totale est de $55,000 depuis le 12 juin;

■ la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a aussi été affectée, puisque 40% de la clientèle des Expos prend le métro et l'autobus. En tenant compte de l'entrée sur le marché de la passe mensuelle, les pertes minimales sont de $60,000;

■ la RIO a aussi subi des pertes de $99,000 dans l'exploitation de son stationnement;

■ les propriétaires de stationnement privé perdent près de $17,000. Les chauffeurs de taxi accusent quant à eux un manque à gagner de $22,000;

■ selon René Guimond, nouveau directeur de la mise en marché des Expos, la part des «spectateurs-touristes» venant à Montréal principalement pour assister aux performances du club local ne dépense pas 2% du total de l'assistance. Néanmoins, en supposant qu'un touriste étranger dépense à Montréal $100 par jour, la présence de ce type de spectateurs aurait généré des revenus de $575,000;

■ enfin, selon une évaluation faite par un journal américain, les revenus des compagnies aériennes, au cours d'une saison normale de baseball, s'élèvent à $9 millions. Les pertes des compagnies aériennes canadiennes stationnées à Dorval, pour les 15 derniers jours sont, selon un calcul très conservateur, de $30,000.

Cette analyse ne comprend pas les effets de la grève sur les affaires des commerçants voisins du Stade olympique, ni sur les revenus des panneaux-réclame installés à l'intérieur du foyer des Expos. D'autre part, il semble que le conflit n'ait aucune conséquence sur les droits de télévision vendus par les Expos à O'Keefe, ces droits étant assurés, selon M. Hector Saint-Louis, directeur du marketing chez O'Keefe. Mais cette brasserie a dû repenser sa stratégie de promotion pour mousser la vente de ses produits. Sans donner plus de précisions, M. Saint-Louis a indiqué que les «pertes étaient substantielles».

Mais toute cette histoire ne semble pas affecter Youppi qui en a profité recemment pour dépenser son salaire dans les rues de Montréal...

Sidbec ne publie plus de rapports financiers

par Michel Nadeau

Le silence le plus complet entoure les états financiers de Sidbec qui n'a pas encore publié son rapport annuel 1980 et dont les résultats du premier trimestre de l'année en cours ne sont pas connus.

Un porte-parole de la sidérurgie québécoise a expliqué au DEVOIR qu'en raison de la restructuration interne de l'entreprise les états financiers n'étaient pas disponibles pour le moment. L'embargo pourrait être levé à la fin du mois alors que la direction de Sidbec rencontrera l'actionnaire, le gouvernement du Québec et le ministère de l'Industrie du Commerce et du Tourisme.

Hier, à Québec, le ministre responsable, M. Rodrigue Biron, a annoncé la tenue d'une commission parlementaire à l'automne en vue d'étudier le plan de redressement de la sidérurgie québécoise.

Frappée durement par la crise internationale de l'Acier, Sidbec a enregistré un déficit de $56 millions en 1980. Ce chiffre fut dévoilé au début du mois de mars dernier lors d'une rencontre entre la presse et le président-directeur général, M. Robert de Coster. Le bilan complet de l'entreprise n'a toutefois pas été divulgué.

Pour ce qui est des résultats des trois premiers mois, les données sont habituellement rendues publiques dix semaines environ après la fin du trimestre comme le veut la tradition dans les milieux financiers. Cependant certaines rumeurs veulent qu'une fois de plus, la performance de Sidbec ne soit pas très reluisante et que l'hémorragie s'aggrave.

Pour M. de Coster, il n'y aura de véritable amélioration que lorsqu'on aura trouvé une solution au problème de base de Sidbec: l'entreprise produit beaucoup trop de minerai de fer par rapport à ses besoins dans la fabrication de l'acier.

Il semble d'autre part que le moral à l'intérieur de Sidbec «n'est pas excellent». Plusieurs cadres supérieurs ont quitté la haute direction de la compagnie de la Place d'Armes depuis le départ de son président-fondateur, M. Jean-Paul Gignac en 1979. M. de Coster a été contraint de renouveler entièrement la direction de l'entreprise.

Sidbec-Normines, la filiale minière contrôlée à 50.01% par Sidbec, continue d'être le boulet puisque les activités manufacturières donnent des résultats relativement satisfaisants.

Cepenant, le ralentissement des activités a obligé la compagnie à fermer les portes d'une de ses filiales Sidbec-Feruni qui, dans le domaine de la ferraille, embauche 70 employés, environ.

First City perd la bataille

First City Financial Corp. semble avoir perdu la première manche de la bataille pour la prise de contrôle de la Compagnie de fiducie Canada Permanent. Un nombre très réduit d'actions aurait été déposé chez les courtiers par les détenteurs de titres.

À la Bourse, les actions du Permanent ont fait un bond de $2 pour toucher $26 au milieu de l'après-midi. Le volume était inférieur à 100,000 actions sur un total de plus de 21 millions.

Ce prix de $26 traduit les craintes des investisseurs de voir se réaliser à court terme la proposition faite la veille par Genstar qui offre $30 pour les actions du Permanent.

La direction du Permanent a informé la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario qu'elle publierait en soirée un communiqué afin de donner plus d'informations sur le mariage de raison projeté entre le Permanent et Genstar.

Pour sa part, la direction de First City a indiqué à Vancouver que son offre d'acquisition des actions du Permanent était toujours valide malgré l'offre concurrente de Genstar. Cette offre est conditionnelle à son acceptation par les détenteurs d'au moins 75% des actions ordinaires et privilégiées.

«Si des changements sont faits à notre offre, nous les ferons avant minuit ce soir», a indiqué First City. «Nous voulons être assurés que tous les actionnaires auront ainsi l'information requise».

Si des changements devaient être apportés, les actionnaires auraient alors une période de 10 jours pour retirer les actions déposées.

Les actions de First City s'échangent toujours à $23 à la Bourse avec un faible volume. Le président de la compagnie, M. Belzberg et ses associés détiennent 92% des titres présentement émis.

Le président de HCI Holding, M. Andrew Sarlos, a cependant indiqué que sa compagnie déposerait son bloc de 6% des actions au profit de First City. Des actionnaires propriétaires de 20% lui auraient confié leur intention d'agir dans le même sens.

NOMINATION

Association des professionnels en ressources humaines du Québec



Claude Dussault

M. Rodrigue Gagnon, président de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Claude Dussault au poste de vice-président exécutif de l'A.P.R.H.Q. L'Association compte environ 1,000 membres qui sont impliqués dans la gestion des ressources humaines et qui proviennent de différents organismes dans les secteurs privés et publics.

Les autres membres du comité exécutif sont: Pierre Duguay, Conseil du Patronat du Québec; Claude Jarry, Fer et Titane du Québec; Claude Bélanger, Charette, Fortier, Hawey & cie/Touch Ross & cie; John Hall, Université Concordia; André Poulin, Téléglobe Canada; Marie Tellier, Commission de l'Emploi et Immigration du Canada.

NOMINATION

Corbeil, Meloche, Larivière et Laberge



Me Marcel Lizée

Mes Corbeil, Meloche, Larivière et Laberge, avocats, sont heureux d'annoncer que Me Marcel Lizée, avocat, s'est joint à eux à titre de nouvel associé dans leur étude située aux Écuries d'Youville, à Montréal. Me Lizée renoue avec la pratique du droit après une carrière d'administrateur d'institutions financières dont la Fiducie du Québec, la Fiducie Populaire et la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins. Me Lizée est également professeur invité au département des sciences administratives de l'Université du Québec, à Montréal.

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

2075, rue University, 11è étage
Montréal, (Québec) H3A 1K8
(514) 845-6141

Le Bureau de l'OIQ, composé de 24 administrateurs, a reconfirmé pour une seconde année consécutive, le 13 juin, à l'issue du congrès, le mandat du président et celui du Comité administratif pour 1981-1982:



Pierre Delisle, ing.

Président: **Pierre Delisle, ing.** de Québec.

Vice-président (administration): **Jean Boisvert, ing.,** de Trois-Rivières.

Vice-président (finances): **John B. Sweeney, ing.,** de Montréal.

Membre représentant la profession: **Rémi R. Arsenault, ing.,** de Varennes (remplaçant André Robidoux, ing., de Sherbrooke).

Membre représentant le public, nommé par l'Office des professions du Québec: **Jean Van Doesburg,** de Trois-Rivières.

L'Ordre des ingénieurs du Québec est le seul organisme qui régit la profession de quelque 23 500 ingénieurs et son siège social est sis au 2075, rue University, à Montréal.

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec



Monsieur André Duchesne, ing.f.

Les membres du Bureau de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ont récemment élu à la présidence de l'organisme M. André Duchesne de Montréal, chef forestier, division des bois et forêts, Kruger, inc. Les autres membres du comité administratif sont M. Jean-Louis Caron, ingénieur forestier, vice-président, domaine forestier, Rexfor, MM. Jean Brunet et René Barry tous deux ingénieurs forestiers au ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec et M. Émile Simard, directeur du service de Placement étudiant à l'Université Laval.

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec est une corporation professionnelle d'exercice exclusif regroupant quelque 1200 membres et est régie par une loi particulière et par le Code des professions.

(ANN.)

FONDS MUTUELS

AGF Group		ynInvIncome	3.67	yCapital Gth	6.36	**NW Group**	
Amer Gwth	10.72	ynMortgage	9.40	nCapstone	5.22	yCanadian	10.14
Cdn Gs Egy	10.41	**Guardian Group**		ynComCp Mtg	9.35	yEquity	15.01
Cdn Sec Gth	13.30	Enterprise	1.29	**Co-op Trust Gr**		xOne Wm St	18.41
Cdn Trusteed	3.59	Grouped Inc	5.96	ynCo-op Fnd	15.63	xOppenhmr	10.27
Corp Invest	8.68	Gwth Fund	26.23	ynLandmk	15.49	**Pemberton Gr**	
Corp Inv Stk	16.60	North Amer	7.12	**Desjardins Gr**		nPacific Div	7.82
Gwth Equity	7.14	Mutual Acu	6.40	yActions	14.82	nPacific US	6.82
Japan	23.92	Sec Income	10.20	yHypotheq	3.89	**PHN Group**	
nMMF	18.17p10.00	World Equity	7.78	yInternatnl	12.98	yBond	7.46
OptionEquity	4.96	**Investors Group**		yObligatns	3.75	yCanadian	15.34
Special	12.36	yBond	3.70	yQuebec	7.17	yDiv Incom	11.37
Bolton Tremblay		yDividend	7.77	nySpec	12.02	Fund	24.35
Cda Cumul	14.21	yGrowth	17.19	**Dixon, Krog**	16.01	Pooled	39.95
Income Fnd	8.81	yInternatnl	11.31	Heritage	5.42	nyRRSP	27.12
Internatnl	13.80	yJapan	16.55	Vanguard	15.85	**PMF Managmnt**	
Pld Resourc	12.68	yMortgage	4.36	yDomequity	19.26	nPensionMu	12.42
Taurus	18.87	yMutual	7.29	yDominComp	14.95	nXanadu Fd	7.38
Calvin Bullock Gr		yProvidtStk	10.25	**Dreyfus Group**		nPutnam	11.91
Acrofund	2.53	yRetiremnt	12.67	yInc	15.86	**Pret et Revenu Gr**	
Banner Fnd	7.41	ynJonesHewrd	5.53	yInternatnl	27.00	yAmerican	15.55
CIF	6.51	**Montreal Trust Gr**		yExecutv Intl	1.29	yCanadian	9.71
CIF Income	9.08	ynEquity	26.24	xFid Trend	31.64	yFonds H	4.70
Central Group		ynIncome	6.59	nFst Cdn Mtg	9.45	yRetraite	9.99
yCam Gwth	7.68	ynInternatl	11.95	ynFiscon Fd	5.82	Synchrovest	7.95
yCompound	9.99	ynMortgage	9.01	Harvard	14.44	xTech	13.03
yDividend	10.64	**Principal Gr**		**Industrial Gr**		yTradex	5.84
yFund 4000	6.38	yCollective	15.28	Indust Amer	3.98	**Trans Canada Gr**	
yIntl Energy	2.91	yGrowth	7.61	xdIndust Div	7.06	A	5.57
yIntl Gwth	7.25	yVenture	8.45	Indust Eq	11.68	B	68.75
yIntl Income	4.09	yBond	2.64	Indust Gth	7.10	C	12.81
yNat Res Gth	6.58	**Prudential Gr**		Indust Incom	7.47	**United Group**	
yNorthn Egy	5.29	Growth	10.24	Indust Pens	29.85	Accumula	8.11
yRevenueGth	4.26	Income	4.36	**Keystone Gr**		Accumula R	7.77
yUnivest	7.44	ySask Dev Fd	3.89	xCus K-2	6.83	American	3.04
CSA Mgmt Gr		**Scotiafund Gr**		xCus S-1	18.09	yCont Mortg	4.89
Goldfund	4.17	Scotiafund	1.89	xCus S-4	10.01	Horizon	5.82
Goldtrust	4.92	Scotiafnd Mtg	.93	xLex Rsrch	17.44	xdSecurity	3.83
Confed Group		**Sterling Group**		xManhatn	4.31	Venture	7.86
Dolphin Egty	6.64	Equity	8.60	yMaritime Eq	4.56	Venture Ret	9.95
yDolphinMtg	4.71	yMortgage	4.54	Marlborough	10.26	ny**Waltaine**	33.38
Cundill Group		**United Bond Share**		nNatrusco	24.30	Western Gwth	6.76
Security	10.20	RoyFund	13.72				
Value	7.83	RoyFnd Inc	4.57				
Dynamic Group		**Universal Group**					
ynDyn Amer	7.23	Equity	16.28				
ynDyn Fund	16.19	Income	3.52				
ynDyn Incom	5.27	American	6.78				
Eaton Bay Group		Resource	7.42				
Commwth	6.54	**Non-Members**					
Dividend	5.33	nAltamira Fd	6.17				
Growth	8.99	Assoc Inv	10.48				
Income	3.28	yBeaucanagx	7.34				
Internatnl	9.07	**Canagex Gr**					
Viking	10.49	yHypotheq	9.18				
Guaranty Trust Gr		yObligatns	7.59				
ynInvEquity	14.32						

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 1-25 et cotait $1.2008 face à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1 97-100 à $2.3524.

À New York, le dollar canadien a gagné 3-100 à $0.8328 et la livre 1 7-10 à $1.9590.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique des valeurs mentionnées ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus, copies duquel peuvent être obtenues des courtiers en valeurs mobilières sousmentionnés.

Nouvelle émission

15 000 000$

LES RESSOURCES CAMCHIB INC.
et
LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAMCHIB

500 000 unités constituées chacune de deux actions ordinaires et un droit de souscription de Les Ressources Camchib Inc. et une part dans La Première Société en Commandite Camchib.

Prix de souscription: 30$ par Unité (15$ pour deux actions ordinaires et un droit de souscription et 15$ pour une part).

Actions admissibles à un régime d'épargne-actions du Québec

La Société en Commandite donne droit à des avantages fiscaux intéressants

Lévesque, Beaubien Inc.

Dominion Securities Limitée	**Greenshields Incorporée**	**Pitfield Mackay Ross Limitée**	**McLeod Young Weir Limitée**
Merrill Lynch, Royal Securities Limitée	**Grenier, Ruel & Cie Inc.**	**Geoffrion, Leclerc Inc.**	**Tassé & Associés, Limitée**
Molson Rousseau Inc.	**Midland Doherty Limitée**	**A.E. Ames & Cie Limitée**	**McNeil, Mantha Inc.**
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée	**F.H. Deacon Hodgson Inc.**	**Bell Gouinlock Limitée**	**Mercier, Ouimet, Masse Inc.**

Juin 1981

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- 55$ la ligne agate
- Minimum $8.80
- Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

Voir autres annonces classées, en page 11

APPARTEMENTS À LOUER

Oubliez... le coût de l'essence, les ennuis de stationnement, les frais de service, les retards, les maux de tête...

Nous sommes au centre-ville

Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres, au coeur de la ville. À LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque, à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade. Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement. Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette. LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre au centre-ville, au pied de la montagne.

Visitez nos appartements, semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

Appartements LaCité 845-4173 350, rue Prince-Arthur ouest à l'angle de l'avenue du Parc

29-6-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MODERNE: table rectangulaire, pin chrome, et vitre teintée, 4 chaises. Soir: 271-7673. 30-6-81

MOBILIER DE SALLE À MANGER 9 morceaux, noyer, style TUDOR. $1800. 489-5203. 29-6-81

ANTIQUITÉS

TABLE 3 X 6 et coffre canadiens en pin, tableaux et lithographies de maîtres, (Dali - fini - Daumier - Rosa Bonheur - Émile Bernard - Corot - De La Croix) 274-0829. 29-6-81

SET DE CHAMBRE Louis XV, 18e siècle, impeccable. $8000. 322-9755. 30-6-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc... Claude Morrier 288-0318. 30-6-81

PARTICULIER vend authentique bureau à cylindre (roll-top), en chêne, décapé, 61 long X 34 large X 51 haut. $4,500. 738-6531. 29-6-81

SET DE VAISSELLE ROSENTHAL, modèle "fleur de Lys", 6 couverts, $800. Communiquer lundi après 6h. 486-9193. 29-6-81

ENCAN D'ANTIQUITÉS samedi 27 juin à 1h00 P.M. Coffre en pin bombé, horloge, 2 pianos, "vaseline glass", chaise berçante Windsor, plusieurs fixtures de laiton, canapé victorien, lampe tiffany, articles de sterling, ensemble de salle à manger "petit canon" et de nombreux autres item. Christian Richer Encanteur, 18 boulevard Labelle, Shawbridge. 1-224-5346. 29-6-81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 27-6-81

APPARTEMENTS À LOUER

RACHEL/PAPINEAU, beau 4, chêne naturel, tout payé $330. Références demandées. 286-1203, 522-4678. J.N.O.

CONDOMINIUM NEUF, 4½, Ville St-Laurent, climatisé, garage, piscine, etc... Occupation juillet. 667-9676 ou 1-227-5195. 6-7-81

VIEUX-MONTRÉAL, loft, 1400 p.c., rénové, chauffé, $450/mois. Occupation immédiate. Renseignements 849-0709. J.N.O.

VIEUX MONTRÉAL, grands studios 1½ pièces mur brique ancienne, poutres, complètement rénovés avec armoires en chêne. Cuisinière, réfrigérateur. Libre. $385 — $420. 878-1213. 30-6-81

DROLET carré St-Louis, appartement exceptionnel, 6 pièces, admirablement conçu dans maison entièrement rénovée, équipement ménager complet, moquettes, volets intérieurs, jardinet. 845-0754. 2-7-81

CHERRIER près métro et parc Lafontaine, grand 4½, très propre, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, $340/mois. 521-7722. 30-6-81

CARRÉ ST-LOUIS, rue Laval, studio remis à neuf, conviendrait pour personne d'un certain âge de préférence. $160/mois. 845-1410. 29-6-81

CENTRE-VILLE, rue Ste-Famille, appartement "Loft type", 2 foyers, mur de brique, superbes boiseries, terrasse 250 p.c., $550. par mois. Inf.: 282-0874. 30-6-81

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

MAISON MEUBLÉE, banlieue parisienne, résidence 9 pièces, garage, jardin, écoles à proximité, idéal pour séjour temporaire. Bail annuel, renouvelable. 744-1252, 1-297-2348 fin de semaine. 29-6-81

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

HOLLYWOOD — FLORIDE, nouveau, luxueux, 2 chambres, Penthouse — Condominium à Britannia, face à la mer. $950/mois. Pour informations: Laura Abbanat 1-305-987-9700. 29-6-81

APPARTEMENTS À PARTAGER

ÉTUDIANT VOUDRAIT PARTAGER 5½, $190/mois, Linton près Côte-Des-Neiges, disponible juillet. Appeler Martin. 272-6167, ou 844-9591. 29-6-81

AIMERAIS partager 6½ pièces, très ensoleillé, situé à Westmount, avec femme sérieuse et responsable. 484-8590. 29-6-81

AUTOS/MOTOS

JAGUAR X.J. 12 L, 1974, impeccable, 49,000 milles, départ Europe. 277-6121, particulier. 30-6-81

BATEAUX

PLANCHE À VOILE BORA, fabriquée au Québec, directement du manufacturier. 932-2108, ou 737-1291. 2-7-81

CRUISER MAGNUM, 35', sport, fly bridge, moteur 454 H.P., 250 heures, génératrice Onan 6.5 K.W., U.H.F. avec station, douche, etc. Le tout en excellente condition. 514-743-3397 entre 9 et 17h sur sem. 29-6-81

VOILIER O'DAY, 23', 1973, moteur 6 H.P., radio, très bon état. 739-2121. 29-6-81

BUREAUX À LOUER

PONT-VIAU, LAVAL, avocat partagerait local coin boul. Concorde et Goineau, chauffé, éclairé, climatiseur, s. d'attente, stationnement gratuit. Pour notaire, professionnel. $180/mois. 667-7168, 669-4398. 29-6-81

RUE LIÉGE près St-Hubert, espace pour bureau 1400 pieds, chauffé, air climatisé, plancher complet au 2ème, $1000. par mois. Inf.: 274-7875. 6-7-81

CHALETS À LOUER

STE-MARGUERITE, maison de camp à louer pour la saison, très paisible, foyer, lave-vaisselle, rivière, $500/mois, 674-6889, 1-228-3614. 29-6-81

ST-DAMIEN DE BRANDON, 6 pièces, chauff. élec., foyer, endroit paisible, bons voisins. Toutes commodités, construction de 4 ans, à louer ou à vendre. 381-2805, 886-5560. 29-6-81

CHALETS À VENDRE

CANTONS DE L'EST, 6 pièces + sous-sol, hivernisé, construction récente, ruisseau, plage. $39,000. 271-5338, 1-297-3235. J.N.O.

CONDOMINIUMS À VENDRE

VIEUX LONGUEUIL, "Le Square", 4½ à vendre, 2 c.c., hyp à 13% 4 ans, prix demandé $65,000. Vente Privée. 674-7687. 30-6-81

COURS

TOUS COURS PRIMAIRES ET SECONDAIRES OFFERTS EN JUILLET ET AOÛT. Professeur titulaire de certificats d'enseignement. 932-4109. J.N.O.

ANGLAIS LANGUE SECONDE pour débutant, coût minime, le cours peut se donner à la maison, cours individuels ou en groupe, jour ou soir. 766-9616. 29-6-81

EMPLOYÉS(ÉS) AU SERVICE DE LA SANTÉ (ex: infirmière) intéressés(es) à pratiquer l'électrolyse paramédicale technique enseignée au Centre d'Electrolyse Paramédicale par Mireille Roy. 1-514-932-6544. 29-6-81

COURS DE PEINTURE DONNÉS par artisan professionnel sur soie, pour débutants et avancés, du 6 juillet au 31 août, petits groupes, atelier spacieux et fonctionnel. Jour: 845-4430, soir et fin de sem. 282-9201 8-7-81

COURS

lecture rapide

La bonne lecture tél:843-8145
418, Sherbrooke est Montréal H2L-1J6

29-6-81

DEMANDES D'EMPLOI

ARCHITECTE STAGIAIRE RECHERCHE TRAVAIL à Montréal ou à l'extérieur, expérience 6 mois, 665-2285 jour-soir. Mercredi-jeudi à partir de 4.30 p.m. 29-6-81

DÉMÉNAGEMENTS

A BON PRIX déménagement 24 heures, local et longue distance, assurances, 658-3423. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENT. PAS DE SURPRISE, prix fixé par téléphone. 677-1606. J.N.O.

DIVERS

TROUVE JEUNE CHAT gris et blanc, tête allongée, yeux orange, le 23 juin sur Édouard Montpetit. 272-8661. 30-6-81

STÉRÉO CASSETTES Pionneer, pour voiture à vendre. 735-5875, soir durant sem. 30-6-81

VENDS COLLECTION MAGAZINE "Le Point" de 79-80 jusqu'à ce jour. Prix 100$. 341-6289. 29-6-81

COLLECTION "100 idées" (85 numéros), mensuel Français d'ouvrage et de bricolage. 254-0894, 256-1549. 30-6-81

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Monsieur Baignoire
Faites réémailler sur place baignoires, lavabos, tuiles.
Renseignements: 336-1133
V. St-Laurent 382-5302
Garantie formelle! 29-6-81

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

ST-ZOTIQUE — Christophe Colomb, idéal pour boutique Jeans, bijoux, cadeaux ou décoration, complètement restauré, 12 x 25 + Sous-sol. Plusieurs commodités incluses. Libre. 878-1213. 30-6-81

GARDERIES

CHERCHE GARDIENNE EXPÉRIMENTÉE pour une petite fille de 1 mois, 1 ou 2 demie journée par sem. Secteur Outremont. 279-6912. 29-6-81

GARDIENNE EN MILIEU FAMILIAL. Notre gardienne serait heureuse de garder votre enfant durant la semaine. Compagnon(e) de jeu de notre fils de 2½ ans. Immédiatement ou sept. Prox de U. de M. 341-7532. 29-6-81

GARDIENNE d'ENFANT à domicile demandée. Appeler 733-8913, entre 9 a.m. et 5 p.m. 29-6-81

FERMES À VENDRE

BELLE FERME 102 acres, petite québécoise comfortable, érablière, bons bâtiments tôlés, près Upton, 45 milles du pont tunnel. $105,000. Renseignements avec plaisir. Soir: 1-549-4330. 29-6-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO DROIT SCHUMANN, parfaite condition, à vendre. 273-8489. 3-7-81

PIANO HAMILTON, Baldwin, neuf, entre 12 et 2h. 389-2815. 29-6-81

LIVRES

TECHNIQUE DE L'INGÉNIEUR (34 volumes), dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (Robert — 7 volumes). Après 18h00, 514-698-0424. 29-6-81

LOGEMENTS À LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 1½, 3½, 4½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O. 13-7-81

WILDERTON, 6500, près de l'Université de Montréal, 4½, tranquille avec balcon, chauffé, garage, autres services fournis, disponible immédiatement. Loyer raisonnable. 748-9213, sauf le sam. 29-6-81

ADJACENT VILLE MONT-ROYAL, haut de duplex 6½, chauffé, près autobus et train. $420 par mois, 277-1608. 733-0945. 30-6-81

AHUNTSIC, 6½, haut de duplex, chauffé, tapis mur à mur, boiseries chêne, eau chaude fournie, vue sur rivière et parc. $500. 336-5168. 29-6-81

BOUL. ST-JOSEPH, 4½, coin St-Urbain, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, boiseries, éclairé, libre mi-juillet. $250. 279-1695. 29-6-81

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT SPACIEUX, lumineux. 9½ (atelier), idéal professionnel. Jour: 671-6870, soir: 252-1963. 29-6-81

AHUNTSIC rez-de-chaussée, grand 5½ avec cour et garage, entrée privée, triplex semi-détaché face au parc des Hirondelles. Endroit tranquille, $575 par mois. 325-7861, 389-3595. 3-7-81

N.D.G., beau 6½ à louer, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, garage, $390/mois. 769-8316, après 5h. 29-6-81

OUTREMONT, grand logis 6½ fermé, salon double (21' long), bas, chauffé, taxe d'eau incluse, cour, stationnement. $650/mois. Visites jour: 679-5013, soir: 649-2353. 29-6-81

N.D.G., 6½, bas duplex rénové, sous-sol aménagé, boiseries, foyer, $550, non chauffé, 486-6910, après 19h. 29-6-81

C.D.N., Jean Brillant, face Université, haut duplex, 6½, chauffé, tapis mur à mur, frais peint. $520. Libre immédiatement. 739-9426. 29-6-81

CHERRIER près métro et parc Lafontaine, grand 4½, très propre, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, $340/mois. 521-7722. 29-6-81

N.D.G. superbe bas duplex 6½, boiseries en chêne, garage, foyer, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle. Bien situé. $600, non chauffé. Libre 1er juillet. 487-6858. 29-6-81

5½, 102 m.c., puit de lumière, dans co-op d'habitation, à sous-louer. Juillet - août. 284-3276. 29-6-81

ADJACENT OUTREMONT ET U. DE M., luxueux haut de duplex rénové, libre, chauffé, services fournis, pour 1 ou 2 personne(s) tranquille(s). $525. Après 19h. 739-2939. 29-6-81

AHUNTSIC, 5½, haut duplex, propre, 1er juillet, $380, 878-1213. 30-6-81

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb et St-Zotique, entièrement restauré, armoires, boiseries et planchers en chêne, climatiseur central silencieux. Libre, 3½ — $380, 4½ — $480. 878-1213. 30-6-81

N.D.G., pour personne seule ou couple. Libre immédiatement. $465. 484-2084. 2-7-81

N.D.G., Melrose, près future station de Métro, bas duplex, rénové, 6½ plus salle de jeu, 2 s.b., boiseries, foyer, jardin clôturé, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, fournis, s. de lavage, quelques moquettes. Disponible début juillet. $550. Chauff. élec. non inclus. 481-4649 entre 16 et 19h. 29-6-81

OUTREMONT, 4½, luxueux, spacieux, cuisine avec dînette, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, garage, taxe d'eau payée. 761-6439. 29-6-81

OUTREMONT, bas, 7½, coin de rue, face au parc, libre 1er juillet. 273-8133. après 16h. 30-6-81

LONGUEUIL (VIEUX), 5 minutes du métro, rez-de-chaussée, 6 pièces, foyer, lave-vaisselle, sous-sol, salle de séjour, chauffé, électricité payé, patio, garage, terrain paysager, juillet, $725. 679-8200. 29-6-81

CÔTE-DES-NEIGES près université, luxueux bas duplex détaché, 10 pièces, 3 salles de bain, tapis mur à mur, garage, chauffé grand jardin, état impeccable, $900. 342-0232. 29-6-81

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, ST-VENANT DE HEREFORD, ancien couvent; à louer, à partager, ateliers, dortoir, chambres pour individus ou groupe. Environnement exceptionnel. 819-658-3750. 29-6-81

MAISONS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-GERMAIN DE GRANTHAM, maison 115 ans, entièrement rénovée avec grange, remise, 2 garages, terrain 53,000 p.c., ¾h. pont Hippolyte, près théâtre "Les Ancêtres" et Transcanadienne, prix $75,000. 819-395-4362. 29-6-81

MAISONS À LOUER

LAVAL, cottage meublé, 6½, tapis mur à mur, sous-sol fini, $490/mois, 661-6309 entre 9 et 5 h. 29-6-81

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER POUR JUILLET, $350, 5 chambres à coucher, bord de rivière, Cantons de l'Est. 333-2692 - 548-2420. 29-6-81

ST-LAMBERT, jolie maison 15 minutes du centre-ville, 4 c. à coucher, jardin, sous-sol, $625, 1er sept. 465-3484. 3-7-81

OEUVRES / OBJETS D'ART

JEAN-PAUL RIOPELLE, 3 peintures, triptyque, 40 x 30 chacune, très bonne qualité. 937-4633. 29-6-81

COLLECTIONNEUR échangerait un livre d'art sur Alfred Pellan "Le Cirque Sacré" et un sur Stanley Cosgrove "La Philharmonie du Plaisir" pour valeur équivalente, $3500. chaque. 622-4604. 29-6-81

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRES JURIDIQUES

LE CABINET D'AVOCATS COURTOIS, CLARKSON, PARSONS & TÉTRAULT

Recherche secrétaires juridiques bilingues. Les postes à combler sont dans les domaines litigieux, commercial et corporatifs. Postes disponibles dès maintenant et au mois d'août.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Sténographies française et anglaise.
— Rapidité et précision à la machine à écrire.
— Très bonne connaissance du français et de l'anglais, orthographe impeccable.
— Expérience du dictaphone souhaitable.
— Mise soignée et belle présentation.

Nous offrons une excellente gamme d'avantages sociaux entièrement payés par la compagnie et trois semaines de vacances après 1 an de service.

Pour entrevue, prière de communiquer avec Mlle Pat O'Hurley, Chef du personnel.

COMPAGNIE DE GESTION FLEURAL
875-5120, poste 138.

29/6/81

OFFRES D'EMPLOIS

Dactylographe

Fonctions: Remplir les fonctions de secrétaire au sein de la section traduction. Dactylographier les textes des traducteurs.

Qualités requises: Doigté dactylographique rapide et précis, excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits. Initiative et intérêt au travail.

Toute demande devra être formulée par écrit à la soussignée avant le 2 juillet 1981:

Georgette Dontigny
Cie d'Assurance Vie
North American Life
500 Place d'Armes,
bureau 2095, Mtl. H2Y 2W2

29/6/81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE LÉGALE

Sténo-dactylo, bilingue, collaboratrice d'un avocat associé senior; expérience appropriée et salaire en conséquence. Pour étude légale située au Complexe Desjardins.

281-1537

6/7/81

OFFRES D'EMPLOIS

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Cherche agent de bureau bilingue. Dactylo 50 mm, connaissance en comptabilité, capacité de rédaction. Rémunérations selon expérience.

849-4254,
entre 10 et 14h.

30/6/81

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE ayant 5 ans et + d'expérience juridique demandée pour étude d'avocats au centre-ville. Salaire selon expérience. 288-1820. 30-6-81

OFFRES D'EMPLOIS

STÉNO-DACTYLO, bilingue, expérience, maturité, précision, esprit d'initiative. Tâches intéressantes et variées dans centre pour femmes. 842-1058. 29-6-81

PROPRIÉTÉ À VENDRE



CENTRE

Résidence de la **"Belle Époque"**, restaurée, 10 pièces sur 4 étages et dépendances: Cour intérieure, garages et terrasse.

Thomas (agent):
334-0700, 731-6307

29/6/81

A. E. LePAGE COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!
C.D.N.

$700,000 — Superbe duplex sur terrain 16,000 p.c., 2 X 7½, foyers, boiseries chêne sculptées à la main, suite pour domestiques, s. de jeu 32 X 25.6, toute équipée, beaucoup d?extras. Près Université, construite sur mesure pour propriétaire actuel, libre. Rue tranquille. **Paul Hill 631-3077, 935-8541.**

29/6/81

OUTREMONT

Boul. St-Joseph et Chemin Ste-Catherine, 7 logements de 3½ - 4½ pièces, offerts en co-propriété. Occupation septembre ou octobre, prix variants de $49,000 à $77,000, payable comptant.

277-3186

29/6/81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

MAISON OUVERTE
Dimanche 28 juin — 2 à 4 heures
CONDOMINIUM — VIEUX MONTRÉAL

411, rue St-Dizier #304 — Appartement de 2 chambres, à deux étages dans Phase II du Cours le Royer. Foyer naturel, murs de briques, poutres apparentes. Terrasse intérieure avec vue sur le port. Occupation immédiate. $168,000. Michèle Bérard 876-2515, 481-2177.

LAVAL DES RAPIDES

Cottage colonial pierre/brique céramique, 11 pièces, 5 c., 2 foyers, s/sol fini, piscine creusée, patio-garage double, résidence prestigieuse. M.L.S. Armand Beaulieu, 661-6660, 661-7409.

ST-SÉBASTIEN

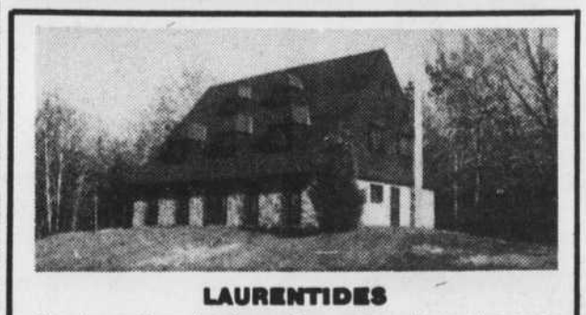
Magnifique québécoise, centenaire, 28 x 51, excellente condition, 5 grandes chambres, entièrement meublée, plusieurs antiquités, foyer pierre, four à pain, 110,000 p.c. de terrain, $95,000. MLS: Marguerite Riendeau 462-3131, 659-9776.

OUTREMONT EN HAUT

Ave. Maplewood, magnifique résidence, avec boudoir et grande s. de famille au rez-de-chaussée, foyers naturels, généreuses boiseries, piscine, etc. Impeccable. Toute offre sérieusement considérée. Mme Lucille R. Mercier 735-2681, Denyse Royer 277-1864. 735-2681.

29/6/81

COURTIER



LAURENTIDES

Superbe maison de pierre, 14 grandes pièces plus cave. Magnifique terrain de 9 arpents à 2 milles de Rawdon. Les escaliers, planchers, armoires, meubles encastrés, boiseries, toutes les portes et les deux salles de bain sont en chêne massif. Construction neuve de qualité supérieure, en vente par le propriétaire, $129,000.

Mtl: 376-8893
Rawdon: 1-834-3859
831-2644

29/6/81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LORRAINE

Superbe cottage, vue magnifique sur parc, 5 chambres, foyer, cuisine rénovée, solarium désigné par architecte, terrasse, chauffe-eau et chauffage auxiliaires solaires intégrés. Terrain paysager, près golf, ski de fond, piscine, tennis. Particulier $95,000.

Jour: 694-4141
Soir: 459-4423

29-6-81

Trust Royal
Services immobiliers

ST-LAMBERT

Cottage Normand, pierre, 34 X 61, 10 pièces, grenier 13', intérieur exceptionnel, secteur choisi, à voir. MLS. Jacqueline Rousseau 672-0235, 671-9880. 29/6/81

COURTIER

RICHELIEU face à la rivière, ancienne maison restaurée, 8 grandes pièces, grand terrain, bâtiment annexe. $75,000. Sans agent. Après 19h sur semaine. 658-3453. 29-6-81

VILLE MONT-ROYAL, magnifique duplex détaché, angle Laird et Jasper, entrée privée, 2-7½, sous-sol fini, garage double, 7000 p.c., $270,000. Sans intermédiaire. 738-8049 sur rendez-vous seulement. 29-6-81

OUTREMONT: Belle propriété, spacieuse, claire et bien renovée, près montagne et centre-ville. Excl. Jean Drouault 735-6433, 733-9753. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-6-81

OUTREMONT: Copropriété, vaste choix de logements de 6½ ou 7½ pièces variant de 29,000. à $63,000. Louise Valois 735-6433, 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-6-81

AHUNTSIC bungalow brique, 5 pièces, chauffage électrique, toit 1978, secteur recherché, prix réduit — Aline Turgeon 353-9942, 733-0329, TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-6-81

ÉTUDE DE NOTAIRE établi depuis 30 ans plus immeuble semi-détaché comprenant 2 duplex avec revenu de $17,352. Réal Noël 353-9942, 324-5959, TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-6-81

ROSEMONT 12ième Avenue, quadruplex 1x6 - 3x3, bon revenu, toit neuf, sous-sol semi-fini, garage. Aline Turgeon 353-9942, 733-0329. 29-6-81

DUVERNAY bungalow 8 pièces, pas de sous-sol, libre à l'acheteur, impeccable, $64,000. Réal Noël 353-9942, 324-5959. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 29-6-81

SARAGUAY cottage détaché brique & pierre, très grand terrain & patio, foyer naturel. Aline Turgeon 353-9942, 733-0329. 29-6-81

CHOMEDEY, magnifique bungalow, construction supérieure, immense terrain paysager, secteur de choix, faut voir. Jacques Charbonneau, 332-1311, 472-5474. 29-6-81

C.D.N., luxueux duplex, 2½, 6½, 7½, s. de jeu, 2½ s. de bain, tapis mur à mur, garage automatique, magnifique grand jardin, bas libre, particulier. 735-0648. 29-6-81

ST-LAURENT, triplex avec bachelor près train et métro Henri-Bourassa, propriété impeccable, magnifique terrain, excellent investissement. Charles Gagné. 664-1070, 336-5259. A.E. Lepage, courtier. 29-6-81

OUTREMONT, rue Querbes, très grand cottage semi-détaché, 2 escaliers intérieurs menant à l'étage des chambres, sous-sol fini, sans intermédiaire. 274-1020, 524-7141. 30-6-81

ST-HUBERT, cottage détaché, neuf, style canadien, 3 chambres, hyp. $35 950 à 14½%, 1986, $54,000. Pas d'intermédiaire. 256-0576, 253-2648. 29-6-81

OUTREMONT. Idéale pour professionnel, situé près d'un parc, des écoles, université, magnifique résidence en pierre, 8 pièces, très spacieux salon avec foyer, sous-sol 3½, fini. Possibilité pour bureau. Magnifique jardin paysager. Exclusif. Yvonne Leblanc. 735-2281, 733-8713. Montréal Trust, courtier. 29-6-81

OUTREMONT, maison OUVERTE 2 à 4h, 860 — 62 Rockland, duplex détaché, grand jardin, garage double, excellente condition, occupation immédiate, $148,000. 341-4016. 29-6-81

ST-HILAIRE: Propriété riveraine — 10 pièces — vue magnifique sur le Richelieu — Intérieur très agréable — Prix $105,000. Louise Deland 467-2156, 464-5741. Imm. Select courtiers. 29-6-81

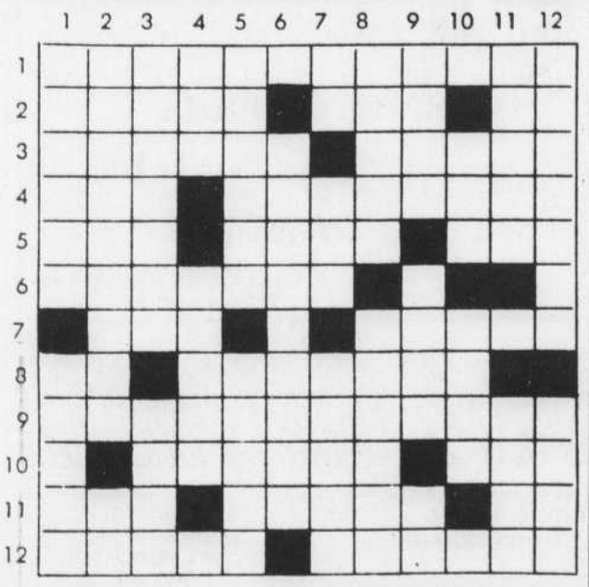
CANTONS DE L'EST (St. Venant) sans intermédiaire. Ancienne pièces sur pièces, reconstruite au coût de $18,000, laisserais à $25,000 avec 10 acres. Très bien située. 1-819-658-3323. 29-6-81

AHUNTSIC, magnifique bungalow, distance de marche du métro, près d'un parc, 8 pièces, 2 s. bain, grand garage, terrain paysager, pour connaisseurs, Gilles R.Chevalier, Gilac Courtier. 381-8074. 29-6-81

BROSSARD, maison canadienne en brique, construction 1978, 3 c.c., 2 s. de toilettes, salon avec foyer, s. à dîner, grande cuisine, garage, terrain 8705 p.c. hyp. $45,000 à 10¼% demande $94,000. 672-8377. 29-6-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—De Transylvanie (on dit aussi Transylvanienne).
2—Instrument de travail. — Atmosphère. — Édouard.
3—Tasseau. — Usai de ruses.
4—Terre entourée d'eau. — Réellement.
5—Pareil. — Organe de la vue. — Sainte.
6—Critique avec violence.
7—Arme de jet portative. — Intimider.
8—Titane. — On l'apprécie pour sa fourrure.
9—Action d'assembler (plur.)
10—Alla le trot. — Patriarche biblique.
11—Bienheureux. — Chagrin. — Neuf.
12—Habitation préparée pour un essaim d'abeilles. — Qui ne prend pas parti entre deux puissances belligérantes.

Verticalement

1—Explosif. — Imposer.
2—Brillerais d'un rouge ardent. — Parcouru des yeux.
3—Attacher des animaux de trait à une voiture. — Enduit imitant le marbre.
4—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Émanation minéralisatrice du magma qui imprègne les roches voisines et les métamorphise.
5—Langue artificielle développée à partir du vieux slave. — Pelle en bois pour vider l'eau d'une embarcation.
6—Inflammation des uretères.
7—Adverbe de lieu. — Cri de douleur. — Temps compris entre minuit et midi.
8—Qui appartient à l'homme. — Bohémienne.
9—Pied-de-veau. — Appelle la protection du ciel sur. — Obtenu.
10—Les siens — Gaz rare.
11—Rien. — Nègre.
12—Il édite. — Organe de la génération.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	S	A	T	U	R	A	B	L	E	■
2	M	O	U	T	O	N	■	V	I	E	U	X
3	P	I	E	R	R	E	R	I	E	S	■	E
4	O	R	■	I	D	■	I	O	N	I	E	N
5	S	C	I	U	R	E	■	N	E	O	■	O
6	S	I	■	M	O	T	O	■	T	N	■	N
7	I	R	E	■	N	I	G	E	R	■	E	■
8	B	■	D	E	S	O	R	I	E	N	T	E
9	L	A	I	C	■	N	E	F	■	A	I	S
10	E	N	T	R	E	S	■	F	O	R	E	T
11	■	S	E	A	U	■	L	E	U	R	R	E
12	C	E	R	N	E	R	■	L	I	E	■	R

LES TRIBUNAUX

Injonction contre la publicité aux enfants

Le juge Raymond Landry, de la Cour supérieure, a émis hier, à la demande de l'Office de protection du consommateur du Québec, une injonction interlocutoire, qui interdit la diffusion de certains messages publicitaires destinés aux enfants, par les firmes Irwin Toy, Irwin Specialties, Kenner Products, F.H. Hayhurst, ainsi que l'agence Paul L'Anglais Inc.

L'injonction vise particulièrement l'annonce des jouets Kenner, Finger Pop Poppers, T'zzzers, poupées fraisinettes, figurines Star War et Star War Yoda et le jouet Irwin, Slinky.

Du même coup, le tribunal interdit aux intimés la diffusion de messages publicitaires destinés à des personnes de moins de 13 ans, dans l'émission «La soeur volante» et dans des émissions de télévision comportant une part de public aussi significatives de personnes de moins de 13 ans, le tout sur quelque canal de télévision diffusant d'un poste ou d'une antenne situés à Montréal.

À l'appui de son jugement, le juge Landry note la preuve faite de la nature et de la destination des commerciaux, sur la manière de présenter ceux-ci et l'heure et l'endroit où ils ont été présentés.

«La Cour, dit-il, n'a aucune hésitation à conclure que ces messages publicitaires sont destinés à des personnes de moins de 13 ans et, partant, vont à l'encontre des dispositions des articles 248 et 249 de la Loi sur la protection du consommateur.»

par Bernard Morrier

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploie sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 288-1201

Voir autres annonces classées, en page 10,

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal Trust
OUTREMONT
À vendre Laurier Ouest, 21 appartements, + 3 commerces, revenus annuels $107,000. Prix $725,000, comptant requis $400,000. **Richard G. Brown, 861-1681, poste 673, Exclusif.** 29-6-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

GREENFIELD PARK condominium town house détaché, prix très raisonnable pour vente rapide. Privé, 656-8501. 29-6-81

BAS DU FLEUVE: ferme 160 acres, grand boisé, cédrière, trois ruisseaux, site exceptionnel à 20 milles de Rivière du Loup. Grande maison ancestrale, deux salles de bain, grange et quatre autres bâtiments, très abordable. Pas d'agent. Le soir: (418)862-5989. 29-6-81

A BROMONT, 2 chambres à coucher, foyer, sous-sol aménagé, 737-3516. 29-6-81

CANTONS DE L'EST, immense maison de brique 1913, style église 4000 p.c., 8 pièces dont atelier de 28x26 et une grande salle 30x50x16. Boiseries, poutres et plafonds en pin de Colombie. Fenêtres ogivales, 2 toilettes, grenier, patio, bonne condition. $60,000. 1-819-837-2391. 29-6-81.

A CARIGNAN, vente privée, magnifique maison de pierre vieille de 200 ans, entièrement rénovée, excellente condition, avec dépendance et piscine creusée. Terrain de 7 arpents, endroit extrêmement paisible, face à une petite rivière, à 15 minutes du centre-ville. $147,500. 658-3008 après 6h. 29-6-81

PROPRIÉTÉS À VENDRE

C.D.N., près Université, luxueux duplex. 6½, 7½, et sous-sol meublé 5 pièces. Garage double. Revenus élevés. $235,000. Pas d'intermédiaire. 731-8973. Après 6 p.m. 29-6-81

LAPRAIRIE: Grand bungalow, immense salon, foyer, finition intérieure de haute qualité, boiseries en chêne, immense terrain. L. Dufort 671-6548, 672-6450. Montréal Trust courtiers. 29-6-81

DUVERNAY bungalow 5½ pièces, sous-sol, garage, piscine 24', $70,000. Visite sur rendez-vous: 663-1226 après 6h00. 29-6-81

LACHENAIE: résidence de prestige avec terrain de plus de 15,000 pi.-car. $74,900. L. Blanche 663-4199 ou 681-6491. Le Permanent, courtier. 29-6-81

MAISON QUÉBOISE (1760) classée monument historique, entièrement restaurée, 3 chambres à coucher, planchers de bois, 2 foyers, située à 1 heure de l'Île de Montréal et 35 minutes de Trois-Rivières par l'autoroute 40. Prix à discuter. Téléphonez à (819) 227-4848 après 6h p.m. ou (819) 378-5481 le jour, demandez Mme Brissette. 29-6-81

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Établi depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852, 878-2801. 2-7-81

VOYAGES

VACANCES Voile, à bord Sloop 27', Chesapeake U.S.A. Initiation ou perfectionnement. Capitaine Québécois. 843-3924. 29-6-81

TERRAINS À VENDRE **TERRAINS À VENDRE**

DOMAINE
Montaubois
- Terrains boisés
- 8 lacs non pollués
- 5 parcs
- Plages privées
- Tennis
- Pistes de ski de fond

Une nature préservée
à moins d'une heure du centre-ville

Autoroute des Laurentides Sortie 67
Direction Mont-Rolland/Saint-Hippolyte
T.A.F. Immobilier inc.
Tél.: (514) 435.45.50 (514) 563.36.46

29-6-81



Cette photo saisissante d'un jet «Tutor» des Forces canadiennes plongeant vers le sol au cours d'une démonstration aérienne près de Grande Prairie, au Manitoba, le 4 mai 1978, a été croquée par le photographe amateur Ed Brown et vendue au Edmonton Journal. Le pilote de l'avion, le capitaine Gordon Brown, est mort sur le coup. Les «Snowbirds» seront à Québec mardi. (Photolaser CP)

La fête du Canada dans la ville de Québec

QUÉBEC (PC) — Diverses manifestations marqueront à Québec la célébration du 1er juillet, des fêtes qui, ici, doivent vivre dans l'ombre de la fête de la St-Jean.

Le Royal 22ème régiment donnera un concert sous les étoiles (prix d'entrée de $2) lundi tandis que mardi il y aura le spectacle aérien des «snowbirds» et des «Skyhawks», des parachutistes acrobates, et l'on disputera l'Amble du Canada à l'Hippodrome de Québec.

A noter également qu'une cérémonie de la citoyenneté se déroulera à l'Hôtel de ville de Sillery et que 25 immigrants seront reçus citoyens canadiens par Mme Pierre Laporte.

Mercredi, jour de la Confédération, il y aura messe à la Basilique avec le cardinal Maurice Roy, levée du drapeau, et des spectacles par divers groupes d'amateurs dans trois parcs de la Vieille Capitale.

Il faut souligner qu'il y aura parade aux flambeaux sur le fleuve St-Laurent, 200 bateaux y sont attendus, et, l'événement le plus spectaculaire de ces célébrations, un feu d'artifice sur les plaines d'Abraham à 10 h 30. Le groupe folklorique Barbe donnera également un spectacle au parc des Gouverneurs.

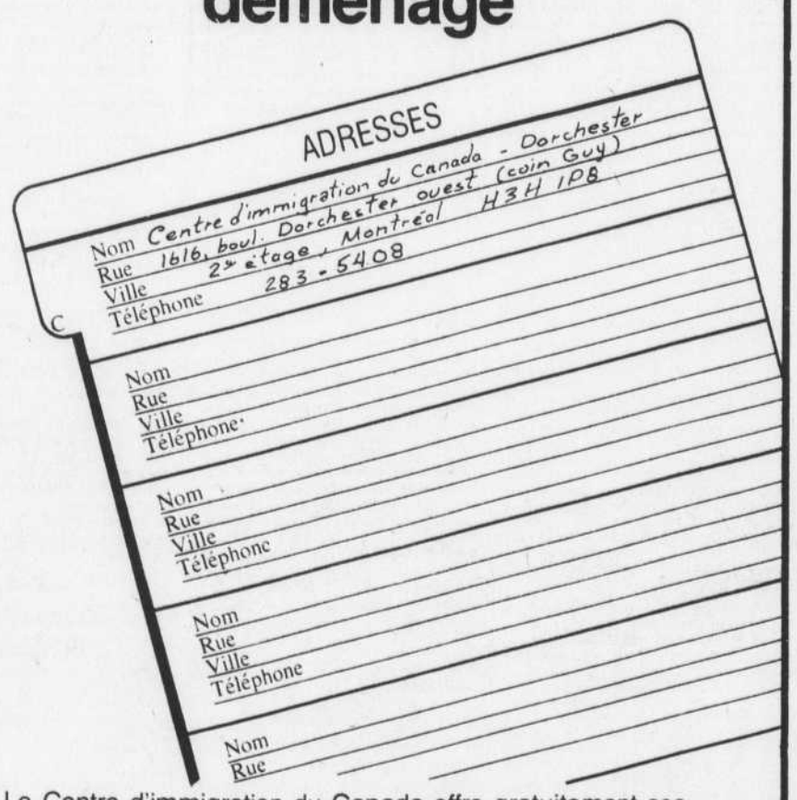
Un des organisateurs, M. Pierre Tremblay, président de la Chambre de Commerce de Québec, a souligné que des budgets modestes expliquent qu'il n'y ait pas de spectacle à grand déploiement.

Le budget pour la ville de Québec est de $15,000. et une campagne de souscription a permis d'aller chercher un autre $15,000.

M. Tremblay a expliqué que les fêtes du Canada revêtent souvent moins d'ampleur au Québec que dans l'Ouest canadien, par exemple, où il n'y a qu'une fête nationale.

Le
Centre d'immigration du Canada
situé à la Plaza Alexis-Nihon, bureau 1020

déménage



Le Centre d'immigration du Canada offre gratuitement ses services
- aux citoyens canadiens et résidents permanents qui désirent parrainer leurs parents vivant à l'étranger;
- aux groupes qui désirent parrainer des réfugiés;
- aux visiteurs, travailleurs, ou étudiants, qui désirent prolonger leur séjour au Canada ou en modifier les conditions.

Le Centre d'immigration du Canada-Dorchester dessert la population habitant la partie ouest de l'île de Montréal.

BIENVENUE
WELCOME
BIENVENIDO
BENVENUTI
BEM-VINDO
欢迎
ΚΑΛΩΣ ΗΛΘΑΤΕ
ยินดีต้อนรับ
ស្វាគមន៍
CHÀO MỪNG

dans nos nouveaux locaux, au 1616, boul. Dorchester ouest, deuxième étage, dès le **lundi 29 juin,** à compter de **13 heures.** Pour renseignements, composer 283-5408.
Heures de bureau: du lundi au vendredi, de 8h15 à 16h30.
Le Centre d'immigration du Canada, là pour vous servir.

Année internationale des personnes handicapées 1981
International Year of Disabled Persons

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre
Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

Programme d'animation quotidien

Le vieux port de Montréal revit

par Alain Duhamel

L'été 1981 marque la saison des retrouvailles entre les Montréalais et leur vieux port.

Commencées d'une éclatante façon par le spectacle de la Fête nationale, il y a quelques jours, les retrouvailles vont se poursuivre tout l'été par un programme d'animation quotidien sur le quai Jacques-Cartier, face au marché Bonsecours.

«L'ouverture de la fenêtre sur le fleuve est consacrée» a dit M. Gérard Vibien, directeur général du Vieux-Port, en annonçant hier le lancement de la programmation d'été. «Notre programme d'animation apporte un premier souffle de vie à ce territoire presque désert jusqu'ici».

Enfermé à l'intérieur d'un périmètre clôturé depuis plusieurs années, le vieux port de Montréal avait perdu ses liens avec le quartier ancien de la ville et se posait comme un rempart entre les Montréalais et le fleuve Saint-Laurent. En 1978, le gouvernement canadien lançait son projet d'aménagement urbain de la zone du vieux port avec l'objectif de redonner aux Montréalais des points d'accès permanent au fleuve en mettant en valeur les quais désaffectés.

La mise en chantier, cette année, d'un parc linéaire long de 1,5 Km parallèle à la rue de la Commune constitue une première intervention d'aménagement en ce sens. Le parc de la rue de la Commune, d'une largeur variant entre 11 mètres et 33 mètres, consistera en corridor de verdure, avec piste cyclable et mobilier urbain (bollards, bancs, réverbères et grille) avec cachet vieillot. Des structures tridimensionnelles soulignent les points d'entrée au parc et au vieux port face à la Place Jacques-Cartier et dans le prolongement des rues Berri, McGill et Saint-Pierre.

Sur le quai Jacques-Cartier, les promeneurs, les flâneurs et les cyclistes pourront observer l'activité maritime ou participer à l'une ou l'autre des manifestations culturelles du programme d'animation. À l'intérieur du hangar no 12, rafraîchi, une exposition montre les maquettes du Vieux-Port et les travaux des gagnants du concours de design de l'Association Le Vieux-Port. Les projets, pour la plupart préparés par des étudiants en architecture et en urbanisme, offrent une grande variété d'aménagements possibles.

Ailleurs sur le quai Jacques-Cartier, on trouvera un village d'artisans, des aires de repos et de détente, le dôme de l'Office national du film et une scène pour les spectacles en plein air. En semaine, le programme d'animation prévoit, le midi, musique, chanson et cinéma (le mardi et le jeudi), l'après-midi des manifestations pour enfants et en soirée des spectacles de folklore, de théâtre, de chanson. À la tombée de la nuit, sur un écran en plein air, l'ONF présente des longs métrages.

En fin de semaine, le samedi est réservé aux communautés ethniques de Montréal et à une danse populaire en soirée. Le dimanche, la journée commence par un concert-brunch avec le coucours des Jeunesse musicales du Canada, du théâtre en après-midi pour les enfants et un événement spécial en soirée.

La programmation d'été commence aujourd'hui même avec la participation de groupes de musiciens et danseurs d'origine indienne, hongroise, irlandaise et ukrainienne et un spectacle de la Société des arts traditionnels du Saint-Laurent. Demain matin, l'ensemble Claude Gervaise donne le premier des concerts-brunch.

Au Pérou

Un agent de la GRC a servi d'interprète

OTTAWA (PC) — Un agent de la Gendarmerie royale canadienne a bel et bien été témoin de l'interrogatoire d'un prisonnier canadien au Pérou, mais seulement à titre d'interprète.

C'est ce qu'a finalement admis en Chambre, hier, le solliciteur général du pays, M. Robert Kaplan, qui avait nié, vendredi dernier que des agents de la police fédérale canadienne aient, de quelque façon que ce soit, été présents ou participé aux interrogatoires des prisonniers canadiens.

Il répondait ainsi à une question du député libéral de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois, qui s'inquiétait des accusations formulées par deux Québécoises de retour des prisons péruviennes, qui affirmaient que les agents de la GRC avaient été les témoins passifs d'interrogatoires et d'actes de violence des autorités péruviennes à l'endroit des prisonniers canadiens.

M. Kaplan a par ailleurs catégoriquement nié les affirmations de l'une des deux exprisonnières, Mlle Durand, qui relatait dans la presse québécoise avoir été témoin de tels incidents.

Dubois témoigne dans sa défense

Tout en révélant qu'il s'était déjà piqué à l'héroïne à trois reprises dans les quelques heures qui ont précédé son arrestation, le 8 avril dernier, le chanteur «rock» Claude Dubois a catégoriquement soutenu hier qu'il ignorait qu'un sac en papier contenant environ 50 grammes d'héroïne se trouvait dans son auto de marque Mercedes.

Témoignant dans sa propre défense, après que la Couronne eut complété sa preuve, devant un jury que préside le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, Dubois, âgé de 34 ans, a expliqué que le 8 avril dernier, il s'était levé à midi pour ensuite se rendre chez sa mère, de qui il a emprunté $1,000.

Par la suite, il s'est rendu au domicile de Joseph Sabbagh, rue de Bullion, où il lui a remis $750, le tout comprenant une dette antérieure de $300 et l'échange d'un demi-gramme de cocaïne et d'un demi-gramme d'héroïne. Il était alors accompagné de son amie Martine Lavoie.

Tous trois ont ensuite décidé de se rendre au Complexe Desjardins, Sabbagh désirant y faire le renouvellement de ses plaques d'automobile. Peu après, affirmant qu'il en avait tout au plus pour cinq minutes, Sabbagh demandait à se faire conduire à l'hôtel Holiday Inn, rue Sherbrooke. Rendu sur place, ce dernier se séparait du groupe, tandis que Martine Lavoie quittait à son tour l'auto pour aller acheter du chocolat et des cigarettes. Étant revenue à l'auto pour y déposer son sac, elle repartait aussitôt pour se rendre à la salle de toilette dans l'hôtel.

Dubois se trouvant alors seul dans son auto profita de ce moment pour se piquer à l'héroïne. Il s'agissait ainsi de sa troisième injection en peu de temps, s'étant administré la première chez Sabbagh et la deuxième dans son auto à proximité du Complexe Desjardins.

À un moment donné, toujours dans l'entrée réservée aux voitures en face du Holiday Inn, Sabbagh revint et dit à Dubois: «Passe-moi le sac qui est sous le siège, c'est pour le gars».

Dubois a affirmé hier que c'est alors qu'il a aperçu le sac en question pour la première fois, un de ses bouts dépassant de peu sous la banquette avant du côté droit. Au moment où il prenait ce colis de sa main gauche, l'individu (maintenant identifié comme agent double) qui accompagnait Sabbagh s'est engouffré dans l'auto et s'est assis sur la banquette arrière. C'est alors que Dubois lui a passé le sac entre les deux banquettes, tout en lui disant bonjour et en s'identifiant comme étant Claude Dubois. Le chanteur a tenté de parler de son stéréo, mais l'inconnu n'a eu aucune réaction. «Je ne sais s'il a parlé, de dire hier Dubois, car il y avait beaucoup de bruit à cause de la circulation à l'heure de pointe, de la construction d'un édifice en face du Holiday Inn, sans compter que la radio jouait très fort.»

Contre-interrogé par le procureur de la Couronne, Me Daniel Bellemarre, le jeune chanteur a affirmé qu'il prenait de la drogue depuis 10 ans, sous toutes ses formes, mais qu'il s'injectait de l'héroïne depuis deux ans.

Le procès se poursuivra maintenant lundi et l'avocat de la défense, Me Serge Ménard, compte y faire entendre encore un certain nombre de témoins.

Nouveau contrat pour les agents de la SQ

MONTREAL (PC) — Les 4,600 agents de la Sûreté du Québec ont accepté par une forte majorité un nouveau contrat collectif d'une durée de trois ans, a annoncé hier un porte-parole syndical.

Pour la première fois depuis deux ans, la convention comporte une clause d'indexation des salaires au coût de la vie.

Le contrat expirera en décembre 1983.

Au cours de la troisième année, les policiers toucheront une augmentation de salaire de huit pour cent avec la possibilité de négocier une nouvelle hausse à l'automne de 1983.

Le salaire annuel moyen actuel — $27,500 — devrait atteindre $34,000 par année à l'expiration du contrat.

Les policiers négocient un nouveau régime de retraite qui devrait leur permettre de se retirer après 20 ans de service, avec tous les avantages, peu importe leur âge.

Rivière polluée, source d'eau potable en DANGER!
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

Avis légaux - Avis publics

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039161-794. GILLES PROVENCHER, demandeur -vs- PIERRE THERRIEN ET PIERRE THERRIEN INC., défendeurs. Le 8 juillet 1981, à 12:00 heures de l'avant-midi au domicile et à la place d'affaires des défendeurs, au No 776, rue Montée Gravel, en la cité Ste-Dorothée, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 Congélateur vertical W, 1 fauteuil bercant effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yvan Talbot, huissier. Tél: 845-7286. Montréal, le 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Bonaventure. COUR PROVINCIALE. No: 105-02-000307-79. LORENZO POIRIER & DAME LORENZO POIRIER, demandeurs -vs- DAVID ADLER, défendeur. Le 9 juillet 1981, à 12:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3963 rue Coloniale en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Métro brune, 5 lits de repos, 8 secheuses Inglis blanches. Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier. Tél: 849-2484. Montréal, le 27 juin 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: EV2-7-81. CITÉ DE LASALLE, partie demanderesse. FRANCINE DEMERS, partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1981 à 11 h 00, Au: 158, 78e avenue, à ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRANCINE DEMERS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Philips avec base en métal sur roues, 1 set de salon 2 morceaux en bois et cuirette, 1 fauteuil bercant en métal et matériel brun, 2 tables de salon, 1 recepteur Wynford Hall avec table tournante BRS, 4 haut-parleurs, 1 lampe en métal futuriste, 1 laveuse à vaisselle G.E., 1 machine à coudre Singer avec cabinet en bois. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: HV-23-80. CITÉ DE LASALLE, partie demanderesse. CLAUDE RIEL, partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981 à 10 h 00 Au: 2156 Armel à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE RIEL saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 3 lampes sur table, 1 carpette, 1 sculpture esquimaude, 1 chaise bercante, 2 tables de salon antique, 1 lot d'environ 115 livres, 1 recepteur Téléfunken avec table tournante Lenco et 2 haut-parleurs, 1 aspirateur Airway et accessoires, 1 four micro-onde Sharp, 1 laveuse à vaisselle G.E. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX No: 700-27-004026-801. LA REINE, partie demanderesse. LES FENÊTRES DU NORD INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 11 juillet 1981 à 10 h 00 Au: 539 Principale, à Morin Heights, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES FENÊTRES DU NORD INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre, 1 filière, 3 chaises, 1 lot de contenants de peinture de divers couleur, 1 système d'alarme, 1 set de rideau, 1 tapis, 1 lot d'articles divers, 5 scies Rockwell et acc., 6 tables de travail (approximativement), 1 lot de portes et fenêtres, et autres biens meubles. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROGER WHITFORD, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. district de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-016618-809. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse. LA VIEILLE FRANCE INC. partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981 à 11 h 00, AU: 52 St-Jacques ouest, à Montréal, dit district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LA VIEILLE FRANCE INC. saisis en cette cause, consistant en: 8 tablettes avec support au mur en stainless steel, 1 moulin à viande Hobart, 1 petite table 2 etages en métal, 1 table de boucher, 1 tirroir en métal et dessus en bois, 1 friteuse double Moffat et support et acc., 1 poêle au gaz, 4 ronds, Garland, et autres biens meubles. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000014-816. SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD DE MONTREAL, partie demanderesse. GUY GRAVEL, partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1981 à 11 h 00 au: 633 Fisher, à Hemmingford, district d'Iberville, seront vendus par autorité de justice, les biens et effet de GUY GRAVEL saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Pick Up 1979, de couleur blanc, 59,248 km, immatriculé N-611529 Qué. 81, 1 lot d'environ 30 volailles, 1 lot d'environ 120 brebis, 1 lot d'environ 50 chèvres, 1 veau et 1 poney, 1 tracteur David Brown 880 avec pelle. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 juin 1981.

Province de Québec. District de Labelle. COUR PROVINCIALE. No: 560-02-000178-813. LEGAULT VULGANISATION INC., demanderesse -vs- JACQUES LEDUC, défendeur. Le 8 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 752 rue Agnes, en la cité de Montréal, et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: mobilier salon, T.V., set Zenith, lampes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 27 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-010022-817. DENIS THIBAULT INC., demanderesse -vs- ANNE SCHWARTX, 6595 Mackle Road app 602, Côte St-Luc district de Montréal, défenderesse. Le 8 juillet 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 6595 rue Mackle Road app 602 en la cité Côte St-Luc district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Anne Schwartz saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux de style provincial français avec table de salon et lampe de même style et divers effets de mobilier. Conditions: ARGENT COMPTANT. Alain Pirro, huissier, 625-4093. Montréal, 22 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No 500-02-029253-809. VILLE DE LAVAL, demanderesse, -vs- JEUNES ROMANTIQUES, défenderesse. Le 13 juillet 1981, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires, de la défenderesse au No 8552, rue St-Denis, en la cité Montréal dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon deux morceaux, 2 boîtes de son Lloyds, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yvan Talbot, huissier, 845-7286, Montréal, le 25 juin 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023158-806. SIMPSONS SEARS LTEE, partie demanderesse. THERESE LEJOUR, partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981 à 14 h 00, Au: 2160 Dufferourt #110, à Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de THERESE LEJOUR saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en velour brun, 1 fauteuil double en velour brun, 1 table à café, 2 tables de coin, 2 lampes de table, 1 t.v. couleur meuble 26" Fleetwood et acc., 1 table chromée 4 et 4 chaises brunes. CONDITIONS PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN BOISVERT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montreal, le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. No: 290-9-27. ALBERIC STUYCK, partie demanderesse. GEORGES OSTAPICHUCK, partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981, à 11 h 00 au: 7200 Hutchison, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GEORGES OSTAPICHUCK saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau plat en métal, 2 fauteuils en bois, 1 chaise en bois et metal, 1 bureau plat, 1 aspirateur industriel G. H. Wood et acc., 1 lot de chaudières en plastique, 1 laveuse automatique Viking et acc., 2 boyaux d'arrosage. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Denis St-Louis, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006490-804. COMITÉ PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE, partie demanderesse -vs- GAETAN GAGNE (LAVE-AUTO SUPER NET), partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1981 à 10:00 heures au: 16297 Notre-Dame est, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GAETAN GAGNE (LAVE-AUTO SUPER NET) saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick de couleur gold immatriculé 284H819 Qué. 80, 1 laveuse Viking, 1 radio AMF Normandie, 2 bancs beige, 1 balaveuse, 1 tordeur à main, 1 bureau en bois et autres biens meubles. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-012217-806. BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- ARMANDO CAPELLO, défendeur. Le 10 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, du défendeur, au No 1978, rue Boul. De Maisonneuve Ouest, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 38 chaises de restaurant, 12 tables de restaurant en bois, base métal, equipement de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier, 845-7286, Montréal, le 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026403. TIMOTHY & MURRAY INC., demanderesse, -vs- JACQUES GAUTHIER et LISE MASSON, défendeurs. Le 8 juillet 1981, à 11 heures au domicile du défendeur JACQUES GAUTHIER, au No 780 rue Nobert, app. 5, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur JACQUES GAUTHIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montreal, ce 25 juin 1981. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019925-804. SIMPSONS SEARS LTEE, demanderesse -vs- MARC MALLET, défendeur. Le 7 juillet 1981, à 12 heures, au domicile du défendeur au No 2975 rue Louis-Pare app 107 en la cite Lachine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Hitachi et meubles de menage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier, tél: 255-0308, Montréal, 27 juin 1981.

Province de Québec. District de Labelle. COUR PROVINCIALE. No 560-02-000493-79. H. FORGET & FILS INC., demanderesse, -vs- PHILLIPPE BOULARD, défendeur. Le 7 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 350, 83ème ave, app. 6 en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Mobilier salon, T.V. set Philipps, Radio, Stéréo, table, chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659, Montréal, 27 juin 1981.

Canada. Province de Québec. district de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-000738-722. F.G. CHABOT, partie demanderesse -vs- JACQUES RACICOT, partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981 à 11:00 heures au: 9218 St-Urbain, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JACQUES RACICOT saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi 19" portative et acc., 1 table à café en bois, 2 divans 2 places rouge et beige, 2 fauteuils même couleur, 1 bahut en bois 8 tirroirs 2 portes, 1 système de son 2 haut parleurs et acc., 1 foyer électrique de couleur rouge, 1 pupitre antique avec mirroir 6 tirroirs. CONDITIONS PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. district de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-12-031376-738. F. G. CHABOT, partie demanderesse -vs- HELMUT PAWLOWSKY, partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981 à 12:00 heures au: 6 Place Dubois, à Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HELMUT PAWLOWSKY saisis en cette cause, consistant en: 1 piscine hors terre 15' de diamètre ronde et acc., 1 filtre à piscine Coleco. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN BOISVERT huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. district de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-023242-797. O.C.Q., partie demanderesse -vs- ITAL FORCE ORNEMENTALE LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981 à 10:00 heures au: 10545 Lamoureux, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ITAL FORCE ORNEMENTALE LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 drain et refil système hydraulique (coupe métal) de marque Hydrabend, portant le numéro de série 1142. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE No: 500-05-023149-774. PIERRE DOUCET & ALS., demanderesse -vs- JACQUES A. CARDINAL, défendeur. Le 8 juillet 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 861 rue Wilder en la cité d'Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — Meubles de menage T.V. portative Electrohome — Lessiveuse Viking Blanche — Sécheuse jaune Roy — T.V. Couleur RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier (845-2804). Montréal, ce 27 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE No: 500-02-050334-809. LES ALIMENTS TROIS FRERES LTEE, demanderesse -vs- WILLIAM TILLE, défenderesse. Le 8 juillet 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 51 Place Catherine, en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — Lessiveuse G.E. blanche — Sécheuse blanche G.E. — T.V. Couleur portative Admiral. — Meubles de menage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier (845-2804). Montréal, ce 27 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No: 500-02-000249-818. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- TONY MAZZANNA & AL. défendeurs. Le 9 juillet 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8337 rue Domremy en la cité St-Leonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 T.V. consol Electrohome et Acc — 1 mobilier de salon orange 2 mcx — 1 fauteuil gris. Effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007). Montréal, 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No: 500-02-041819-801. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- ROBERT LÉGER défendeur. Le 8 juillet 1981, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2105 rue Décarie #7 en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 téléviseur couleur portatif Sylvania et support — 1 réveil-matin GE — 1 cassette Deck Akai. Effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (879-1007). Montréal, 25 juin 1981.

Province de Québec. District de St-François. COUR PROVINCIALE No: 450-02-000649-80. LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse — vs— BILL VASSILAS défendeur. Le 7 juillet 1981, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2328 rue Richmond en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 T.V. portative Zenith — 1 filtreur à piscine Coleco — 1 lot d'accessoires de piscine — 1 laveuse à tapis Electrolux. Effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (879-1007). Montréal, 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Québec. COUR SUPÉRIEURE No: 200-05-000873-815. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL demanderesse -vs- CAROSSERIES D'AUTOMOBILES HADLEY INC défenderesse. Le 8 juillet 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5561 rue Hadley en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: — 1 MGB 1958 Blanc #58913 sans plaques — 1 photocopieuse savin portative — 1 dactylo électrique Smith Corona. Équipements variés etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (879-1007). Montréal, 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No: 500-02-036800-808. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse -vs- LAURIER LAPORTE ET ROBERT LAPORTE défendeurs. Le 9 juillet 1981, à 14:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5935 rue Antony en la cité Brossard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 T.V. couleur Admiral — 1 congelateur Brentwood — 1 humidificateur Hotpoint. Effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1006). Montréal, 25 juin 1981.

Canada. Province de Québec. district de Chicoutimi. COUR PROVINCIALE. NO: 150-02-001691-806. LOCATION INDUSTRIELLE COMMERCIALE INC., partie demanderesse -vs- CHEMINÉES B & B ENR. BERNARD BUONGIORNO, partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1981 à 13:00 heures au: 11640A, 54ème avenue, à Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CHEMINÉES B & B ENR. ET BERNARD BUONGIORNO saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 6 tiroirs, 1 filière en métal 4 tirroirs beige, 1 étagère en bois 5 compartiments, 4 chaises de bureau sur roues assorties, 1 lampe en platre et abat-jour, 1 calculatrice électrique Royal et acc., 1 cadre. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1980.

Canada. Province de Québec. district de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: EV2-39-80. CITÉ DE LASALLE, partie demanderesse -vs- HUGHES LEMAY, partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1981 à 10:00 heures au: 8130 Georges, à ville Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HUGHES LEMAY saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral, 1 télévoiuer Philips portatif, 1 convertisseur Jerrold Starcom III et accessoires, 1 système de son comprenant: 1 tuner Sansuii, 1 equalizer Heathkit, 1 amplificateur Sony, 1 amplificateur Heathkit, 2 haut-parleurs, 2 haut-parleurs RSC, 1 set de salon 4 morceaux, 3 tables de salon en métal et vitre. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Canada. Province de Québec. district de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: A10-40-50354. CITÉ DE WESTMOUNT partie demanderesse -vs- BANQUE DE MONTRÉAL, partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981 à 13:00 heures au: 129 St-Jacques, 4ème étage, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BANQUE DE MONTRÉAL saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 bureau en bois 3 tiroirs avec contour dactylo en bois, 1 chaise de secrétaire en métal et tissus jaune sur roulettes, 2 filières classeur 3 tiroirs en métal brun et jaune, 2 filières classeur 2 portes en métal brun et jaune. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No: 500-02-009666-814. CORPORATION 9836 CANADA LTÉE, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES GUIMARA INC., défenderesse. Le 9 juillet 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 258A rue Grande Côte en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Modules de kiosque en bois et tapis. Deux tabourets bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Maisonneuve, huissier. Tél: 845-2804. Montréal, ce 27 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE No: 500-02-015389-815. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse -vs- ANDRÉ GOSSELIN des Bois Francs, défendeur. Le 9 juillet 1981, à 14:00 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du défendeur au No 200 rue De Gaspé, R. de C., Ile des Soeurs, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, équipement de bureau, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél: 288-8988. Montréal, ce 25 juin 1981.

Canada. Province de Québec. district de Montréal. Régie du logement. NO: 500-02-023087-815. HALIL DUSKIC, partie demanderesse -vs- KATHARINA MEILCHEN, partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1981 à 12:30 heures au: 730, 30e avenue #303, à Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de KATHARINA MEILCHEN saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil double en velour rouge, 1 divan en velour rouge, 2 lampes, 1 chaise en velour rouge, 1 table de salon, 2 tables à cafe, 1 fer à repasser, 1 planche à repasser, 1 stéréo table tournante Soundesign et 2 boîtes de son, 1 télévouleur Hitachi 20", 1 bureau à 6 tiroirs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Alain Boisvert, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019840-805. JOSEPH MICHAEL & GALAL BEHNA, demandeurs -vs- SAM TADROS et AUBERGE LE BALDAQUIN INC., défendeurs. Le 8 juillet 1981, à 15:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 424 rue St-François Xavier, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause consistant en: mobilier et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél: 288-8988. Montréal, ce 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019842-801. JOSEPH MICHAEL & GALAL BEHNA, demandeurs -vs- SAM TADROS et RESTAURANT GERONIMO INC., défendeurs. Le 8 juillet 1981, à 15:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 443 rue St-François Xavier, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: mobilier et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél: 288-8988. Montréal, ce 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-074794-789. MANON BRUNELLE, demanderesse -vs- MICHEL PINEAULT, défendeur. Le 9 juillet 1981, à 11:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur, soit Imprimerie F.M. Enr., au No 1785 rue Chemin Lorraine, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Blazer, équipement d'imprimerie, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél: 288-8988. Montréal, ce 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-054108-795. SOLOMON BESSER, demandeur -vs- JOSEPH MIDLASH, défendeur. Le 10 juillet 1981, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4891 rue Vézina, app. 27, en la cité de montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet, 1 camionnette Chevrolet, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél: 288-8988. Montréal, ce 25 juin 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045960-741. F.G. CHABOT, partie demanderesse -vs- SERGE RATHLE, partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1981 à 12:00 heures au: 1971 St-Georges, #104 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SERGE RATHLE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet 1977, de couleur orange brun, immatriculée 333H798 Qué. 81, (accidentée, les deux portes du côté du chauffeur). CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 23 juin 1981.

Vente par Soumission d'un Hôtel-Motel à St-Sauveur-Des-Monts Québec

En vertu du défaut de paiement d'un prêt garanti par hypothèque immobilière; la propriété commerciale suivante est à vendre à la suite du droit de vente. Le terrain approximativement 33,000 pi. ca. se trouve situé à 520 rue Principale à St-Sauveur. L'Édifice comprend 10 chambres, 2 salles à manger, 1 lounge, terrace avec permis complet et piscine chauffé. Vous pouvez obtenir tous les détails en communiquant avec J.P. Maheu, 613-443-2191. Vous pourrez aussi prendre les dispositions nécessaires pour visiter le dit hôtel. Les soumissions seront acceptées jusqua 15h. 30, le 30 juin 1981. Un chèque visé de 10% du montant soumissionné doit être remis à titre de dépôt.

J.P. Maheu
372 Notre-Dame
Embrun, Ontario
K0A 1W0

LA MÉTÉO

L'ouest de la province aura deux belles journées en perspective aujourd'hui et dimanche. Le dégagement se propagera très lentement vers l'est, ainsi il y aura beaucoup de nuages sur l'est aujourd'hui. Mais on entrevoit peu de précipitations. Les températures demeureront légèrement sous la normale aujourd'hui.

MONTRÉAL

Ensoleillé et vents modérés par moments. Maximum près de 24. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Lever du soleil: 5 h 08
Coucher: 20 h 48

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé, maximum 22. Aperçu pour dimanche: beau.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Outaouais: ensoleillé et vent modéré, maximum 24. Aperçu pour dimanche: beau.

Laurentides, Montréal: ensoleillé et vent modéréré, maximum 24. aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: dégagement graduel et vent modéré, maximum 19. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: dégagement en matinée, ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré par la suite, maximum 22. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Estrie et Beauce: dégagement et vent modéré, maximum 21. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: nuageux, quelques gouttes de pluie ou de bruine, vent modéré, maximum 14. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux, quelques gouttes de pluie ou de bruine et vent modéré, maximum 18. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec pluie ou bruine passagère, bancs de brouillard en matinée, maximum 13. Aperçu pour dimanche: beau.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Ensoleillé	10	20
Victoria	Ensoleillé	10	20
Edmonton	Venteux	6	19
Calgary	Venteux	6	20
Whitehorse	Averses	4	18
Regina	Ensoleillé	10	22
Winnipeg	Orages	15	27
Toronto	Ensoleillé	11	23
Ottawa	Ensoleillé	10	24
Québec	Beau	9	22
Halifax	Nuageux	11	21
Fredericton	Nuageux	9	24
Charlottetown	Nuageux	10	19
StJohns	Averses	11	17

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	ensoleillé	50	77
Atlantic City	ensoleillé	59	76
Boston	ensoleillé	55	75
Buffalo	ensoleillé	50	80
Burlington	part. nuageux	50	73
Charleston WV	ensoleillé	50	81
Charlotte NC	ensoleillé	59	82
Chicago	ensoleillé	53	78
Cleveland	ensoleillé	43	75
Dallas	part. nuageux	72	96
Denver	part nuageux	62	93
Detroit	ensoleillé	45	78
Hartford	ensoleillé	49	80
Honolulu	—	—	—
Houston	part. nuageux	76	91
Kansas City	orages	69	88
Las Vegas	—	—	—
Los Angeles	beau	66	87
Miami Beach	orages	76	90
Minn. St. Paul	part. nuageux	63	88
New Orleans	part. nuageux	74	91
New York	—	—	—
Norfolk Va	ensoleillé	62	79
Oklahoma City	part. nuageux	72	95
Orlando	orages	73	91
Philadelphie	ensoleillé	57	79
Phoenix	beau	88	109
Pittsburgh	ensoleillé	50	76
Portland Me	ensoleillé	55	78
Portland Or	ensoleillé	50	76
Reno	—	—	—
Tampa	orages	73	89
Salt Lake City	beau	68	91
San Diego	beau	70	78
San Francisco	—	—	—
Seattle	nuageux	52	62
Spokane	part. nuageux	54	77
Syracuse	ensoleillé	48	78
Tulsa	part. nuageux	71	93

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX MIN
Acapulco		DONNÉES
Barbades		NON
Bermuda		D

Les propriétaires encaissent $100,000 par match annulé

Baseball: les négociations sont rompues

NEW YORK (AP) — Une rencontre de négociation visant à mettre fin à la grève des joueurs de baseball majeur a pris fin après deux heures de pourparlers hier sans qu'aucune date pour une nouvelle rencontre ne soit fixée.

«Nous ne sommes pas plus près d'une entente maintenant que nous l'étions il y a deux semaines», a dit Rusty Staub, représentant des joueurs des Mets de New York.

La rencontre d'hier a commencé à 14 h 30, quelques heures seulement après qu'un juge de la Cour du District des États-Unis eut rejeté une demande d'injonction de l'Association des arbitres visant à empêcher les 26 propriétaires d'équipe à toucher les premiers versements d'une assurance de $50 millions.

Selon le médiateur fédéral Kenneth Moffett, les négociations seront probablement suspendues un certain temps, mais il n'a pu dire quand exactement elles reprendront.

«S'il est souhaitable qu'il y ait une rencontre demain (aujourd'hui), il y aura une rencontre, a dit Moffett. Mais, je ne crois pas que cela se produise.»

Affirmant que les deux parties restent sur leurs positions, Moffett a dit croire que les négociations d'hier ont pris fin parce que les parties n'avaient plus rien à offrir.

D'après le lanceur Steve Rogers, des Expos de Montréal, «nous avons perdu beaucoup trop de temps à débattre de sujets qui ne vont pas au fond des choses, comme les critères d'excellence basés sur les statistiques des joueurs. Les deux parties évitent toujours la question primordiale, à savoir qui va accorder une compensation et à quel prix, a dit Rogers.

«Les propriétaires insistent toujours pour qu'un joueur faisant signer un contrat à un agent libre soit pénalisé, a-t-il poursuivi. Comme ils n'ont pas bougé sur cette question, nous attendons qu'ils fassent une nouvelle proposition visant à déterminer qui accorde la compensation et en quoi consiste cette compensation».

Selon Staub, «il devient de plus en plus évident que les propriétaires cherchent à gagner du temps. À chaque fois que nous voulons aller au fond du litige, ils dévient sur d'autres questions.

«Ils nous ont demandé si notre système prévoyant la formation d'un réservoir de joueurs (pour la compensation) était figé dans le ciment et nous avons dit non. Mais, nous leur avons dit que nous voulions un système qui ne pénalise pas les équipes qui font signer des contrats à des agents libres. Depuis le début, nous faisons face à des offres qui sont à prendre ou à laisser», a conclu Staub.

La rencontre d'hier a commencé avec une jeure de retard. Bien qu'aucune cause de ce délai n'ait été donnée, il semble qu'il ait été dû au fait que la demande d'injonction permanente contre les propriétaires a été entendue hier matin à Philadelphie. Le juge Donald Van Artsdalen a en effet rejeté la demande de l'Association des arbitres qui voulait empêcher les propriétaires de toucher $100,000 par match annulé à cause de la grève jusqu'à un maximum de 500 parties. Richie Phillips, qui avait obtenu une injonction temporaire mercredi, a allégué que les propriétaires ne négociaient pas de bonne foi.

«Il n'y a pas de jurisprudence dans ce cas, a dit le juge. Je ne vois aucun fondement légal dans les lois fédérales ou d'état pour accorder cette injonction».

Cette décision n'a pas surpris Ray Grebey, négociateur patronal en chef. «Nous avons toujours pensé que ce litige devait se régler à la table de négociation», a-t-il dit.

La grève des 650 joueurs des majeures a jusqu'ici entraîné l'annulation de 184 matches. Les joueurs ont entrepris hier leur troisième semaine de grève, et les propriétaires pourraient toucher $100,000 par match annulé de la compagnie Lloyd's jusqu'à la mi-août environ.

La vente de billets de saison

Les Alouettes n'ont pas atteint leur objectif

par André Chartrand

Malgré tout le battage publicitaire qui a souligné l'achat des Alouettes de Montréal par le richissime promoteur immobilier Nelson Skalbania et les démarches fructueuses de celui-ci pour embaucher des Américains du calibre de la prestigieuse Ligue nationale de football, la vente des billets de saison accuse actuellement du retard par rapport à l'an dernier.

Selon les chiffres recueillis hier, et cela à deux semaines seulement du premier match local des Alouettes, 16,000 billets de saison ont été vendus, alors que 17,000 de ces billets l'avaient été avant le début de la saison 1980. L'objectif initial avait été fixé à au moins 20,000 billets de saison. Il ne sera probablement pas atteint, et l'on se contenterait maintenant chez les Alouettes de toucher le total de l'an dernier.

Cette contre-performance au chapitre des billets de saison, imputable selon plusieurs à un service de marketing déficient, est cependant atténuée par les ventes anticipées accrues pour l'un ou l'autre des huit matches réguliers que les Alouettes disputeront au Stade olympique. Plus de 13,000 de ces billets auraient déjà trouvé acquéreurs.

Comment expliquer la méfiance des amateurs de sport montréalais à l'endroit d'une équipe qui alignera Vince Ferragamo, Billy «White Shoes» Johnson, David Overstreet et peut-être James Scott, tous des joueurs susceptibles de se distinguer dans la NFL? Pour quelles raisons boudent-ils une organisation qui aura cette année la plus imposante liste de paie de la Ligue canadienne?

Il y a évidemment plusieurs raisons, dont la plus évidente est que les Alouettes n'ont pas toujours livré la marchandise promise. Un exemple probant en a été donné encore cette année quand le flanqueur James Scott, engagé en même temps que Ferragamo, à grands renforts de publicité, n'a même pas daigné se présenter au camp d'entraînement. La crédibilité des Alouettes en a pris un coup!

Lisette Ménard, gérante de la billetterie, réserve son jugement. Il est trop tôt, selon elle, pour porter un verdict. Il faudra attendre que l'équipe fasse ses preuves avant de pouvoir percevoir un changement d'attitude des partisans, ajoute-t-elle, tout en soulignant que les amateurs de football ont toujours attendu que les matches hors-concours aient été disputés avant de prendre une décision définitive, afin de ne pas débourser pour ces rencontres préparatoires qui n'ont pas grand intérêt.

N'empêche que selon Fred Robert, le directeur des relations publiques, l'édition 1981 des Alouettes est la meilleure depuis au moins 25 ans. Roberts, qui a servi l'équipe montréalaise pendant 35 ans à titre de journaliste, est catégorique sur ce point.

«Depuis le milieu des années 50, alors que les Alouettes pouvaient compter sur Sam Etcheverry, Hal Patterson et Red O'Quinn, c'est la meilleure équipe de football jamais vue à Montréal.

«La formation actuelle a le potentiel pour surpasser celle des années 50. Il ne lui reste plus qu'à le démontrer...»

Justement, les Alouettes disputent ce soir à Hamilton leur dernier match pré-saison. Et, il faut bien l'avouer, ils n'ont pas encore prouvé qu'ils constituaient une équipe supérieure, comme en fait foi leur fiche d'une victoire et deux défaites. Il y a bien quelques lueurs d'espoir en ce qui concerne le talent de Farragamo, mais l'offensive en général n'a rien d' «explosif» (le mot est de Joe Scannella lui-même, l'instructeur-chef des Alouettes).

Le match contre les Tiger-Cats revêt tout de même une signification particulière pour Scannella et ses adjoints puisqu'ils devront, dans deux jours, se conformer à la limite de 34 joueurs plus quatre réservistes (le taxi squad). Plusieurs têtes tomberont donc à l'issue de cet ultime test présaison, la dernière occasion pour les instructeurs de jauger la valeur de leur personnel.

David Overstreet sera en uniforme même s'il ne sera envoyé dans la mêlée que pendant un quart tout au plus. Il n'a pas encore atteint sa forme physique optimum et il n'est évidemment pas question de risquer une blessure. Il sera remplacé par Alvin Walker, rétabli d'une blessure à une cheville. Joe Hawco, également remis d'une blessure, débutera le match au poste de centre-arrière, tâche qu'il partagera cependant avec Marc Lacelle, légèrement incommodé par une cheville en plus ou moins bonne condition. Quant à Ferragamo, il est possible qu'il soit gardé au jeu pendant tout le match, et ce pour la première fois.

En ce qui concerne la défensive, elle aura fort à faire pour contenir l'offensive des Tiger-Cats. Elle sera en effet privée des services de Tom Cousineau, qui sera remplacé par Jeff Gabrielson. Jim Heighton, un vétéran de 12 saisons dans la LCF, tentera également de profiter de l'occasion pour mériter un poste régulier à titre de plaqueur gauche.

ÉCHOS — Les Alouettes ont quitté Montréal hier soir. Ils seront de retour dimanche matin, à temps pour un exercice... Wally Buono, 31 ans, a signé un contrat de deux ans avant-hier... Le demi défensif Ron Jones ainsi que les demis offensifs Roland Sales et Ed Harris ont été congédiés...

Les défenseurs du Manic devront se retrouver ce soir à Seattle

par Francis Millien

Après sa déconvenue de Calgary, mardi soir, le Manic tentera ce soir de ramener de Seattle les quelques points leur permettant de se hisser au deuxième rang de la section Est de la Ligue nord-américaine de soccer.

Les Diplomats de Washington, qui sont actuellement les détenteurs de cette position, n'ont en effet pas réussi à profiter du faux pas du Manic, trébuchant eux-mêmes à domicile, en confrontation, devant les Tea Men de Jacksonville.

Les Sounders de Seattle, pour leur part, ont été défaits 2 à 1 en prolongation par les Aztecs de Los Angeles et tenteront devant leurs partisans de se venger d'une défaite que pas un seul joueur n'a accepté, l'arbitre leur ayant refusé deux buts que tous pensaient valables.

Cette équipe occupe présentement une confortable deuxième position dans la section Nord-Ouest, 12 points derrière les puissants Whitecaps de Vancouver et 14 points devant Portland, actuellement en troisième position et serré par les surprenants Boomers de Calgary.

Si le Manic parvient à régler ses problèmes défensifs, il pourra espérer ramener une victoire de ce voyage, mais la défaite de Calgary a laissé des traces profondes au sein de la formation montréalaise.

En effet, ce ne sont pas les blessures ou la fatigue qui risquent de porter préjudice au rendement des joueurs, mais bien le moral, atteint comme jamais après un match où les reproches de l'entraîneur ont été dirigés principalement vers ceux qui avaient, jusqu'à maintenant, fait le plus gros du travail, les défenseurs.

Il est certain qu'il fallait s'attendre un jour ou l'autre à une contre-performance de ceux qui, depuis le début de la saison, avaient permis, malgré le rendement irrégulier et trop souvent anémique des attaquants dans les matches importantes, de se maintenir dans le peloton des équipes qui peuvent encore espérer participer aux éliminatoires de fin de saison.

Le réflexe d'Eddie Firmani est naturel et c'est la confiance qu'il a en ses défenseurs qui a rendu sa déception encore plus profonde. C'est d'ailleurs sur eux qu'il devra compter lors de la rencontre de ce soir car les Sounders possèdent actuellement la deuxième attaque de la ligue, avec 40 buts, 12 de moins que celle du Cosmos, qui mène le bal.

Il reste à espérer que le «very English style» décrit par Eddie Firmani comme étant celui utilisé par Seattle sera moins perçant que celui de Calgary, jouant un «football moderne» à l'européenne. Il est vrai que les Sounders ne bénéficieront pas des services de Franz Gerber et compagnie, mais ils auront quand même des joueurs capables de marquer des buts, de quoi faire rêver Firmani, comme Steve Daley.

■

Mercredi à Montréal, lors du tournoi international, c'est une nouvelle fois une équipe haïtienne qui a remporté les grands honneurs. Le Violette a pour cela défait en finale une jeune équipe canadienne olympique par un pointage de 2 à 1.

Ce tournoi aura quand même permis au directeur général du Manic, Roger Samson, de surveiller attentivement certains joueurs qui lui avaient été signalés par Eddie Firmani. C'est donc en compagnie de l'assistant de ce dernier, Pierre Mindru, qu'il a vu évoluer Pierre Groulx et Gary Polenz, deux Québécois membres de l'équipe olympique canadienne, et le jeune montréalais Mimmo Del'Armi, toujours en pourparlers avec le club.

Il semble à ce sujet que seule la question des études que le joueur aimerait poursuivre durant l'hiver bloque la signature du contra entre les deux parties.

Borg et McEnroe gagnent à Wimbledon

LONDRES (AFP) — Bjorn Borg et John McEnroe, qui paraissent en toute logique être appelés à se retrouver cette année encore en finale du tournoi sur gazon de Wimbledon, ont connu un troisième tour tranquille hier au cours d'une cinquième journée disputée sous un ciel couvert et par un froid presque hivernal.

Borg, qui tente cette année de gagner pour la 6e fois consécutivement le titre, se qualifia aisément pour les huitièmes de finale aux dépens de l'Allemand de l'Ouest Rolf Gehring — 6/4 7/5 6/0 — celui-là même qui l'avait battu il y a quelques mois à Bruxelles alors que le Suédois était dans une bien mauvaise passe. Mais Borg est maintenant dans une forme étincelante et il domina son adversaire pratiquement du début à la fin.

Le champion du monde fut pourtant mené 3/5 dans le deuxième set avec le service de l'Allemand derrière. Or, il répliqua aussitôt en alignant dix jeux...

Maintenant, Borg aura pour adversaire son compagnon d'entraînement l'Américain Vitas Gerulaitis, qui éprouva les pires difficultés pour se débarrasser de son compatriote Victor Amaya. Le Suédois abordera aujourd'hui ce match sans grande appréhension dans la mesure où il a toujours triomphé de son ami américain en 17 rencontres officielles. Mais il a néanmoins toujours en mémoire la terrible résistance que lui offrit Gerulaitis en demi-finale en 1977.

De l'autre côté du tableau du simple messieurs, McEnroe a franchi un pas de plus lui aussi vers la finale avec une aisance assez remarquable. Il triompha de son compatriote de 33 ans Robert Lutz — 6/4 6/2 6/0 — en produisant une impression de facilité tout à fait étonnante.

L'Américain qui désormais paraît avoir trouvé son équilibre moral sur le court après un début catastrophique lui valant $1,500 d'amende, aura sur sa route un autre joueur de plus de 30 ans, l'ancien champion de Wimbledon en 1972, l'Américain Stanley Smith, vainqueur du Hongrois Balasz Taroczy, tête de série no 15, en trois manches 6/3 6/2 6/3.

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mardi
Calgary 4, Montréal 1
Atlanta 5, Tampa Bay 4
Portland 1, Chicago 0
Mercredi
New York 2, Fort Lauderdale 0
Jacksonville 2, Washington 1, confrontation
Minnesota 3, Toronto 1
Vancouver 3, Dallas 2, prolongation
Los Angeles 2, Seattle 1, prolongation
Californie 7, San Jose 0
San Diego 3, Edmonton 2
Ce soir
Montréal à Seattle
San Diego à Atlanta
Fort Lauderdale à Jacksonville
Californie à Tampa Bay
Dallas au Minnesota
Portland à Tulsa
Edmonton à Vancouver
Los Angeles à San Jose
Dimanche
New York à Chicago

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
Section Est							
NEW YORK	20	16	4	52	24	43	139
WASHINGTON	18	9	9	30	29	26	76
MONTRÉAL	**17**	**8**	**9**	**28**	**27**	**24**	**70**
TORONTO	18	4	14	23	44	23	47
Section Sud							
ATLANTA	18	10	8	39	33	33	93
LAUDERDALE	19	11	8	25	20	21	83
JACKSONVILLE	18	10	8	26	24	22	76
TAMPA BAY	20	8	12	31	43	27	71
Section centrale							
CHICAGO	18	11	7	36	23	29	95
TULSA	17	10	7	33	24	28	86
MINNESOTA	17	10	7	31	31	27	81
DALLAS	18	2	16	12	41	11	21
Section Ouest							
LOS ANGELES	19	10	9	26	33	24	82
SAN DIEGO	18	10	8	32	28	26	80
CALIFORNIE	18	8	10	29	31	23	71
SAN JOSE	18	8	10	24	38	23	71
Section Nord-Ouest							
VANCOUVER	18	12	6	37	20	32	104
SEATTLE	20	10	10	40	36	35	93
PORTLAND	17	9	8	26	24	25	79
CALGARY	19	9	10	31	28	26	78
EDMONTON	17	6	11	32	43	26	62

Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, mais seulement quatre points pour une partie qui a nécessité une confrontation. Un point boni (pb) est alloué pour chaque but marqué en temps régulier jusqu'à un maximum de trois par équipe.

en bref...

■ Talbot toujours en tête

KITCHENER (CP) — Daniel Talbot, de Beloeil, a réussi un trou d'un coup, hier, lors de la deuxième ronde du Championnat de l'Association des golfeurs professionnels du Canada, et il partage maintenant le premier rang avec le vétéran Ray Floyd et Don Allman, de Brantford, Ontario. Les meneurs totalisent 141, trois sous la normale, devançant par un coup le récent vainqueur de l'Omnium des USA, David Graham. Le trou d'un coup de Talbot, réussi avec un fer-huit sur une distance de 146 verges, lui a valu $3,500. Le professionnel du club Candiac s'est contenté d'un compte de 73 hier sur le parcours de 6,755 verges à normale 72 du club de golf Westmount, à Kitchener.

■ Avec Équipe-Canada

TORONTO (PC) — Guy Lafleur, Bob Gainey et Steve Shutt, du Canadien de Montréal, auraient été invités au camp d'entraînement d'Équipe-Canada selon le quotidien torontois *The Globe and Mail*. Le journal ajoute que les ailiers gauches Steve Payne, des North Stars du Minnesota, Bob Bourne et Clark Gillies, des Islanders de New York, ainsi que Bill Barber, des Flyers de Philadelphie, auraient également été convoqués. Chez les joueurs de centre, on aurait fait appel à Wayne Gretzky, des Oilers d'Edmonton, Marcel Dionne, des Kings de Los Angeles, et Bryan Trottier, des Islanders. Michael Bossy, des Islanders, a pour sa part affirmé ne pas avoir encore reçu d'invitation, mais s'est dit intéressé à participer au tournoi. Parmi les grands oubliés chez les joueurs d'avant, il faut noter les noms de Darryl Sittler, des Maple Leafs de Toronto, et Bobby Smith, des North Stars. Bobby Clarke se joindrait par ailleurs à l'équipe en qualité d'instructeur-adjoint et non pas comme joueur. Les responsables de la formation canadienne doivent faire connaître la composition de leur équipe le 8 juillet.

■ Knetemann maillot jaune

NICE (Reuter) — Le Hollandais Gerri Knetemann a ravi le maillot jaune au Français Bernard Hinault, hier, lors de la deuxième demi-étape de la première véritable journée de compétition du Tour cycliste de France. Knetemann a remporté avec sa formation un contre la montre par équipe de 40 km. Dans la matinée, le Belge Freddy Maertens avait remporté au sprint la première demi-étape en ligne, disputée sur 90 km. Au classement général, Knetemann devance ses deux coéquipiers de l'équipe Raleigh, Ludo Peeters et Joop Zoetemelk, Hinault étant huitième à 33 secondes.

■ Record du monde à la perche

MOSCOU (AFP) — Le Soviétique Vladimir Poliakov a établi hier un record du monde du saut à la perche, franchissant 5,81 m à Tbilissi (Georgie) au cours de la première journée de la rencontre d'athlétisme qui oppose les équipes d'URSS et de RDA. C'est à son premier essai que le Soviétique, âgé de 21 ans, est parvenu à améliorer d'un centimètre le précédent record du monde qui appartenait depuis le 20 juin dernier au Français Thierry Vigneron.

■ Parachutisme à Valcourt

Les épreuves de sélection des équipes de parachutisme du Québec commencent aujourd'hui à Valcourt, dans la région de l'Estrie. Jusqu'à mardi, plus de 1,500 parachutistes devraient effectuer environ 1,500 sauts dans l'espoir de représenter le Québec aux Championnats canadiens qui auront lieu à Claresholm, en Alberta, du 15 au 22 août. Quatre disciplines seront au programme: la voltige, la précision et les sauts par équipe de quatre et de huit parachutistes.

■ En deux mots

Les Whalers de Hartford ont offert **John Garrett** et **Jordy Douglas** aux Penguins de Pittsburgh, qui ont perdu l'agent libre Greg Millen... Nancy **Lopez-Melton** a joué hier une ronde de 69, quatre sous la normale, et elle partage le premier rang avec Pat Bradley après deux rondes du tournoi Sarah Coventry... Jeff Mitchell, **Jerry Pate** et Curtis Strange sont ex aequo en tête à mi-chemin de l'omnium de golf de Memphis... L'haltérophile est-allemand **Andreas Kunz** (catégorie des légers, moins de 67,5 kg) a établi hier à Karl-Marx-Stadt, trois records du monde au cours de la première journée des championnats d'haltérophilie de RDA... Le Britannique **Steve Ovett,** champion olympique du 800 m et détenteur des records du monde du 1,500 m et du mille, a été battu dans la course du 1,500 m par un Américain presque inconnu, Tom Byers, lors de la réunion d'athlétisme du «Bislett», hier, à Oslo... **Diane Dawson,** d'Australie, a remporté hier l'épreuve de sauts au Concours hippique de Sainte-Adèle... Marianne Milliken et Philippe Blanchard ont inscrit des victoires hier lors de la 4e tranche de la **Coupe du Québec** de natation qui se poursuit au cours du week-end au Parc olympique...

expos

À TOUS LES DÉTENTEURS DE BILLETS

Le Club de Baseball Montréal Ltée s'excuse auprès des amateurs des inconvénients causés par le présent conflit.

POUR LES MATCHES ANNULÉS À CAUSE DU CONFLIT: DEUX SOLUTIONS

2 BILLETS POUR 1

Gardez vos billets jusqu'à ce que le conflit soit réglé.

Chaque billet non utilisé à cause du conflit pourra être remplacé par **deux billets** de même prix ou de prix inférieurs pour un autre match de votre choix de la saison régulière 1981. Les meilleurs billets vous seront offerts **selon les disponibilités.**

Vous n'aurez qu'à passer au comptoir Ticketron ou à la billetterie du stade olympique pour ce faire.

S'il arrivait qu'il n'y ait plus de billets disponibles pour un ou plusieurs matches de votre choix, le remboursement d'un ou de plusieurs de vos billets deviendrait la seule solution possible.

REMBOURSEMENT DU OU DES BILLETS

Vous pouvez demander le remboursement des billets non utilisés à cause du conflit.

Acheminez vos billets avec vos nom et adresse par courrier recommandé au:

Club de Baseball Montréal Ltée
a/s Service de la billetterie
C.P. 500
Station M
Montréal (Québec)
H1V 3P2

Ou encore, rendez-vous à la billetterie du stade olympique.

NOTE AUX DÉTENTEURS DE BILLETS DE SAISON

Les billets de saison ne sont pas négociables à la pièce.
Les informations pertinentes ont été acheminées directement à tous nos contractants de billets de saison.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Un règlement insatisfaisant

APRÈS une grève de huit mois, la plus longue de son histoire, la Société Radio-Canada va rouvrir ses salles de rédaction au Québec lundi prochain et reprendre ses émissions d'information le 6 juillet. D'ordinaire, même après un dur conflit, des journalistes n'ont rien de plus pressé que de reprendre les outils du métier et de plonger à nouveau dans l'actualité. À la société d'État, au contraire, les membres du SGCT ont accepté, mais avec une profonde réticence, le règlement proposé par leur syndicat et le protocole de retour au travail.

Dans l'état où en était rendu le conflit, il fallait certes y mettre fin d'une manière ou d'une autre, et il y a lieu de saluer tous les artisans du règlement. Aux yeux des citoyens ordinaires et des contribuables, en effet, le black-out de la télévision canadienne en était venu à prendre la proportion d'un scandale. Mais ce serait se leurrer de croire que le litige a vraiment été réglé et que la direction de Radio-Canada et le Syndicat général du cinéma et de la télévision ont jeté les bases d'une nouvelle entente.

Les autres conflits qui perturbent maintenant l'autre réseau confirment, s'il en était besoin, les malaises et les carences qui affectent l'ensemble de Radio-Canada. C'est pourquoi, s'il est peut-être prématuré de demander une enquête sur cette société fédérale, il n'est probablement pas trop tôt pour qu'un groupe impartial d'étude se penche, avant les prochaines crises, sur les causes des conflits et les moyens à envisager pour les prévenir.

■

Pris dans leur ensemble, les acquis et les gains du SGCT sont loin d'être négligeables. Ils marquent, par rapport au secteur public fédéral, des progrès modestes peut-être mais valables, compte tenu du carcan que représentent toujours dans ces négociations les «normes» réelles ou appréhendées du gouvernement canadien. Dans le cas particulier du service de l'information, le règlement au sujet des employés surnuméraires représente un assainissement très important de la gestion et des pratiques professionnelles de la rédaction, y compris par rapport à certaines entreprises privées de radio et de télévision.

Si pareil contrat a été si mal reçu, ce n'est pas seulement parce qu'il ne comporte pas les gains espérés par maints syndiqués, ni même parce qu'il les place, sur plusieurs clauses, en arrière d'entreprises de presse même modestes, mais parce que les derniers mois d'un aussi long conflit auront abouti à des changements peu nombreux et surtout très peu satisfaisants. Et comme pour envenimer les choses, la société d'État a trouvé moyen de présenter ses concessions non pas comme des offres généreuses, mais comme des modifications «légères» de la convention échue. Ce n'est pas dans des conditions semblables que Radio-Canada et ses journalistes pourront fournir une information de bonne qualité et remplir le mandat qui leur est confié par le parlement canadien.

Il est vrai que les deux parties ont convenu de passer l'éponge sur les escarmouches qui ont marqué l'arrêt de travail, et qu'elles ont choisi, à bon droit, de mettre fin à la plupart des procédures judiciaires dans lesquelles elles s'étaient engagées. Mais on peut se demander dans quel esprit sera appliquée la convention collective et dans quel climat, dans quelles perspectives vont reprendre les activités professionnelles du service de l'information à Radio-Canada. Dans ce qu'il est convenu d'appeler la crise ou à tout le moins le malaise qui traverse l'information, tant écrite qu'électronique chez nous, la société d'État aurait pu ouvrir certaines voies d'avenir. Elle risque au contraire de rester l'un des parents malades de la profession.

Il est vrai qu'avec ou sans projets de putsch à la direction du service français, des changements dans le personnel de la haute administration du service étaient acquis. Il est possible que du sang neuf à la maison du boulevard Dorchester aide à relancer l'information à Radio-Canada, et qu'une gestion renouvelée compense les lacunes du règlement de la grève. Mais, visiblement, la relève de la garde à la société d'État devra s'étendre à Toronto et comprendre les plus hauts échelons de l'organisation, y compris la présidence.

M. Al Johnson s'est scandalisé que le parlement lui refuse l'autorisation et les moyens de lancer une deuxième chaîne de télévision publique au Canada. Plus tôt au cours de son mandat, il avait résisté avec succès aux ingérences inadmissibles de certains butors du régime libéral. Mais à tout prendre, sous sa direction la société d'État n'a pu conquérir l'autorité professionnelle et morale qui lui aurait permis de bien gérer la maison en dedans et de la faire progresser au dehors, comme cela est nécessaire, dans l'univers mouvant des communications.

Pourra-t-on s'en tenir à des changements dans la direction de Radio-Canada? Sera-t-il plutôt nécessaire d'opérer des réformes plus profondes dans les structures mêmes de la société d'État? Il est encore trop tôt pour répondre à ces questions. Il serait même imprudent d'y apporter des réponses improvisées, étant donné la négligence grossière avec laquelle le gouvernement fédéral s'est acquitté de ses responsabilités et de ses prétentions dans le secteur des télécommunications et celui de l'information en particulier pour le Canada français.

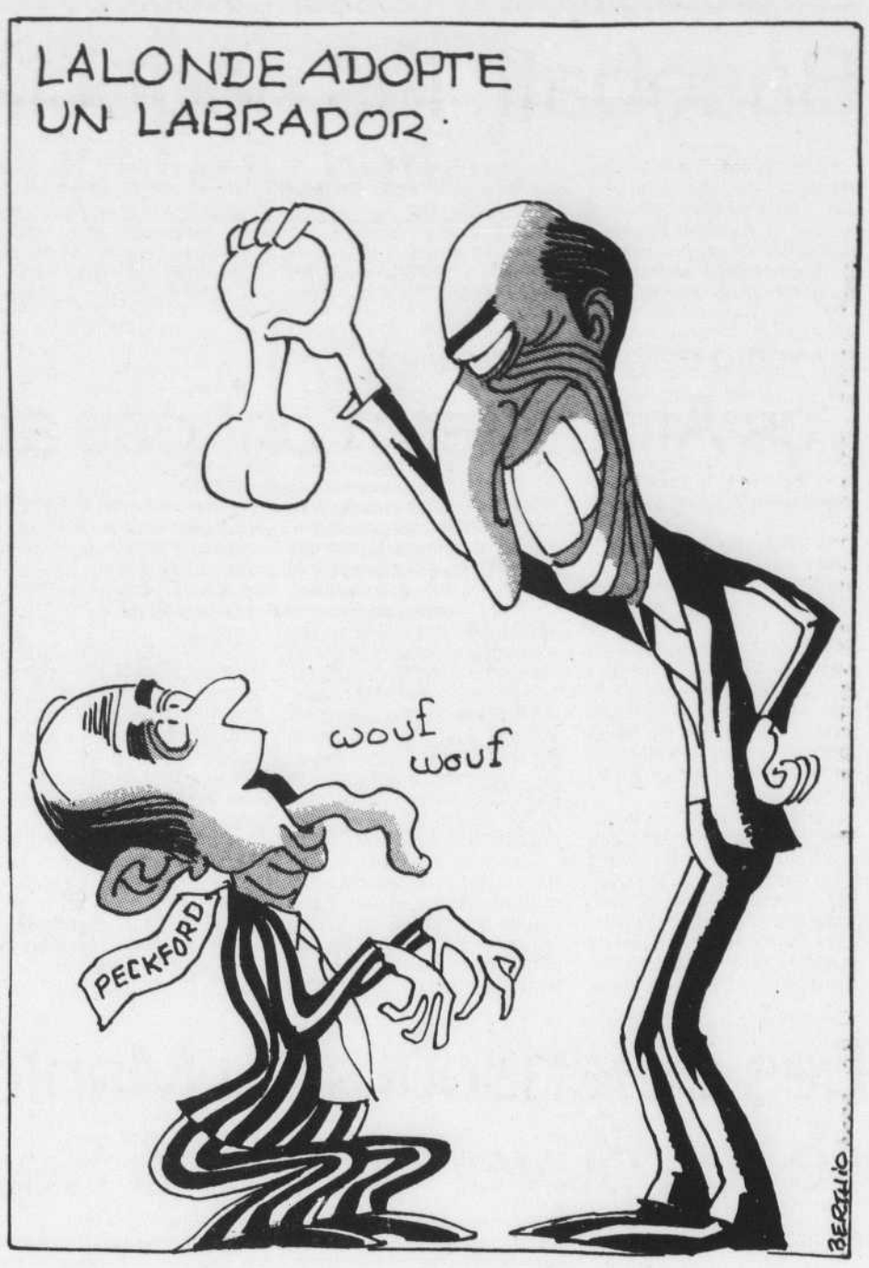
■

Néanmoins, si la crise budgétaire de l'État et la révolution de l'écran continuent — comme cela est probable, — Radio-Canada n'a pas fini de tanguer dans la tempête. Or, avec ses deux réseaux et ses dix provinces, avec les multiples étages de sa direction et sa vingtaine de syndicats, on ne saurait trouver maison plus divisée contre elle-même. L'heure des réformes donc devrait approcher, à moins qu'on ne préfère le chaos.

À défaut de rechercher les changements que la population souhaite, notamment dans les régions et les communautés négligées, les artisans de Radio-Canada devraient au moins souhaiter les réformes qui vont assurer la propre survie du grand réseau public. Une plus grande concertation s'impose donc, tant pour régler les problèmes de travail que pour relever les défis de la production, entre les responsables de la gestion et entre les syndicats de la société.

En même temps, puisque Radio-Canada-CBC dépend toujours d'une loi et des deniers du parlement fédéral, le ministre responsable devrait former un groupe d'étude qui puisse entendre les gens de la maison et les auditeurs du pays et formuler des recommandations pour l'avenir. Autrement, les troubles vont reprendre et le public va s'habituer à un écran vide. Il se trouvera alors un parti pour proposer de tourner le bouton. Aussi, qu'on recoure à un tel groupe d'étude où à un autre moyen de réforme Radio-Canada, un coup de barre s'impose.

Jean Claude LECLERC



Ottawa, Québec et la nouvelle France

Suivant un usage curieusement colonial, il arrive souvent que ministres du gouvernement fédéral et ministres du gouvernement québécois se retrouvent en même temps, ou presque, dans les antichambres de l'Hôtel Matignon ou dans la cour d'honneur de l'Elysée. Cette semaine encore, pour des raisons qui échappent paraît-il, à la volonté des intéressés, le hasard a voulu que le premier ministre du Canada passe par Paris alors que le ministre des Affaires gouvernementales occupait déjà les lieux. Il s'est même trouvé des scribouilleurs pour proclamer victorieusement que le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, avait accordé à M. Claude Morin un entretien plus long qu'à M. Trudeau! Cette arithmétique de colonisés culturels n'aura plus cours, espérons-le, dans la Nouvelle France Socialiste. Car chacun sait que le chef du gouvernement canadien se rendait en France pour s'entretenir avec le président Mitterrand en prévision du Sommet de juillet à Ottawa. Et c'est plutôt par courtoisie qu'il s'est présenté chez M. Mauroy avec lequel il a quand même échangé durant 45 minutes.

Les relations franco-canadiennes, qui s'articulent et s'harmonisent autour des axes Paris-Ottawa et Paris-Québec, transcendent heureusement les vicissitudes et les anecdotes que suscitent les rivalités de politique intérieure. Le ton et le contenu des déclarations faites jeudi à Paris par MM. Mitterrand et Mauroy autorise à cet égard des espoirs de renouvellement. Le président de la République a clairement indiqué qu'il s'interdirait toute parole ou toute action qui pourrait laisser croire à une velléité d'intervention française dans les affaires intérieures du Canada. A la fois sage et lucide, M. Mauroy a eu la précaution d'ajouter que la volonté de non-ingérence, fût-elle toujours scrupuleusement respectée, n'enlève pas au Canada les problèmes qui le gênent. Ce qui signifie, en termes plus directs, qu'on ne saurait imputer aux autorités françaises la responsabilité des tensions que creent invariablement entre Ottawa et Québec les initiatives de l'une ou l'autre capitale auprès de Paris.

Il y a longtemps que l'ambassadeur Gérard Pelletier a défini cette problématique sur laquelle il s'est à nouveau expliqué lors de la visite que fit M. René Lévesque en France il y a quelques mois. Il a toujours paru naturel, disait-il alors, que le gouvernement français se préoccupe de façon toute particulière des conditions d'épanouissement du peuple francophone concentré au Québec. Ce qu'Ottawa ne peut accepter sans réagir, c'est de voir comment, dans quelques rares occasions, Paris a épousé publiquement le point de vue du Québec dans une querelle intérieure avec Ottawa. L'affaire du sommet de Dakar en est l'illustration la plus récente. Comme Québécois et Canadien, on peut penser et affirmer que le gouvernement de la Fédération devrait faire une place au gouvernement québécois dans une conférence réunissant les États francophones. On peut aussi croire le contraire. C'est un débat entre Canadiens et Québécois. Mais dès lors que la France prend dans un communiqué final l'engagement solennel de n'assister à aucune conférence de la francophonie si le Québec n'y est pas représenté, il est assez évident qu'elle suspend dans ce cas particulier l'application du principe de la non-ingérence. Or M. Mitterrand annonce, lui, qu'il ne suivra pas sur ce point l'exemple du régime qui l'a précédé. Mieux, M. Mauroy précisait hier que son gouvernement pense avoir mis au point une formule de compromis pour résoudre le problème de la représentation québécoise dans une conférence internationale de la francophonie. Le premier ministre français n'a pas révélé la nature de cette solution dont il réserve sans doute la primeur à l'ambassadeur du Canada. Mais il a indirectement indiqué par là que la France socialiste n'est pas indifférente à la création d'une communauté organique des États entièrement ou partiellement de langue française. Tel n'était pas le cas du précédent gouvernement qui avait trouvé dans le différend canado-québécois un prétexte pour faire échec au grand projet de l'ex-président Senghor.

La France socialiste, devait-on apprendre en outre, ne limite pas aux questions culturelles l'intérêt qu'elle porte au Québec. Soucieuse d'accroître ses échanges économiques avec le Canada, elle veut aussi connaitre et comprendre les objectifs sociaux du gouvernement de M. Lévesque: assurance-automobile, protection des terres, nationalisation de l'amiante, etc. M. Morin a opportunément rappelé à cet égard que le Parti québécois a un statut d'observateur à l'Internationale socialiste. C'est un signe des temps et des évolutions naturelles: le Québec de 1981 serait, par l'esprit et le coeur, mieux accordé à la France de François Mitterand qu'au régime giscardien et à la mairie chiraquienne. Notre délégué général, Yves Michaud, devra réviser son discours officiel. Quant à Pierre Trudeau, on sait qu'il éprouve une sympathie naturelle envers le président et le premier ministre français qui ont fait entrer quatre communistes au gouvernement. Lui-même, n'est-ce-pas, n'aurait pas hésité à accueillir des «socialistes» dans son cabinet après les élections de 1980. Mais il y a une différence, en France, les communistes convoitaient des portefeuilles. Au Canada, les socio-démocrates de M. Broadbent ont repoussé les avances de M. Trudeau.

Michel ROY

Le Conseil d'administration du DEVOIR

Des difficultés que nos lecteurs connaissent nous ont empêchés de souligner l'élection au Conseil d'administration du DEVOIR de Mme Solange Fernet-Gervais et de M. Pierre-André Pomerleau.

Notre collègue Renée Rowan a présenté à nos lecteurs le 15 juin dernier un portrait de l'ancienne présidente générale de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS). En plus des fonctions qu'elle occupe désormais au DEVOIR, Mme Gervais est aussi membre du Conseil des Affaires sociales et de la Famille, membre de l'Office de la protection du consommateur, directeur de la Fédération canadienne de l'agriculture, etc.

Directeur général de la Sodeq Beauce-Appalaches, M. Pomerleau est aussi administrateur de l'Association des commissaires industriels du Québec, de l'Association des administrateurs agréés, de l'Association des innovateurs en développement économique général et membre du Conseil d'administration de plusieurs PME manufacturières.

L'assemblée annuelle des actionnaires de l'Imprimerie populaire tenue le 23 avril dernier a aussi élu à son conseil M. Denys Pelletier, notaire et président du conseil, M. Jules St-Pierre, trésorier de l'UPA et vice-président du conseil, M. Bernard Larocque, gérant général adjoint du DEVOIR et trésorier, M. André Loranger, avocat, M. Michel Roy, rédacteur en chef du DEVOIR, M. Paul Tremblay, président du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation et le soussigné. M. Paul Sauriol a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire du Conseil.

Nous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration et remercions MM. Yves Cousineau et Guy St-Germain qui nous quittent après avoir bien servi le DEVOIR.

Jean-Louis Roy

ACTUALITÉ

La mascarade dévolutive

par Jean Morisset

En géographe curieux et un peu perdu, je lis, occasionnellement, les journaux qui paraissent ici et là, à travers le 'Great Dominion of Canada' . Sur un des pignons de cet immense patrimoine tri-océanique, se loge l'hebdomadaire *News of the North* publié à Yellowknife la capitale administrative des Territoires du Nord-Ouest. Les T.-N.-O. ont dû en effet se plier au double principe du bon gouvernement dévolutif dont les a gratifié Ottawa: 1) il ne faut jamais laisser à plus petit que soi les ressources nécessaires à la bonne administration de la nation et 2) il ne faut jamais garder pour soi ce que plus petit que soi peut administrer lui-même. C'est ainsi qu'on assiste présentement dans les T. N.-O. à une 'double' mise en oeuvre de ce 'double' principe.

D'abord, le Bill C-48 est en train de créer une onzième province en l'Amérique du Nord britannique, par l'établissement dans le Grand-Nord, de 'Terres du Canada' qui seront la propriété exclusive du Gouvernement Central. Personne ne semble s'en rendre compte, mais c'est une première américaine. Si Washington et Brasilia sont des districts fédéraux sans ressources, Ottawa, via le Bill C-48 et le Grand Nord, devient la capitale effective d'une province et d'un territoire géographique qui seront les plus puissants de toute l'Amérique. Un territoire dont les richesses, à long terme, dépasseront celles de toutes les provinces réunies, puisqu'elles compteront à la fois les ressources minières, gazières, pétrolières inshore et off-shore de l'ensemble des T. N.-O. et aussi, la propriété exclusive des dépôts de nodules métallifères gisant au fond de l'océan Arctique (et qui risquent de s'avérer la ressource principale du XXIième siècle). Ce qui fait que, rapatriement de la Constitution ou pas, la Province d'Ottawa est la plus forte et pour longtemps.

En second lieu, la ronde des négociations vient de reprendre dans les T. N.-O., entre le Gouvernement du Dominion et les autochtones du Dènèndéh — ce pays réel qui n'apparaît pas sur les cartes fictives de l'État Central —. C'est qu'on veut arriver rapidement à négocier un Traité de Paix qui permette, comme au siècle dernier, un juste partage des ressources de cet immense territoire. Aussi faut-il s'attarder un peu sur les principes dévolutifs qui présideront à ces négociations. À ce propos, René Fumoleau vient précisément de faire paraître dans 'News of the North', en date du 10 juin, une lettre sur la question. On sait que Fumoleau est l'auteur de *As Long as this Land Shall Last*. (Aussi Longtemps que cette Terre Perdure, McClelland and Stewart Limited, 1975), cet ouvrage désormais classique qui portait sur l'Histoire des Traités no 8 et no 11. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il fallait absolument reproduire l'intervention de Fumoleau.

N'ayant ajouté que quelques précisions indispensables, pour apporter quelque clarté au style forcément impérial du document sur lequel Fumoleau a mis la main, j'en ai fait, le plus fidèlement possible, la traduction que voici:

«Cher rédacteur en Chef».

À la fin-mai, quelques Dènès, Indiens Statués et Métis, se sont rencontrés à Couteau-Jaune (Yellow Knife) avec M. John Munro, Ministre des Affaires Indiennes (Ottawa). Un ou deux pots-de-vin, un peu de corruption appropriée, et me voilà, avec le procès-verbal de la réunion. En parcourant toutes les 'minutes', on arrive à ce passage où M. Munro a fait à peu près la promesse suivante aux leaders Dènès:

«Je reconnais que les Indiens sous traité et les Métis des Territoires du Nord-Ouest sont entièrement propriétaires des 450,000 milles carrés de leur Dènèndéh, et mon gouvernement sait que vous avez tous les droits sur ces 400,000 milles carrés. Certains esprits vicieux vous ont peut-être dit que le Canada veut vous enlever ces 350,000 milles carrés, mais cela est faux. Aussi longtemps que le soleil brillera, ces 300,000 milles carrés seront à vous et aussi longtemps que coulera votre Grand Fleuve Dèchо, vous pourrez circuler en toute liberté à travers ces 250,000 milles carrés de terres. Si quelques non-Dènès manifestent l'intention de traverser votre territoire de 200,000 milles carrés, ou s'ils veulent s'établir quelque part sur vos 150,000 milles carrés, mon gouvernement peut vous assurer que vous pourrez vivre en paix avec ces nouveaux colons sur vos 100,000 milles carrés de territoire.

Vous n'êtes que quelques milliers de Dènès à vivre sur ces 50,000 milles carrés et même si un autre peuple occupe une petite partie de votre superficie de 25,000 milles carrés, il ne risque guère de se produire un trop grand surpeuplement sur ces 10,000 milles carrés. Il est évident que vos 5,000 milles carrés forment une partie intégrale du Dominion du Canada, et que les Lois du Dominion sont strictement appliquées sur les quelque 2,500 milles carrés du Dènèndéh. Mais de fait, toutes les ressources de ces 1,000 milles carrés, appartiendront aux Dènès, à l'exception, bien sûr, des quelques terres dont les non-Dènès auront bien besoin pour assurer leur subsistance à même vos 500 milles carrés bien à vous.

Vous pourrez demeurer, aussi longtemps que la lune brillera, sur votre territoire de 250 milles carrés. Et mon Ministère assurera votre entière protection à l'intérieur des frontières de vos 100 milles carrés. Vos enfants seront libres de vivre pour l'éternité sur vos 50 milles carrés de territoire et ces quelque 25 milles carrés seront vôtres pour toutes les générations à venir.

Si vous acceptez avec reconnaissance de signer cette Convention protégeant vos 10 milles carrés de territoire, je m'engage à vous procurer gratuitement un Drapeau Canadien que vous voudrez bien vous sentir libre de hisser où bon vous semblera à travers les cinq milles carrés de vos terres, pour commémorer le Traité d'amitié qui nous lie l'un à l'autre vis-à-vis ces 2 milles carrés.

Dans l'hypothèse où l'intérêt national vous commandera d'abandonner le 1 mille carré de territoire qui vous a été dévolu, je m'engage, sur mon âme et conscience, à faire en sorte qu'il vous restera toujours un territoire assez grand sur lequel vous pourrez faire bouillir l'eau du 'tea-pot!

René Fumoleau
6 juin 1981.

Derrière la 'joyeuse mascarade dévolutive', se cache un Visage-Pâle à double identité qui caractérise d'ailleurs le double mandat du Ministre des Affaires Indiennes: soit de protéger les Peaux-Rouges contre les Visages-Pâles et de protéger les Visages-Pâles contre les Peaux-Rouges. Car le Ministre Munro est le même personnage qui, en tant que protecteur officiel des Indiens, vient de se porter à la rescousse des assiégés de Restigouche et, en tant que porte-parole du Dominion du Canada, s'apprête à assiéger les Dènès du Nord-Ouest.

LETTRES AU DEVOIR

■ Des propos blessants

(Lettre adressée à M. Donat Taddéo, doyen de la faculté des Lettres, Université Concordia)

Monsieur,

Il y a quelques jours, LE DEVOIR nous permettait de lire les propos pour le moins déplacés et blessants du directeur du département des langues modernes et de linguistique de l'Université Concordia.

Le gouvernement du Parti québécois, qu'il traite de fasciste, a été élu avec l'appui de près de 50% de l'électorat, selon des règles démocratiques qui dans certains cas sont à l'avant-garde en Amérique du Nord. En deuxième lieu, ce prétendu gouvernement fasciste continue de subventionner les universités anglophones du Québec dans une proportion qui dépasse largement leur importance numérique au Québec. Attitude assez inusité pour un gouvernement fasciste qui voudrait détruire la communauté anglophone du Québec! Troisièmement, M. Famira se plaint à la fois des mesures socialisantes du gouvernement qui affectent son département. Si le gouvernement du Québec veut accéder aux demandes de monsieur Famira et mettre fin à ses mesures socialisantes, il pourrait peut-être commencer en arrêtant de subventionner l'Université Concordia et son département de langues modernes et de linguistique. Votre directeur ne semble pas comprendre que la majeure partie de son salaire est payé grâce aux subventions gouvernementales et qu'il bénéficie donc directement des mesures soi-disant socialisantes de l'État québécois.

M. Famira a droit à ses idées, aussi farfelues et irréfléchies soient-elles. Ce qui est inacceptable c'est qu'il utilise ses fonctions de direction à l'Université Concordia pour les propager, alors qu'il devrait normalement avoir une attitude de réserve. J'ose espérer que ce personnage est une exception parmi le personnel de direction de Concordia sinon, le Gouvernement du Québec serait peut-être justifié de réévaluer son financement public.

Suzanne PARENT
Ville LaSalle, 23 juin 81

■ Une réponse de M. Lalonde

(Lettre adressée au rédacteur en Chef).

Afin de favoriser une meilleure discussion sur l'avant-projet de Loi sur la sécurité énergétique, je désirerais par la présente clarifier certains points soulevés dans votre éditorial du 25 juin.

Vous tentez de faire une distinction entre gazoducs et oléoducs d'une part, et lignes de transmission d'électricité d'autre part, en alléguant que dans le cas des gazoducs et oléoducs il y a accord de tous les partenaires et qu'il y a une différence de nature entre un pipe-line et une ligne de transmission d'électricité.

A propos du premier point, j'aimerais rappeler que le gaz et le pétrole ne sont pas transportés d'ouest en est avec l'accord de tous les partenaires mais bien sous l'égide d'une loi du Parlement canadien, la Loi sur l'Office national de l'énergie. C'est parce que les conditions prescrites en vertu de cette loi sont remplies que les permis nécessaires sont délivrés, et non au gré des provinces.

Le principe en jeu ici est celui de la libre circulation des produits et de la main-d'oeuvre. Ce principe demeure le pilier sur lequel repose la solidité de l'union économique canadienne et le gouvernement canadien entend en assurer le respect. Je ne vois aucune incompatibilité entre une loi qui autorise l'expropriation de terrain et le fait qu'il est désirable que les partenaires s'entendent pour transporter des ressources quelles qu'elles soient. J'ai toujours dit, et je le répète, que le meilleur règlement du différend qui oppose Québec à Terre-Neuve au chapitre de l'énergie est un règlement négocié entre les deux provinces.

Au sujet de votre deuxième point, permettez-moi de mettre en doute votre raisonnement en ce qui a trait à l'impact comparatif sur l'environnement des pipelines et des lignes de transmission d'électricité. Contrairement à ce que vous prétendez, il serait étonnant que, d'un point de vue écologique, un oléoduc présente moins de danger qu'une ligne de transmission d'électricité. Au contraire, les dommages que peut causer un oléoduc à l'environnement sont plus considérables.

Le gouvernement canadien possède entière compétence dans le domaine des réseaux interprovinciaux et internationaux de transmission d'énergie, tout comme il a entière compétence pour régir le commerce interprovincial et international. En légiférant sur ces questions qui sont de portée nationale, nous ne faisons que remplir notre mandat de bon gouvernement.

Je vous rappelle enfin que l'amendement proposé résulte d'une demande de la Transalta Utilities (autrefois, Calgary Power) qui avait besoin d'un tel pouvoir d'expropriation pour un projet de construction d'une ligne de transmission vers les Etats-Unis.

Marc LALONDE
Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Ottawa, 26 juin.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Un intellectuel heureux

Jacques Dufresne



UN intellectuel québécois heureux, cela mérite un titre. Cet intellectuel rare, ce bourgeois non repentant c'est Pierre Dansereau. Il nous dit sa joie de vivre tout au long d'un livre où il répond allègrement aux questions pertinentes de Thérèse Dumesnil. (1)

Ce livre simple contient, à l'état d'ébauche, certains éléments d'une synthèse dont nous avons grand besoin. Formé par les lettres et pour les lettres, Pierre Dansereau se fit homme de science, devançant ainsi le Québec de 30 années, pendant lesquelles nous lui fîmes bien sentir qu'il était trop lui-même pour être tout à fait des nôtres.

Il nous devance encore aujourd'hui en nous reprochant aimablement notre paléophobie. Ce néologisme, le seul mot savant du livre, est en lui-même un message: apprenez donc le grec et vous saurez que paléophobie signifie crainte de l'ancien, oubli «du trésor commun qui n'est pas seulement contemporain, qui git aussi très loin dans le passé».

Voilà un esprit qui règne sur sa propre science et qui mériterait d'être appelé scientifique pour cette seule raison. Science sans racines n'est que poudre aux yeux, et poudre à canon. Incidemment, il n'y a peut-être pas de discipline qui montre mieux que l'écologie comment le passé tisse le présent et le rend solidaire de l'avenir.

Pierre Dansereau en profite au passage pour rappeler aux éducateurs québécois l'existence des grands écrivains: «On consacre plus de temps à Marcel Dubé qu'à Racine; on fait un bain d'identification, je veux bien, mais la littérature qu'est-ce qu'elle devient? Et la langue? A se nourrir exclusivement de culture indigène québécoise, il manque des protéines.»

Un étudiant typique partait pour la Russie. «Avez-vous lu Dostoievsky», lui demande Pierre Dansereau? — "- «Comment», répond le voyageur? Le lendemain il recevait *Les Frères Karamazof* en cadeau. «Lisez au moins ça», lui dit le maître. Maître est le bon mot. Je dois dire, précise-t-il, que j'en ai ras le bol du culte de la spontanéité, de la prétention à l'égalité.» Les étudiants ont parfois besoin de se faire dire: Écoutez, vous allez vous donner la peine de lire tel livre, vous allez vous abonner à tel exercice. Et quand vous l'aurez fait, vous reviendrez et on reparlera et on sera sur le même terrain.» Au même moment, les Américains reviennent au latin, ces Américains dont Pierre Dansereau n'a jamais été très loin, à cause de sa mère peut-être, elle-même Yankee.

Mais ce n'est pas par conservatisme que Pierre Dansereau combat la paléophobie; c'est par amour de la vie et de ses lois. Allez vous ressourcer, nous dit-il, et peut-être un jour pourrez-vous dépasser la pensée sectorielle. «Il est clair que nos politiciens et la plupart de nos économistes procèdent d'une façon purement sectorielle: on veut régler le chomage indépendamment de l'inflation; on veut ajuster les dépenses du trésor public à la richesse nationale en se cramponnant à de faux indices comme le PNB. Tout ça existe encore et la société avance à reculons.»

Pierre Dansereau a été influencé par Teilhard de Chardin, autre caractéristique qu'il partage avec Marie-Victorin par qui il a connu le célèbre jésuite. Mais on voit mal comment le progressisme intempérant de Teilhard peut s'accorder avec une conception de l'équilibre inspiré par l'écologie et rendue notamment par cette belle formule: «L'art de vivre consiste à équilibrer ses contradictions, non à les résoudre.» Tout dans Teilhard est rupture d'équilibre, et chez ce théologien qui «fait l'un trop vite», dirait Platon, les contradictions sont surmontées avant même d'avoir été aperçues.

Lewis Mumford est un autre auteur admiré de Pierre Dansereau, un ami même. Les affinités sont plus manifestes dans ce cas. Qui a écrit: «Si quelqu'un donne trop de puissance à quoi que ce soit, trop de voile à un bateau, trop de nourriture à un corps, trop d'autorité à l'esprit, et n'observe pas la proportion, tout est bouleversé et, dans le désarroi de l'excès, glisse soit vers le désordre, soit vers l'injustice qui est fille de l'excès.» C'est Platon, cité avec enthousiasme par Mumford, qui est l'auteur de ces lignes. De son côté, Pierre Dansereau écrit: «Pour moi, le grand test entre le peuple et le gouvernement à l'heure actuelle est le suivant: savoir si nous allons nous soumettre à la discipline voulue pour mettre les choses à leur place, pour donner à chacun des secteurs (la nature sauvage, l'agriculture, l'industrie et l'urbanisation) une place harmonieuse dans notre société, conforme à nos moyens, conforme à nos aspirations.» «Chaque chose, disait Goethe, est éternelle à sa place.»

L'équilibre est aussi présent dans la pensée de Pierre Dansereau sous la forme du rapport harmonieux entre l'intelligence et la sensibilité. «Je pense, écrit-il, que la conscience que nous prenons de l'environnement amène une espèce de réhabilitation des valeurs sensorielles.» Et quand il fait l'éloge de la littérature française, Pierre Dansereau n'omet pas de déplorer le fait que la nature en est absente sauf chez Rousseau, qui est suisse, Chateaubriand qui est celte, et Giono qui est provençal.

La pensée politique et sociale de Pierre Dansereau reproduit elle aussi le balancement de l'alexandrin. Est-il un homme de gauche? Oui, si on peut l'être sans être en même temps un homme d'appareil et de parti. C'est le mot compassion qui revient le plus souvent dans le livre, mais sans qu'on sache, hélas! sur quel régistre précis il convient de le situer. N'essayons pas d'enrégimenter cet ami de Pierre Trudeau et de René Lévesque, ce fédéraliste qui a voté oui. «Je ne suis pas, dit-il, assez sûr d'être en possession de la vérité pour croire que tout le monde devrait se déplacer vers la gauche.» Mais le principal message que Pierre Dansereau adresse aux Québécois n'est pas politique, il est psychologique. Méfions-nous, dit-il, de notre narcissisme: «Quand on entend certains bredouillements, au théâtre ou à la télévision, qui nous restituent un peu la couleur de nos ruelles et de nos campagnes, eh bien, on se reconnaît enfin, alors que la génération précédente avait bien peu de miroirs. Mais ce n'est pas tout, la reconnaissance; c'est simplement une satisfaction de l'ordre de la communication et non de l'ordre de l'art.»

Tout autre que Pierre Dansereau ne récolterait que des ennemis en disant de pareilles choses. Incidemment, il a lui-même été reconnu par les siens et on a pu penser que le narcissisme avait joué en sa faveur. Enfin un grand homme de science! Dans le *Répertoire québécois des outils planétaires*, on fait de lui un demi-dieu après avoir affirmé calmement «qu'il est non seulement le plus grand écologiste québécois et canadien mais aussi l'un des cinq grands écologistes mondiaux.» Et si c'était vrai? Le profane, hélas! ne pourra jamais en juger par lui-même. Il peut toutefois s'en remettre à l'encyclopédie *Britannica* qui a consacré à Pierre Dansereau un paragraphe significatif où il est présenté comme un pionnier de l'écologie. Il en parle avec un plaisir non déguisé, où l'on retrouve l'enfant et le mari choyé.

NOTE

(1) Ce livre, intitulé **Pierre Dansereau, l'écologiste aux pieds nus,** est paru récemment aux éditions **Nouvelle Optique,** dans une collection prometteuse, où l'on se propose de présenter au grand public, sous forme de dialogue, les penseurs et hommes de science québécois déjà reconnus. Jacques Grand'maison, Marcel Rioux, Hans Seyle ont déjà eu les honneurs de la collection. On annonce un Fernand Dumont. La formule de l'interview a connu beaucoup de succès à l'étranger ces dernières années.

«Que Mao a les épaules larges...»

par Michel Tessier

Claudie et Jacques Broyelle, **Apocalypse Mao,** Paris, Grasset, 1980, 296 pages.

LE lecteur est ici en présence d'un ouvrage démystifiant la réalité du pouvoir politique maoïste et l'informant des révélations contenues dans la presse officielle chinoise et les documents du Parti apparues dans le cadre de la campagne politique orchestrée par Deng Xiaoping, campagne dite du «suprême critère de la vérité réside dans la pratique» (1978-79) qui visait à remettre en cause l'héritage politique de Mao Zedong, décédé le 9 septembre 1976.

Pour le Chinois informé, les révélations de la presse chinoise de l'après-Mao confirmèrent ce dont il avait depuis longtemps l'intuition ou la connaissance; pour ceux qui, par contre, en Occident, conserveraient encore quelques illusions sur la réalité politique chinoise, ils verront leurs cheveux se dresser sur la tête. Qu'on en juge par ce rapide inventaire:

Ceux qui justifiaient l'arbitraire politique de l'État-Parti comme condition préalable à la survie alimentaire du quart de l'humanité (ex.: Alain Peyrefitte, *Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera*. Paris, Fayard, 1973) auront la mauvaise surprise d'apprendre que la famine et la malnutrition sévissent encore en Chine populaire, confirmant de la sorte des données publiées depuis les années 50 par Hong Kong et Taïwan.

Ceux qui exaltaient les «acquis de la Révolution culturelle» (ex.: les Broyelle, qui avouent d'ailleurs leur candeur d'alors) apprendront qu'ils ont coûté un million de morts et que la répression exercée par le régime depuis 1949 a signifié 20 millions de victimes, la vérité se situant plus probablement entre 30 et 35 millions de victimes. Là encore, Hong Kong et Taïwan avaient déjà mis la presse mondiale au courant...

Ceux qui ergotaient sur la justesse de la «ligne économique» maoïste devront avaler leur salive en sachant que le Grand Bond en avant (1958-60), lancé et dirigé par Mao Zedong, fut un désastre national tel que la famine généralisée sévit en Chine durant trois années consécutives. Ici aussi, l'Occident avait été informé de l'affaire dès le début de la décennie 60.

Ceux qui croyaient au dévouement des cadres envers «les masses» constateront que l'appareil moyen et inférieur du Parti a été et continue d'être incapable de répondre adéquatement aux ordres de la direction tellement lourde est la bureaucratie administrative d'un continent où chacune des provinces constitue en soi un pays. Ici encore, pas de surprise pour les initiés, le Parti lui-même revenant constamment depuis 1949 sur la nécessité de suivre les consignes de Pékin en tenant compte des spécificités régionales et locales.

Ceux qui vantaient les efforts du régime communiste dans le domaine de l'éducation et de l'instruction se verront rabroués; certes, la jeunesse née sous le régime a appris à lire, à écrire et à compter; mais elle fut par la suite précipitée dans la Révolution culturelle alors qu'elle avait atteint la fin du secondaire; privée d'enseignement technique et scientifique pendant près de 10 ans, cette jeunesse est hypothéquée dans son avenir par rapport à la génération qui la précède, celle de la Libération (1949);

Ceux qui, finalement, croyaient au slogan maoïste de «guérir la maladie pour sauver l'homme» (corriger les erreurs politiques et ne pas s'en prendre physiquement à l'individu responsable) apprendront qu'en pratique, Mao Zedong s'occupait personnellement de l'incarcération de ses ennemis politiques éliminés durant la Révolution culturelle.

Tous mourrurent par suite d'une alimentation insuffisante ainsi que de l'absence d'hygiène la plus élémentaire.

La gestion quotidienne du sort des hauts dirigeants déchus avait été confiée par Mao à Wang Donging, chef de la garde personnelle de Mao. C'est cette garde, riche de 50,000 hommes, qui arrêta la «bande des Quatre» lors du coup d'État nommément orchestré par Hua Guofeng un mois à peine après le décès de Mao, permettant du coup à Wang d'échapper aux affres d'un procès public analogue à celui subi par la «bande des Quatre», avec qui Wang s'était comporté en «très proche compagnon d'armes».

Autre «proche compagnon d'armes» de Mao: Kang Sheng, le Beria chinois, chef de la police intérieure du Parti depuis la période de Yénan (1935-49) et responsable, à ce titre, de la mort et de l'incarcération de millions de Chinois. Alcoolique invétéré et souffrant de délirium trémens, ce qui était un secret d'État, il est, heureusement pour lui, décédé moins d'un an avant Mao; son successeur ne fut nul autre que Hua Guofeng, lui aussi fidèle suiviste maoïste dont la carrière, dans la province de Hunan, s'était construite sur des autodafés de Gardes rouges grâce au soutien apporté à l'époque (1967-68) par l'armée de Lin Biao. Ce dernier disparaîtra également dans des circonstances encore louches, en septembre 1971, à la suite de l'échec d'un nième coup d'État intenté à Mao durant l'été-71.

Sorti de cette litanie de putschs, de coups ratés et réussis, le lecteur reste ébahi, abasourdi. Comment cela est-il possible? A cette question, les auteurs répondent que la raison se trouve dans le personnage de MaoZedong et dans le projet politique qu'il défendait: le socialisme.

Autant la démystification du pouvoir politique contemporain en Chine est réussie, autant l'explication est simpliste et souffre d'un manque de perspective historique. Non qu'il s'agisse de dénigrer ou de diminuer l'ampleur des dégâts humains, matériels et spirituels du maoïsme, mais plutôt de considérer l'«apocalypse» maoïste comme conséquence du retour d'un appareil d'État centralisé inhérent à l'unification politique des pays chinois, cadre traditionnel chinois monopolisant le politique et perpétuant l'arbitraire politique vieux de plusieurs siècles.

En sortant du Québec

par Pierre Trépanier

A. Trottier, K.J. Munro et G. Allaire, sous la dir. de, **Aspects du passé franco-albertain, Témoignages et études,** Edmonton, Le Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1980, inv-146 pages.

R. Choquette, **L'Ontario français, historique,** Montréal, Éditions Études vivantes, (1980), viii-272 pages (avec de copieux dossiers photographiques.

G. Vallières, **L'Ontario français par les documents,** Montréal, Éditions Études vivantes, (1980), xiv-280 pages

J. Daigle, sous la dir. de, **Les Acadiens des Maritimes: études thématiques,** Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, 691 pages.

ASPECTS du passé franco-albertain propose au lecteur 150 pages de témoignages, d'essais et d'études. C'est le premier-né d'une collection à qui il faut souhaiter longue vie. Les témoignages surtout retiennent l'attention. Les retraités que tourmente la démangeaison d'écrire devraient fuir l'histoire comme la peste pour se jeter à corps perdu dans la rédaction de leurs souvenirs. Il n'y a pas façon plus utile de rendre service à Clio. L'érudition est ici superflue, la charité point du tout indispensable: il suffit d'être bavard.

Une autre collection, cette fois sur l'Ontario français, vient de voir le jour. Ce sont des manuels scolaires, bien illustrés et intéressants, dont l'adulte profitera tout autant que l'élève. Le premier titre de la collection, par Robert Choquette, présente un historique de l'Ontario français. L'auteur veut replacer le passé des francophones de l'Ontario dans l'histoire globale de cette province, depuis l'époque mystérieuse où la puissante nation des Hurons s'installait entre la baie Georgienne et le lac Simcoe, jusqu'à nos jours. Entreprise ardue parce que pionnière, mais dont il se tire fort bien. Si la langue est bonne en général, l'auteur a la manie, un peu irritante, de toujours accoler à certains noms la particule nobiliaire. Ainsi il nous apprend que *le Griffon* a été «construit par de La Salle» (p. 102). Manie irritante et arbitraire puisque ce pauvre Frontenac, un vrai noble celui-là, doit se passer de particule. L'érudition est solide, sauf quelques bourdes assez inexcusables. Contrairement à ce que soutient l'auteur, ce n'est pas l'Indien de l'Amérique du Nord qui a initié les Français à la culture de la pomme de terre. Pehr Kalm nous apprend d'ailleurs qu'au milieu du 18e siècle ce tubercule ne se retrouvait pour ainsi dire jamais dans les potagers du Canada. Les Micmacs de l'Acadie cultivaient bien le topinambour, mais quant à la pomme de terre et à la patate douce dans la région des Grands Lacs au début du 17e siècle, ce serait une... primeur! Mais s'il faut être un peu pion pour faire de cela tout un plat, même le magister le plus bonasse ne laisserait pas appeler «corn laws» les tarifs préférentiels sur le bois (p. 55).

Le dernier chapitre veut être rassurant. Il suggère le moyen de résoudre le dilemme du minoritaire: participer pleinement à la vie de la société globale tout en préservant sa différence. Et «l'Ontarien d'expression française (...) le fera en français» (p. 233). C'est une conviction qu'apparemment 50% des Ontariens d'origine française ne partagent pas.

Le deuxième titre est un recueil de documents réunis et commentés par Gaétan Vallières, qui lui aussi a fait du très bon travail. Des fautes ont échappé à la vigilance des correcteurs: commercer les fourrures (p. 28), un Nouvel-Ontario croisé de chemins de fer (p. 136), crise de la première magnitude (p. 252). L'auteur fait suivre de questions les textes, qui sont fort bien choisis, et en explique les difficultés. On nous apprend par exemple que *bâtiment* peut signifier *bateau* et que *cherté* veut dire *prix élevé*. Si parfois on nous prodigue des éclaircissements qu'on n'attend pas, d'autres fois on nous prive de ceux qu'on attendrait. Jugez de la perplexité d'un grimaud face à ce passage du récollet Sagard: le Huron «amoureux, voulant faire l'amour à sa maîtresse et acquérir ses bonnes grâces...» (p. 9). Dans cet ordre? Ou bien notre Huron manque de manières comme on disait, ou bien notre observateur est un étourdi. Pas du tout. À cette époque, par *faire l'amour*, on entendait *faire sa cour*.

Des textes permettront à l'élève de pousser plus loin la réflexion sur l'acculturation, amorcée dans le manuel de Choquette. Telles ces lignes, qui sont de 1944: «Voyez plutôt combien cette complexité de la vie quotidienne est impérieuse Ces hommes, les nôtres, vivent constamment dans un état d'immixtion mutuelle avec leurs concitoyens et camarades de langue et de religion différentes (...) chaque jour s'ils ne veulent point mettre leur gagne-pain en danger, ils sont astreints à une collaboration dans presque tous les domaines de la vie. Dans cette collaboration inévitable où les accents de la langue maternelle ne peuvent servir, la langue, l'esprit, la conduite, les opinions, les coutumes mêmes propres aux nôtres subissent au moins l'exclusion, sinon la transformation et l'ajustement» (p. 222).

La collection *l'Ontario français* témoigne des progrès des études franco-ontariennes. Il faut signaler à cet égard le rôle joué par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, fondé par le professeur Wyczinski et sous la direction actuelle du professeur Pierre Savard. Plus au nord, l'Université de Sudbury et la Société historique du Nouvel-Ontario font beaucoup dans le même sens, comme le prouve la récente publication de Marcel d'Amours sur *Moonbeam, 1913-1945, La colonisation, la vie économique et sociale*.

Dans les Maritimes, le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton favorise le développement des connaissances sur les Acadiens. Les Pères Cormier, Baudry et Chiasson ont créé cet organisme, à la fois dépôt d'archives, bibliothèque spécialisée et centre de recherche; il profite maintenant du dynamisme du professeur Jean Daigle. *Les Acadiens des Maritimes: études thématiques* n'est pas un manuel. C'est une sorte de bilan multidisciplinaire dans l'état actuel des études acadiennes. L'histoire, la géographie, la démographie, la science économique, la science politique, le droit, la pédagogie, l'ethnographie, la littérature, le théâtre, les beaux-arts et la musique sont représentés. Un oubli: la sociologie. Pourquoi?

Cette synthèse collective vient combler un vide. Elle est la suite logique des trois inventaires bibliographiques publiés par le Centre d'études acadiennes. À l'origine écrite sur la commande de Parcs Canada, elle porte ici et là la marque d'une rédaction hâtive, sinon bâclée. Le travail d'édition n'est pas soigné. On ne semble pas savoir comment diviser les syllabes en fin de ligne. Il y a des expressions bizarres: «pour ne pas rester en laisse» (pour ne pas être en reste?). D'autres font rire — bien involontairement: «le mariage mixte sonne le glas pour le conjoint français» (pour lui ou sa langue?). Trop de répétitions lassent le lecteur. La coordination a fait manifestement défaut. Ainsi l'un des collaborateurs s'interdit de traiter de la cuisine et du vêtement parce qu'un autre s'en charge; ce dernier, faute d'espace, choisit de ne pas s'en occuper. On tente de faire le point des connaissances, mais sans distinguer suffisamment entre l'acquis et l'hypothèse et, surtout, sauf exception, sans dégager les problèmes et les directions de recherche. Voilà qui diminue singulièrement l'utilité du livre pour l'étudiant et le chercheur. Enfin, il n'y a pas d'index.

On trouvera malgré tout des contributions de grande valeur. J'en signale deux en particulier qui se recommandent par leur belle érudition, leur sens de la synthèse et leurs interprétations stimulantes: celle de Léon Thériault sur l'*acadianisation* de l'Église catholique en Acadie et celle de Marguerite Maillet sur la littérature acadienne.

Les quatre recensions que voilà suggèrent une réflexion d'ensemble sur l'historien et l'ethnicité. Anatole France prête cette opinion à l'un de ses personnages, Jérôme Coignard: «Qu'est-ce que l'histoire? Un recueil de contes moraux ou bien un mélange éloquent de narrations et de harangues, selon que l'historien est philosophe ou rhéteur.» C'est faire bon marché l'érudition et de la méthode, mais c'est aussi rappeler qu'au tréfonds de l'entreprise historique il y a des postulats, des valeurs et des sentiments. Pour l'historien aussi, il y a donc des questions taboues. L'une de celles-là est peut-être le prix humain de l'ethnicité, dont on fait un absolu qui masque la pauvreté et l'aliénation. Il y a un seuil critique pour les ethnies en deçà duquel elles n'épanouissent plus leurs membres, mais les emprisonnent. A cette époque d'engouement pour ce que Richard Sorrell appelle la «néo-ethnicité», l'historien n'a-t-il pas l'obligation morale d'examiner s'il ne fait pas le jeu d'impossibles récupérations? Comment rester insensible aux tourments de Jack Kerouac et aux désarrois de Grace Metalious dont les vies hors du commun symbolisent peut-être, en ses profondeurs, le commun destin des minoritaires sans pouvoir, sans territoire et sans

■ Une attitude indigne

(Lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre)

Nous déplorons franchement votre attitude et vos propos tenus le 22 juin, devant les journalistes au banquet national de la SSJB de Montréal. En déclarant que les Indiens «ne sont pas capables de respecter eux-mêmes leurs propositions à cause de problèmes de discipline», vous faites preuve d'un racisme outrageant.

Nous sommes peu au courant de l'influence de la pêche au filet et des conséquences pour la survie du saumon de la Restigouche. Mais, indépendamment de la pertinence ou non des craintes écologiques, rien ne peut justifier l'intervention policière de votre gouvernement. Nous nous demandons pourquoi la Sûreté du Québec n'est jamais intervenue en force auprès des éleveurs de porcs de la Yamaska ou encore des compagnies reconnues comme polluantes, tous deux, à notre avis, très indisciplinés face à la loi.

Ces interventions violentes des «forces de l'ordre» à Restigouche sont un exemple d'une intolérance raciale à laquelle vos propos ajoutent une dimension alarmante. Il est clair que dans ce coup de filet il ne s'agit pas essentiellement de l'application à la lettre d'une loi sur l'environnement mais bien d'un abus de pouvoir face à une minorité. Une telle attitude de la part d'un gouvernement qui se veut libérateur de l'oppression nationale est tout à fait indigne et nous la condamnons.

Anne-Marie ALLAIRE
Alain GRAVE

Montréal, 23 juin

Cet été, il faut lire William Styron, Francesco Alberoni, Sidney Sheldon, et *Christiane F.*

Et si l'amour, la révolution, le mouvement des femmes ou l'islam de Khomeini étaient des phénomènes homogènes? Pour Alberoni, on tombe amoureux comme on se rassemble derrière une cause, un drapeau ou un chef. Ramsay, $12.95



Héroïne, prostitution, déchéance. Le témoignage brut et brutal de Christiane F. dénonce la détresse immense de trop d'adolescents d'aujourd'hui. Lacombe, $13.95





L'éducation sentimentale de Stingo, jeune écrivain fraichement débarqué de son Sud natal en quête de gloire littéraire et d'amour. "L'un des plus grands romans de tous les temps..." (Carlos Fuentes) "Mais nous, lecteurs, nous aurons passé des heures passionnantes à lire ce livre qui est un très grand roman." (J. Folch-Ribas, La Presse) Gallimard, $19.95



Un grand roman d'amour et de suspense... Une course haletante, aux nombreux et dramatiques rebondissements, le livre indispensable de vos vacances... Lacombe/Denoël, $14.95

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Aquitaine

somme à peu près identique, le groupe Dome Petroleum, de Calgary, rachetait d'une firme américaine le contrôle de la société Hudson's Bay Oil and Gas.

Le 28 octobre dernier, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, affirmait dans son programme énergétique que 17 des 25 plus importantes compagnies pétrolières au Canada appartenaient à des intérêts étrangers. Ces 17 firmes représentent 72% des ventes canadiennes de pétrole et de gaz.

Fixant un objectif d'une participation canadienne d'au moins 50%, M. Lalonde indiquait que «le gouvernement du Canada se propose d'acquérir plusieurs grandes entreprises pétrolières et gazières». Annonçant des mesures préférentielles à l'endroit des firmes sous contrôle autochtone, le ministre invitait les sociétés étrangères peu intéressées à la nouvelle conjoncture politique à vendre leurs actions au gouvernement du Canada. Celui-ci est disposé «à se porter acquéreur à un prix juste et raisonnable», concluait M. Lalonde. C'est ainsi que trois des 17 firmes sous contrôle étranger sont devenues canadiennes en moins de six mois.

Aquitaine Canada se classe au 15e rang des producteurs de pétrole au Canada et au 13e rang pour ce qui est du gaz naturel. Avec des actifs de plus de $800 millions, la compagnie a réalisé des profits nets de $65 millions l'an dernier, une hausse de 100% sur l'année précédente.

Mais tranquillement Aquitaine Canada commençait à s'intéresser à ce qui se passe de l'autre côté de la frontière, aux États-Unis. Alors que ses réserves au Canada continuaient de décroître, elles doublaient aux USA. Aquitaine Canada était surtout active en Alberta; elle a fait deux découvertes significatives dans la mer de Beaufort et au large des côtes du Labrador. Cependant, le président, M. B.F. Isautier, ne manquait pas l'occasion de critiquer la politique de M. Lalonde au chapitre de la «canadianisation» de l'industrie.

Aussi, le groupe parisien, dont 67% des actions appartiennent à une agence gouvernementale française, l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP), n'a pas hésité à suivre l'exemple de la société belge Petrofina et de liquider ses intérêts au Canada.

Aquitaine Canada a fait l'acquisition en décembre dernier, de Elf Hydrocarbures du Québec Ltée, un distributeur d'huile à chauffage installé dans la région de Montréal.

Dans un premier temps, Aquitaine a vendu 49% des actions de sa filiale canadienne au prix unitaire de $74. Une autre tranche de 26% sera cédée dans quelques semaines au même prix ce qui portera la participation de la CDC au niveau de 75% des actions d'Aquitaine Canada. Dans son communiqué, la CDC indique qu'elle étudie la possibilité de ne pas faire une offre similaire aux actionnaires canadiens minoritaires et de demander ainsi la permission des Commissions de valeurs mobilières. Des rumeurs de prise de contrôle ont fait monter à $68 les actions d'Aquitaine Canada à la Bourse de Montréal au cours de la semaine. Les analystes accolaient une valeur de $80 à ces titres. Or, la possibilité qu'il n'y ait pas d'offre publique pour le dernier bloc de 25% a fait reculer hier les actions de $6 pour un prix de clôture de $62.

Aquitaine quitte le Canada pour se concentrer sur les États-Unis où elle a annoncé hier une offre de $50 US pour toutes les actions de la société Texasgulf, une firme de Sanford, au Connecticut. Texasgulf possède d'importants intérêts dans les domaines des engrais et du pétrole aux États-Unis et des métaux au Canada. Or, la CDC détient environ 35% des actions de Texasgulf.

Après avoir offert aux actionnaires américains un montant de $50 US et recueilli ainsi 65% des actions, le groupe Aquitaine échangera le bloc de 35% appartenant à la CDC contre les actifs situés au Canada de la multinationale américaine.

Texasgulf possède une grande mine de cuivre et de zinc à Kidd Creek, dans le nord-ouest de l'Ontario, à quelques milles de la frontière québécoise de même qu'une participation de 40% dans Allan Potash, une entreprise contrôlée à 60% par Potash Corp., l'équivalent de la Société nationale de l'amiante en Saskatchewan. Environ le tiers des $2 milliards d'actifs de Texasgulf sont situés au Canada.

Texasgulf a été durement touché, le 11 février par un accident qui a entraîné la mort de sept cadres supérieurs dont le président et le trésorier de la compagnie.

L'acquisition d'Aquitaine Canada et des actifs canadiens de Texasgulf stimulera fortement la CDC dont les actifs devraient ainsi passer le cap des $4 milliards cette année.

Par l'intermédiaire de CDC Oil & Gas, l'entreprise mixte avait déjà des intérêts dans le domaine pétrolier. Ses actifs pétroliers de $348 millions ont produit l'an dernier des revenus de $64 millions.

La CDC a été mise sur pied en 1971 alors que le gouvernement libéral devait subir l'influence nationaliste des néo-démocrates. C'est à cette époque que fut créée l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Aujourd'hui, la CDC affiche des revenus de $2 milliards et des profits nets de $189 millions. Ses entreprises affiliées, surtout situées en Ontario et dans l'Ouest, oeuvrent dans les domaines pétrochimiques, miniers, pétroliers, électroniques, biologiques, financiers et des pêcheries. Au Québec, elle ne possède que AES Data Ltée et Omnimedic.

◆ Saumon

juin 1980 une lettre dans laquelle il spécifiait que la surveillance accrue des poissonneries de Montréal, en cours depuis le mois de mars, avait donné de bons résultats.

«A notre avis, si nous voulons éliminer le braconnage de certaines espèces, il nous faut éliminer les possibilités de vente de ces poissons pris illégalement. Nous avons atteint notre objectif à 75%. Ces enquêtes nous ont permis de saisir environ 2,000 livres de dorés et deux tonnes d'autres espèces.»

«Au cours d'une de ces enquêtes, poursuit M. Lessard, celle à la poissonnerie Waldman Fish Company, 74 est, rue Roy, à Montréal, nous avons saisi 7,800 livres de dorés frais».

Vérification faite, aucune accusation ne semble avoir été portée contre le grossiste Waldman en rapport avec cette saisie de dorés.

Sur la foi d'informations supplémentaires, M. Lessard affirme dans son rapport, que «le 18 et 19 juin, un voyage de saumons sera expédié par camion de Campbelton, au Nouveau-Brunswick, chez Waldman». Débute alors une intense course contre la montre pour arrêter le chargement. M. Lessard se rend sur place avec un autre enquêteur.

«Le lendemain matin, nous sommes informés qu'un autre voyage de saumons de la réserve indienne de Restigouche vient de quitter cette réserve», écrit-il dans son rapport. «Nous accumulons tous les renseignements possibles, aidés des agents des Pêcheries du Nouveau-Brunswick. Le 20 juin, nous revenons à Montréal. On nous communiquera par téléphone si ce voyage se réalisera. Mais à ce stade-ci de nos recherches, il ressort que probablement tous les saumons livrés chez Waldman proviennent des Indiens de Restigouche».

C'est alors qu'une information importante en provenance de la réserve est transmise aux agents de conservation. Un véhicule immatriculé L-11743 (N.-B) a quitté la Baie-des-Chaleurs pour Montréal. Le camion est suivi jusqu'au motel Métropole.

«Vers huit heures, le véhicule se dirige au centre-ville et par la suite chez Waldman. Il n'y a pas d'entente entre les parties. Le véhicule se rend avenue Victoria à la poissonnerie Van Horne; aucun échange là non plus. Il repart et s'arrête au Victoria Fish Market dans la même rue. Nous décidons d'intervenir».

L'agent enquêteur Jean-Claude Plourde, qui a photographié tous les échanges verbaux et les refus des poissonniers, participe à l'interrogatoire de Raymond Dugas et de Valmont Arsenault qui conduisaient le camion. Les agents sont obligés de relâcher ces deux résidents du Nouveau-Brunswick lorsque ceux-ci leur produisent des pièces établissant que les saumons en cause leur avaient été vendus par des pêcheurs gaspésiens. Mais leur état, une fois rendus à Montréal, était tel qu'il justifiait à lui seul le refus des poissonniers.

Le MLCP ouvre aussitôt une enquête sur cette affaire. On veut savoir s'il s'agit de saumons provenant de la Restigouche, où la police a eu vent de la destination du saumon. Lorsqu'on interroge les pêcheurs gaspésiens, ces derniers, dans une première déclaration signée affirment qu'il leur arrive de prendre «accidentellement» cinq ou six saumons par année. Mais confrontés aux factures de la vente de leurs prises à la compagnie «La Boîte à surprises Ltée», de Campbelton, ils avouent aussitôt des ventes de plusieurs centaines de livres au cours de la semaine précédente.

L'enquêteur Plourde se surprend dans son rapport que les 2,500 livres, qui n'ont finalement pas été vendues à Montréal, aient été constituées de saumons «non vidés». Quant à l'agent Jerry Fergusson, qui a recueilli les dépositions des pêcheurs gaspésiens, il est convaincu que certains pêcheurs de morue s'orientent vers une pêche au saumon, déguisée en «prises accidentelles». Son supérieur, M. André Filiatreault, dans une lettre du 14 juillet 1980 à un agent du ministère, M. Jean-Guy Fréchette, note qu'il y a eu une «très grande augmentation des prises accidentelles de saumon dans les filets à morue», ce qui a même provoqué une baisse des prix sur les marchés.

Décidés à freiner la vente illégale de saumons, quelle que soit leur provenance, les agents de conservation, sur la base de renseignements fournis par leurs collègues du Nouveau-Brunswick, suivent de très près les allées et venues sur la réserve de Restigouche.

C'est ainsi que le 19 juin 1980, Thomas Morrison, qui donne pour adresse 1, Micmac Drive, à Restigouche, est arrêté à LaPocatière en compagnie de Paul Jacques, fils de Ronald Jacques, dans une camionnette Chevrolet contenant 5,000 livres de saumons. L'agent Pierre Mongrain, qui procède à la saisie, note dans son rapport que «les agents trouvèrent des noms, adresses, numéros de téléphone de différents commerçants ainsi que deux schémas qu'ils recopièrent sur d'autres feuilles du papier». Parmi ces papiers, une carte localisant précisément le magasin de Waldman à Montréal.

Quant à Morrison et à Paul Jacques, ils ont affirmé aux agents qu'ils ne savaient pas où ils devraient livrer ces saumons ni quel prix ils devaient en tirer. Ces informations devaient en principe leur être données une fois sur place à Montréal.

Le 21 juin 1980, Ronald Jacques est lui-même arrêté une première fois à Matapédia après avoir vainement tenté de se réfugier derrière une école pour éviter un barrage des agents de conservation. Il y avait 3,000 autres livres de saumon dans son camion.

Thomas Morrison, qui travaille pour Ronald Jacques (il affirme aux enquêteurs travailler comme conducteur d'autobus d'écoliers pour R. Jacques à Restigouche), est arrêté une deuxième fois le 21 juin, soit deux jours après sa première arrestation. Les agents trouvent environ 2,500 livres de saumons frais dans l'autre camion qu'il conduisait cette fois.

Dans une autre lettre, écrite le 25 juin 1980 par le directeur régional de la Faune pour la région gaspésienne, M. Majella Bujold, à M. André Magny, directeur du même service à Québec, on apprend que Ronald Jacques a tenté de récupérer les 5,000 livres de saumons saisis par les agents le 19 juin.

«Ronald Jacques (Indien de Restigouche) qui revendique le transport de tous ces saumons, nous dit que ces poissons étaient destinés à être fumés par la compagnie Sepps, 4444, rue Colonial, à Montréal. Il nous informe qu'il s'était entendu avec cette compagnie à raison de $5 pièce. Selon lui, ces saumons appartiennent à une trentaine d'Indiens de Restigouche et ont été capturés en vertu du protocole d'entente avec ces Indiens. Cette déclaration m'a été faite par le téléphone le 25 juin 1980 à 10 h par Ronald Jacques».

LE DEVOIR a obtenu copie d'une déclaration signée par le propriétaire de la compagnie Sepps, M. Karl Hans Bauer, dans laquelle ce dernier déclare qu'il n'a jamais acheté de saumon des Indiens de Restigouche, «qu'il n'a jamais fait d'arrangement avec eux et qu'il n'était pas intéressé à fumer du saumon de l'Atlantique», comme le précise dans son rapport M. Bujold.

Actuellement, M. Ronald Jacques, son fils Paul et M. Thomas Morrison, vont être envoyés à leur procès en août, à New-Carlisle, sous diverses accusations en rapport avec les saisies du service de la Faune sur les routes gaspésiennes.

Devant les preuves accumulées, note M. Bujold en terminant, les agents n'avaient pas d'autre choix que de saisir les différents chargements. «Nous considérons par contre, écrit-il, que par manque de réglementation appropriée, il nous sera peut-être impossible de faire la preuve pour obtenir des condamnations ou de faire confisquer le saumon».

En effet, contrairement au Nouveau-Brunswick, le Québec n'exige pas l'étiquetage de chaque prise de saumon avec numéro d'identification du détenteur du permis. Une telle technique aurait pour effet d'obliger la personne qui détient un stock de saumon à en vérifier elle-même la provenance.

La collaboration des inspecteurs des pêcheries du Nouveau-Brunswick a été constante dans toutes ces enquêtes. Cette province se plaint, en effet, du «dumping» pratiqué par les braconniers québécois sur son marché. Des enquêteurs de cette province et du Québec ont notamment identifié, en 1978, un achat de 6,000 livres de saumons en provenance de la réserve de Restigouche, qui ont été vendus à la Coop de Campbelton.

Les autorités gouvernementales ont offert cette année aux Micmacs de Restigouche de leur permettre de consommer ou de vendre le saumon qu'ils prennent à côté de leur réserve à condition de se soumettre à des techniques très rigoureuses de contrôle et d'étiquetage des prises. Ces précisions ont été données par le sous-ministre de la Faune, M. Armand Leblond, qui a ajouté que la proposition a été refusée par les Indiens.

Jusqu'à présent, le Conseil Attikamek-Montagnais et la bande Micmac, de Maria, près de Restigouche, ont convenu avec les autorités gouvernementales de limiter les prises de saumons à des fins exclusives d'alimentation.

Le Québec évalue à plus de 50,000 livres — le Nouveau-Brunswick parle de plus de 100,000 livres — les saumons capturés l'an dernier à Restigouche. Le quota demandé par les Micmacs et agréé par le gouvernement était de 25,000 livres en 1980 et de 35,000 livres en 1981 jusqu'au moment de la rupture des négociations.

Le nombre de livres de saumons vendus chez Waldman ou saisis sur les routes à partir de Restigouche entre le 10 et le 23 juin 1980 équivaut à lui seul à près de la moitié du quota agréé dans l'entente du 30 mai 1980 avec le MLCP, entente qui interdisait la vente commerciale de ce poisson.

◆ Ryan

fait comprendre à M. Ryan jusqu'à quel point ses députés sont sensibles aux volontés exprimées par le chef des libéraux fédéraux. Dès la première réunion du caucus sur ce litigieux dossier, M. Ryan a constaté que ses députés sont loin de partager la thèse de l'illégitimité politique du projet de rapatriement mis au point par Ottawa. Le chef du parti, revenant à la charge lors du caucus du lundi 22 juin, s'est heurté à l'irréductible loyauté de ses députés envers le premier ministre Trudeau.

M. Ryan a expliqué à son caucus qu'un jugement favorable de la Cour suprême et l'agrément de Londres entraîneraient une vive réplique du gouvernement Lévesque et que l'Assemblée nationale serait éventuellement appelée à débattre une résolution d'urgence dénonçant l'ingérence d'Ottawa dans les compétences et droits du Québec.

En écoutant leur chef les prévenir qu'ils pourraient être appelés à voter en faveur de la résolution d'urgence du gouvernement péquiste, plusieurs députés ont sursauté d'horreur. Constatant que ses arguments ne produisaient pas l'effet recherché, M. Ryan a insisté sur le cas de conscience que cette question lui posait et sur l'impossibilité pour lui de renier ses convictions. En bref, le chef du PLQ a prévenu le caucus que, même s'il se retrouvait en minorité, il ne cautionnerait jamais une initiative fédérale visant à priver le Québec de ses droits fondamentaux.

En clair, le chef du PLQ a jugé que cette question de principe valait la peine de mettre sa tête sur le billot. Et si ses députés décident malgré tout d'appuyer le projet Trudeau, dans sa forme actuelle, et de voter contre la motion péquiste, Claude Ryan se trouvera alors placé devant une fourchette empoisonnée: ou bien accepter d'être mis en minorité par ses propres députés et voir son leadership s'effriter dangereusement; ou bien tirer la conclusion qui s'imposera et remettre sa démission comme chef du parti. Une chose est certaine: le chef de l'opposition ne peut plus reculer. Il a eu un tête-à-tête avec le premier ministre Lévesque et l'a assuré de son appui sur cette question si les événements appréhendés se produisent et qu'une résolution est déposée.

Dans la meilleure des hypothèses pour les libéraux le gouvernement Lévesque pourrait commettre des erreurs de stratégie parlementaire ou extra-parlementaire dans la lutte qu'il entreprendra alors, de sorte que le chef de l'opposition y trouverait prétexte à une volte-face. Ou, mieux encore pour les deux côtés, le jugement de la Cour Suprême pourrait forcer le premier ministre Trudeau à laisser tomber la charte des droits et à se retirer du champ des droits linguistiques. Le projet de rapatriement deviendrait alors acceptable au chef du PLQ qui n'hésiterait pas à s'y rallier.

Quoi qu'il arrive sur le plan constitutionnel, le leadership de Claude Ryan demeure menacé de toutes parts au sein même du parti. Depuis la défaite du 13 avril, les militants libéraux vivent dans le défaitisme des vaincus et dans l'angoisse de l'insécurité politique. Pointé du doigt, M. Ryan préfère pour l'instant ignorer ses détracteurs et se réfugier dans le mutisme. Ce calme factice promet toutefois de ne pas durer longtemps. La reprise des hostilités est prévue pour le 7 juillet alors que se tiendra à Montréal une réunion spéciale des membres du comité exécutif du parti. Pour Claude Ryan, il s'agira du premier d'une longue série de tests sur la solidité de son leadership. Ce sera surtout l'occasion d'un premier face-à-face avec le président du parti, Larry Wilson, l'auteur d'un virulent rapport sur les causes de la défaite et l'incapacité de M. Ryan à remplir les fonctions de chef du parti.

À l'ordre du jour de cette réunion, le rapport Wilson s'en prend notamment à l'image «autocratique» du chef, à sa propension à exercer un contrôle serré sur le déroulement de la campagne et à sa décision d'abolir la structure des présidents régionaux pour les remplacer par des coordonnateurs rémunérés. Le président Wilson reproche par ailleurs aux stratèges électoraux d'avoir improvisé, à la dernière minute, un programme ambigue, aromatisé de promesses électorales. Alors que M. Wilson parle d'une «analyse personnelle» des causes de la défaite, certains proches collaborateurs du chef voient dans ce document une entreprise de déstabilisation complotée avec d'autres personnages influents du parti.

Par-delà les motifs qui ont inspiré l'action de Larry Wilson, d'autres sujets tout aussi litigieux attendent le chef du parti à la réunion du comité exécutif, le 7 juillet. Sur la base des recommandations des commissions permanentes, le «comité des priorités» soumettra également un rapport où l'on retrouvera notamment l'essentiel d une proposition du président de la commission des finances, M. Gilles Hébert, visant la mise en tutelle des finances, du financement et des dépenses du parti.

En trois ans seulement, la direction du parti a dépensé $13 millions, de sorte qu'il ne reste plus que $750,000 en caisse. Et il en coûte au bas mot $150,000 par mois pour assurer le fonctionnement du parti. En d'autres temps, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter et la commission des finances aurait déjà commencé l'organisation de la prochaine campagne de financement. Mais le sentiment de dépression qui habite les militants et l'impopularité du chef ne permettent pas d'espérer un seul instant la réussite d'une telle entreprise.

En somme, le PLQ ne peut fonctionner plus longtemps à ce régime de vie sans s'exposer, tôt ou tard, à une situation financière désastreuse. C'est cette menace qui amène le président de la commission des finances à mettre de l'avant des mesures draconiennes pour arrêter l'hémorragie des fonds. Dès les premiers jours de juillet, le chef du parti pourrait donc se retrouver devant l'obligation douloureuse de congédier bon nombre des quelque soixante employés de la permanence.

Dans l'hypothèse où M. Ryan parviendrait à se sortir du débat sur le rapatriement sans perdre ce qui lui reste d'autorité et qu'il réussisse à remettre le parti en bonne santé financière, il devra alors relever un autre défi: apaiser les manifestations des militants libéraux des associations de comtés. Les réunions de post-mortem se multiplient dans toutes les régions du Québec et on y entend des critiques parfois cruelles à l'endroit du chef et de son style de leadership.

C'est dans la perspective de la réunion du conseil général, à l'automne, que M. Ryan devra trouver les moyens de refaire l'unité dans ses rangs. Après la réunion du comité exécutif, ce second test s'annonce plus redoutable. Instance suprême du parti entre les congrès, le conseil général est l'équivalent du conseil national au PQ et il regroupe quelque trois cents représentants des comtés et régions ainsi que les députés et les candidats défaits. Ainsi, c'est au conseil général qu'il revient de décider si le parti doit ou non tenir un congrès d'orientation au printemps de 1982. Et c'est au cours de ce congrès que les militants auront l'occasion de voter sur une motion de confiance à l'endroit du chef et d'exprimer ainsi leur insatisfaction envers le leadership du parti. Il est permis de croire que M. Ryan n'attendra pas si longtemps pour arrêter sa décision et annoncer sa démission.

◆ MacEachen

rythme de 12.3% et qu'on craint sérieusement, à l'intérieur du ministère des Finances, qu'il atteigne 13 ou 13.5% d'ici à la fin de l'année. «Ne croyez-vous pas, a demandé LE DEVOIR, qu'il serait temps d'admettre que la politique monétaire actuelle n'est pas assez efficace?». Et M. MacEachen de répondre: «Je dirais ça autrement. Je dirais que la politique monétaire ne peut réaliser seule la lutte contre l'inflation sans imposer des coûts qui ne sont pas équitablement répartis dans la société».

Le ministre des Finances prétend avoir présenté un budget anti-inflationniste en octobre dernier: «On a fixé une limite raisonnable à la croissance des dépenses publiques. Si je réussis à me tenir dans ces limites, a affirmé M. MacEachen, j'estime que j'aurai fait du bon travail».

Mais le ministre des Finances reconnaît par ailleurs que son budget a été bâti sur des prévisions fort pessimistes. Le budget d'octobre prévoyait un taux de croissance de 3% seulement et un taux de chômage de 8.7%. Aujourd'hui, le taux de croissance dépassera probablement les 3% et le taux de création d'emplois au Canada est l'un des plus élevés au monde occidental (environ 3% en 1981, comparativement à des prévisions de 0.8% dans le budget). «Je reconnais, a dit M. Allan MacEachen, que l'économie n'a pas évolué tel qu'on l'avait prévu... ou plutôt tel qu'on l'avait prédit. Évidemment, si on avait su, on aurait pu présenter des politiques fiscales différentes».

La question n'aura été reportée que d'un an. «L'existence de la politique restrictive de la Banque du Canada, que le gouvernement appuie, constitue un sérieux avertissement aux Canadiens, prévient M. MacEachen. Quand on préparera le prochain budget, a-t-il ajouté, il faudra examiner la politique fiscale et se demander ce qui pourrait être requis. Il faudra faire face à cette question: y a-t-il quelque chose de plus à faire pour appuyer la politique monétaire?»

C'est justement ce que l'opposition réclame depuis quelques mois au ministre des Finances, mais il est maintenant certain qu'elle devra attendre jusqu'à l'automne. En revanche, le fait que le ministre des Finances reconnaisse maintenant publiquement que la politique monétaire est un peu brutale pour les plus faibles de la société, indique peut-être qu'il s'apprête à céder aux pressions de certains ministres comme MM. Eugene Whellan (pour les agriculteurs), Roméo LeBlanc (pour les pêcheurs), Charles Lapointe (pour les petits entrepreneurs), autant de collègues qui entretiennent un vif débat au cabinet contre la «ligne dure» maintenue coûte que coûte par les Finances.

Actuellement le ministère des Finances travaille, entre autres scénarios, sur une sorte de «taxe conjoncturelle», c'est-à-dire une forme de taxe spéciale imposée sur la partie des revenus croissant plus vite que l'inflation. L'administration américaine elle-même considère cette hypothèse, mais M. MacEachen a toujours refusé d'indiquer s'il s'orientait dans cette direction.

De même, une autre forme de punition que le fisc imposerait aux Canadiens qui profitent trop de l'inflation serait de réduire le facteur d'indexation de l'impôt sur le revenu. Dans le budget d'octobre, M. MacEachen avait averti que «si le maintien de l'indexation est interprété comme une acceptation de l'inflation quel qu'en soit le taux, je pourrai me voir obligé de plafonner le facteur d'indexation». Là-dessus, le ministre des Finances se refuse à toute spéculation.

En revanche, une chose est d'ores et déjà certaine, le système fiscal canadien ne sera pas bouleversé cette année encore, le seul domaine où le ministre des Finances «espère» encore apporter des changements étant celui de la fiscalité indirecte.

M. MacEachen avait identifié, dans son budget, trois domaines du système fiscal dont il voulait réévaluer l'équité. En ce qui concerne les «dépenses fiscales» — les nombreux encouragements fiscaux qui représentent un coût important pour le gouvernement, le ministre des Finances se demandait si l'économie ne se porterait pas mieux avec un régime fiscal qui comporterait des taux d'imposition moins élevés et des encouragements fiscaux moins nombreux mais plus sélectifs.

Il s'agit là d'une réforme extrêmement complexe et M. MacEachen avoue que son ministère n'a pas assez avancé là-dessus. «Il y a une limite aux tâches que nous pouvons entreprendre» a rappelé M. MacEachen qui ajoute que son ministère a passé beaucoup de temps sur les taxes reliées à la politique énergétique et sur une série de mesures fiscales en retard au feuilleton des Communes: certaines remontaient même au dernier budget de M. Jean Chrétien en 1978!

De plus, constate M. MacEachen, il faut être très prudent dans tout changement au régime fiscal. On ne peut modifier un élément de ce régime sans toucher à d'autres. Dans ce complexe jeux de blocs, le ministre des Finances avoue «qu'on peut vouloir réduire une injustice fiscale et en créer une autre ailleurs, au besoin plus importante».

Le ministre des Finances a précisé au DEVOIR que, devant une telle complexité, «cela vaudrait la peine de songer à la constitution d'un groupe d'experts pour étudier le système fiscal... Mais pas une autre commission Carter», a ajouté en riant M. MacEachen.

Par contre, le travail semble avoir avancé davantage dans le domaine de la taxe de vente fédérale que le ministre des Finances songe à réévalui aussi. Mais il se refuse encore d'en dire plus qu'au moment de son budget d'octobre: «j'espère être en mesure de prendre une décision définitive sur cette question assez importante dans le prochain budget».

Enfin, le ministère a publié un Livre blanc sur le régime fiscal des gains en capital. M. MacEachen espérait un débat public sur cette question. Il n'a absolument pas eu lieu: «au plus quelques échanges de correspondance», avoue M. MacEachen.

De toute manière, ce ministre des Finances aime trop rappeller sa philosophie «gradualiste» pour qu'on s'attende à de grands chambardements de sa part. Ancien leader parlementaire et aujourd'hui «Numéro 2» du gouvernement, il a la hantise «d'engorger le système». Il vient de passer une session complète à rattraper le retard accumulé par ses deux prédécesseurs aux Finances. Et il avoue que lui-même, que son propre budget, avec l'imposante série de taxes énergétiques, n'a rien fait pour arranger la situation. «Je reconnais qu'on a peut-être été un peu fort dans le dernier budget, admet M. MacEachen. Si j'avais à refaire le budget de 1980, je décrèterais peut-être un peu moins de taxes...».

21 jours en Chine

De l'autre côté de la terre

suite de la première page

légation. Les salles d'attente, vastes et confortables, sont pourvues de comptoirs qui offrent en vente les articles et tissus du pays. Mais il est tard pour les Chinois: les magasins sont fermés et l'éclairage est réduit au minimum, premier signe d'un souci constant d'économie d'énergie. Nous sommes loin de la ville que rien ne laisse deviner ici. Ce n'est pas cette nuit, mais beaucoup plus tard que nous entrerons à Shanghai, haut-lieu de l'histoire mondiale, berceau du communisme chinois, chargée d'intrigues et d'insurrections, auréolée d'aventures et de gloire.

Après une brève escale, nous remontons dans l'avion, soulagé d'une partie de ses voyageurs, pour gagner Pékin, tout au nord de ce pays aussi étendu que le Canada. Nous atteindrons la capitale vers minuit au terme d'un vol d'environ trois heures.

Nos hôtes de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger nous font un accueil empreint de courtoisie et de gentillesse. Cette institution, appelée *Youxie* en chinois, est à toutes fins utiles une extension du ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine. Mais, dotée d'un statut autonome et disposant d'un budget distinct, elle maintient des relations avec des organismes publics ou privés qui, dans plusieurs pays, s'emploient à promouvoir l'amitié avec le peuple chinois. Au Canada, c'est la Fédération des associations pour l'amitié Canada-Chine qui a constitué une délégation de 12 personnes, invitées par *Youxie* à voyager en République populaire durant un mois. Bien qu'elle fût dépourvue de tout caractère officiel, cette délégation n'en était pas moins représentative, dans une bonne mesure en tout cas, des divers milieux sociaux, courants d'opinion et régions du Canada. Elle n'avait sollicité ni reçu aucun mandat, sinon celui qui découle naturellement de l'invitation lancée par un organisme dont l'objectif est notoire: favoriser une meilleure connaissance entre les peuples, donc stimuler les échanges d'ordre culturel et scientifique, économique et commercial.

Le groupe était formé des personnes suivantes: Mme Marion Dewar, maire d'Ottawa et leader de la délégation; M. Tsin Van, photographe professionnel à Ottawa, né en Chine où il a fait ses études, établi au Canada depuis 30 ans, maîtrisant plusieurs langues et dialectes de son pays d'origine, organisateur du voyage et directeur du groupe; John Sewell, ancien maire de Toronto, avocat et professeur; Mme Pat Alexander, présidente du Conseil multiculturel de Windsor, d'origine indienne; Mme Frances Forrest-Richards, médecin-psychiatre à Victoria (Colombie-Britannique); Mme Ida Clarkson, écrivain et animatrice à la télévision en Colombie-Britannique; Bob Spence, animateur de *Early Edition*, émission que diffuse Radio-Canada à Vancouver, comparable à *Présent* au réseau français; journaliste durant quatre ans au Sunday Times de Londres; Mme Monica Becott, conseiller municipal à Prince-George (Colombie-Britannique); Donald Oliver, avocat à Halifax et professeur à l'École de Droit de Dalhousie; Pierre Dansereau, écologiste, botaniste, auteur de plusieurs ouvrages, professeur à l'Université du Québec à Montréal; Jean Gagné, directeur général de l'Institut québécois de recherche sur la culture, créé en juin 1979 par l'Assemblée nationale; et Michel Roy, rédacteur en chef du DEVOIR.

Entourés de guides et d'interprètes, officiellement reçus par le président de la section de Pékin du Youxie, nous sommes dispensés des formalités de douane et de police au sujet desquelles tous les témoignages concordent: elles sont maintenant rapides et simples pour autant que les voyageurs (qui circulent d'ordinaire en groupes) aient pris les précautions nécessaires quant aux visas et aux devises. Il faut à l'entrée déclarer le montant total des devises étrangères que l'on apporte avec soi et conserver pour la sortie les bordereaux de change effectué au cours du séjour. Au départ, le visiteur doit rendre toutes ses devises chinoises et, sur demande, produire les bordereaux de change. L'argent ainsi rendu est naturellement convertible en d'autres devises.

Nous prenons place dans un car japonais (les Chinois fabriquent aussi les leurs depuis quelques années) qui nous conduit au célèbre Hôtel de Pékin, au coeur de la capitale, à 30 kilomètres de l'aéroport. Nos accompagnateurs chinois s'étonnent de nous trouver en si bonne forme après une aussi longue traversée et un décalage horaire qui défie le sommeil. En réalité, seule la fébrilité du dépaysement dissimule pour un moment l'état d'abattement que ne manque pas de causer un tel saut dans l'espace et le temps. Derrière la vitre, une route bordée d'arbres déroule ses paysages approximatifs dans l'obscurité: nous sommes dans une région agricole encore. Bientôt surgissent des maisons basses, puis des bâtiments plus élevés. Voici qu'apparaissent des hautes tours d'habitation qui bordent de larges avenues désertes. Un peu partout, des chantiers de construction dominés par des grues géantes.

— Ce sont d'autres immeubles d'habitation en construction, dit le guide. Vous en verrez beaucoup, à Pékin et dans les autres villes. Les Chinois ont besoin de logements. C'est une priorité nationale.

Il sera bientôt 2 h du matin. La capitale est déserte et endormie. Nous roulons maintenant sur l'imposante avenue Chang an, large de 60 mètres et qui s'étend sur 40 kilomètres, traversant toute la ville d'est en ouest. La lumière des réverbères, légèrement jaunâtre dans la brumasse d'avril, éclaire par instants des cyclistes isolés et accentue l'austérité des grands bâtiments qui jalonnent ces champs-élysées de Pékin; on cherche en vain la tradition chinoise dans cette architecture dont l'inspiration est manifestement soviétique.

Voici l'hôtel de Pékin, le plus central et le plus prestigieux, qui se dresse sur l'avenue Chang an, à l'angle de la rue Nan he, à deux pas de la Cité interdite que les Chinois appellent plus justement le Musée du Palais impérial, tout près des grands magasins et boutiques de la rue Wang fu jing, non loin des marchés populaires, à trois minutes de la célèbre place Tian An Men. Tout est facilement accessible: le musée d'histoire, le musée de la Révolution, le Palais des arts de la Jeunesse, le Parc Sum Yat Sen, le Palais de l'Assemblée du peuple...

Le bus s'immobilise devant l'entrée de l'aile ouest de l'hôtel de Pékin. Stupeur chez nos guides: il y a panne d'électricité précisément dans cette partie de l'immeuble où se trouvent les chambres retenues pour nous. Rassemblement et discussions dans l'aile du milieu, la plus ancienne, celle que les Occidentaux ont construite au début du siècle. L'aile de l'Est, récemment achevée, ressemble au modèle universel et moderne qu'on trouve à Los Angeles, à Marseille, à Dakar ou à Hong Kong. On nous explique qu'il s'agit, non pas d'une panne, mais d'une interruption volontaire du service pour permettre aux inspecteurs municipaux de vérifier l'état du matériel et des circuits en prévision d'une fête. Nos hôtes sont à la fois embarrassés et désolés, d'autant qu'ils viennent d'apprendre que nos valises ne se trouvaient pas dans l'avion: elles sont restées sur le quai de l'aérogare de San Francisco et n'arriveront que dans 48 heures au mieux. Pas un instant il n'est envisagé de nous assigner d'autres chambres dans les ailes qui ne sont pas privées d'électricité. Ce sont là des réflexes de Nord-Américains qu'il faut apprendre à mettre en veilleuse. On trouve heureusement l'essentiel dans le bagage à main, en particulier une lampe de poche qui facilite la stimulante ascension jusqu'au septième étage par l'auguste escalier tapissé de moquette rouge. Nous occupons cette section de l'hôtel que les Russes ont construite au début des années cinquante: plafonds très élevés, couloirs monumentaux, hautes et larges fenêtres, mobilier massif, décors et accessoires surannées des chambres qui offrent cependant tous les avantages des hôtels de grande classe — salle de bain, téléphone, télévision et service de blanchisserie dont la rapidité et la qualité n'ont d'égale que la modicité des prix.

Nous sommes dans la nuit du 3 au 4 avril, plus près du 4 que du 3. Dans quelques heures nous avons rendez-vous dans le hall de l'hôtel pour une première visite. Mon compagnon de chambre, le professeur Pierre Dansereau, a jusque là opposé une résistance exemplaire à la fatigue. Soudain, il m'annonce que, toutes affaires cessantes, il va dormir. J'en ferai autant quelques minutes plus tard.

(à suivre)

LE DEVOIR
Montréal, samedi 27 juin 1981
CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
LE QUEBEC EN CRISE
de RODRIGUE TREMBLAY
Éditions Sélect

Madeleine Ouellette-Michalska

Faire circuler le féminin

Entre nous la tendresse qui tisse cet entretien. Entre les rires et les sanglots de Madeleine Ouellette-Michalska se parle une vie difficile de femme devenue écrivain. De la pauvreté de l'enfance non scolarisée à la fréquentation de l'université après le mariage seulement. Du silence à l'écriture et de la vie de famille à la publication des livres. La femme n'a pas toujours choisi ses chemins. Mais voici qu'aujourd'hui le féminin circule en questionnant l'histoire des pères. Voici un essai remarquable: «L'Échappée des discours de l'Oeil».



Photo Kèro

par Jean Royer

AINSI nous arrive, après *La Femme de sable* (Naaman, 1979), et *Le Plat de lentilles* (Biocreux, 1979), avant les poèmes de *Entre le souffle et l'aine* (Noroit, automne 1981), cet essai remarquable, *L'Echappée des discours de l'Oeil* (Nouvelle Optique, 1981). Voici un livre fort, original, où l'érudition, l'ironie et le lyrisme s'allient pour déconstruire le discours du masculin exclusif. Madeleine Ouellette-Michalska interroge l'histoire patriarcale à travers les mythes, la philosophie, la psychanalyse, l'anthropologie et la littérature. Voici que s'entreprend une archéologie de l'écriture. Car Madeleine Ouellette-Michalska est avant tout une écrivaine.

■

«L'écriture a d'abord été pour moi une expérience de lecture. J'avais 7 ou 8 ans. L'été. Le dimanche. J'allais m'assoir dans l'herbe près des buissons ou d'une talle de fougères avec mon livre, ma merveille. Il se passait alors quelque chose d'extraordinaire, de lumineux. Comme une sorte de mariage des mots et de l'environnement. J'entendais respirer l'herbe. Parce que j'étais seule. Je me réservais cette fête du dimanche après-midi. Toute seule. J'étais heureuse de l'être. Je ne voulais partager cela avec personne. J'allais lire comme à une fête. Et tous ces mots, ce monde, cette terre qui m'environnaient, me traversaient dans une sorte de luminosité extraordinaire. C'était l'osmose avec la terre, l'herbe et le soleil, avec les petites fleurs sauvages.

«Et quand j'écris, il y a toujours pour moi cette notion de fête solitaire et d'osmose. Quand j'écris du roman surtout. C'est ce qui me tente dans l'écriture, ce qui me bouleverse et m'attire: cette fusion avec la terre. Une sorte d'alchimie intérieure qui fait que je reçois le monde qui vient en moi. Non pas à moi mais en moi. Ce rendez-vous ressemble à la rencontre amoureuse. On reçoit l'autre en soi. L'autre avec sa mémoire, ses passions, ses pulsions. Avec ses mots aussi, avec son langage et son silence. Il y a cette rencontre extraordinaire qui te déporte on ne sait pas où.

«Par ailleurs, je dis que l'écriture, c'est la rencontre amoureuse: dans la fusion mais parfois aussi dans l'affrontement et dans le silence. Dans la perte aussi, dans le deuil. Dans l'écriture, il y a toutes ces mutilations anciennes. Il y a tous les dons, tous les deuils qu'on a faits, à commencer par le deuil de soi, de certains rêves.

«Dans les meilleurs moments — et cela se passe quand j'écris de la fiction — l'écriture, pour moi, c'est comme un accouchement. C'est quelque chose d'aussi animal, d'aussi involontaire en même temps que spirituel. Le premier jet, c'est comme la pulsion de l'accouchement. C'est extrêmement comblant. Parfois, c'est un peu troublant, ça nous fait toucher des seuils... Chaque fois que j'ai accouché j'avais une peur terrible de la mort au moment même où les forces de création entraient en jeu, c'est-à-dire cinq à six heures avant l'accouchement. Cette terreur était très près de la mort et je ne l'ai jamais ressentie à un autre moment de la vie. Quand j'écris, c'est la même chose. Une fois la page pleine, j'ai comme un sentiment euphorique de délivrance. Pas une délivrance de la douleur mais de la surabondance de vie qui devrait être là et qui s'y trouve. Il y a là aussi un sentiment de purification, de renaissance, de remise à neuf. Dans le premier jet, on se remet à jour: dans le sens qu'on se redonne la vie.»

— *Écrire n'est pas pour la femme une quête d'origine...*

— «Surtout pas. Je ne pense pas que la femme soit jamais à la recherche de l'origine. Au contraire. Nous, les femmes, il faut plutôt nous décoller de l'origine. D'abord, parce que l'évidence de l'origine, nous l'avons. Analogiquement, par la grossesse, où sachant qu'on est née du ventre d'une autre femme, ou sachant qu'on pourrait donner naissance à un enfant. Le problème de l'origine, ça ne se pose pas pour nous. C'est plutôt un piège dont il faut s'échapper, si on veut créer.

«La quête d'origine, c'est surtout pour les hommes, je pense. L'écriture, c'est peut-être pour eux une malédiction qui les amène à quelque chose de matriciel, à ce qui a été le premier lieu de vie.

«Parce que la femme, perçue comme origine, c'est la balise placée sur le parcours d'une certaine civilisation occidentale patriarcale qui est la nôtre. Cette civilisation a un peu écarté la femme pour ne garder que la mère procréatrice, indicatrice d'origine. Et cette mère, on ne lui a pas donné la parole. Il n'y a pas beaucoup de traces de la culture des femmes. Alors, je pense que l'homme a besoin de se chercher des balises de l'élément féminin qui est en lui et qui a été occulté. Et il cherche dans la mère. En ce sens, l'écriture est peut-être la médiation privilégiée pour le ramener à l'origine.

«Pour la femme, c'est l'inverse. Il faut se décoller de l'origine. Moi, il faut d'abord que je me mette dans la capacité physique, matérielle et concrète d'écrire. C'est-à-dire qu'il me faut échapper à mon rôle de mère, à mon rôle d'épouse, à mon rôle instrumental de femme nourricière, de femme disponible à l'usage quotidien de l'entretien de la civilisation dans son ensemble. C'est échapper à cela d'abord, me permettre d'écrire. Et m'accorder cette jouissance fusionnelle, cette possibilité de fusion ailleurs que dans la rencontre amoureuse, ailleurs que dans la procréation biologique.»

— *Justement, dans votre roman «Le Plat de lentilles» (Biocreux), on demande à Nadine d'avoir un enfant à tout prix. Elle, elle veut peindre, elle veut créer. Et pour finir par assumer son besoin de peindre, elle doit passer par la folie et la tentation du suicide. Il semble que l'écriture de ce roman soit particulièrement importante pour vous.*

— «Oui. Je pense que pour la première fois, dans ce livre, j'ai utilisé un «je» qui finissait par me représenter moi. Avant, j'utilisais des «je» qui étaient l'image que les autres avaient de moi. En écrivant *Le Plat de lentilles*, je me suis posé l'interrogation moi-même. Pourquoi je m'étais cachée pendant tant d'années pour écrire? Pourquoi je trouvais normal qu'en aimant les livres je n'avais pas pu fréquenter l'école primaire ou secondaire? Pourquoi ensuite j'avais endossé le triple horaire: travail extérieur, enseignement et journalisme, mise au monde et éducation des enfants, en montrant toujours le visage de la femme parfaite, de la mère parfaite, sans aucune faille? Comme si j'avais tellement intériorisé les interdits sociaux et familiaux qu'au fond je m'interdisais d'écrire. Et encore aujourd'hui je me le permets à peine. Comme femme je devrais pouvoir écrire. Mais le dressage a été si bien fait qu'il s'est produit un effacement progressif de mon être-femme. Qui cependant est réapparu en écrivant *Le Plat de lentilles*. Mais ce livre a été extrêmement difficile à écrire. Il a exigé un prix énorme. C'est après l'avoir écrit que je me suis dit qu'il fallait éclaircir ce problème de la femme face à l'écriture. Je me suis posé la question de l'effacement de la femme dans tous les systèmes d'expression, particulièrement dans les systèmes d'écriture. Je me suis demandé d'où vient l'écriture, très concrètement. Pourquoi on écrit? Qui écrit quand on écrit?

«C'est pourquoi mon essai *L'Échappée des discours de l'oeil* fait un peu l'archéologie de l'écriture. J'explore d'abord les mythes anciens, où la vie commence à s'élaborer, où une parole commence à distribuer l'ordonnance des gestes quotidiens et des rôles. Et je remonte très loin dans le temps. Je vois que quand la parole n'était que parole, avant d'être figée sur un support durable, les rôles sociaux étaient plus mouvants. Et je me rends compte que ce qui a fait problème très tôt c'est la procréation des femmes. Quand la parole faisait loi, par le mythe qui se répète de génération en génération, le gros problème était justement celui de l'origine de la vie. Et face à cela, les hommes, déjà, en sociétés primitives, étaient très démunis. Ils le sont restés.

«Le réglage des corps s'est fait par le réglage des discours. L'homme a d'abord inventé des rituels pour tenter de contrôler la procréation et la sexualité d'où semble venir l'origine très charnelle de la vie. Après coup arrivent les systèmes conceptuels de la philosophie. Avec Socrate et Platon, c'est le règne de l'Un et du masculin. Avant eux, l'origine était mobile, il y avait des éléments féminins. Mais la philosophie a progressivement éliminé le rôle du féminin.

«Le réglage de l'oeil s'est fait ensuite dans une vision du monde qu'on a développée, imposée et propagée par des discours. Pour tenter de saisir et de contrôler ce qui ne pouvait pas être perçu par l'oeil de cette origine dont la femme semblait détenir l'exclusivité biologique.

Et la majeure partie du contrôle social se fait par l'écriture, par tous les discours. Par exemple, le discours psychanalytique, qui est un des plus oppressants à l'heure actuelle malgré ses aspects libérateurs. Il a traversé la littérature et le discours médical, gynécologique, obstétrique. Il a traversé tous les discours de la science, en somme, mais plus spécialement ceux dits des sciences humaines, qui étaient plus en rapport avec l'origine globale de la vie.

«Les discours de l'oeil se réfèrent aussi à cette nécrose sensorielle développée par les civilisations: vouloir tout saisir de la réalité du monde par l'oeil seulement et de façon positiviste: se je vois cela existe. Notre civilisation occidentale n'a pas tenu compte des autres sens, qui étaient restés si vibrants dans les sociétés primitives. Pour nous, c'est l'oeil qui est constamment présent et dit ce qui est permis ou pas. En littérature, il suffit de lire les textes des premières décennies de ce siècle pour s'en rendre compte. Même chez les surréalistes, qui avaient promis l'abolition de tous ces rôles sociaux et qui avaient parlé de l'homme nouveau et de la femme nouvelle. Eh bien! Il n'y a pas plus voyeur qu'un surréaliste!

«Il n'est pas facile alors de s'échapper de ces discours de l'oeil. Ni pour l'homme, ni pour la femme. Nous, les femmes, nous avons été dressées à devenir l'objet de vision. La femme, dans ces discours, était l'objet de vision, définie, décrite, célébrée, chantée, comme métaphore, comme produit de l'oeil. Nous avons été dressées à devenir des être d'apparence. Aussi bien dans le domaine érotique, social ou quotidien. Être ce que l'autre attend de nous.

«Pour parler d'une vraie femme, on dit qu'elle est femme/femme. On sent le besoin de la désigner deux fois femme. Comme si cela n'allait pas de soi. Est-ce qu'on dit d'un homme que c'est un homme/homme? Pour la femme, il faut toujours apporter un supplément de féminité dès qu'on sort de son rôle de mère, dès qu'on sort de la métaphore, qui a nourri la poésie. C'est peut être pourquoi c'est difficile pour les femmes aussi d'écrire de la poésie.

«Moi, j'ai d'abord été empêchée d'écrire de la poésie, barrée par le discours de l'autre, au niveau de l'enseignement littéraire. Les premiers poètes que j'ai connus, c'étaient Alain Grandbois, Jean-Guy Pilon et Fernand Ouellette. Et je les ai déifiés. Il y avait Anne Hébert aussi. Je ne la plaçais pas parmi les dieux. Elle était à part. Anne Hébert était pour moi une sorte d'enfant chercheuse qui butait sur des portes et qui devait traverser justement le tombeau des rois — des dieux — pour arriver à trouver sa parole. C'était comme une enfant blessée. Mais je ne m'identifiais pas à elle non plus. Quant aux hommes poètes, ils étaient des super-dieux, pour moi. Je m'imaginais alors que la poésie était un langage de dieux. Qu'il ne fallait pas y toucher. Mais un jour, après avoir fait deux ou trois romans, j'avais envie d'écrire de la poésie. J'y ai touché. J'en ai écrit en ayant très peur, avec un sentiment d'effraction d'un langage supra-humain.

«J'ai montré ces pages à un de ces poètes-dieux. Il m'a dit: t'es romancière mais tu ne seras jamais poète. Oublie ça. La poésie, c'est pas pour toi! Alors moi, bonne petite fille, bien dressée à l'obéissance aux discours, j'ai mis ma poésie de côté.

«Trois ou quatre ans plus tard, l'été passé, j'ai eu envie de faire quelque chose qui ressemblerait à de la poésie. J'avais cessé de voir la poésie comme un langage des dieux. J'avais commencé à penser que comme femme c'était possible d'écrire de la poésie mais cela m'effrayait toujours. Alors, assise dans l'herbe, sous un pommier, ça a été l'euphorie. J'ai repris quelques anciens poèmes. J'en ai fait d'autres. Beaucoup. C'était l'extase. Un jet continu. C'était moi, brin d'herbe. Moi, collée à la terre. Moi, pommier. Moi l'air. J'étais dans un grand bain osmotique et c'était le bonheur. Non pas un bonheur transcendental mais un bonheur très charnel. Le plaisir de l'écriture, pour moi, c'est la fusion. Dès que je m'en écarte je souffre. Et j'ai montré ces pages à un «vrai» poète. Il les a trouvées pleines de poésie. Avec pédagogie, il m'a montré où était mon poème. J'ai compris que la poésie n'était pas affaire de dieux. Les humains, les humaines pouvaient faire, écrire de la poésie.

«Il faut prendre ses distances de la métaphore. En poésie tout particulièrement, la femme a été la métaphore du poète, comme la terre, instru-

Suite à la page suivante

Jazz en liberté à Montréal

par Nathalie Petrowski

IL n'y a pas grand-chose à faire à Montréal pendant l'été. La ville prend des airs indolents et se contente de conversations paresseuses sur les terrasses ensoleillées. Quelques bonnes reprises à l'Outremont, deux ou trois spectacles à la Place des Arts, tam tam et bongo dans les parcs. La vie culturelle se retrouve au beau fixe, en suspens dans l'air raréfié. Rien à voir, rien à faire, rien à apporter. La routine sera cependant brisée cette année par la deuxième édition du Festival international de Jazz de Montréal. Dix jours de musique continue avec des géants du jazz contemporain, des noms dont la réputation n'est plus à faire: Pat Metheny, jeune guitariste presque trop virtuose, Weather Report, le plus original et le plus créateur des groupes de jazz rock et de jazz fusion; Spyro Gyra, le Mingus Dynasty, Ralph Towner, Lew Tabackin, Tom Waits, Dave Bruckbeck, Dizzy Gillespie et une vingtaine d'autres noms.

Montréal n'a jamais été mieux servie. Il y a eu, bien entendu, les fameux festijazz de Doudou Boicel à la Place des Arts au cours des dernières années mais l'événement ne durait que trois jours et la liste des artistes invités était beaucoup moins élaborée. L'initiative revient cette fois à une jeune maison de production, Spectra Scène, qui risqua l'aventure une première fois l'année dernière et faillit y laisser sa peau. Présentée au kiosque international et à la Place des Nations, la première édition du festival mettant en vedette Ray Charles, Chick Corea et Ramsey Lewis fut un échec commercial. Mal publicisé, mal organisé, mal programmé et mal situé, le festival de jazz n'attira qu'une poignée de fidèles qui se trouvèrent un peu perdus sur les vastes étendues vides de Terre des hommes.

Cette année, la billeterie sera plus compliquée mais l'organisation sera meilleure. Les amateurs de jazz auront à choisir entre trois sites déterminés: le Club de Montréal, le Transit et finalement l'Expo-Théâtre pour les plus importants concerts. Le tout débutera demain soir avec un premier concert hors festival au Club de Montréal mettant en vedette le jeune guitariste de génie Pat Metheny. Le vrai festival ne débutera officiellement que le 3 juillet avec Weather Report à l'Expo-Théâtre.

Certains se plaignent déjà du système de billeterie passablement compliqué. Les organisateurs eux-mêmes avouent avoir de la difficulté à s'y retrouver. Comme la plupart des spectacles seront enregistrés pour la radio et pour la télévision, l'entrée sera libre plusieurs soirs. Des laissez-passer gratuits pour tous les spectacles présentés par CBF-FM sont présentement disponibles chez Tourbec au 1440, rue Saint-Denis. Certains se demandent quel est l'avantage d'acheter des billets quand la plupart des spectacles sont gratuits. La réponse est simple. D'abord tous les spectacles ne sont pas gratuits. Ceux de Pat Metheny (le 28 juin), de Weather Report (le 2 juillet), de Tom Waits (le 3 juillet) et de Mingus Dynasty (le 12 juillet) sont payants. On peut acheter les billets séparément ou encore au moyen de cartes de membre honoraire et de cartes de membre de soutien. La carte de membre honoraire ($50) donne entrée prioritaire et gratuite à tous les spectacles y compris celui de Pat Metheny. La carte de membre de soutien ($25) donne des laissez-passer à cinq spectacles dont la soirée d'ouverture ou la soirée de clôture au choix. L'essentiel à retenir c'est que ces cartes payantes garantissent une entrée que les laissez-passer ne garantissent pas. En effet, à l'heure où j'écris ces mots, il ne reste peut-être même déjà plus de laissez-passer!

La programmation particulièrement variée reste l'atout principal du festival. Les organisateurs ont voulu donner un peu de tout à tout le monde. «Il ne faut pas considérer le jazz comme une forme fixe mais comme une musique large et ouverte», explique André Ménard. Il avoue du même coup que sa programmation n'est pas des plus aventureuses, qu'elle est même plutôt conservatrice par rapport aux tendances contemporaines, mais qu'elle respecte les courants les plus populaires à Montréal. En effet, des festivals de réputation internationale comme celui de Newport ou de Montreux peuvent prendre plus de risques du côté musique improvisée ou encore de la nouvelle musique noire américaine mais ils s'adressent à un marché plus large et plus initié. Les organisateurs montréalais ont néanmoins fait un effort et opéré des percées intéressantes du côté de la musique plus expérimentale en invitant des noms comme Arthur Blythe (le 11 juillet), le Lew Tabackin trio (le 7 juillet) et Art Blackey and the Jazz messengers (le 3 juillet).



Le groupe québécois Buzzz avec le bassiste Yves Laferrière.

De Weather Report jusqu'à Lew Tabackin en passant par Tom Waits et Pat Metheney, il va sans dire que la programmation du Festival de jazz de Montréal couvre beaucoup de terrain et rejoint beaucoup de monde. Pour une rare fois d'ailleurs, les amateurs de jazz rock progressif et les irréconciliables puristes semblent d'accord pour encourager le festival. L'animateur de radio bien connu Gilles Archambault, adepte de la ligne pure, se dit ainsi tout à fait heureux de la programmation et n'a qu'une seule réserve. Il avoue ne pas apprécier le groupe Spyro Gyra pour ce qu'ils ont fait sur disque. Spyro Gyra, un groupe ouvertement commercial qui fait du jazz alimentaire et faussement funky est peut-être finalement la seule ombre au tableau d'une programmation plutôt réussie.

En même temps que le festival de Montréal nous ouvrira les horizons sur le jazz contemporain, il nous permettra aussi de mieux évaluer la musique qui se fait ici. Une douzaine de groupes locaux se produiront pendant dix jours en première partie des groupes américains au Club de Montréal. De plus, le Transit dans le Vieux-Montréal sera complètement mobilisé par le festival et présentera Coop Jazz du 1er au 5 juillet, Roger Walls Quintet le 6 juillet et finalement le groupe Orpheus du 7 au 12 juillet.

Le Festival international de jazz de Montréal reste un petit festival qui n'a pas encore l'impact, le prestige ou le rayonnement de festivals comme ceux de Newport, de la Nouvelle-Orléans ou de Montreux. Les organisateurs ne cachent pas le fait que la proximité du festival de Newport les a considérablement aidés à bâtir leur programmation. En effet, plusieurs musiciens ont accepté de «faire un détour» par Montréal parce qu'ils se trouvaient dans la région et que les dates coïncidaient avec leur participation au festival américain. Ceci n'enlève pas la valeur au festival montréalais, qui représente un pas de plus dans l'implantation du jazz à Montréal. Depuis quelques années, grâce aux petits clubs florissants et aux efforts éparpillés de plusieurs amateurs, le jazz se taille une place intéressante dans la vie culturelle montréalaise. Et puis qui sait, la ville qui a vu naître Oscar Peterson deviendra peut-être un jour une escale essentielle sur la carte du jazz contemporain.

L'Échappée des discours de l'Oeil

par Andrée Ferretti

L'Échappée des discours de l'Oeil, par Madeleine Ouellette-Michalska, Nouvelle Optique, 1981, 297 pages, $12.95.

L'ÉCHAPPÉE des discours de l'Oeil court à perte de vue vers un autre point de vue, car elle voit clairement, bien qu'elle soutienne avoir été depuis toujours aveuglée, que là où rien n'est en vue, rien n'existe si ce n'est l'occultation du point de vue.

Or, selon la pensée féministe, l'occultation de son point de vue non seulement tisserait toute la trame de l'existence a-historique de la femme, mais, aussi, fonderait le pouvoir de voir de l'homme et, donc, son pouvoir de discourir, et, donc, son pouvoir de maîtriser le monde.

Mais en ce temps présent où l'homme domine si bien la nature que c'est désormais lui qui la menace, cette maîtrise nous étreint. Nous la ressentons comme un danger plus inquiétant encore que le tonnerre d'avant la science, et nous remettons en question la nature d'une culture dont les effets de savoir nous échappent de plus en plus. Nous élaborons peu à peu une idéologie de contestation de la rationalité occidentale fondée sur la séparation de l'être et de la pensée et qui aboutit aujourd'hui à notre civilisation technicienne complètement désincarnée dans laquelle l'univers abstrait du discours jouit d'une complète autonomie, dans laquelle la signification l'emporte sur le sens.

Cette critique de la rationalité occidentale n'est donc pas spécifique à la démarche intellectuelle féministe. Mais la pensée féministe prétend la pousser jusque dans la recherche de ses fondements en montrant que l'origine de la séparation qu'elle a instituée entre la nature et la culture repose sur la volonté de l'homme de contrôler la sexualité féminine. Il s'agit donc d'entreprendre la généalogie d'un savoir qui, depuis des millénaires, s'est élaboré par la mise en formes du seul imaginaire masculin. Achever le discours phallique, pour enfin le dépasser, c'est en effet faire retour à ce qui l'a rendu possible: le réglage du corps et de l'oeil, de l'être et de la pensée.

C'est précisément à cette tâche gigantesque que s'attaque Madeleine Ouellette-Michalska dans *L'Échappée des discours de l'Oeil*. Tout en reprenant un à un les grands thèmes de la réflexion féministe élaborés à travers le monde avec une plus ou moins grande fécondité, avec une plus ou moins grande crédibilité, depuis près de quinze ans, elle les dépasse en les intégrant dans une synthèse magistrale et les réinvente au gré d'une parole tout à fait singulière. Elle les développe avec une cohérence dans l'argumentation et une puissance dans la démonstration encore jamais atteintes. Elle ne craint pas d'avoir recours, pour soutenir son hypothèse, en les retournant contre eux et selon leur propre logique, à tous les savoirs qu'elle dénonce et qu'elle maîtrise parfaitement. Elle déploie son analyse dans une surabondance d'énoncés discursifs plus étayés les uns que les autres et de commentaires lyriques de grande envolée qui se chevauchent sans jamais se confondre, même dans leur apparence physique, grâce à une graphie qui distingue, de manière très signifiante, les figures savantes et closes du texte, imprimées sur toute la largeur de la page en caractères dominants gras et noirs, de ses figures poétiques et insinuantes qui prennent discrètement place à l'intérieur des marges de l'autre discours, et qui ouvrent ses portes à tous les imaginaires.

À travers ces deux niveaux de langage, les maniant aussi admirablement bien l'un que l'autre, Madeleine Ouellette-Michalska tente de mettre au clair ce qui dans le discours phallique sous toutes ses formes, depuis le récit mythique jusqu'à nos constructions textuelles les plus abstraites, se révèle seulement comme symptôme: la négation du corps de la femme comme corps propre, qu'elle soit putain, vierge ou mère, et, conséquemment, son institution comme corps social en tant que lieu stable d'où gérer les changements, en tant que lieu de médiation d'où résoudre les conflits. Processus de sociabilisation qui doit permettre à l'homme de conquérir au prix de la moindre angoisse le temps et l'espace.

Il fallait donc commencer par régler le corps. Surtout celui des hommes qui, dans les premiers âges de l'humanité, était encore de chair, concède l'auteur, et ce fut, selon elle, l'oeuvre du discours mythique. Témoignant d'une ample connaissance de ses multiples modes d'expression, elle établit entre eux des rapprochements qui, sous sa logique impeccable et implacable, apparaissent aussi évidents qu'inattendus. Elle montre non pas leur similitude externe mais leur homologie de fonctions: rendre interdit pour un corps de se représenter les forces qui l'engendrent en délimitant au nom du Père qui seul peut visionner l'origine, l'espace de la projection des conditions que ce corps doit remplir pour être et des interdits qu'il doit respecter pour exister. Pour se constituer un corps individué, l'homme doit apprendre à vaincre les forces jaillissantes et menaçantes de la nature, dont la femme, en différant ses désirs et en les sublimant dans des activités de production matérielle et de symbolisation qui exigent de lui qu'il se déplace pour étendre sa puissance et qu'il l'inscrive dans la durée pour la reproduire. Quand au corps de la femme qui, lui, n'est jamais que de chair, le régler, c'est le plier aux prescriptions de la communauté, à ses besoins de reproduction biologique et d'auto-régulation. Il suffit de l'enfermer dans un espace où il sera facile pour le père et pour les fils de la surveiller, de retenir ses émois, d'arrêter ses élans, d'emprisonner sa force; où, aussi, il sera facile de la retrouver telle qu'on l'aura laissée car l'homme a besoin d'un point fixe où se conforter dans son identité. Car la société mythique qui n'a pas encore les moyens de savoir où elle va doit s'assurer de ne pas perdre de vue d'où elle vient.

Mais à force de produire et de symboliser, l'homme finit par connaître et par ne plus accepter d'être une simple présentation qui se déplace sous l'Oeil du Père. Vient le temps où il se considère suffisamment instruit pour produire lui-même ses objets de connaissance, pour s'objectiver dans ses oeuvres, pour se représenter à lui-même. Pour devenir son propre Oeil. Alors advient la philosophie qui aura pour tâche de régler l'Oeil pour lui permettre d'englober d'un seul regard, en s'en éloignant toujours plus, la totalité du monde pour mieux l'unifier, car toute connaissance est générale et en saurait tolérer la différence. En passant du mythe à la philosophie nous dit Madeleine Ouellette-Michalska, «on est passé de ce qui se vit à ce qui se voit, se classe, se nomme», et la suite de l'histoire n'est que le développement sans cesse élargie de ce phénomène d'appropriation du monde par le langage, d'un langage qui, avec les discours scientifiques, devient de plus en plus universaliste et qui rejette hors du domaine de la connaissance elle-même les diversités rencontrées. Et Madeleine Ouellette-Michalska s'applique à démontrer comment, en tant que l'autre du Même, en tant que susceptible d'une autre parole, la femme représente tout au long de l'histoire intellectuelle de l'humanité la différence absolue à exclure.

La thèse est soutenue si brillamment qu'on voudrait bien y adhérer sans restriction. Mais surgissant malgré tout des questions qu'on ne peut refouler. Comment, par exemple, quand on sait que l'histoire n'est pas illusion mais bien réalité, qu'il n'y a donc pas de développement historique sensé, c'est-à-dire téléologique, sauf, justement, dans la tête des philosophes, peut-on attribuer entièrement l'assujettissement des femmes au seul pouvoir des discours qu'on tient sur elles ou en dehors d'elles. Ne serait-il pas plus efficace, en termes de visée émancipatoire, de chercher à comprendre comment nos états antérieurs et actuels de subordination, comme nos tentatives de libération, s'inscrivent d'abord dans la logique intentionnelle du développement des forces productives et des rapports sociaux correspondants. D'abord, mais non exclusivement, c'est évident. Toutes les expériences humaines étant essentiellement marquées par le langage, il y a toujours et nécessairement une représentation qui accompagne toute action lui imposant des visées et des règles. Surgit ici une deuxième question. Pourquoi, puisqu'on reconnaît tant de pouvoir au discours, le discours féministe tente-t-il de faire intérioriser la condition féminine comme celle d'une condition de sous-humanité? Puisque nous sommes à l'heure où les femmes peuvent enfin parler de leur propre point de vue, puisque, qu'on le veuille ou non, nous ne parlerons toujours que de ce que nous pourrons réfléchir ne serait-il pas plus juste et même plus édifiant — pourquoi pas? — d'adopter une problématique qui mettent en rapport, plutôt qu'elles les opposent irréductiblement, deux expériences du monde, celle des femmes étant présentée comme aussi nécessaire, aussi valable et aussi humaine que celle des hommes. Car, en fait, le problème est de dire ce qui n'a pas été dit au niveau de la culture écrite, d'en saisir le sens et l'importance et non de le nier.

Mais s'il fallait d'abord déconstruire le masculin du discours avant d'en instituer le féminin, il faut reconnaître à Madeleine Ouellette-Michalska d'avoir réussi un coup de maîtresse.

Madeleine Ouellette-Michalska

Suite de la page précédente

mentalisée. Alors, il faut récupérer son corps de mots et récupérer son corps de chair pour s'installer dans le langage. C'est une opération constante de reconstruction, de réunification de soi par l'écriture. Écrire est expérience de fusion mais aussi expérience de réunification. Aller chercher tous les lambeaux dispersés que chacun a voulu utiliser d'une manière absolument instrumentale et tout ramener à soi.»

— *Dans «L'Échappée des discours de l'oeil», vous écrivez: «Je crois qu'il n'y a de viables que les cités mixtes du corps et de l'esprit. (...) J'essaie de faire circuler du féminin.» Que voulez-vous dire, plus précisément?*

— «Faire circuler du féminin dans tous les milieux sociaux. Jusqu'à maintenant, le féminin, on lui a fait une place en poésie, dans la métaphore et c'est à peu près tout. Le féminin de la femme, on l'a parqué dans la mère, du côté de la procréation. Le féminin de l'homme, on l'a interdit. Si bien que le féminin est interdit des deux côtés. Ce qui circulait, c'était après le couvre-feu. La cité devenait mixte après le couvre-feu. Dans la chambre à coucher. Mais ce n'est pas avec ça qu'on fait des cités mixtes! Les cités mixtes devraient, dans tous les lieux d'agir, de pensée, de désir, de création et d'organisation matérielle, concrète et quotidienne de la vie, ouvrir la voie, permettre cette rencontre des femmes et des hommes. C'est une utopie, peut-être, c'est un idéal? Mais je n'imagine pas le monde fonctionner autrement. Dans la cité, le féminin et le masculin circuleraient sans dédouaner leur appartenance sans cesse. Sans nécessairement non plus correspondre avec le sexe biologique. Chacun devrait, il me semble, avoir la voie libre.

«Je suis sûre qu'on s'en va vers cette société mixte. Où il y aurait deux corps, deux voix, dans la totalité de la vie. Il faut y aller ou c'est la destruction. Destruction écologique. Destruction des rapports de forces, de pouvoirs de la civilisation patriarcale. Il me semble que la seule issue possible actuellement c'est l'aménagement d'un nouveau mode de rencontre, à un niveau individuel et collectif, international et interpeuples. Il me semble que si on ne va pas vers une certaine tendresse collective, c'est la destruction par les machines qu'a inventées le Progrès.»

— *Quel serait alors votre féminisme?*

— «Je ne sais pas si je suis féministe. C'est aux autres de le dire. Je ne suis pas militante politique. Mais je suis femme et cela suffit peut-être pour souhaiter se reconnaître comme femme. Peut-être qu'une démarche préliminaire serait de se reconnaître entre femmes. Mais personnellement j'ai brûlé cette étape du fait que je n'ai pas été scolarisée: il m'est toujours difficile de fréquenter des groupes de femmes, je ne sais pas comment m'insérer. Quand je suis dans un groupe de femmes, je me retrouve enfant, quand je voyais les petites filles du village avec des jolies petites robes d'organdy et des petits souliers vernis alors que moi je portais des petites robes que ma mère avaient taillées dans des sacs de farine Five Roses blanchis au soleil... Je ne sais pas comment m'insérer dans un groupe de femmes. Mais je me sens capable de la prise de conscience individuelle. Et du désir de rencontre de l'autre, homme ou femme, sans passer par les clans.»

— *Le mot tendresse est aussi un mot-clé pour vous?*

— «La tendresse. (Silence.) C'est l'enfant blessée qui a traversé l'amour mais qui ne se satisfait pas de l'amitié. C'est pour moi ce qu'il y a de plus stable dans les relations humaines. De plus précieux, de plus fort, de plus vrai. En dehors des conventions sociales, des rapports d'intérêts. En dehors de toute attente. C'est ce rapport que je commence à avoir avec mes livres. (Sanglots.) Après avoir eu dans mon environnement des rapports de révolte et d'ironie comme défenses quand ça faisait trop mal. Face à tout ce qui m'avait blessée avant même que je sois en âge de comprendre qu'il y avait une blessure. Je suis à peu près sûre aujourd'hui qu'il n'y aura plus de folle dans mes livres, qu'il n'y aura plus de suicidaire. La tendresse assume la blessure, quand on l'a comprise. Comprendre rend la blessure acceptable. La tendresse, dans mes livres, là où je suis rendue, c'est pardonner... (Sanglots.) C'est être l'enfant. Celle qui a survécu dans l'adulte. Qui pardonne au père, à tous les pères et à tous les substituts-pères qui ont essayé de briser l'enfant en moi sans le savoir eux-mêmes. Qui en brisant l'enfant ont un peu brisé la femme. Mais écrire *L'Échappée* m'a aidée à comprendre la blessure.

La tendresse, c'est peut-être cette rencontre avec les Anciens qui diraient, après *L'Échappée*, que la vie peut se réaménager autrement et que l'amour et l'amitié sont possibles dans le quotidien. Je souhaiterais pour ma part une société mixte où se fasse le partage des tâches, des préoccupations et de la création, où se fasse le partage de la vie sous tous ses aspects. La tendresse de la vie privée doit déboucher sur la vie sociale. Sinon, d'après moi, il n'y a pas de salut, on vit et on écrit en pure perte!»

Pour vos lectures de vacances

PARUTIONS QUÉBÉCOISES

Le choix des libraires

1er choix: **Ma vie comme rivière**
Récit autobiographique 1920-1942
Simone Monet Chartrand
Éditions du Remue-ménage

2e choix: **Le matou**
Yves Beauchemin
Québec Amérique

3e choix: **Le petit débrouillard**
Professeur Scientifix
Québec Science et FQLS

4e choix: **Poésie québécoise; des origines à nos jours**
Laurent Mailhot/Pierre Nepveu,
PUQ/Hexagone

5e choix: **L'étranger au ballon rouge**
Jean-Yves Soucy,
La presse

6e choix: **Moman**
Louisette Dussault,
Boréal-Express

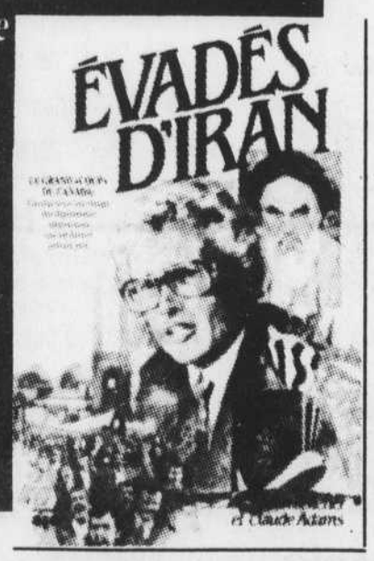
7e choix: **Ma fille comme une amante**
Julie Stanton,
Leméac

8e choix: **L'univers des auditifs et des visuels**
Béatrice Lessoil/Dr Raymond Lafontaine,
Nouveau Monde

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Association des libraires du Québec

L'un des plus excitants romans d'espionnage des temps modernes



EN VENTE PARTOUT

ÉDITIONS VILLE-MARIE

CONRAD BASTIEN

les 262 PAPES



Jean-Paul II était-il le premier pape à être victime d'un attentat ?

La réponse à cette question et à toutes autres questions sur les papes, sont incluses dans ce nouvel ouvrage.

Découvrez 2 000 ans d'histoire vécue par l'Église catholique romaine.

Disponible dans toutes les librairies ou à:

LA LIBRAIRIE FRANCE-QUÉBEC INC.
3550 est, rue Rachel
Montréal, Qué.
H1W 1A7
Tél.: (514) 526-5951

11,95$



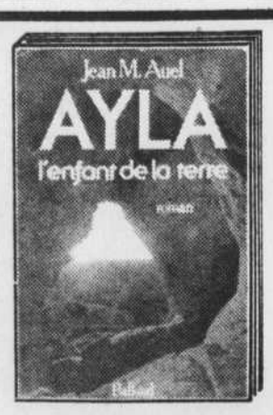
LES CHAMPIGNONS DU QUÉBEC
D. Lebrun/A.M. Guérineau
Pour reconnaître les champignons, un guide tout en couleurs avec les espèces les plus courantes. Pour les conserver et les apprêter.
France-Amérique



LES SEIGNEURS DE LA LANDE
Pauline Gedge, auteur de ***La Dame du Nil,*** nous entraîne cette fois dans la lutte sans merci des Celtes pour leur liberté. Combattant aux côtés des hommes, l'épée à la main, les femmes ne sont pas moins intrépides et passionnées pour vivre amour, ou trahison.
Balland



UN PRÉNOM POUR LA VIE
Pierre LeRouzic
Un livre original, amusant,et surtout fort utile avec 1,200 prénoms. On y découvrira qu'à chaque prénom correspondent des vibrations, des émotions, etc.
France-Amérique



AYLA
Voici enfin traduit le merveilleux roman de **Jean M. Auel,** ***The Clan of The Cave Bear:*** Ayal, enfant perdue, adoptée par une autre tribu, nous fait revivre les balbutiements du monde, 35 000 ans A.V.J.C.
Balland



LES NOUVEAUX CHINOIS
Sur une patinoire de Pékin, **John Fraser** et sa femme ont entamé une histoire d'amour. En voici le récit: les Chinois ne sont plus une masse anonyme, mais des individus avec leurs craintes et leurs espoirs!
Balland



LA CHANSON QUÉBÉCOISE
Professeur et interprète, **Pascal Normand** a trouvé le ton juste pour présenter des auteurs- compositeurs. Un livre important où l'on retrouve toute l'histoire de la chanson.
France-Amérique

BON DE COMMANDE

- ☐ LES CHAMPIGNONS DU QUÉBEC $9.95
- ☐ LES SEIGNEURS DE LA LANDE $15.95
- ☐ UN PRÉNOM POUR LA VIE $12.95
- ☐ AYLA, L'ENFANT DE LA TERRE $14.95
- ☐ LES NOUVEAUX CHINOIS $14.95
- ☐ LA CHANSON QUÉBÉCOISE $12.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐chèque ☐mandat
170, Benjamin Hudon,
Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

Robert Lalonde: tout dans l'écriture

par Noël Audet

Robert Lalonde: **La belle épouvante, Les Quinze, coll. «Prose entière», 1981, 155 pages. Prix Robert-Cliche.**

LE roman *La belle épouvante*, agréablement édité par les Quinze, méritait à son tour le Prix Robert-Cliche 1981. Ce prix, encore peu connu dans la région métropolitaine, représente pourtant l'un des prix littéraires les plus importants du Québec et vient couronner un premier roman; c'est dire qu'il concerne la plupart du temps de jeunes auteurs. Il est décerné par le Salon du livre de Québec, chaque année.

À lire *La belle épouvante*, on n'a pas l'impression de se retrouver devant un premier roman tant la langue semble maîtrisée et l'art de séduire au point. Robert Lalonde y fait état d'une histoire d'amour plus qu'il ne la raconte, réduisant le récit à sa plus simple expression mais le faisant progresser pourtant par de subtiles variations sur le thème du coup de foudre. On croit tourner en rond, mais le sentiment s'approfondit, se leste au passage de réflexions réalistes ou humoristiques. Et ça fait le tour de la question, mine de rien. L'amour fou et la vie quotidienne: la radio, l'auto, la campagne, l'hiver, l'été, les parents qui «vieillissent de travers», les amis les faux les vrais, l'érotisme, la liberté, le féminisme...

Ce dernier sujet, par exemple, donne lieu à des pages parfois drôles, parfois saisissantes par la justesse de l'analyse. Le narrateur cherche ni plus ni moins qu'à définir de nouveaux rapports amoureux; ni machistes avec nostalgie, ni féministes par obligation; ces rapports sont fondés sur une égalité de fait et non de principe. C'est toute la différence. Il sait se moquer avec tact de la trop grave question du jour:

«Moi, j'en ai par-dessus le train et l'arrière-train de ma condition masculine et de sa condition féminine. C'est qu'on ne peut plus aller nulle part sans qu'il en soit question. Miséricorde! Paix! (...) Nos sexes sont en bataille dans toutes les vitrines des librairies, sur tous les grands écrans en couleurs, dans tous les journaux (...) Faut se reconnaître dans chaque violeur, sentir dans son tréfonds des racines pourries qu'on ne possède pas forcément, s'aliéner avec désinvolture devant LE PROBLÈME». (p. 51)

Mais il sait aussi rendre justice aux mouvements de libération des femmes: «Se sont débrouillées très bien et très vaillamment, sont sorties de la servitude. Les créatures se sont mises à créer». (p. 73) Quant aux mâles, ils sont campés dans des portraits du genre:

«Nous sommes encore des individus, des phénomènes, des énergumènes, des spécialistes, des fiers-à-bras, des mâles. Des enfants aussi. Des ticuls...» (p. 75)

Et il nous présente enfin la question shakespearienne, page 75: «La question: comment emboîter le pas sans trop nous déboîter? Comment faire, hostie?»

On le voit, le recul humoristique permet d'aborder bien des sujets brûlants et n'empêche pas de les peser au mérite.

On aurait envie de citer des pages et des pages, non pas à cause de la profondeur, qui est bien aléatoire dans n'importe quel livre, mais à cause de la magie de l'écriture. Le thème, on le connaissait au complet dès la première page, et pourtant il ne cesse de nous surprendre à tout moment, parce qu'il s'immobilise sur un mot, virevolte et repart dans la direction que l'on attendait le moins. C'est une manière d'écrire très efficace qui rappelle un peu celle de Ducharme. A la condition qu'on ait la patience de lire, car Robert Lalonde joue continuellement sur la corde raide. Le style est hachuré, rapide, accumulant les synonymes, de préférence par groupe de trois; cela deviendrait répétitif et peut-être ennuyeux si l'auteur ne possédait en même temps cette intelligence des mots qui lui permet de transformer l'apparente répétition en une nouvelle amorce du sens:

«La plupart du temps, j'invente des histoires. J'ai mes mille et une nuits, moi aussi. Une belle histoire de plus, une nuit de plus.» (p. 120)

De même, les jeux de mots faciles, on les gobe avec d'autant plus de plaisir que l'on sent que l'auteur n'est pas dupe de leur facilité. Il y a bien des Holà! et des Alouette! qui rétablissent la relativité des choses. On dirait que le roman québécois est en train de sortir de sa morbidité.

L'auteur glisse quelquefois dans une certaine pesanteur didactique, quand il essaie d'expliquer l'échec des anciennes amours. Mais très rarement, car presque toujours l'écriture sauve tout par sa fraîcheur, sa poésie. J'entends par poésie non pas le sentimentalisme nébuleux, absent de ce livre, mais au contraire la clarté des mots et la musique des rythmes:

«J'ai beaucoup joué. Je n'ai jamais pu truquer mes cartes. Je n'ai jamais fait assez attention. Je n'ai jamais senti qu'une dislocation, qu'un terrible malaise, qu'une merveilleuse tendresse. Une attente.» (p. 120)

Et si on lui reproche d'être un peu bavard, c'est qu'il a été, dit-il, «vacciné avec une aiguille de gramophone.» (p. 53)

Parce qu'il est conscient de son instrument, Robert Lalonde en joue sur tous les tons. Il interpelle le lecteur à propos de n'importe quoi pour le prendre à témoin ou le mettre dans son tort: «Drôle d'épisode, hein? Elle réclame que je la serre, tienne, embrasse. On se fusionne à nouveau. Sans scrupule ni discrétion. Refaire l'amour? Vous ne pensez décidément qu'à ça vous autres?» (p. 38) Il cite des proverbes ou des vers célèbres réaménagés pour les besoins de la cause, comme ce «La chair n'est pas triste du tout et je n'ai pas lu tous les livres». Bref, il s'amuse, pour séduire. La langue est prise au pied de la lettre, comme la plus grande contrainte du sens à produire, et en même temps comme une chose sans importance. D'où le jeu et le plaisir de l'écriture qui deviennent plaisir de lecture.

La belle épouvante est un roman qui brasse plus de questions qu'il ne semble à première vue. Si ces petits riens, racontés au présent, finissent par tisser une belle histoire d'amour non dépourvue d'érotisme, ils finissent aussi par jeter des doutes sur ce qu'on peut appeler l'ordre du monde et proposer une assez jolie révolte: «Ce n'est pas notre faute si quelques-uns sont définitivement incurables: les psy-psy, les gourous et les maharashis». (p.150)

Un roman à lire, donc, pour tous ceux qui font de la littérature une délectation. Un roman à la fois tendre, utopique et réaliste, écrit enfin, et qui dit que la littérature est mensonge pour mieux se permettre de produire ses vérités.

Sur la route des mots

par Claude Beausoleil

Sous la direction de Réjean Robidoux et Paul Wyczynski, **Crémazie et Nelligan**, essais, éditions Fides, Montréal, 1981, 188 p.

CHAQUE littérature vit de ses origines et de ses renouvellements. Chaque littérature a des repères qui s'unissent pour faire un tout, pour prendre corps par leurs textes et ceux qui les ont écrits. En ce sens le recueil d'études préparé sous la direction de Réjean Robidoux et Paul Wyczynski intitulé *Crémazie et Nelligan* est exemplaire. On y creuse des aspects importants de notre passé littéraire. On s'y promène avec érudition et souvent passion entre les livres de comptes de la librairie des frères Crémazie et l'imaginaire débordant de ce Nelligan adolescent qui prend déjà des allures de mythe. L'intérêt de l'ouvrage tient dans le fait qu'il tente de mettre à jour les études sur ces deux poètes québécois tout en apportant sur la perspective de leur oeuvre un éclairage actuel. Ainsi remet-on Nelligan sur les traces à rebours d'une modernité sans laquelle aucune littérature n'évolue. En ce sens le texte de Joseph Bonenfant de l'Université de Sherbrooke, «Crémazie et Nelligan sous le signe du romantisme» est un des plus signifiants du recueil. Ouvrage extrêmement documenté ouvrant sur plusieurs points de vue critiques (en effet on retrouve ici autant l'approche sociologique, l'approche sémiotique que l'approche thématique), *Crémazie et Nelligan* donne surtout le goût de relire ces deux écrivains, ce qui n'est pas toujours le cas des approches universitaires. Un beau livre savant et généreux.

Lucien Francoeur, **Neons in the night**, selected poems translated by Suzanne de Lotbinière-Harwood, Vehicule Press, Montréal, 1981, 121 p.

La traduction d'ouvrages de poésie est chose délicate. Pourtant elle est souvent nécessaire pour qu'une oeuvre puisse circuler en plus d'un territoire. Certains poètes québécois ont déjà été traduits en anglais. Je songe ici à l'anthologie *Stratégies du réel* préparée par Nicole Brossard (paru à Toronto chez Coach-House Press) présentant des textes dans les deux langues d'une bonne dizaine de jeunes poètes montréalais. Ou encore plus récemment à la traduction par Marc Plourde de certains fragments de *L'Homme rapaillé* de Gaston Miron (*The Agonized Life*, Torchy Wharf Press). C'est maintenant au tour du poète rock Lucien Francoeur de se retrouver dans «a dual language edition» d'une sélection de poèmes choisis à travers les neuf ouvrages publiés depuis *Minibrixes réactés* (L'Hexagone, 1972) jusqu'à *Les néons las* (L'Hexagone, 1980). Cette traduction est assumée par Suzanne de Lotbinière-Harwood et publiée par Vehicule Press de Montréal. On retrouve dans ces *Neons in the night* de Lucien Francoeur tout un aspect de la poésie québécoise des années 70: l'américanité, la brisure et la ville se présentant dans des phrases qui parlent de l'immédiat, de la musique et du choc des idées. L'ouvrage est tonique et ces *Neons in the night* amorcent leur trajectoire vers d'autres ailleurs. La présentation de l'ouvrage est soignée et contient une brève introduction de la traductrice ainsi qu'une bibliographie et discographie complète. Un livre à voir et à lire pour ses scintillements actuels.

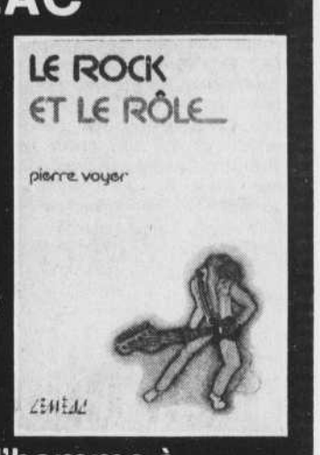
Mario-Gabriel Lamy, **La chauve-souris l'albinos vilaine race d'ambigus,** poèmes, compte d'auteur, Presses de l'imprimerie Régionale à Joliette, 1981, 128 p.

Je ne sais pas pourquoi exactement il existe quelque chose de péjoratif au Québec de lier à la pratique du compte d'auteur. Textes faibles, manuscrits refusés partout, manque d'inscription de l'ouvrage dans un courant etc. Parfois heureusement un livre arrive pour nous détromper. *La chauve-souris l'albinos vilaine race d'ambigus* de Mario-Gabriel Lamy appartient à cette veine trop rare de compte d'auteur qui réussit à nous surprendre, à nous emporter dans ses pages et ses signes. Ici on a affaire à plusieurs relents avoués de surréalisme mais l'enjeu du jeu se dévoile, devient complexe, se ramifie en tant et en tant d'images qu'il finit par nous convaincre qu'au Québec du moins tout n'avait pas été dit sur le sujet. Collages, allusions érotiques, inventions phonétiques, chocs de langage inattendus font de cette *chauve-souris...* (au si mauvais titre, avouons-le, même s'il est cité dans le *Sade Fourrier Loyola* de Roland Barthes) un recueil qui relance l'intérêt de lecture. On s'y retrouve entre Picabia, Tzara, Gustav Moreau, André Masson, Turner et bien d'autres et «le quotidien dégoise ses fulminants totems.» P. 26 C'est après Paul-Marie Lapointe et Gauvreau mais c'est encore vivant: «J'ai besoin de la mémoire/de tous mes sexes et de la/fertilité crue de mon évasion.» p. 43 écrira Mario-Gabriel Lamy dans son petit recueil gris, jaune et noir qui se cache dans tant et tant de mots.

DES ESSAIS MARQUANTS
CHEZ LEMÉAC

Le rock et le rôle
Pierre Voyer
- Pourquoi le rock a-t-il connu un tel succès?
- Quel impact a-t-il eu sur ses adeptes et dans la société?
- Comment est-il devenu un mythe?

Une analyse qui répond à ces questions, qui pénètre au coeur même de la réalité.
$7.95





La famille et l'homme à délivrer du pouvoir
Maurice Champagne-Gilbert
Prix du gouverneur général 1980
- Une mise en cause du pouvoir social mâle
- Pour la croissance de l'individu et la libération de la famille
- «... se lit comme le roman de la tendresse à inventer...» (Julie Stanton, PERSPECTIVES)

$17.95

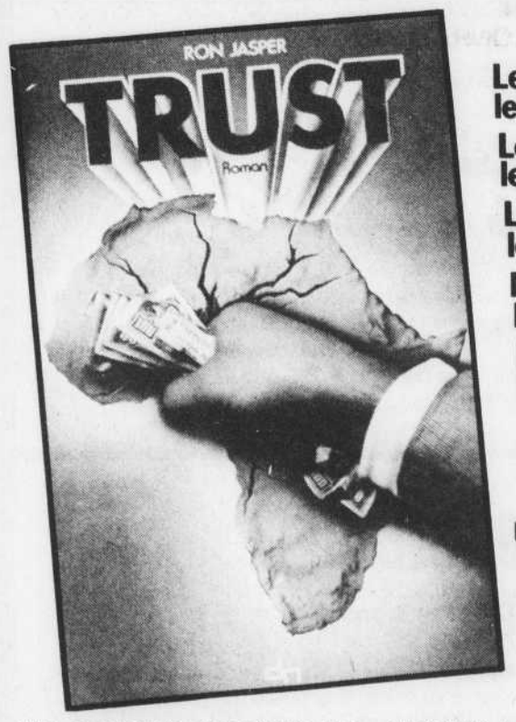


Homosexualité et vie à deux
Jacques Therriault
- Un récit qui expose les difficultés et les joies qu'apporte la réalisation d'un projet de vie à deux
- Le fruit d'une expérience vécue et d'une longue période de réflexion
- «... une invitation à se débarrasser des vieux préjugés tenaces envers les homosexuels...» (Benoît Routhier, Le Soleil)

$9.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, AV. DUROCHER - MONTRÉAL
DIFFUSION: 273-2844

Le Roman Vacances



Leur religion: le profit.
Leur règle: le mensonge.
Leur morale: le cynisme.
Leur méthode: la violence.
Leur complice: la C.I.A.

Ce sont les managers impitoyables de
TRUST
RON JASPER
ROMAN

UN SUSPENSE TERRIFIANT... JUSQU'A LA CATASTROPHE FINALE!
en vente partout: $14.95
MONDIA 1977, Blvd. Industriel, Chomedey, Laval. H7F 1P6. Tél.: 667-9221 / 334-5759

HUGO C'EST
NOUVEAUTÉS ■ LITTÉRATURE ■ CASSETTES ■ DISQUES
Trouver le livre et le disque de vos vacances
Librairie Hugo
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512
■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRES ■

ÉDITIONS SÉLECT — L'ÉDITEUR DES BEST SELLERS

NOUS VOUS PRÉSENTONS NOTRE «*COLLECTION DE L'HOMME NOUVEAU*» de WINIFRED G. BARTON DONT LES ÉCRITS SUR LE MONDE DE LA MÉTAPHYSIQUE ONT ATTEINT UNE RENOMMÉE MONDIALE.



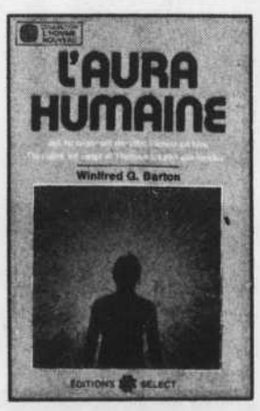
L'HOMME NOUVEAU
par la métaphysique appliquée
C'est le jalon vers une vie métamorphosée. C'est l'histoire d'un voyage aller et retour vers les lieux les plus inconnus de la conscience... Une introduction essentielle au vaste monde de la métaphysique.
190 pages — **$8.95**



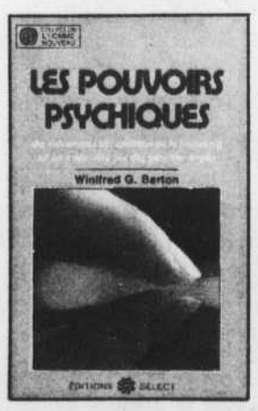
Les pouvoirs des rêves
par l'analyse des rêves
Le pouvoir des rêves fera éclater les portes de la nuit, jetant mille feux sur les réalités souvent mal comprises par ceux qui cherchent les réponses à l'intérieur d'eux-mêmes.
224 pages — **$8.95**



La santé parfaite
un corps parfait selon votre idéal le plus élevé
La guérison n'est utile qu'en cas de maladie; ne serait-il pas mieux d'abolir la notion même de maladie? Vous serez enlevé, page après page, du début à la fin...
216 pages — **$8.95**



L'aura humaine
Ce champ de force radieux qi interprénète l'homme, est l'outil le plus fascinant depuis la découverte du feu. C'est l'outil de base du métaphysicien, c'est son intuition, sa communication, son intelligence, son guide, son énergie, son principe, sa vie, sa transition, son univers.
192 pages — **$8.95**



Les pouvoirs psychiques
La fantastique odyssée de W.G. Barton à travers le monde lui a permis de livrer dans LES POUVOIRS PSYCHIQUES les expériences psychiques les plus incroyables survenues dans la vie des gens ordinaires. De révélation en révélation...
208 pages — **$8.95**



Le pouvoir intérieur
le MOI ultime au centre de l'univers
Le pouvoir intérieur vous ramène au début de la création et explique l'évolution de l'homme et sa naissance comme être spirituel. Il est le lieu le plus intime de la personne, il se trouve au coeur des forces de la nature et touche à l'essence même du temps et de l'espace.
194 pages — **$8.95**

À PARAÎTRE DANS LA MÊME COLLECTION
La race glorieuse
Loliad-R-Khan
Keph-A-Ra
La méditation et la projection astrale

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ L'ÉDITEUR — 1555 OUEST RUE DE LOUVAIN — MONTRÉAL — QUÉBEC — H4N 1G6 — COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

les carnets de Jean Éthier-Blais

DEPUIS un quart de siècle, le thème de l'euthanasie se développe dans le monde occidental. Comme toujours en ces matières, les Anglais sont à l'avant-garde du mouvement. Je ne sais pourquoi (ne serait-ce pas, comme les manuscrits de la Mer Morte, l'un des secrets de notre civilisation?) les Anglais — et les Anglaises — ont le don de prendre fait et cause pour des problèmes qui paraissent insolubles; ils se groupent, discutent, manifestent, toutes dents dehors, ombrelles omniprésentes, hourpillent députés et ministres et hop! voilà qu'un jour vous avez le droit, dans votre lit de cancéreux ou de poitrinaire, de décider qu'on vous expédiera dans l'heure ad patres. L'association londonienne qui surveille cette affaire de vie ou de mort s'appelle EXIT. Je n'irai jamais plus au cinéma sans penser à l'euthanasie. Dans la salle obscure, pendant que tonne et plumine Bette Davis déguisée en aristocrate du Sud des États-Unis, à droite et à gauche de l'écran, on voit en lettres rouges, au-dessus de la sortie de secours: Exit. Où qu'on tourne les yeux, Exit est toujours là. Corneille l'avait prévu:

La Croix en tous les lieux
est toujours préparée
Fuis-la de tous côtés et
cours où tu voudras
Tu n'éviteras pas la
rencontre assurée.

Je n'ai jamais vu personne mourir, sauf ma pauvre mère, mais vingt-quatre heures avant qu'elle ne quitte ce qui depuis sa mort est devenu au sens strict, pour moi, une vallée de larmes. Elle gisait dans son lit, et ses cheveux blancs se confondaient avec la blancheur de l'oreiller. Son front était en sueurs et elle me regardait, la malheureuse, comme si j'avais pu quelque chose pour elle. La sauver? Hâter son départ? Souffrait-elle? Je ne crois pas car déjà on savait, dans les hôpitaux, adoucir massivement la douleur. C'était le soir. Six heures. Je me disais: c'est ma mère. J'essayais de sourire, mais je sentais tomber sur moi la chope du remords. Elle morte et moi vivant!

Qu'aurait-ce été si je lui avais administré la potion finale? Il est facile, en imagination, de faire passer des inconnus de vie à trépas. Mais ses proches? Mais les siens? Je ne m'attache pas ici au point de vue moral. Si je suis sûr d'une chose, c'est que la morale est variable. À l'intérieur d'une même civilisation, selon les époques, la morale évolue. Louis XIV condamnait aux galères des protestants innocents (mais est-on innocent lorsqu'on est protestant? C'est du moins ce que pensait Louis XIV) et les y laissait mourir. Il n'en avait pas moins bonne conscience et sur son lit de mort, ce n'est pas de cela qu'il s'est accusé, mais d'avoir trop dépensé et trop fait la guerre. Pourtant, aujourd'hui, en cette époque d'oecuménisme, nous ne lui passons pas l'éponge. Il en va de même de la morale sexuelle. Nous rions du vieillard de *l'École des femmes* qui veut épouser un tendron de quatorze ou quinze ans; mais nous ne le condamnons pas. Par contre, puisque c'est un ennemi à nous, nous traînons dans la boue l'iman Khomeiny qui épouse une jeune Téhéranoise de seize ans. Il n'a pas, semble-t-il, voulu de celle que je lui destinais, Kate Millett. Pourtant, n'aurait-ce pas été le mariage du siècle? Il y a là une incongruité qui me dépasse.

Tout est donc relatif, sauf la mort. Nous naissons, bien sûr, mais nous n'en savons rien au moment de la parturition et les philosophes se posent depuis toujours de sérieuses questions sur la réalité de notre existence. La Fontaine lui-même demande:

«Est-il dieu, table ou cuvette?»

Il ne nous reste donc que la mort et peut-être la résurrection. Lao-Tseu, qu'est-il devenu? Relisez la merveilleuse nouvelle de Claudel à son sujet quand il dépose ses sandales, au sommet des montagnes du Nord, et qu'il commence, nu-pieds et tête nue, la descente vers les abysses. Et les sandales d'Empédocle, dont on s'est tant moqué? Nous mourrons, cela est certain. Socrate aussi a senti le froid de la ciguë monter en lui. À Ottawa, capitale de ce-que-vous-savez, se trouve un Lac de la Ciguë. Est-ce là que les euthanasistes fédéraux vont puiser leur portion terminale? Non, car c'est à petit peu qu'ils exécutent le Québec. Mais attendons la fin.

Le suicide est la première euthanasie. A notre époque, Montherlant s'en est fait l'inégalable chantre. Il s'est tué. Ses cendres sont à Rome, de par les rues, sur le Pincio, dans l'air. Il a refusé les souffrances de la fin. Je comprends parfaitement que lorsqu'on est croyant, lorsque Dieu est toujours présent à l'âme, on veuille souffrir jusqu'à la mort, offrir ses peines au Dieu de la douleur. Mais aujourd'hui, n'est-ce pas une minorité qui a cette sorte de foi, qui mieux que de transporter les montagnes, permet à l'homme d'affronter le martyre? Oui, c'est une infime minorité. Les autres, comme moi, veulent mourir sans peine, comme ils ont vécu. Et le Christ? Le soldat romain qui lui a transpercé le coeur de sa lance n'a-t-il pas abrégé sa vie? Cette action euthanasique n'était-elle pas prévue de toute éternité? Les Prophètes l'avaient annoncée. Jésus avait assez souffert. Et nous?

Quant à moi, souhaité-je qu'on abrège mes jours? Non, je ne le souhaite pas. Souhaité-je qu'à mes derniers moments, on écourte ce qui me reste de vie? Encore non. Mais si la souffrance est trop forte? Si je me vois réduit, sous prétexte de morale, à servir de cobaye pris de mes souffrances, à des docteurs Folavoine? Alors, je préfère mourir plus tôt que prévu. Et cette heure, après tout, deviendra ma dernière heure. Je veux que ma mort soit douce, préfigurant ainsi mon éternité. Le sera-t-elle? Imaginez que l'infirmier ou le médecin chargé de me cadavériser se trompe de seringue et m'inocule un prolongement, ou quelque aphrodisiaque (ce dont la médecine moderne a le secret) qui me transforme en agonisant lubrique. Vous voyez d'ici la scène. Un écrivain québécois célèbre se mourait. Sa soeur me racontait comme elle allait plusieurs fois par jour lui rendre visite. Il souffrait mais son visage brillait d'une joie surnaturelle. Je répétai cela à un de mes amis. — Pas du tout, me dit-il. Il mourut abandonné et faisait retentir l'hôpital de ses cris et de ses blasphèmes. Qui ment? Qui se trompe? De quoi s'agit-il, en effet? De trahir la morale ou de trahir la vie?

De quelques discours gais

par André Roy

Guy Hocquenghem: **Le gay voyage**, Paris 1980, Albin Michel, 236 p.

La revue **Le débat**, numéro 10, mars 1981, Gallimard, 160 p.

Dominique Fernandez: **L'Étoile rose**, Paris 1980, le Livre de Poche, numéro 5473, 510 p.

GUY Hocquenghem, qui a déjà écrit sept livres dont un très guattaro-deleuzien *Désir homosexuel* en 1972, a rassemblé ici plusieurs articles écrits pour des journaux (dont Libération) et des revues homosexuelles. *Le Gay Voyage* est beaucoup moins un guide, malgré les adresses à la fin de chaque chapitre, qu'un regard, parfois plus désabusé que pessimiste, sur les circuits métropolitains de la drague gaie. De Berlin où l'on s'étonne de l'absence d'insignes nazis à Rome où le «circo massimo» n'est déjà plus un endroit de drague, en passant par Amsterdam au «Jour de la Reine» (!) et Rio au temps du «fol» carnaval, Hocquenghem s'arrête surtout à New York, San Francisco et Los Angeles. Ces villes apparaissent vraiment comme des lieux par excellence d'une vie homosexuelle sans névrose, où tout semble permis. L'intérêt des chapitres consacrés à ces trois métropoles tient surtout aux interviews, portraits fervents d'une militance gaie pas toujours orthodoxe. Il y a là, qui racontent leurs luttes, Sarah Montgomery qui a fondé une association de parents d'enfants homosexuels, David Thorstad qui anime une association pour l'amour entre hommes et garçons, Raoul Lugo qui dirige un regroupement de gais et lesbiennes aveugles, Harry Britt, conseiller municipal gai à San Franciso et Stepehn Lachs, premier juge gai à Los Angeles. L'ensemble se veut personnel, avec, même, une Alexandrie fictive qui m'est apparue chantournée et faiblarde, mais s'avère plutôt hétéroclite; la lecture en subit les hauts et les bas, surtout quand Hocquenghem se pose en moralisateur. Le lecteur québécois sera fort probablement irrité aussi par l'emploi d'un argot bien français.

Si un style universitaire ne rébute pas trop, on pourra avantageusement compléter la lecture du *Gay Voyage* en s'éloignant de quelques clichés sur une vie minoritaire par le dossier sur l'histoire de l'homosexualité paru dans la revue *le Débat*. Alain Schnapp, Jean Gattégno, Michael Pollak et John Boswell rendent compte, d'une façon parfois savantasse mais jamais ennuyante, d'une douzaine de livres étrangers parus entre 1974 et 1980 (dont la fameuse enquête de Masters et Johnson). Ils abordent de nombreux sujets de recherche sur les minorités sexuelles, en appelant à eux à la fois l'histoire et l'anthropologie, l'hagiographie et la médecine, la religion et la politique. Ces études sont comme l'écho de l'évolution rapide des moeurs et des discours, et surtout de la prise de la parole de milliers d'homosexuels de par le monde qui, depuis plus de dix ans, ont intensément défendu les droits des gais et des lesbiennes. On ne manquera pas de lire à l'ouverture de ce dossier le texte de Pascal Bruckner, le co-auteur du *Nouveau Désordre amoureux*, «Délivrez-nous du sexe». Il y est dit, entre autres, que l'extension des déviances et la division des plaisirs ne sont pas les symptômes sensationnels d'une décadence occidentale bourgeoise mais plutôt l'annonce d'une grande santé, une lente dérive vers une normalité élargie; un être sain serait capable de plusieurs normes desquelles la répulsion serait vaincue. Pour une fois qu'une étude sur les «nouvelles» pratiques sexuelles n'est pas le fruit de la paranoïa et de la morale, ça fait plaisir à lire.

Signalons en terminant la réédition en livre de poche du roman de Dominique Fernandez, *l'Étoile rose*. C'est un roman à thèse où se perd malheureusement le style somptueux de l'auteur de *Porporino*, mais certains chapitres (sur la psychanalyse, sur la contre-culture, sur Mai 68) sont absolument vivifiants. A coup sûr, ce livre a été écrit dans la plus grande générosité; son ironie douce en est la preuve flagrante.



J'allaite mon enfant

Dr Élisabeth Rousseau &
Marie-Élisabeth Taggart, Louise Lambert-Lagacé, Dr Joëlle Lescop, Dr Albert Royer, Madeleine Hébert.

Pour ou contre l'allaitement? Pour vous aider à faire ce choix, voici enfin un nouveau livre qui vous apprendra *tout* sur l'allaitement, de l'histoire et des recherches scientifiques jusqu'aux aspects pratiques. Et si vous allaitez, **J'allaite mon enfant** vous permettra de le faire en toute confiance et ainsi, d'en jouir pleinement avec votre petit.

Collection Opuscule:
Écotopie $5.95, **Une vie pour deux** $5.95, **Le viol** $8.95, **Le chercheur de trésors** $4.95, **Trous noirs** $5.95, **Nom de code Intrepid** $5.95, **Manuel de survie** $4.95.
En vente en librairie (Diffusion France-Amérique) et chez l'éditeur (commandes postales acceptées, inclure $0.50 pour l'envoi):
Opuscule, 3449 St-Denis, Montréal, Qué. H2X 3L1

opuscule

Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...

JACQUELINE AVRIL
844-3361

Ne partez pas en vacances sans eux !

vlb éditeur
LA PETITE MAISON
DE LA GRANDE LITTÉRATURE



CHRONIQUES SOUTERRAINES
par Lise Harou
● De cet ouvrage, Réginald Martel a dit qu'il s'agissait là d'une oeuvre puissante et inattendue ● L'histoire d'Anne Lefebvre, sensuelle, entre son mari, ses enfants, ses amants et ses amantes ● L'un des beaux livres du printemps ● 260 pages, **$15.95**



C'EST POUR QUAND DEMAIN?
par Charles-Auguste Lavoie
● Avec, comme toile de fond la ville de Québec, les aventures que vivent les habitants d'une maison de rapport de Sillery ● Des personnages colorés et superbement campés, des situations cocasses, tendres ou grotesques dans lesquelles on reconnaît la touche d'un grand écrivain ● 180 pages, **$10.95**



LE JOURNAL PIÉGÉ
par Pierre Berthiaume
● Un sous-titre explicatif: "Ou l'art de trafiquer l'information". Par l'analyse des quatre grands quotidiens du Québec, une étude pertinente sur le journalisme et la transformation des nouvelles ● "On ne s'y ennuie pas de la première à la dernière ligne" **(Le Devoir)** ● 192 pages, **$12.95**

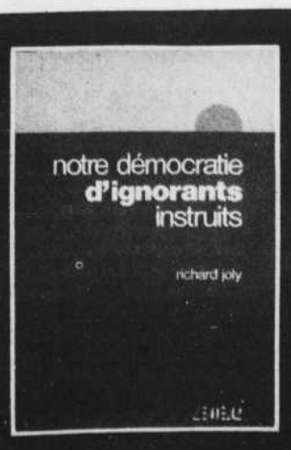


EVAGABONDÉ
par Francine Lemay
● Un émouvant voyage en Gaspésie et sur la Côte Nord pour se redécouvrir, abolir le passé et changer le présent ● Une écriture toute de tendresse et de violence et un beau personnage, la petite Julie ● 176 pages, **$10.95**

UN LIVRE GRATUIT AVEC TOUT ACHAT!
Avec tout achat de l'un ou l'autre des ouvrages annoncés dans cette page, VLB Éditeur vous offre gratuitement l'un ou l'autre des ouvrages suivants: **Don Quichotte de la Démanche** de Victor-Lévy Beaulieu ou **Historiettes** de Jacques Ferron.

VLB ÉDITEUR
5860 GOUIN EST
MONTRÉAL-NORD
H1G 1B6
au téléphone:
326-5029

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:
.....
Je choisis comme livre-cadeau ☐ Don Quichotte de la Démanche ☐ Historiettes
Ci-joint mon ☐ chèque, mon ☐ mandat postal au montant de $.....
NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: ..... CODE POSTAL: .....
Retourner à VLB ÉDITEUR, 5860 Gouin est, Montréal-Nord, H1



$12.95

UNE REMISE EN QUESTION DE NOTRE SYSTÈME D'ÉDUCATION ET DE NOTRE COMPÉTENCE DE DÉMOCRATES

NOTRE DÉMOCRATIE D'IGNORANTS INSTRUITS

UN LIVRE CHOC

RICHARD JOLY

ÉDITIONS LEMÉAC

5111, AV. DUROCHER, MONTRÉAL
DIFFUSION: 273-2844

Littérature tous azimuts

par Roger Duhamel

Ferdowsi, **Le Livre des Rois,** Bibliothèque persane, Sindbad, Paris 1979, 310 pages.

Le Livre de Babur, Publications Orientalistes de France, UNESCO 1980, 478 pages.

Tété-Michel Kpomassie, **L'Africain du Groenland,** Flammarion, Paris 1981, 310 pages.

SI le Français, a-t-on prétendu non sans fondement, n'a pas la tête épique, il n'est pas excessif d'affirmer qu'il en va ainsi du lecteur contemporain, peu enclin à se plonger dans ces vastes récits où le cliquetis des armes et les chevauchées éperdues dispensent de toute psychologie élémentaire. Camoëns et l'Arioste demeurent de grands noms universellement respectés, mais leurs ouvrages ne soulèvent plus de passions que dans les cercles d'érudits. C'est cette gloire confidentielle et hermétique qui sied au *Livre des Rois* de Ferdowsi, du moins pour un lecteur occidental. (À noter qu'on a toujours, de Sainte-Beuve à Abel Bonnard, écrit Ferdousi; pourquoi donc cette modification orthographique?).

Cet Homère persan entend relater l'histoire de l'univers depuis la création jusqu'à la conquête arabe, soit le VIIe siècle de notre ère. Pour accomplir cet ambitieux programme, il lui a fallu cinquante mille distiques, soit cent mille vers de onze syllabes. Nous assistons à d'innombrables guerres — l'humanité demeure incorrigible —, à des vengeances compliquées, à des exploits héroïques. Peu à peu l'histoire l'emporte sur la légende et la fable fait place à des réminiscences qui maintiennent de fragiles liens avec la réalité. Le ton n'est pas constamment sublime et exalté; le poète ne néglige pas certaines anecdotes romanesques dont il tire des conclusions morales.

L'épopée n'est jamais l'oeuvre d'un seul auteur, elle charrie tout le bagage de la mémoire collective. Ferdowsi a donc brassé tous les vieux mythes indo-iraniens et, pour perpétuer son enseignement et favoriser sa transmission, il a eu recours à la versification: «Un récit en prose disperse le souvenir; quand il est lié par le mètre, il satisfait l'âme et le cerveau». Le but qu'il poursuit, c'est bien d'immortaliser les grands hommes et les grandes actions du temps passé, et surtout d'y parvenir par le prestige de l'expression artistique. «L'âme du poète, affirme-t-il, trouve le bonheur quand le verbe s'unit à l'intelligence».

L'auteur de l'introduction est bien fondé à prévenir le lecteur occidental qu'il risque d'être déconcerté par des longueurs agaçantes, un enchaînement imprévu des idées, un sens de la fatalité qui échappe à notre entendement. Pourquoi ne pas se reporter à Montesquieu: «Ah! Ah! Monsieur est Persan! C'est une chose bien extraordinaire! Comment peut-on être Persan?» Une question de connotation chauvine, et qui convient fort mal à notre époque...

Il n'y a rien d'humiliant à avouer n'être pas très familier avec la carrière de Babur. Ce souverain originaire du Turkestan, descendant de Gengis khan et de Tamerlan, a vécu au début du XVIe siècle. Premier grand Mongol, il conquiert Samarcande et devient successivement roi de Kaboul et de l'Afghanistan et empereur de l'Inde du Nord. C'est au dernier représentant de cette dynastie que succèdera en 1877 la reine Victoria en devenant impératrice des Indes.

Les hauts faits de Babur risquaient d'être à jamais oubliés si le conquérant ne se fût doublé d'un écrivain. Sans doute soucieux que tout ne soit pas définitivement effacé de son passage terrestre, il entreprend de rédiger son autobiographie. Il s'agit d'un témoignage dont la valeur documentaire demeure incontestable et où l'auteur consigne ses observations sur les hommes, les pays, les moeurs, la faune et la flore des contrées qu'il traverse.

Babur est plus greffier que poète; son texte ressemble souvent à une compilation d'éphémérides, sauf quand il lui arrive, trop rarement, de se livrer à quelque confidence sur ses joies, ses regrets ou ses erreurs. Ainsi nous apprend-il qu'un jour, montant en selle pour faire une promenade, il se dit qu'il serait grand temps pour lui de pratiquer la tempérance. Sa louable résolution prend la forme d'un poème qui se termine par ces mots: «Je dis adieu à cette vie passagère/Et je renonce à boire du vin./Flacons et coupes d'or et d'argent,/Vaisselle des festins, je les ai fait apporter/Et tous briser sur l'heure./J'ai renoncé au vin et recouvré la paix du coeur.»

L'abbée Delille aurait pu découvrir en Babur l'un de ses devanciers, mais les surréalistes ne se sont jamais réclamés de ce noble Mongol.

■

Après le dépaysement-temps, nous sommes au dépaysement-espace. Voici une aventure contemporaine qui n'est pas banale. Michel Kpomassie est originaire du Togo. Après l'obtention de son certificat d'études qui le rattache à la culture française, la lecture d'un livre sur les Esquimaux provoque en lui une attirance irrésistible pour le Grand Nord et ce jeune Noir du plus bel ébène partage pendant un temps l'existence primitive des Inuit du Groenland danois. Travaillant aujourd'hui à Paris dans une société japonaise, il rêve de repartir pour sa terre d'élection avec sa femme, une Bourguignonne, et son fils de cinq ans.

Ce livre, c'est le récit d'une extraordinaire odyssée qui mène son héros du Togo vers Dakar, puis de Marseille à Copenhague pour arriver enfin sur la côte occidentale du Groenland où il découvre la baie de Disko et ses habitants. L'aventure est moins géographique — toutes Pyrénées étant désormais abolies! — que psychologique. Il est passionnant de voir comment un Noir issu de la forêt tropical ressent une fascination, presque un envoûtement, pour les fjords glacés et les montagnes de glace, et encore davantage pour les populations qui y vivent, paraît-il, depuis 10,000 ans.

Peut-être à son insu, Kpomassie est un écrivain véritable, prompt à saisir le moindre détail significatif de la vie quotidienne, capable de fixer d'un trait bref et sûr un geste, une émotion, un sentiment fugace. Aucune surcharge et le sens certain d'un humour discret. L'hospitalité n'est pas un vain mot dans ces régions: un habitant amène son gendre à la chasse afin que sa fille ait entier loisir de coucher pendant une semaine avec le séduisant visiteur togolais!

Jean Malaurie, directeur de recherches au CNRS, signe une préface très sympathique pour l'auteur, et il saisit l'occasion de dénoncer avec une lourde insistance les crimes de la colonisation, de l'occidentalisation. Ce goût masochiste et suicidaire de la faute jouit aujourd'hui d'une grande vogue. Un temps viendra peut-être où l'on établira plus objectivement le bilan de toutes les entreprises colonisatrices. Cela dit, remercions Malaurie de nous avoir révélé cet Africain du Groenland.

Rabelais avant Marx

par Meery Devergnas

Le prétendant au trône ou les nouvelles aventures du soldat Ivan Tchonkine, par Vladimir Voïnovitch, traduit par Claude Ligny, Éd. du Seuil, 1981, 367 p.

MALGRE tous les tracas subis par l'auteur des *Aventures singulières du soldat Ivan Tchonkine*(1) voici la suite de ce désopilant roman-anecdote qui a fait rire aux larmes les lecteurs les plus compassés.

Ces aventures se déroulent à l'époque de la grande terreur des «années 37» précédant la grande guerre patriotique. Pourtant, c'est à peine si l'on s'en aperçoit dans ces campagnes perdues, cette province, encore si imprégnée des moeurs gogoliennes. Sur le fond gris de la sordide réalité quotidienne, les seuls événements en relief ne sont que les dénonciations de faux espions, d'ennemis — vrais ou faux — du peuple, de pièges tendus les uns aux autres par de trop zélés ou froussards fonctionnaires du Parti. Tout se passe avec une discrétion exemplaire: le rire homérique déclenché par le comportement des personnages naïfs, rusés, ivrognes, prétentieux, inventifs, tour à tour, fait perdre de vue exécutions sanglantes ou camps de concentration. La Sibérie est loin...

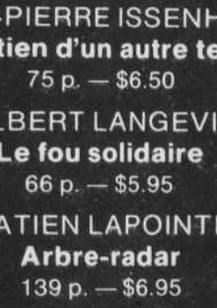
On ne peut dire que cette épopée populaire soit exempte de moments forts, tel l'enterrement de Miliaga, les rêves érotiques de Tchonkine sur le grabat de la cellule ou encore la scène d'amour dans les bureaux de la milice. Du roman-anecdote du premier tome, cependant, le récit bifurque vers une sorte de roman-policier. Le rire devient grimace, la farce tourne au grand guignol. L'auteur excelle à mêler à un réalisme parfois truculent, la fantaisie la plus débridée. Le «savant» inventeur de l'hybride (tomate-pomme de terre) s'est-il réellement suicidé? Quelle est la véritable identité d'Ivan Tchonkine? Qui se cache sous le nom de Paul, l'espion allemand dont la vigilante NKVD découvre l'existence en interceptant un message codé adressé à l'Amiral Canaris? À quoi est dû, enfin, le repli soudain, inexplicable de l'armée allemande déjà aux portes de Moscou? Seul Voïnovitch saura nous expliquer cette énigme historique de même que quelques autres mystères et absurdités dont l'époque stalinienne était si riche.

L'écrivain saisit et promène le lecteur — victime consentante — du village de Kranoïe au métro de Moscou, où se terre le généralissime; des bureaux de qui de droit au siège du soviet local; des lattrines de la prison au GQG de Hitler. Même si les ficelles sont parfois un peu grosses, on marche! Tout est possible, après tout, en Union Soviétique, il suffit d'y aller de préférence avec un bon guide, Voïnovitch. Son pays, il le connaît, son peuple, il en sort. Nul ne peut comme lui en parler avec une telle vérité, un tel humour et autant de tendresse. Subversif? À peine. Il ne s'attaque, après tout, qu'à un seul adversaire anonyme, mais de taille: le système. Son arme? le sarcasme, souvent grotesque, toujours efficace, une mise en boîte magistrale, un vocabulaire percutant.

Les personnages-types, vraisemblables jusqu'à la caricature, gardent leur caractère propre du début à la fin: une fin souvent tragique. Ainsi, le ridicule rédacteur en chef, Ermolkine, qui «fondait comme un épervier» sur les textes présentés, les corrigeant jusqu'à les rendre illisibles. Brûlé de cette «passion dévorante», oubliant même de rentrer chez lui où vieillissait sa femme, toujours fidèle, où grandissait son «gros poussin» de fils dont il avait oublié jusqu'au nom. Ermolkine, personnage épisodique mais marquant, est directement relié au symbole du cheval dont il est beaucoup question dans cette saga terrienne. Le cheval occupe, en effet, une place prépondérante dans la mythologie rurale russe. On l'aura déjà noté dans le premier tome où il tient la vedette avec, pour, comparses, le cochon Borka et la bonne vache de Nioura.

Il est regrettable, soit dit en passant, que le traducteur n'ait pas mieux tenu compte de la morphologie propre à ce noble animal. Ainsi, parle-t-il de son «museau», de ses «pattes»! De même, citant le sinistre trio de juges itinérants habilités à prononcer des peines capitales, emploie-t-il le terme anodin de «triplette». Mot signifiant vélo, tandem, et non plus les trois chevaux attelés de front: la troïka. Dans l'ensemble, cependant, son style est vif, ses trouvailles heureuses, chose rare lorsqu'il s'agit de traduire certains jeux de mots d'une langue à l'autre.

Suite à la page 32



LA LITTÉRATURE

À L'ANNÉE LONGUE

MICHEL BEAULIEU
Desseins
246 p. — $10.95

FERNAND OUELLETTE
En la nuit, la mer
205 p. — $10.95

MICHEL VAN SCHENDEL
De l'oeil et de l'écoute
247 p. — $10.95

Collection Rétrospectives

PAUL CHAMBERLAND
L'enfant doré
108 p. — $7.95

GUY CLOUTIER
Cette profondeur parfois
72 p. — $6.50

JEAN-PIERRE ISSENHUTH
Entretien d'un autre temps
75 p. — $6.50

GILBERT LANGEVIN
Le fou solidaire
66 p. — $5.95

GATIEN LAPOINTE
Arbre-radar
139 p. — $6.95

PIERRE NEPVEU
Couleur chair
92 p. — $6.50

JEAN ROYER
Faim souveraine
57 p. — $5.50

Poésie

DENNIS LEE
Élégies civiles
110 p. — $9.95

Collection En tous lieux

JEAN HALLAL
Le décalage
51 p. — $4.95

Récit

RÉMI SAVARD
Le sol américain
53 p. — $4.50

PIERRE VADEBONCOEUR
To be or not to be
170 p. — $8.50

Essais, études

L'HEXAGONE

En vente chez les bons libraires, ou directement de l'éditeur en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat-poste à: L'Hexagone C.P. 337, succursale N, Montréal H2X 3M4

Les rendez-vous de la librairie HERMÈS

Elisabeth Marchaudon, libraire

Vous avez rendez-vous avec
Les photographes
MIA et KLAUS
et le poète
GATIEN LAPOINTE
Autour de l'album *«Québec»* parus aux Éditions Libre Expression
Samedi le 27 juin de 14h à 16h.
1120 ouest, ave. Laurier (entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal — Tél.: 274-3669



Une des oeuvres marquantes du théâtre québécois de ces dernières années:

MOMAN
de Louisette Dussault

En plus du texte de la pièce, illustré de nombreuses photos, on peut lire dans ce livre une longue interview au cours de laquelle Louisette Dussault raconte son cheminement de femme et de comédienne.

156p./$8,95
En vente dans toutes les librairies



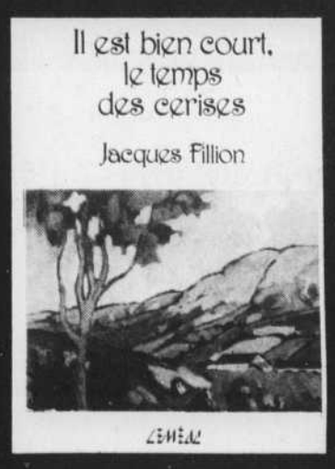
boréal express

POUR VOS VACANCES

LES NOUVEAUX ROMANS LEMÉAC



MA FILLE COMME UNE AMANTE
JULIE STANTON
$7.95



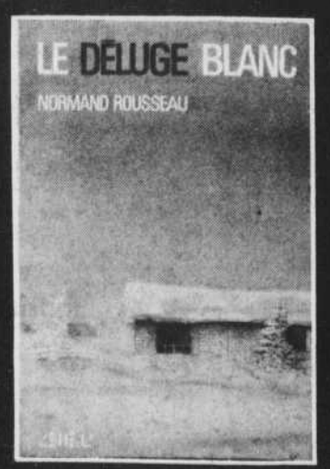
IL EST BIEN COURT, LE TEMPS DES CERISES
JACQUES FILLION
$14,95



IL NE FAUT PAS SAUVER LES HOMMES
SUZANNE PARADIS
$9.95



MADEMOISELLE HORTENSE OU L'ÉCOLE DU SEPTIÈME RANG
LIONEL ALLARD
$12.95



LE DÉLUGE BLANC
NORMAND ROUSSEAU
$12.95

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, AV. DUROCHER, MONTRÉAL — DIFFUSION: 273-2844

Radio-Jeunesse: l'utopie et la différence

par Clément Trudel

UNE radio sans inhibition. Un média à la disposition des jeunes: les 12-18. Sans que soit téléguidée la réalisation des émissions, *Radio-Jeunesse* réussit à diffuser sur deux antennes communautaires, quatre heures par semaine, dans un style conçu par et pour des jeunes issus de différents milieux.

C'est pour discuter de ce monde radiophonique inhabituel que, dernièrement, je me suis retrouvé confronté, deux heures durant, à cinq adolescents articulés, vifs, impatients de vérifier si «les vieux» acceptent que des jeunes se prévalent du «droit à la parole», sans dictée, sans sermon, librement.

Maria, Anne, Cathou, Yvan et Pierre m'ont dit à leur manière leurs préoccupations, leur désir d'apprendre à «échanger avec d'autres jeunes». Dans le vaste salon-bibliothèque où se tenait la rencontre, à peine se notait la présence de l'un des instigateurs du projet, Jean Désormeaux, jeune prof, surtout utile pour les contacts.

Ces jeunes ne forment pas un gang, ils ne sont pas des «chums» agglutinés dans une même confrérie. Leurs vues peuvent diverger. Ils ont pris au sérieux l'apprentissage de la vie. Leurs thèmes le plus souvent abordés? Famille; Loi 24 (sur la protection de la jeunesse); drogue; sexualité; écologie; musique; occultisme; politique; religion. Soudainement, le groupe qui fonctionne en équipes où chacun apprend à être technicien — intervieweur — rechercheiste — réalisateur, s'est retrouvé en présence d'un thème gênant: le racisme. On a fait face. Sans biais, les préjugés furent avoués; et la crainte des différences. On s'est même trouvé «débile» dans ses peurs.

Anne: Je me sens utile. J'en ai probablement réveillé. Je suis un peu le cadran qui force d'autres à parler de la violence, sous toutes ses formes. Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on est capable de rien faire...

Maria: Avec *Radio-Jeunesse*, je connais du monde; j'apprends à être tolérante, à vivre avec des idées pas semblables aux miennes; à m'impliquer dans la société. Le monde a tendance à nous mettre de côté mais nous avons nos idées sur l'éducation, sur l'emploi, sur le droit à la parole (expression qui revient en guise de refrain)...

Yvan: On ne nous écoute pas. Moi j'aime la technique. J'aime que les autres me parlent. Sur la musique, on a fait une émission, avec trente appels. C'était nous. Au câble (canal 9) on a déjà fait une émission et personne ne nous a dirigés avec «Dis ça, Dis ça» (comme ça arriverait, selon cet adolescent, dans des télémissions comme *Bozéjeunnes* ou *Télé-Jeans* où les adultes jouent un grand rôle).

Cathou: Après une émission sur l'adolescence, ma mère s'est rendu compte que je n'étais pas trop bouchée. Je pouvais tenir ma position en tant que jeune. Elle s'est mise à discuter différemment avec moi.

Qui, parmi les adultes, se doute de l'impact négatif réel, chez les jeunes, des déménagements multiples? Se refaire un cercle d'amis, se réacclimater, c'est beau mais, quand c'est dit par ces jeunes, cela peut inviter les adultes à moins de nomadisme.

Maria, dont les parents sont nés en Colombie, aspire à être traitée comme une Québécoise, sans préfixe ni suffixe. Elle dépeint les préjugés que véhiculent les Blancs, les Nord-Américains en général. Ses multiples références aux luttes pour la démocratie, aux engagements féminins et au respect des différences en font une citoyenne «conscientisée», comme disent les adultes. Elle trouve normal de s'intéresser à l'actualité étrangère car «même si on ne s'en rend pas compte, ces événements influent sur la vie de chacun de nous.»

Le groupe a plein de projets, pas d'argent pour se procurer des disques et pour compenser les déplacements de certains participants: certains viennent de Saint-Jérôme ou de Joliette, d'autres de Saint-Lambert, de Rosemont ou d'autres quartiers. Le type d'école fréquenté peut expliquer la richesse des courants représentés, glisse Jean Désormeaux qui, en raison de la présence de Québécois d'ethnies différentes, a pu déjà décrocher quelques subventions. Le reste est laissé à un amateurisme de bon aloi, au dynamisme de ceux qui, s'ils ne décrochent pas de l'équipe, sont vraiment mordus par cette expérience de communication «dérangeante».

L'hiver dernier, *Radio-Jeunesse* avait formé le projet de se rendre au Canaval de Québec, pour y cueillir les impressions des gens sur cet événement. Projet abandonné, faute de fonds, comme le sont pour l'instant des esquisses d'émissions sur les détenus ou sur la vie des Amérindiens dans les réserves.

Cette antenne où tous sont des bénévoles n'a pas la mobilité que procurent les grands réseaux; elle ne vise pas à s'institutionnaliser, au risque de perdre la spontanéité qui la caractérise.

Et la politique? Et l'information? Comment les jeunes y réagissent-ils? Pierre, qui se joint à ses copains un peu tard, tient un discours tout plein de références à la politique: le raid israélien en Irak, tel ministre péquiste (Gérald Godin) qui lui a semblé naïf de croire qu'on lui sauterait au cou (ils veulent que «tu achètes ton macaron du référendum et que tu mettes ta croix à la bonne place», mais après?...)

Pierre croit, comme Anne et Cathou, que l'information dans les journaux est saturée d'un jargon qui rend incompréhensibles les textes, sauf pour 25% du public qui, lui, «n'est pas porté à agir» par suite des bribes d'information qu'on lui sert.

Quoi d'autre? Quasi unanimement, ces jeunes qui ne crânent pas du tout trouvent déplorable le «matérialisme» de la société américaine; catastrophique, le ton des bulletins de nouvelles. Sans nécessairement voir tout en rose, on pourrait, dit Pierre, insister sur ceux qui arrivent à faire progresser le peuple, comme au Zimbabwe. Cathou essaie de «ne pas se faire embarquer» par la publicité omniprésente et Maria constate la folie des frontières multipliées. Et si on laissait la diplomatie à des jeunes, les ententes ne viendraient-elles pas plus aisément et de façon plus durable?

Je me demande si ces jeunes volent sur orbite autour de la planète Utopie. J'ignore s'ils sont représentatifs. Ils sont conscients d'être l'exception, car ils sentent bien qu'on se méfie, en plusieurs milieux, de jeunes qui prennent d'assaut les ondes avec un propos délibéré de «changer le monde», de valoriser la «personne», de lutter contre l'embrigadement et le fanatisme. Leur autodéfinition de *Radio-Jeunesse?* Un groupe de jeunes qui pensent «différent», mais ces différences sont celles qui enrichissent, non celles qui divisent. Pierre avance que le peuple «influence bien gros» les dirigeants mais Maria a tôt fait de lui souligner que «les militaires ne demandent pas la permission au peuple» pour asséner leurs coups d'État. Pour Pierre, la crainte dominante est que le monde, qui connaît des cycles, des crises qui s'assimilent à des «creux de vagues,» en reste à ce fond de la vague, sans pouvoir trouver un remontant. Gandhi et la non-violence, le cinéma de stars trop - parfaites - pour - être - vraies ont aussi fait l'objet de cette rencontre où il fut dit que les jeunes Québécois *ressentent* plus qu'ils ne *savent* les choses qui les touchent.

On peut se rendre compte de l'importance de ces paroles proférées par des jeunes qui «veulent bouger et faire bouger» à CIBL-FM (104,5) le mercredi (16 h à 18 h) et jeudi (13 h 30 à 14 h 30); et le samedi à CINQ-MF ou Radio-Centreville (102,3) de 12 h 30 à 13 h 30.

Radio-Jeunesse est disposée à recueillir suggestions et collaborations nouvelles. Adresse: 30 est, Saint-Joseph, Montréal, où le travailleur communautaire André Parmentier assure le lien avec les artisans d'une radio pour les jeunes qui s'impliquent et expriment leurs intérêts. Tél.: (514) — 286-8657.

La Communauté des télévisions francophones réunie à Montréal

LE volume d'échanges et de coproductions entre télévisions francophones va croissant, depuis la formation en 1964 de la Communauté des télévisions francophones (CTF). Du 15 au 24 juin, Montréal a été l'hôte de près de 80 délégués de cet organisme qui doit se réunir de nouveau en novembre, au Luxembourg.

Cette 35e session de la CTF en fut une de visionnements intensifs, et de discussions professionnelles. Le secrétaire général Henri Bujard (administrateur des programmes à la télévision suisse-romande) tient à préciser que ces rencontres n'ont rien à voir avec un «marché» où producteurs et diffuseurs chercheraient à conclure des transactions. D'autres tribunes s'offrent pour se livrer au marketing des télémissions francophones: Radio-Canada fut chargée, en janvier 1981, de coordonner un tel marché sélectif où 20 acheteurs de l'Amérique latine (huit pays) eurent le choix entre 320 émissions provenant des sept chaînes regroupées dans la CTF. L'an prochain, l'une des trois chaînes françaises pourrait également accueillir des «clients» en provenance du Maghreb, en quête de productions susceptibles d'intéresser les téléspectateurs tunisiens, algériens ou marocains.

Le Belge Henri Billen, directeur de la RTBF, s'est d'ailleurs attardé jeudi à Radio-Québec où le chef du service des relations internationales, Philippe Gariépy, avait apprêté les vidéocassettes d'émissions (comme *Bozéjeunnnes*) qui semblent convenir à un jeune public européen se surprenant parfois de la latitude accordée ici à de tout jeunes «créateurs».

Henri Bujard rappelait cette semaine en entrevue que la série *Au-delà de l'histoire*, sur l'archéologie, était le fruit d'une coopération entre TF 1 (France), Radio-Canada et la SSR (Suisse). Nos écrans reflètent d'ailleurs l'échange incessant entre ces sociétés; *L'Objectif* (Radio-Québec) du 24 mai diffusait un documentaire suisse sur la Pologne. Des cinq commissions où se partageaient les délégués: documentaires; dramatiques-feuilletons; musique; variétés-jeux; jeunesse, ce sont les deux premières qui accaparent davantage ces participants où l'on comptait, pour cette session où Radio-Québec était l'organisme hôte, une trentaine de Français et une douzaine de participants pour la Belgique et la Suisse, Radio-Canada et Radio-Québec comptant eux aussi une douzaine de délégués chacun.

Au Ritz-Carlton où logeaient les délégations étrangères et où se déroulaient les séances de travail, on a pu sentir quelque nervosité chez les Français mais «aucune incidence» n'en résultait sur les travaux de la CTF, de l'avis d'Henri Bujard qui rappelle que lors de l'éclatement de l'ancienne ORTF, on avait ainsi connu des «crises» successives. En l'absence du Français Jean-Louis Guillaud (TF 1), président de la CTF, on confia la présidence de la plénière à Claude Sylvestre, vice-président de la CTF et vice-président de Radio-Québec. Mais les réorganisations présumées ou en cours dans les différentes chaînes françaises ne troubleront pas le fonctionnement de la CTF où le secrétaire général (M. Bujard occupe ce poste depuis six ans) prépare, avant chaque session, un document de travail quasi exhaustif sur chacune des télémissions choisies par les neuf chaînes qui en font partie.

Pour l'instant, l'Afrique est «totalement absente» de la CTF, malgré les démarches répétées de la Communauté pour intéresser les quelques télévisions «jouissant déjà d'une énorme aide du gouvernement français».

Quant aux résultats concrets à attendre de cette session de 10 jours qui vient de se terminer à Montréal, M. Bujard renvoie aux grilles-horaires, le moment venu. Ainsi aboutissent des contacts suivis entre chaînes qui demeurent libres d'aviser ou pas leurs correspondants de la CTF des projets en cours.

Le rôle de la télévision suisse-romande, où M. Bujard a la tâche de coordonner toute coproduction, touche plus spécialement la culture et les sciences: avec Radio-Canada, la SSR a produit la série de conférences du professeur Henri Guillemin et une série sur l'art *(L'oeil apprivoisé)* de même que la partie historique d'un dossier Einstein diffusé en deux tranches aux *Beaux-Dimanches*. La Suisse, la Belgique et le Canada ont de plus, depuis quelques années, un programme d'échange de solistes mis en vedette dans des télémissions (musique classique), avec les orchestres de ces trois pays.

Cette année, au nombre des émissions que soumettait Radio-Québec à l'attention des autres membres de la CTF figuraient l'opéra *Anouche*, opéra folklorique arménien réalisé par Ari Dikidjan et le télé-film tourné à LaRochelle (été 80) par Jean-Claude Labrecque: *Paroles du Québec*, où sept des principaux poètes québécois livraient aux Français leur production plus récente.

Depuis trois ans membre de la CTF, Radio-Québec agissait cette année pour la première en guise d'hôte de session. Au nombre des ex-présidents de la Communauté, il y eut M. Jacques Landry (Radio-Canada) directeur général adjoint de la radio-télévision française.

L'une des manifestations les plus connues de la CTF se produit chaque automne, lorsque se tient le concours Louis-Philippe Kammans, où sont couronnées des oeuvres dramatiques spécialement conçues pour la télévision.

C.T.

Le cahier **Culture et Société** du journal **LE DEVOIR** est dirigé par **Jean Royer**

Boule et Bill

LES PÉRIPÉTIES FAMILIALES ET LES ESPIÈGLERIES D'UN PETIT GARÇON ET DE SON IRRÉSISTIBLE COCKER

Bandes dessinées par "ROBA"



Albums cartonnés (8-1/2" x 11-3/4")

CHACUN: $6.95

1. DES GAGS DE BOULE ET BILL
2. DES GAGS DE BOULE ET BILL
3. DES GAGS DE BOULE ET BILL
4. DES GAGS DE BOULE ET BILL
5. DES GAGS DE BOULE ET BILL
6. DES GAGS DE BOULE ET BILL
7. DES GAGS DE BOULE ET BILL
8. PAPA, MAMAN, BOULE ET MOI
9. UNE VIE DE CHIEN
10. ATTENTION, CHIEN MARRANT!
11. JEUX DE BILL
12. CE COQUIN DE COCKER
13. CARNET DE BILL
14. RAS LE BILL
15. BILL, NOM D'UN CHIEN!
16. SOUVENIRS DE FAMILLE
17. TU TE RAPPELLES, BILL?
18. BILL EST MABOUL

DUPUIS

DISTRIBUTION EXCLUSIVE
GRANGER FRÈRES
210 ouest, Crémazie, Montréal — 389-3561

NOUVEAUTÉ

LE PARTAGE DES POUVOIRS

par

Gérald. A. Beaudoin

L'auteur analyse plusieurs centaines d'arrêts du Comité judiciaire du Conseil privé, de la Cour suprême, et des autres tribunaux, réfère à un grand nombre d'ouvrages et articles de doctrine, et, à l'occasion, aux principales recommandations du Rapport du Barreau, du Rapport Pepin-Robarts et du Livre beige sur le sujet.

15 x 23 cm., 436 pages. Prix: $15,00

Bon de commande

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir.....exemplaires:
Le partage des pouvoirs

Nom .....

Adresse .....

.....

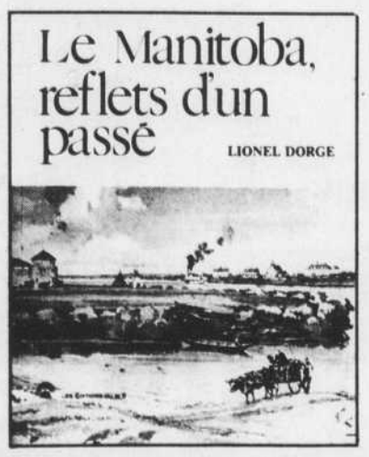
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste .....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Nos plus récentes publications

LES ÉDITIONS DU BLÉ

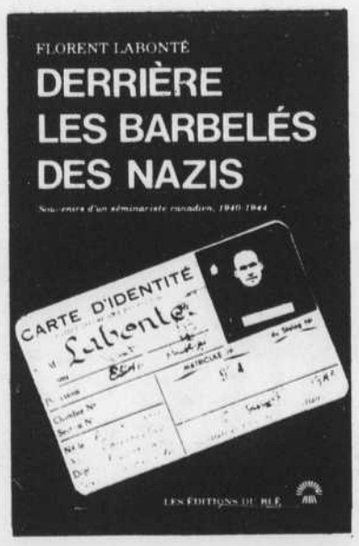
Boîte postale 31, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



Le Manitoba, reflets d'un passé
de Lionel Dorge

Publié à 2,000 exemplaires en 1976 et devenu introuvable un an plus tard. La réimpression tant attendue de la première histoire publiée — et la seule — des Franco-Manitobains. Un vrai album de famille, bourré de photos!

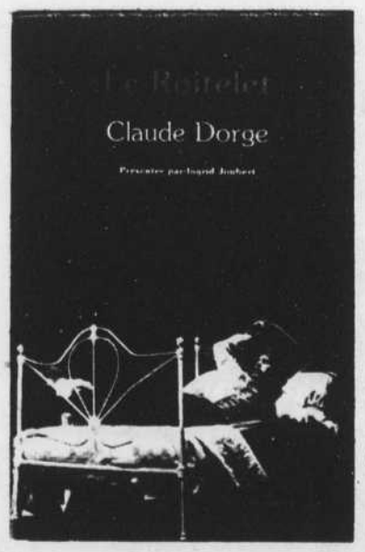
184 pages
$15.00



Derrière les barbelés des Nazis
de Florent Labonté

Alors qu'il est séminariste en France, la guerre éclate. Florent Labonté nous livre ses souvenirs d'une vie derrière les barbelés des Nazis de 1940 à 1944.
Illustrations de l'auteur

124 pages
$5.00



Le Roitelet
de Claude Dorge

«une pièce à ne pas manquer . . . une pièce dont on a besoin au Manitoba pour mieux connaître ce héros manitobain et le travail en a valu la peine . . . »
Annette Saint-Pierre, La Liberté, 5/5/76
Présentée par Ingrid Joubert
Photos de Charles Lavack

128 pages
$5.50



Les Français dans l'Ouest canadien
de Donatien Frémont

Une étude de grande valeur, épuisée depuis quinze ans. De nouveau disponible! Le récit d'un peuple immigrant. Augmentée d'une introduction et d'un index onomastique de Sr Hélène Chaput, s.n.j.m.

216 pages
$10.00

***Diffuseur au Québec:* FIDES**
235, boul. Dorchester est, Montréal H2X 1N9, tél.: 861-9621

Regards sur une saison

Le théâtre québécois se libère du quotidien

par Jacques Larue-Langlois

Le théâtre québécois de création semble accéder à la «théâtralité». Nos auteurs dramatiques ont abandonné presque totalement le réalisme quotidien du «passe-moi le beurre» où les avait entraînés le style des continuités télévisées pour enfin oser transposer pour la scène.

En outre, effet secondaire de la fierté croissante de posséder notre propre idiome et de lui savoir droit de cité, la très grande majorité de ces pièces sont écrites en une langue québécoise enfin assumée qui confirme à ces représentations scéniques une authenticité plausible. De toutes les pièces québécoises jouées sur les scènes montréalaises depuis septembre, six seulement étaient écrites dans une langue qu'on peut qualifier de neutre en ce qu'elle s'apparente davantage au français international désincarné qu'à une langue vivante. Dans trois de ces exceptions, les pièces étaient dues à des auteurs d'origine étrangère écrivant et produisant au Québec; dans les trois autres, à des troupes de théâtre expérimental, en l'occurrence l'Eskabel (deux productions) et l'Opéra-Fête, qui utilisent une langue neutre pour échapper davantage à tout rattachement au contexte réaliste en vue d'une distanciation supplémentaire.

Quant au réalisme abandonné, il a été remplacé par trois courants principaux dont un tient à la forme et deux au fond. Sur le plan de la forme, on a appris à transposer l'action dramatique, à sortir des formules faciles et à user d'imagination pour faire éclater le jeu et briser le récit linéaire chronologique. Si l'on joue avec le temps, c'est pour l'enchevêtrer dans des séries de retours en arrière qui ne se différencient d'un présent donné que par un jeu très distancié des comédiens, comme dans *La Sainte-Jean du p'tit monde*, de Gilbert Turp, présentée au Théâtre d'Aujourd'hui en novembre, dans une mise en scène rythmée d'André Pagé, qui favorisait les changements de costumes subtils et rapides et les personnages disparaissant dans les cloisons dans les armoires, se fondant à gauche pour reparaître illico à droite. Même désordre chronologique dans *Les Pommiers en fleurs*, de Serge Sirois, au Quat'Sous, en mars et avril. Parti d'un fait divers particulièrement macabre, l'auteur et metteur en scène réarrange les épisodes pour en tirer une tentative de réflexion quasi poétique sur les motivations qui ont pu inciter ce citoyen honorable à assassiner 30 jeunes hommes et à enfouir leurs cadavres dans le béton de sa maison.

Mais le véritable éclatement, c'est celui qui tente l'élimination pure et simple du temps tel qu'on le connaît, refusant toute anecdote. C'est le cas des trois meilleures productions de théâtre québécois qu'on a pu voir à Montréal au cours de la saison qui se termine: *La Saga des poules mouillées*, de Jovette Marchessault. *Métamorphoses*, d'Alexandre Hausvater, d'après Kafka, et *Jeux de forces*, de Michel Garneau, Denis Bouchard et Christian Saint-Denis.

La première de ces trois pièces fonde son intemporalité sur un anachronisme impossible qui met en présence quatre des plus célèbres écrivains québécois ayant vécu et oeuvré à des époques plus ou moins différentes. D'un texte fondamental, intelligent et parsemé d'un humour qui l'empêche de se prendre au sérieux, Michelle Rossignol a tiré une mise en scène absolument brillante, qui fait de cette rencontre entre Laure Conan, Germaine Guévremont, Gabrielle Roy et Anne Hébert un des moments les plus importants de l'histoire du théâtre chez nous. De vraies choses y sont dites, des thèmes essentiels y sont abordés et en une langue exemplaire.

Fête visuelle et triomphe de l'intelligence, *Métamorphoses* ne fait que s'inspirer de la célèbre nouvelle et est plus fascinante encore que l'original en ce que l'auteur-metteur en scène a soigneusement exploité chaque petit filon de l'histoire kafkaïenne pour en assurer une transposition scénique vivante, colorée et méticuleuse.

Dans *Jeux de forces*, la coordination est sublime entre les mots mordants du vocabulaire riche et coloré propre à Garneau et les véritables coups de poing que s'échangent littéralement les comédiens co-auteurs. Cette réflexion post-référendaire sur le combat pour la légitimité québécoise prend place dans une véritable arène de boxe et repose visuellement sur les différentes situations de simulacre de combat que les protagonistes ont eux-mêmes mises au point et dont chacune, loin de distraire du texte, en accentue la portée et le punch.

À l'opposé de cette homogénéité totale, le tandem Tremblay/Brassard triomphait lui aussi mais en jouant justement sur une profonde dichotomie entre les mots et les gestes, dans *Bonjour là, bonjour!*, au TNM, en décembre. Cette fresque épique à partir d'une histoire de quartier bien terre-à-terre repose sur un magistral contrepoint entre un texte au premier degré et une mise en scène absolument symboliste. Les personnages de Tremblay se disent des choses qui relèvent du quotidien dans un contexte physique extrêmement théâtral et en effectuant des déplacements scéniques qui frisent la stylisation.

C'est au même genre de paradoxe que recourait le metteur en scène Jacques Rossi dans la production de *Un plus un égale zéro*, de Robert Gurik, au café-théâtre Quartier-Latin, en novembre. Pour illustrer la première rencontre d'un couple choisi par ordinateur, Rossi favorise une mise en scène burlesque dans laquelle les deux comédiens semblent faire du *voice over* sur un film muet. L'effet est excellent, les quiproquos encore plus incongrus et le déroulement de l'action amusante au possible.

Autre apposition théâtralement fascinante est celle qu'on retrouvait, en octobre, dans *Meurtre pour la joie*, de Jean-Marie Lelièvre, une production de l'Atelier de la Nouvelle Compagnie théâtrale. Un texte riche, réfléchi et complexe traitant de la solitude profonde du créateur est monté dans une scénographie où domine le non-réalisme épuré d'un plafond-écran oblique percé d'ouvertures qui servent à mettre en relief un éclairage habile permettant une mise en scène simple et efficace. Jacques Lavallée s'y avère un acteur impeccable.

Côté fond, deux tendances s'imposent dans le théâtre québécois joué cette saison. D'abord, abondance de spectacles «de femmes», soit traitant des femmes et de leur condition, soit joués par des femmes. Seize pièces en tout peuvent être classées dans cette catégorie, dont dix à l'intention nettement féministe. Parmi ces dernières, il faut noter le succès extraordinaire remporté par le *one-woman show* de Jocelyne Goyette, *Ma p'tit vache a mal aux pattes*, un spectacle qui est passé de la toute petite salle du café-théâtre L'Ex-tasse au Théâtre des Voyagements (100 places) puis à la Comédie Nationale (560 places). Encore ici d'ailleurs, scénographie brillante avec des moyens très limités et une alternance tragi-comédie qui n'a rien de réaliste. A signaler également, une reprise de *Les Fées ont soif*, de Denise Boucher, dans une excellente traduction anglaise par les étudiantes du module d'art dramatique de l'Université Concordia. On a vu, au cours de la saison 80-81, peu de spectacles aussi professionnels que ce show stylisé d'étudiantes.

Au Théâtre d'Aujourd'hui, Michelle Rossignol tirait une mise en scène particulièrement réussie du premier texte d'une jeune auteur, Jocelyne Beaulieu, ex-élève du cours d'écriture dramatique de Jean-Claude Germain à l'École Nationale de Théâtre. *J'ai beaucoup changé depuis* est une partition vivante, réaliste dans son délire mais extrêmement transposée en un spectacle fantomatique à certains moments, qui tente de fouiller les racines du dérèglement mental de son personnage central en le faisant remonter à son contexte familial et social. Il faut dire que la jeune comédienne Linda Sorgini, à son tout premier grand rôle, y accomplissait une performance extraordinaire.

Sur le plan du théâtre expérimental, l'Eskabel et l'Opéra-Fête montaient l'un et l'autre des productions carrément féministes, *Le Souffle des montagnes*, sur un texte d'Anne Ancrenat dans le premier cas, et *Requiem*, une création collective dans le second. Ce ne furent là cependant que des spectacles d'ambiance fondés sur une grande recherche esthétique et sur l'opposition corps/parole dans des environnements particulièrement déroutants, où la tendance la plus observable des artisans visait davantage à se faire plaisir en choquant le spectateur qu'en communiquant profondément avec lui.

La deuxième tendance de la forme vers laquelle semble se diriger une partie du théâtre québécois débouche sur un voyeurisme grossissant, caricatural en quelque sorte. Après le vif succès remporté l'an dernier par *Broue*, une production à auteurs multiples qui a débouché sur la scène du Port-Royal avec la Compagnie Jean-Duceppe, le Théâtre des Voyagements enchaînait cette année avec *Mousse*, autre prototype du genre. «Voyez comme les gens peuvent être bêtes, peuvent être nonos dans certaines situations», semblent proclamer les spectacles de ce type. L'excès du genre — et celui de ces spectacles qui a connu le plus grand succès cette année — c'est *Les Voisins*, de Louis Saïa et Claude Meunier. Jouées chez Jean-Duceppe en décembre et janvier, ces deux heures et des poussières d'insanités sans queue ni tête, d'inepties à gogo répétées à l'infini décrivent une société malade, hystérique et profondément débile. Il y a tellement de sottises là-dedans qu'il faut en rire pour ne pas en pleurer. Et ça marche. Les gens aiment ça, habitués qu'ils sont au niveau intellectuel des séries télévisées en général.

Voyeurisme aussi chez David Fennario, auteur anglophone de Pointe-St-Charles qui nous donnait au Centaur, dès la rentrée de septembre, un des deux seuls spectacles directement politiques (l'autre étant *Jeux de forces*, de Garneau *et al.*) de la saison, *Nothing to Lose*. Ici, le théâtre est instrument de prise de conscience et outil de développement social comme chez Bertholt Brecht, mais la production est montée au premier degré, dans un réalisme saisissant où l'équivalent anglais de la langue d'un Michel Tremblay charrie les idées politiques d'un Pierre Vallières, dans une mise en scène réglée avec une incroyable minutie qui donne à croire que les spectateurs sont de véritables voyeurs perçant les murs pour assister en témoins saisis et impuissants à un microcosme de conflit social.

Cette saison riche et diversifiée de théâtre québécois impose une conclusion éloquente: une quarantaine de pièces (sur 75) pourraient être regroupées sous le thème général de «réflexion sociale», dont la moitié sont carrément des comédies. Tout en nous penchant sur le fonctionnement de notre société, nous n'avons plus peur de rire de nous. C'est un acquis indubitable.

Mingus et Evans

par Gilles Archambault

La totale admiration que j'ai toujours eue pour le jazz s'accommode mal de la disparition d'un musicien aimé. Je n'ai jamais cherché à connaître un jazzman, à le rencontrer lors d'un passage à Montréal par exemple. La chose serait facile à organiser puisque je fais profession de présenter cette musique depuis si longtemps. M'a toujours retenu la crainte d'être déçu par l'être humain en question ou l'appréhension devant une possible absence de communication. Qu'ai-je à apprendre de Sonny Rollins ou de Sam Rivers que sa musique ne m'ait indiqué? Les vrais contacts sont plus lents à établir. L'amitié demande du temps. Le reste, les interviews écrites ou non, les rencontres furtives ne sont que balivernes à côté d'un disque du musicien en question.

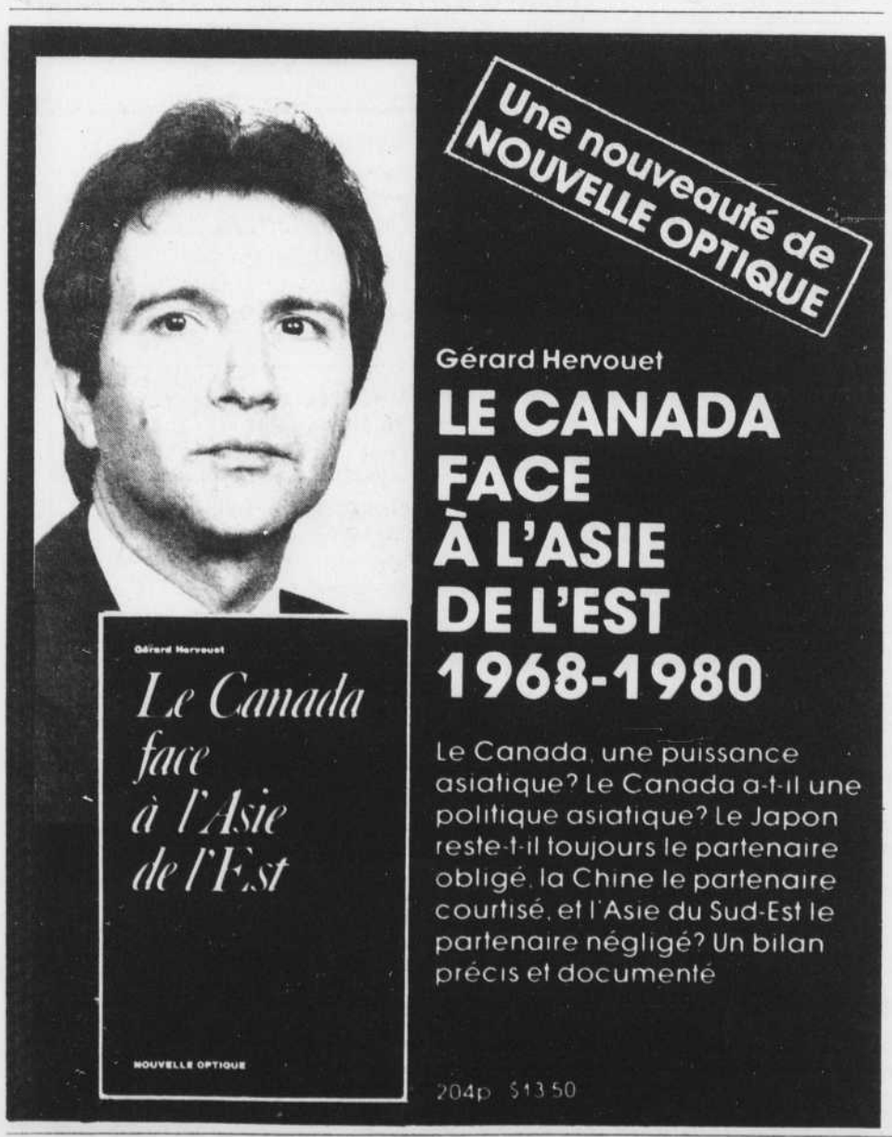
Ce long préambule pour vous signaler la parution d'albums récents consacrés à Charles Mingus et Bill Evans. J'aurais sûrement conversé avec plus de facilité avec le second mais c'est l'oeuvre du premier qui m'a touché pour la vie. Mingus et Evans ont tous les deux transformé le jazz. Mais alors que le pianiste a réformé la formule du trip, qu'il a légué une foule de disques remarquables, le contrebassiste a été pendant longtemps un innovateur puissant et brouillon, compositeur, arrangeur, animateur. Il ne s'agit pas de faire ici de comparaisons, ce serait odieux. Mais il est évident que l'action de Bill Evans n'aura jamais le prolongement de celle de Mingus. Une constation sans plus. L'art ne doit jamais être évalué selon des critères mieux appliqués aux sports.

Something Like A Bird (Atlantic XSD 8805) constitue l'ultime testament de Mingus. En janvier 1978, Mingus ne se déplaçait plus qu'en chaise roulante. Et s'il assistait Jack Walrath et Paul Jeffrey à l'aide de suggestions, s'il était présent en studio, il est évident qu'il ne dirigeait pas vraiment la séance. Malgré l'apport de musiciens aussi importants que Lee Konitz, Pepper Adams, Jimmy Knepper, etc. il manque à cette session la précision, la férocité, la passion qui faisaient la valeur de Mingus. Il n'empêche qu'il faut posséder ce disque qui témoigne quand même de la grandeur d'une figure.

Mingus Dynasty Live at Montreux (WEA 99145) tout compte fait est peut-être plus proche de l'esprit mingusien. On sait que ce groupe, Mingus Dynasty, a été formé à la mort du musicien pour perpétuer la musique du compositeur de *Fables of Faubus*. Enregistré au célèbre festival selon le procédé digital, cet album nous permet d'entendre de nouveaux arrangements de *Haitian Fight Song*, *Better Get it in Your Soul* et *Ysabel's Table Dance*. La présence de Jimmy Knepper au trombone et le recours à deux contrebassistes contribuent à faire de cet album une expérience musicale très valable.

jazz

Bill Evans nous a légué *You Must Believe in Spring* (Warner Bros XHS 3504). Comme il s'agit de pièces enregistrées en 1977, trois ans avant la mort du pianiste, on peut croire qu'on nous offrira d'autres inédits de ce pianiste si discret. Eddie Gomez à la contrebasse et Eliot Zigmund à la batterie ont été des collaborateurs des dernières années et savaient deviner et compléter le jeu d'un pianiste qui a su apporter au jazz une distinction, une retenue dont il n'a jamais abusé. Du début à la fin, une merveilleuse expérience d'écoute.



Gérard Hervouet

LE CANADA FACE À L'ASIE DE L'EST 1968-1980

Le Canada, une puissance asiatique? Le Canada a-t-il une politique asiatique? Le Japon reste-t-il toujours le partenaire obligé, la Chine le partenaire courtisé, et l'Asie du Sud-Est le partenaire négligé? Un bilan précis et documenté

204p $13.50

Évadez-vous... avec nos livres d'été

VIENT DE PARAÎTRE... L'UNIQUE LIVRE COMPLET SUR L'ART DU CANOT



Seul, Bill Mason pouvait écrire un tel volume. Auteur de la série de films, L'AVIRON QUI NOUS MÈNE, Mason nous fait découvrir toutes les facettes du canot à l'aide de textes vivants, entrecoupés de plus de **650 photographies et diagrammes.** Tous les sujets sont abordés de la technique de base à la technique avancée: la descente des rapides, la lecture de la rivière, la sécurité, les types de canots, les expéditions, la protection de l'environnement, etc. Son récit est parsemé de palpitantes aventures vécues au cours de ses 40 ans d'expéditions, que ce soit sur le Lac Supérieur, sur la Nahanni, sur la Dumoine, la Petawawa, etc...

L'AVIRON QUI NOUS MÈNE est le livre **qui fait le point** sur le canot. Expert ou novice, pagayeur en solo ou en groupe, chacun y trouvera matière à découverte. C'est le genre de livre qui sera considéré comme indispensable par le pagayeur chevronné, aussi bien que par celui qui veut le devenir **40 $**

Le premier ouvrage à paraître au Québec sur la PLANCHE À VOILE

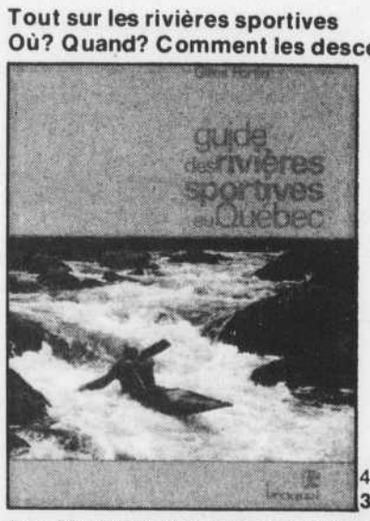


Préface de Georges COUTU
15.00 $

Cet ouvrage contient de très nombreuses illustrations.

Quelques sujets traités: principes de base, pratique par grands vents, le harnais, compétitions, sécurité, sauter les vagues, le style libre, l'hypothermie, la voile libre sur la glace, l'histoire de la planche à voile.

Tout sur les rivières sportives Où? Quand? Comment les descendre?



450 pages
35.00 $

Les 90 plus belles rivières sportives du Québec méridional sont décrites en détail: 77 cartes-guides indiquent les points d'accès et la cotation des rapides. Plus de 200 graphiques et hydrogrammes de débit nous renseignent sur le temps opportun pour la descente. Plus de 150 photos nous laissent entrevoir les plus beaux joyaux du Québec. le champion, GILLES FORTIN, nous livre ici son expérience de 10 ans.

UN MAÎTRE-LIVRE, INDISPENSABLE À L'AMATEUR DE KAYAK ET D'EAU VIVE.

VIENT DE PARAÎTRE dans la série Guides d'identification (Field Guides)



16.50 $

Après la parution du **Guide des oiseaux d'Amérique du Nord,** devenu un best-seller, voici le 2e titre dela série:
Plus de 2000 **illustrations en couleurs;**
Cet ouvrage est aussi une introduction à la géologie et à la chimie des roches et des minéraux.
Traduction:
I. et S. Galarneau,
préface:
Guy Perrault

En vente chez tous les libraires ou chez l'éditeur

EDITIONS

marcel broquet

C.P. 310, La Prairie, Qué. J5R 3Y3 - 514-659-4819

Ne partez pas en vacances sans elle!



La femme Anna

par Yves Thériault

• Trente récits inédits par l'auteur d'**Agaguk.** Le premier volume de l'intégrale des contes, nouvelles et récits de Thériault, préfacé par Victor-Lévy Beaulieu. 340 pages de belle et bonne lecture. **$14.95**

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir La femme Anna

mon ☐ mandat postal au montant de $ .....

☐ mandat postal au montant de $ .....

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE POSTAL: .....

Retourner à VLB ÉDITEUR, 5860 Gouin est, Montréal-Nord, H1G 1B6

L'humour de Brooks, l'efficacité de Spielberg

par Richard Gay

MEL Brooks History of the world part I et *Raiders of the lost ark* de Steven Spielberg font tous deux partie de ces grosses productions qu'Hollywood a choisi de lancer en ce début d'été. Il y a aussi *Superman II* dont traite aujourd'hui ma collègue Francine Laurendeau, puis le nouveau James Bond, *For Eyes only*, et *Cannonball run* mettant en vedette Burt Reynolds. Hollywood a vite compris que pendant la période estivale les gens cherchent plus à se divertir, ont plus de temps pour le cinéma et par conséquent les grands studios d'Hollywood en profitent pour noyer le marché encore plus que d'habitude. **Superman II**, par exemple, a été lancé le même jour dans 1354 salles des États-Unis et du Canada. C'est tout dire! Mais revenons à Brooks et Spielberg en commençant par ce dernier.

Steven Spielberg qui nous a déjà donné *Jaws* et *Close encounters of the third kind* avait connu avec *1941* un échec aussi cuisant que couteux. Pour son nouveau film, *Raiders of the lost ark*, il s'est associé à George Lucas, l'auteur de *Star Wars*, qui agit ici à la fois comme producteur et scénariste. Le résultat: un film d'aventures dans la plus pure tradition du genre servi avec tout l'impact que peut permettre les nouvelles techniques en termes de

cinéma

bandes sonores, de cascades et d'effets visuels.

Raiders a pour personnage principal Indiana Jones, un archéologue qui part à la recherche de l'Arche d'ailliance, l'Arche sainte dotée de pouvoirs extraordinaires. Nous sommes en 1936 et les Américains ne sont pas les seuls à s'intéresser vivement à l'Arche, il y a les Nazis d'Hitler aussi. Indiana Jones ne sera donc pas au bout de ses difficultés. Mais dans ce genre de film c'est la loi même du genre qui le veut, le bon l'emporte toujours et le bon ici c'est, bien sûr, Indiana Jones, un héros qui, comme un certain James Bond, pourrait facilement faire l'objet de toute une série de longs métrages. Le producteur George Lucas y a sûrement déjà pensé, lui qui prépare déjà le troisième volet de *Star Wars*.

Avec son fouet, son fusil, son chapeau à large bord, Indiana Jones qu'interprète Harrison Ford (le police de *Star Wars*) fait tout de suite penser à de nombreux héros qu'ont rendus bien avant lui Humphrey Bogart, Gary Cooper et Clark Gable. Même type de personnage, même type de film aussi. L'un est aussi typifié, aussi conventionnel que l'autre. C'est à croire que Spielberg et Lucas ont décidé de servir à la moderne le cinéma qui a marqué leur enfance, celui des «serials» américains.

Il faut dire qu'ils l'ont fait avec brio et efficacité, une efficacité qui ne s'embarasse pas des invraisemblances les plus criantes et qui cherche constamment à happer l'attention du spectateur, à le tenir en haleine. Les décors impressionnent, les événements aussi et cela dès le début où Spielberg s'empresse d'annoncer la couleur. Le spectateur en a plein la vue, plein les oreilles aussi puisque chaque temps fort est souligné autant visuellement que par le son amplifié et envahissant du stéréo dolby. De tout cela l'humour n'est pas absent, heureusement! Et, à bien y penser, c'est l'humour de cinéastes amusés et amusants qui ont choisi de mettre leur savoir-faire au profit du pur divertissement. Au profit du profit aussi. Beaucoup d'éclat donc mais peu de substance. (Au Impérial).

Quand je me suis présenté au cinéma pour voir *Raiders of the lost ark*, il y avait la queue, la filée. Même chose pour *Mel Brooks History of the world part I* et dans cette filée on riait déjà en se remémorant les films précédents de Brooks et en s'imaginant un peu ce que pouvait donner sa nouvelle réalisation. Un public gagné d'avance quoi et qui effectivement a ri à gorge déployée pendant toute la représentation. Personnellement je n'ai pas ri autant, presque pas même.

Dans tous les films de Brooks il y a toujours eu du bon et du moins bon. Brooks n'a jamais su faire preuve de sélectivité. Aucune épuration, aucun choix véritable dans son humour. Il ramasse tout et c'est de tout cela que sa salade est faite. Cette fois-ci la vinaigrette est âcre car Brooks s'est contenté des ingrédients les plus faibles, les plus bas, les plus faciles et ceci est d'autant plus inacceptable qu'il a bénéficié pour ce nouveau film de moyens considérables.

Mel Brooks History of the world part I évoque quatre époques de l'aventure humaine: la préhistoire, la Rome antique, l'Inquisition et la Révolution française. Brooks lui-même se retrouve au centre de chacun des tableaux entouré de ses acolytes habituels où l'on retrouve plus particulièrement Dom DeLuise, Madeline Kahn, Harvey Korman, Cloris Leachman et Sid Ceasar. C'est Orson Welles qui avec sa voix d'outre-tombe assure la narration, une narration sérieuse qui introduit cependant des moments loufoques.

Que Brooks affectionne particulièrement un humour outrancier, irrespectueux, choquant, je veux bien et on peut même penser que c'est là une des formes d'humour les plus stimulantes. Mais cela n'excuse nullement le recours à des farces qui plus souvent qu'autrement restent bien en deçà du niveau de la ceinture. Je veux bien rire, oh oui, mais jamais d'un rire dont j'aurais honte et c'est sans doute pourquoi je n'ai pas ri souvent devant les images de *History of the world part I*. La vulgarité y occupe trop de place et Brooks fait plus souvent qu'autrement appel au plus dénominateur commun. «Commun» c'est le cas de le dire et qu'on me comprenne bien mon objection n'est pas morale mais esthétique!

À travers tout cela, quelques bons moments quand même: certains jeux de mots, la brève séquence de la Dernière Cène et surtout les blagues à saveur cinématographique où Brooks renvoie à *2001: Odyssée de l'espace*, aux mises en scène extravagantes de Busby Berkeley, aux films avec Esther Williams, aux «road pictures» avec Bob Hope et Bing Crosby.

Le propos, lui, va dans toutes les directions. Les Juifs en prennent un coup, Hitler aussi et Brooks fait preuve d'une obsession sexuelle adolescente. Et cela est d'autant plus inquiétant qu'à *History of the world part I* succédera peut-être *History of the world part II*. (Aux cinémas de la Place Ville-Marie).

à voir

■ **Breaker Morant.** Un procès militaire reconstitué avec pertinence, maîtrise, impact par le cinéaste australien Bruce Beresford. Superbement interprété aussi. (À l'Atwater)

■ **Les Plouffe.** Tourné par Gilles Carle, cette adaptation cinématographique du roman de Roger Lemelin mérite le déplacement pour le soin apporté à sa production et à sa direction artistique. (Au Parisien et au Laval)

■ **Loulou.** La dernière réalisation de Maurice Pialat où Gérard Depardieu en compagnie d'Isabelle Huppert fait preuve encore une fois d'un talent souple, puissant, inouï. (À l'Élysée)

■ **Le Dernier Métro.** Occupation, théâtre et amour dans un récit où vie et spectacle se confondent grâce à la mise en scène et au pouvoir d'évocation du réalisateur François Truffaut. (Au Dauphin)

■ **Ordinary People.** Un drame familial rendu avec intensité par Mary Tyler Moore, Donald Sutherland et Timothy Hutton. Première réalisation de Robert Redford. (En version française au Rivoli, au Greenfield Park et au Versailles)

■ **La Cité des Femmes.** Les femmes, les hommes aussi, avec leurs excès, leurs besoins, leurs insatisfactions, leurs désirs, leurs passions, vus à travers le prisme peu renouvelé mais toujours fascinant de l'imagination fellinienne. (En version française au Complexe Desjardins)

Superman II: d'un ennui profond



Superman (Christopher Reeve) sur le point de succomber.

par Francine Laurendeau

Il manque de grands pans à ma culture anglo-saxonne. Je connais mal la légende de l'Enchanteur Merlin, du Roi Arthur et des Chevaliers de la Table Ronde. Je ne suis pas davantage calée en bande dessinée américaine. Cela ne m'a pourtant pas empêchée d'apprécier chaque minute d'*Excalibur*, de John Boorman, qui a su rajeunir un genre rebattu, le drame épique, en y introduisant le sel d'un humour désopilant, les innovations d'une mise en scène fantaisiste et colorée, le caractère fantastique imprimé aux décors et aux costumes (je pense évidemment surtout à ces étranges armures), l'inventivité de la direction artistique, comme de toute l'entreprise du reste. Tandis que devant *Superman II*, de Richard Lester, je n'ai pu que lutter contre un sentiment progressif et envahissant d'ennui. D'ennui profond.

Car même si vous êtes un érudit inconditionnel, un fanatique de cette bande dessinée désormais classique, c'est dans le premier *Superman* que vous vous serez amusé à reconnaître vos personnages favoris, leurs pouvoirs magiques ou leurs petites manies. C'est dans le premier *Superman* que vous aurez souri en voyant votre héros hésiter, pudique, devant ces nouvelles cabines téléphoniques newyorkaises où l'on ne saurait se changer chastement. C'est dans le premier *Superman*, enfin, que vous aurez pu découvrir les trucages et les effets techniques qui lui permettent de prendre son envol chaque fois qu'un cataclysme menace la vie d'innocents citoyens.

Eh bien le malheur, c'est que quand vous avez vu ça, vous avez pratiquement fait le tour de l'horizon supermanien. Parce que Superman et ses aventures sont vraiment très limitées comme possibilités de développement. On ne saurait impunément étirer sans diluer un matériau déjà mince et répétitif. Ou alors il aurait fallu trouver des scénaristes de génie. Voici l'histoire qu'on nous propose. Pour sauver Paris, Superman expédie dans la galaxie une bombe H qui allait exploser dans la Tour Eiffel. Malheureusement, ce coup d'éclat libère trois dangereux criminels extra-terrestres jadis condamnés aux limbes pour l'éternité. Ces êtres féroces et sans scrupules sont très puissants et ne tarderont pas à faire régner la peur sur la Terre dont ils ont tôt fait de découvrir l'autorité suprême: le Président des États-Unis, qui doit abdiquer en leur faveur, non sans avoir adressé à la télévision un vibrant appel à Superman, le seul qui pourrait rétablir l'ordre des choses, c'est-à-dire la suprématie américaine. Mais à ce moment précis, Superman est en train de succomber aux charmes de son amie journaliste qui a percé son secret. Tel Samson dans les bras de Dalila, il va perdre son pouvoir et devenir un homme comme les autres. («Non!» crient les enfants dans la salle.) Hélas! Superman cède à la Femme et s'adonne dans des draps de satin aux délices de Capoue. Il se ressaisira tout de même à temps, rassurez-vous, pour terrasser les trois méchants. La Maison Blanche va recouvrer son honneur, son Président et son drapeau.

Ouf! Si vous comptiez comme moi sur Richard Lester, l'auteur de *A Hard Day's Night*, *The Knack*, *Help!* et d'autres films originaux et drôles, perdez vos illusions. Passées au rouleau compresseur de cette énorme machine, ses qualités ont disparu, on chercherait en vain la marque du metteur en scène. Si ce n'est, peut-être, dans cette partie souterraine du combat où on ne voit strictement rien, sauf le pavé qui gondole et les bouches d'égout qui sautent. C'est amusant et pas du tout dans l'esprit de ce film balourd dont les personnages ont à peu près autant de subtilité que les pantins de *Goldorak*. A commencer par Superman lui-même, grand bébé rose nourri au pablum. Mon résumé vous aura fait apprécier les raffinements de ce scénario simpliste qui pue la bêtise, le sexisme et l'impérialisme américain.

Mais est-ce bien la peine de poursuivre? Mes protestations les plus véhémentes n'empêcheront pas que dès les premiers jours qui ont suivi sa sortie sur les écrans d'Amérique du Nord, *Superman II* a pulvérisé tous les records du box office. Que partout les gens font la queue des heures pour voir ce film débilitant. Et qu'un *Superman III* est déjà en chantier... Aux cinémas Kent, Dorval, Greenfield Park, Laval, dans deux salles du Loews et au Cinéparc Dollard.

Radio

Ceux qui écoutent Radio-Canada, ce week-end, peuvent retenir un entretien que Linda Gavoriau a eu avec Marilyn Fergusson, qui a écrit *La révolution du cerveau* et *Les enfants du verseau* (samedi soir, 23 h 08). Dimanche, le sujet traité à 12 h 10 est la politique énergétique du Canada (animatrice: Marie-Hélène Poirier). À CBF, à compter de lundi (29 juin) débute une semaine sur le Saguenay - Lac - Saint - Jean avec, pour guide, Marc Bergeron: à compter de 9 h 30 tous les matins, les entrevues sont réalisées par Marc Bergeron et Robert Morency, dans une série intitulée «Chacun son tour».

SPÉCIAL D'ÉTÉ
POUR 2 SEMAINES SEULEMENT
"Les Plouffe" à prix populaires $4.25

un film de GILLES CARLE
d'après le roman de ROGER LEMELIN
avec ÉMILE GENEST • JULIETTE HUOT • DENISE FILIATRAULT
GABRIEL ARCAND • PIERRE CURZI • SERGE DUPIRE • ANNE LETOURNEAU
Une distribution CINÉ 360

HORAIRES: PARISIEN, TOUS LES JOURS À 2.00 & 7.30 P.M. LAVAL: AUJ. 7.30, SAMEDI À JEUDI À 2.00 & 7.30 P.M.

Le PARISIEN 3 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 — GREENFIELD PARK PL. 671-6129
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

Le Groupe de la veillée
Le théâtre de la Poursuite
présente
«Mouvages»
27-28-29 Juin
21.00 hrs
2281 Ste-Catherine est
Rés.: 935-3951

POUR TOUS

"Allez assister à "LA GUERRE DES BOUTONS". Vous y passerez un joyeux moment, vous y ferez une cure de jeunesse et de joyeuseté". — LE CANARD ENCHAINE

"Un excellent film. Un film sain, musclé, que l'on reçoit comme une bouffée d'air pur". — HUMANITE DIMANCHE

"Un petit chef-d'oeuvre et un grand film comique". — LIBERATION

"Yves Robert a réalisé un chef-d'oeuvre d'humour et d'esprit". — PARISIEN LIBERE

"Un humour délicat, un charme vivace dont la somme produit une sorte de miracle". — LE FIGARO

"Il est bien agréable de pouvoir enfin recommander un film à tous les spectateurs en étant sûr qu'ils ne seront pas déçus". — FRANCE SOIR

GILLES BERIAULT présente



LA GUERRE DES BOUTONS
un film de YVES ROBERT
d'après le roman de LOUIS PERGAUD
2e SEMAINE!
Le PARISIEN 2 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.45, 9.35

4-29 juillet 1981

Festival Ottawa Opera Plus
Directeur artistique: Mario Bernardi

3 opéras à grand déploiement

PLUS . . .
5 quatuor à cordes prestigieux ...
En rappel, 2 pianistes virtuoses

Idomeneo
Mozart (en italien)
4, 10, 16, 18 juillet
Tinsley, Valente, Shirley, DuBois, Charbonneau

Rigoletto
Verdi (en italien)
11, 15, 23, 25, 28 juillet
Quilico, Welting, Shicoff, Garrard, Charbonneau, Letourneau

A Midsummer Night's Dream
Britten (en anglais)
17, 22, 24 juillet
Burrowes, Skinner, Corbeil, Charbonneau

Billets: $7.75 - 11.75 - 16.25 - 21.50

Quatuor de Prague
7 et 8 juillet

Collard et Béroff
9 juillet

Quatuor Orford
avec Michel Béroff
14 juillet
avec Jean-Philippe Collard
15 juillet

Nouveau quatuor de Budapest
16 et 17 juillet

Quatuor de Tokyo
22 et 23 juillet

Quatuor Emerson
24 et 25 juillet

Billets: $5.75 - 7.00 - 8.75

En concert, 2 opéras intimes de Mozart
Bastien et Bastienne (en allemand, dialogue français) et The Impresario (en allemand, dialogue anglais)
Costanza Cuccaro, Claude Corbeil, Mark DuBois, Rosemarie Landry,
29 juillet
Billets: $5.00 - 7.50 - 9.00 - 11.50

Billets, réservations, renseignements

Montréal
Place des Arts
842-2142

Ottawa
Centre national des Arts
(613) 237-4400

Réservations téléphoniques sans frais.
Demandez «Group Desk»
1-800-268-6282
Four Seasons Hotel OTTAWA

Un rabais spécial est offert aux étudiants, personnes de l'âge d'or et groupes.

Un festival qui va bon train - avec VIA

VIA vous convie à Festival Ottawa

Le train de l'Opéra VIA vous offre à partir de $68.00*:
- Un aller-retour au départ de Montréal
- La correspondance de la gare à l'hôtel
- Une nuit dans un des meilleurs hôtels d'Ottawa
- Un excellent fauteuil au CNA pour un spectacle de Festival Ottawa.

Pour de plus amples détails, téléphoner au no 692-3940 ou communiquer avec le bureau de vente VIA le plus proche.

* Prix par personne à raison de deux par chambre.

Centre national des Arts ⬡ National Arts Centre

Les festivals de musique d'été

par Gilles Potvin

TOUT comme le théâtre, la musique au Québec est devenue une opération à l'année longue. L'habituelle période creuse de transition qui séparait la saison d'hiver de celle de l'été tout comme celle de l'été et de l'hiver suivant s'est amenuisée au point d'être pratiquement inexistante. On en veut pour exemple l'Orchestre symphonique de Montréal qui terminait sa saison régulière le 20 mai dernier pour repartir de plus belle avec son Festival Mozart-Brahms à l'église Notre-Dame le 2 juin suivant, lequel se prolongera durant huit semaines. Sous l'infatigable direction de Charles Dutoit, l'OSM est devenu omniprésent durant la saison estivale. Outre son festival, on l'entendra dans une série à l'aréna Maurice-Richard, à certains carrefours montréalais sans compter des concerts à l'extérieur, notamment au Festival international d'Orford et au Festival d'été de Lanaudière. S'ajoute en plus sa participation aux représentations de l'*Histoire du soldat* de Ramuz-Stravinsky dans divers lieux montréalais.

Si la plupart des sociétés montréalaises font relâche durant l'été, la relève est vite assurée par de nombreux festivals de musique d'été, auxquels s'ajoute en certains cas une école de formation pour jeunes musiciens. Ces camps musicaux sont devenus importants au Québec et ont été répertoriés dans une plaquette *Les Camps musicaux 81*, disponible au ministère des Affaires culturelles du Québec. Ces camps se retrouvent aux quatre coins du Québec. Certains sont plus importants que d'autres mais tous affichent une programmation artistique et pédagogique des plus intéressantes. Faute d'espace, nous devons nous limiter aux plus importants.



«Vivace», bronze d'Yves Trudeau, à l'entrée de la salle Gilles-Lefebvre est devenu en quelque sorte le symbole du Centre d'Arts d'Orford JMC.

Le Centre d'arts d'Orford JMC

À tout seigneur, tout honneur. Il est bien juste de parler tout d'abord du doyen des camps musicaux du Québec, le Centre d'arts d'Orford JMC qui célèbre cette année le 30ième anniversaire de sa fondation.

Cette année encore, Orford offre à la fois un Festival international et un centre de formation pour jeunes musiciens entre 14 et 30 ans sous la direction artistique de Jean-Claude Picard, également directeur général des JMC, et de Maurice Collette, directeur à l'administration. Trois sessions de cours sont offertes d'une durée de trois semaines chacune, entre le 21 juin et le 22 août. D'éminents professeurs canadiens et étrangers, dans de nombreuses disciplines, se partagent les cours en plus de participer aux concerts publics qui sont devenus une tradition à Orford.

Du 21 juin au 11 juillet, des classes de perfectionnement sont données par les membres du Quatuor à cordes de Prague, le violoniste Jacques Israëliévitch, et le contrebassiste Joel Quarrington. Le guitariste Alvaro Pierri et le flûtiste André Jaunet de Suisse viendront à la deuxième session, du 12 juillet au 1er août. Le réputé saxophoniste français Jean-Marie Londeix, les Percussions de Rimouski et le musicien de jazz Chuck Israels seront présents à la troisième session, du 2 août au 22 août.

D'autres professeurs réputés, canadiens et étrangers, séjourneront à Orford cet été, dont les pianistes Claude Savard, André-Sébastien Savoie, Sharon Krause, Jacinthe Couture, Raoul Sosa, Marc Durand et Francine Chabot, la violoncelliste française Reine Flachot, les guitaristes Peter McCutcheon et Jacques Chandonnet, l'altiste John Adams, la harpiste Gail Israëliévitch, le flûtiste Guy Vanasse, etc. Des classes de musique de chambre auront lieu aux deux premières sessions avec le Quatuor de Prague, le quintette à vent York Winds, le Quintette de cuivres de Montréal et les Percussions de Rimouski. Le pianiste Henri Brassard et le violoniste Martin Foester seront présents à la deuxième session. La classe d'orchestre (deux premières sessions) a été confiée à Eugène Plawutsky.

Le Festival international d'Orford 81 prend cette année un éclat particulier en raison du 30ième anniversaire du Centre d'arts d'Orford JMC. Un concert de gala soulignera d'ailleurs cet événement le vendredi, 31 juillet, alors que le violoniste Henryk Szeryng, grand ami des Jeunesses musicales du Canada, sera le soliste exceptionnel d'un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit, à l'église St-Patrice de Magog.

Les diverses manifestations publiques d'Orford ont été coiffées de titres: «Dimanches en folie» (Musique et gastronomie, Sons et nature sur les pelouses du Centre et dans les sentiers d'Orford)' «Lundis vernis» (inauguration d'expositions au foyer de la salle Gilles-Lefebvre ou au Pavillon l'Homme et la musique), «Mardis érudits» (conférences à la salle Gilles-Lefebvre), «Mercredis juventi» (concerts de jeunes artistes) «Jeudis d'ici» (concerts d'étudiants campeurs), «Vendredis doctori» (concerts de professeurs) et «Doubles samedis» (concerts à l'abbaye de St-Benoit-du-Lac l'après-midi à 16 heures et à la salle Gilles-Lefebvre à 20 h 30.

Quelques noms se détachent de l'imposant calendrier des concerts à savoir ceux du Quatuor de Prague qui vient au Canada pour la première fois, le Trio Borodine qui jouera à deux reprises, le pianiste Louis-Philippe Pelletier, le baryton Pierre Mollet, l'hautboiste Louise Pellerin et l'organiste Bernard Lagacé. La grande majorité des professeurs, solistes et ensembles, se produiront au cours de la saison. (Renseignements: (819) 843-3981 ou (800) 567-6155)

Festival et camp musical de Lanaudière

Par le nombre et l'importance de ses manifestations, ce festival rivalise celui d'Orford quoique beaucoup plus jeune. Sous la direction artistique du père Fernand Lindsay, le Festival d'été de Lanaudière adopte chaque saison un thème. Après Schubert, Beethoven et Mozart, il est consacré cette année à la musique romantique, ce qui permet d'aborder un choix de compositeurs et d'oeuvres des plus variés.

Tous comme à Orford, on trouve des noms prestigieux de solistes et ensembles, tant canadiens qu'étrangers. Le pianiste André Laplante a officiellement inauguré le festival jeudi alors que la Société nationale des Québécois lui remettait le prix des arts Maximilien-Boucher décerné annuellement à un artiste de la région de Lanaudière. Au calendrier des concerts, on relève l'OSM dirigé par Charles Dutoit avec le violoniste Kyung Wha Chung, le mezzo-soprano Florence Quivar, le pianiste Peter Roesel, le violoniste Peter Zazofsky, le violoncelliste Vladimir Orloff, le pianiste Ivan Moravec (récital tout Chopin), le duo Turovsky, le Quatuor Orford, la violoniste Angèle Dubeau, la violoncelliste Carole Sirois, etc.

Ce qui distingue particulièrement le Festival d'été de Lanaudière de son aîné d'Orford, c'est la diversité des lieux où il se déroule même si une bonne majorité des manifestations ont lieu dans la salle du Cégep de Joliette. La direction du festival, dont Marcel Masse est président, a décidé de faire un véritable festival régional et a multiplié les concerts dans les environs là où se trouvent des églises historiques ou autres lieux appropriés. C'est ainsi que des con-

Suite à la page 32

Le Québec, plaque tournante de la danse au Canada

par Suzanne Asselin

LES observateurs sont à peu près tous unanimes pour dire que le Québec est en train de devenir la plaque tournante de la danse actuelle au Canada. Dans le monde des affaires, les centres d'intérêts semblent se déplacer vers l'ouest tandis que dans le monde de la danse, le pôle d'attraction se dessine clairement: c'est au Québec où la créativité, l'originalité et le nombre de danseurs et chorégraphes de la nouvelle vague sont le plus remarquable.

Cette tendance s'est clairement dessinée lors de la tenue du 9ième colloque de «Danse au Canada», du 17 au 21 juin à l'Université du Québec à Montréal. De plus, selon les dires des organisateurs qui ont assisté aux autres colloques qui se sont tenus dans d'autres villes canadiennes, celui-ci est l'un des mieux planifiés et l'un des plus intéressants. Le comité organisateur composé de treize personnes du milieu de la danse et présidé par Vincent Warren, n'a pas ménagé ses énergies pour informer le milieu de la danse. Malgré tout les efforts trois cents personnes seulement se sont inscrites à toutes les activités, en plus des trois cents participants qui ont présenté leurs oeuvres soit aux spectacles «midi» ou «apéro» (à la galerie de l'UQAM), soit aux trois soirées de danse, soit au spectacle de clôture.

Suite à cette merveilleuse rencontre des praticiens et des théoriciens de la danse au Canada, deux femmes (Sylvie Pinard — danseuse et professeur de danse à l'UQAM, — et Lyse George — responsable de la coordination de cet événement) se sont donné comme défi de mettre sur pied un festival international de danse, qui se tiendrait chaque année à Montréal, (comme celui d'Avignon, par exemple) et décernerait des prix au mérite. La date qui est arrêtée présentement est 1983. Montréal aurait donc aussi ses olympiques de la danse.

Mais l'un des événements les plus importants de ce colloque, à part l'échange possible entre danseurs et chorégraphes de toutes les régions du Canada, est sans nul doute la remise du prix Jean A. Chalmers en chorégraphie, décerné au danseur et chorégraphe Paul-André Fortier de Montréal (aujourd'hui un «indépendant» mais qui a pris son envol du Groupe Nouvelle Aire fondé par Martine Époque).

C'est la première fois que la famille Chalmers (Monsieur Chalmers) a été invitée à remettre directement au récipiendaire un chèque au montant de 5,000$. Cette année, le jury a évalué 33 personnes (dont semble-t-il sept ou huit du Québec, les noms des intéressés ne pouvant être dévoilés), soit le plus grand nombre de candidats depuis que le prix existe, c'est-à-dire en 1974. Les aspirants doivent faire parvenir un vidéo d'une oeuvre, et Paul-André Fortier avait soumis *Images Noires et Violence*, un spectacle de danse-théâtre d'abord présenté au Conventum, en septembre 1980, puis à Cologne au festival international de pantomime. Cette chorégraphie qui s'étend sur une heure expose la violence, la décadence et l'indécence d'un couple aux prises avec son hypocrisie vis-à-vis lui-même. Fortier n'hésite pas à utiliser un vocabulaire gestuel expressionniste et une mise en scène qui nous renvoie à des symboles. Même si, politiquement, il était de mise que ce prix revienne à un artiste du Québec (l'autre québécois l'ayant déjà reçu étant Larence Gradus en 1975), Paul-André Fortier le méritait et la salle l'a applaudi à tout rompre.

Fortier et d'autres artistes qui s'inscrivent dans cette veine comme Daniel Léveillé et Edouard Lock se détachent nettement du reste des Canadiens. La danse dans l'ouest n'est pas aussi introspective: elle suit plutôt la tendance américaine du mouvement pour le mouvement. De plus en plus ici, la danse se précise et s'affirme. New York est encore le puits central où se brassent et s'empruntent bien des idées, mais Montréal est entrain de se définir une identité.

De tous les spectacles présentés le soir, celui des «indépendants» tranche par l'originalité et la diversité. La pièce de Diane Carrière (une gaspésienne qui détient un doctorat en danse de l'Université du Wisconsin et enseigne au secteur danse de l'Université de Montréal) est imaginative et pleine d'humour. Cette artiste utilise beaucoup le costume et les médias (diapositives) qui viennent servir le mouvement et non l'écraser. Le spectacle des groupes québécois dans lequel s'est mis en évidence le Groupe de théâtre danse Paul-André Fortier avec la chorégraphie *Fin* (une autre pièce qui étudie les rapports hypocrites entre individus) était l'un des plus significatifs. Le spectacle canadien, à part quelques petites éclaircies, était souvent pénible à voir: pas beaucoup de diversité dans les approches et un manque de dynamisme dans l'ensemble. Mais *Sun Ergos* (solo en mémoire du célèbre Nijinsky), interprété par Dana Luebke et Robert Greenwood, a été un moment saisissant et explore le monde ignoré de la folie et des handicaps physique. Le Groupe de la Place Royale profitait de cette occasion pour présenter une oeuvre beaucoup trop longue mais qui, semble-t-il, est fort valable. Peut-être aurons-nous la chance de revoir à Montréal *Collector of Cold Weather part I*, de cette compagnie qui a déménagé ses pénates de Montréal à Ottawa? Mais l'espace manque pour parler des autres oeuvres intéressantes présentées lors de ce colloque (je pense à *Rescue* de Édouard Lock, entre autres).

Enfin, les organisateurs devraient éventuellement repenser cette formule puisque qu'elle devient frustrante à la longue. Si un élève suit des cours de danse, alors il rate les séries de conférences et de communications qui peuvent être fort importantes pour sa connaissance du milieu. Pour n'en nommer que quelques-unes, «L'évaluation des danseurs» (M. Gilckman de l'Université de Toronto), «La danse et la télévision» (Brian Macdonald faisait ses commentaires) et aussi «La danse et les critiques» (un panel réunis-

Suite à la page 32

RÉCITAL D'ORGUE
Mercredi, 1er juillet à 20 h 30
HÉLÈNE PANNETON
Oeuvres de Pachelbel, Bach, Scheidemann, Balbastre, Langlais et Duruflé.
Organisé par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente à 7h 30 à la porte
$3.50, étudiants $2.50
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00
RENSEIGNEMENTS: 733-8211
ORATOIRE ST-JOSEPH





Le théâtre LA POUDRIÈRE de l'Île Ste-Hélène présente, jusqu'au 25 juillet, **«Un roi qu'a des malheurs»**, une comédie légère de Rémo Forlani mettant en vedette Françoise Faucher, Léo Ilial, Lénie Scoffié, Dorothée Berryman, Alain Clavier, Marcel Girard, et France Laverdière. La mise en scène est de Jean Faucher et les décors de Guy Beauregard. Une production Jeanine Beaubien. **Pour réservations: 842-4550 ou 526-0821.** Billets en vente au Montréal Trust de la Place Ville Marie et au 1195 bis rue Sherbrooke ouest, du lundi au vendredi ou au théâtre le soir même.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORFORD 1981

JUIN	Samedi	27	(après-midi) (soirée)	Geneviève Lagacé, orgue Quatuor de Prague	
	Dimanche	28		Sax Plus, quatuor de sax.	Odyssée en musique
	Mardi	30		Paulette-Marie Sauvé, artiste-lissier	Dix ans de recherches en textures et en couleurs
JUILLET	Mercredi	1er		Ofra Harnoy, violoncelle concert des étudiants	
	Jeudi	2			
	Vendredi	3		Kyung-Wha-Chung, violon Orchestre symphonique de Montréal dir.: C. Dutoit	De Falla, Mendelssohn, Tchaikowsky
	Samedi	4	(après-midi) (soirée)	Quatuor de Prague Suzanne Shulman, flûte Claude Savard, piano	Ravel, Debussy

Toutes les manifestations ont lieu à la salle Gilles-Lefebvre sauf les concerts du samedi après-midi qui ont lieu à l'Abbaye Saint-Benoît du Lac, les "dimanches en folie", sur les pelouses du Centre d'Art, et les concerts de l'O.S.M., à l'église Saint-Patrice de Magog.

1951-1981 30 ans

Billets pour les vendredis et samedis soirs en vente chez:
Ed. Archambault, Montréal - Eaton, Montréal et Sherbrooke - Les Trois Marmites, Magog

CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC (819) 843-3981
autoroute des Cantons de l'Est (10) sortie 118 (800)567-6155

LES ENFANTS DE LA BOULE

un atelier d'initiation au théâtre pour les enfants de 7 à 12 ans
masques, maquillages, costumes, marionnettes, décors, interprétation, les enfants montent un spectacle pour leurs parents et amis

un camp de vacances unique dans un site exceptionnel entre Bromont et Cowansville
activités récréatives
et baignade dans un étang privé

deux formules au choix
camp de jour, deux jours par semaine pendant un mois
camp de vacances, dix jours consécutifs en petit groupe dans une maison privée

renseignements
(1) 263-4949

L'Institut de danse, dir.: Mikhail Berkut
SESSION D'ÉTÉ 29 juin au 29 août
BALLET CLASSIQUE
(Profs invités: Mira Popovich et Vladimir Oukhtomsky)
BALLET JAZZ
Professeur invitée: Charlene Gordon
DANSE DE CARACTÈRE (Folklorique Slave)
avec Mikhail Berkut
Session intensive du 17 au 28 août
Débutant - Avancé
Jour & Soir
Adulte & Enfant
Inscription maintenant
Tél.: 288-1677
Les BALLETS RUSSES de Montreal
Permis 749641
1231 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 120, 1er étage
Montréal H3G 1P5

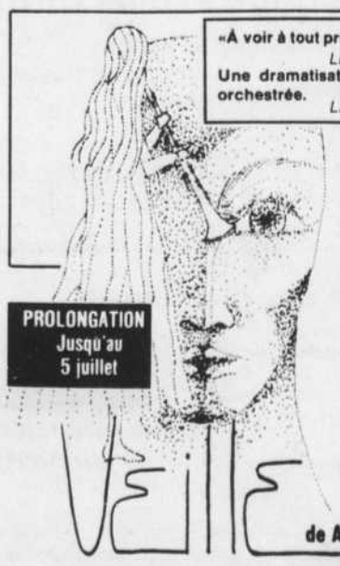


HAPPY END
UNE FANTAISIE MUSICALE de Bertolt BRECHT & Kurt WEILL
AVEC Raymond CLOUTIER, Louis de SANTIS, France DESJARLAIS, Pierre LENOIR, Christine OLIVIER
ET Bilbao Song, Surabaya, Johnny, Le Tango des matelots, Le P-tite Birmane de Mandalay



Du mercredi au dimanche :20h30
Mise en scène ALEXANDRE HAUSVATER
SALLE Alfred Laliberté Du 8 au 26 juillet
UQAM 1455 St-Denis METRO BERRI
Billets : Ticketron ou Guichet 282-3456 $5 et $6
Accessible aux handicapés sur réservation
Après le spectacle: La Charade 358 rue Notre-Dame Est Ouvert jusqu'à 3hres

«À voir à tout prix... LE DEVOIR Une dramatisation magnifiquement orchestrée. LA PRESSE



Céline Beaudoin et Catherine Gadouas
Mise en scène: Mona Latif-Ghattas
PROLONGATION Jusqu'au 5 juillet
Jusqu'au 28 juin
21 heures
Veille
de Anne-Marie Alonzo
AU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES
320 est, rue Notre-Dame, Montréal Renseignements: 879-1306

Le Théâtre du Petit Champlain et La Cie Michel Berto - Jean - Michel Ribes présentent
DÈS MARDI
ESSAYEZ DONC NOS PÉDALOS
Écrit et mis en musique par ALAIN MARCEL
avec MICHEL DUSSARRAT, ALAIN MARCEL, JEAN-PAUL MUEL



EN FRANCE LES CRITIQUES ONT DIT
— Le meilleur spectacle de la saison. Et surtout le plus original et le plus drôle. PARIS-MATCH
— Émouvants cris de détresse dans un océan d'éclats de rire. LE POINT
— Avec une verve caustique ils jouent des sketches drôles et émouvants, chantent et dansent (...) Un spectacle tonique sans complaisance et attendrissement. LE NOUVEL OBSERVATEUR
— On songe aux clowns de Fellini devant leur dissonances multicolores. QUOTIDIEN DE PARIS
— Gage d'une réelle valeur, leur spectacle attire quantité d'hétéros. Tant mieux. Essayez, c'est les adopter. LE GAY PIED
du mardi au dimanche 20h30
DU 30 JUIN AU 19 JUILLET
La Comédie Nationale Réservations: 523-1131
1450, rue Sainte-Catherine est, Montréal

Création Québec à Sherbrooke

Pas de surprises mais de la qualité

par René Viau

CRÉATION *Québec* donné en deux volets cette année et qui en est à sa troisième édition, est une manifestation utile et nécessaire. Si la formule retenue, celle du concours, permet un sondage fort à propos. il est dommage que les oeuvres — du moins au concours d'estampe et de dessin de Sherbrooke —, malgré leur qualité n'ont rien d'une révélation. On aura tout le loisir de critiquer et de dire ce que l'on veut de la Biennale de peinture du centre Saydie-Bronfman à Montréal et qui se termine le 5 juillet. Malgré ses défauts, la manifestation tente de prendre le pouls d'une créativité qui s'efforce de faire surface. La peinture s'y voulait plus que jamais «peinture». Une peinture qui n'a pas dit son dernier mot. Du côté du concours d'estampe et de dessin, c'est autre chose. On ne porte pas ici le flambeau d'une discipline. On s'y sécurise peut-être un peu moins du reste. Faut dire, paradoxalement, que les créateurs parvenus à une certaine maturité semblent plus nombreux à Sherbrooke bien que beaucoup d'artistes dépassant la trentaine bouderaient systématiquement ce type de confrontation.

Le dessin, matrice de l'art, et l'estampe, sa «fille aînée», appellent à la pluralité et à la diversité des attitudes. Ces formes d'expression sont une tribune. Pas besoin d'y justifier, comme en peinture, le médium lui-même. Ce qui ne veut pas dire que les problèmes de la peinture abstraite actuelle, tout à fait à l'ordre du jour comme chez Louise Robert, Françoise Tounissoux, Denis Asselin, ne s'y retrouvent pas. Comme du reste celle d'une autre expression picturale qui tente, tant bien que mal, de se dégager de certaines ornières du langage artistique des années soixante-dix d'une façon plus ou moins adroite: Katz, Lavoie, Levasseur, Blanchette, Martineau, Strawiak, Stewart.

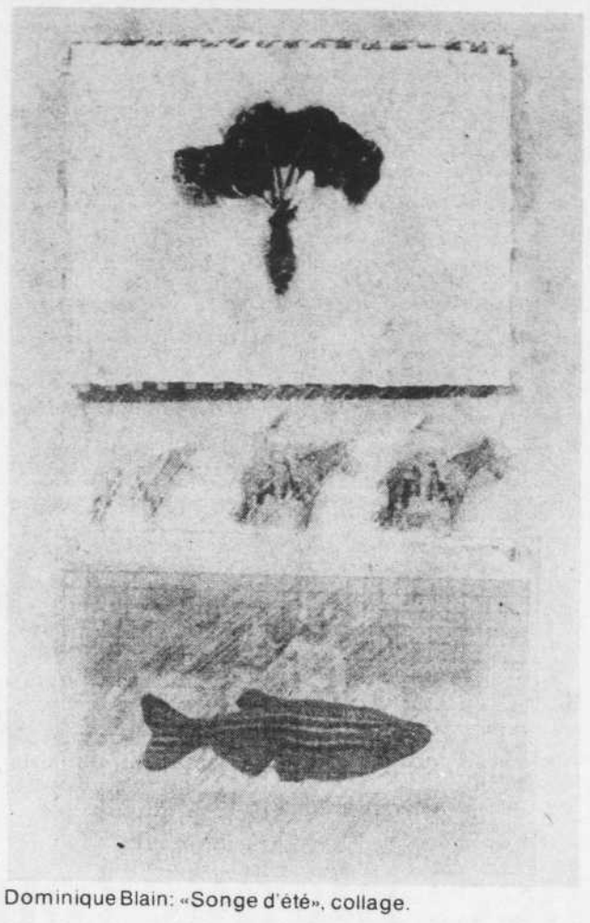
Le dessin, même là, reste ouvert et prêt à mille conquêtes. Il colle à chacun. C'est une signature, un geste, une expression toujours bien à soi. Dans l'estampe, il transparaît grâce à la magie et la précision de la technique de reproduction. Là, un équilibre entre le «beau métier» et l'innovation authentique qui transcende le compartiment disciplinaire, s'impose. Ou alors, le multiple permettra, mais vraiment, l'accessibilité. C'est alors que l'estampe nous fascine. Ici pourtant, peu de surprises. Entre l'excellent Serge Tousignant — qui n'a tout de même rien d'un graveur — et un Richard Lacroix — plus graveur que jamais —, l'estampe, à ce concours, ne nous offre trop de confirmations.

Malgré l'étendue des possibilités créatrices dont témoignent à Sherbrooke les artistes présents, c'est vrai qu'il n'y a pas de surprises. Certes, il y a ceux qui poursuivent sérieusement leur travail à l'écart des canaux de distribution dominants. Ce sont ceux que l'on oublie souvent et à tort. Certains sont là. Tant mieux! Cependant, ces médias — l'estampe et le dessin — auraient permis bien d'autres audaces. Ce concours est donc sage, mais de loin dénué de qualité. Bien sûr, des absences sont regrettables. Des absents qui, comme toujours, ont tort!

Ici pour un médium aussi «ouvert» que le dessin et devant un nombre impressionnant de soumissions, autant il est parfois malaisé de rejeter, autant, il est malaisé de donner des récompenses. Si je ne suis pas d'accord avec le côté «Salon» de cette compétition, il est évident que la perspective d'une gratification a un pouvoir d'attraction réel sur les candidatures. De tels concours doivent exister. Cependant, à l'heure où l'on repense ces grandes manifestations d'ensemble, il faudrait aussi s'interroger sur la possibilité en parallèle de monter des expositions, de faire des invitations, des choix même partiaux et ce aussi dans des domaines jusqu'à présent négligés par nos concours. En photographie, en performance, en sculpture. Il reste à évaluer si cette segmentation disciplinaire correspond à plus qu'aux impératifs d'une intendance souvent débordée de trop nombreuses soumissions. Sans éclat peut-être, le concours actuel de dessins et d'estampes de Sherbrooke se justifie quoi qu'il en soit.

■

Voyons d'abord les gagnants. Michel Leclair est le seul parmi les dix artistes primés à s'adonner à l'estampe. Dans une sérigraphie déjà ancienne, Leclair répercute en gros plan des graffitis sur des rochers que l'on voyait en plan éloigné sur une des deux images de l'estampe. C'est une oeuvre réussie. Grâce au subterfuge de la photographie, Leclair isolera une sorte d'expressionnisme fascinant qu'il souligne par le traitement des surfaces. L'autre oeuvre qu'il a soumise semble plus faible.



Dominique Blain: «Songe d'été», collage.

Quant à Dominique Blain, malgré un emploi ironique du collage et le soin apporté à la poésie de l'image qui en découle, ses oeuvres ne tranchent pas. Les portraits presque caricaturaux de Suzelle Levasseur en imposeront davantage. Et pour cause! Il y a là un côté provocateur manifeste. C'est plein de santé et de force. C'est rigolo et soigné dans, par exemple, les répétitions de motifs en arrière-scène. Un prix bien mérité. Par une accumulation de couches presque translucides, Denis Demers «cache» ses dessins tributaires de bien des matériaux. Ce retour du voile, de l'enveloppe est ici significatif et judicieux. On y verra aussi et pas uniquement dans ses oeuvres, une faveur nouvelle pour le matériau. Extraits des fameux *Klippoth*, les labyrinthes psychologiques de Jan Menses impressionneront le spectateur en lui conférant une sorte de vertige littéraire. Raymond Lavoie dans deux acryliques nuageux et sensibles s'en tire très bien. Françoise Tounissoux joue, elle, en demi-note dans des rythmes visuels modifiés sans cesse au gré de notre perception. C'est un art subtil, envoûtant. Lise Landry brode, tisse, compose avec le papier. Le dessin rejoint ici le geste quotidien et peut-être des traditions enfouies. C'est une soumission tout à fait remarquable et qui nous donne envie de mieux connaître son travail. Basé sur la répétition du détail et la somptuosité des matières, le travail d'orfèvre de Marilyn Milburn intéressera, tout comme les encres et peintures de Serge Lemoyne, tout à fait caractéristiques des oeuvres auxquelles il nous a habitués, le chatoiement de la couleur en plus, de même qu'un raffinement nouveau.

Beaucoup d'oeuvres n'apportent absolument rien de neuf. C'est le cas de la charge périmée de Shirley Katz et de la participation de Tin-Yum Lau. Entre le dessin et la lithographie, on verra une transposition d'un même sujet. L'idée séduit mais l'artiste reste tributaire d'une vision franchement traditionnelle. Le collage employé à toutes les sauces de même que la bonne vieille peinture gestuelle sentent le réchauffé. Ce collage est simpliste chez Prescott, faussement naïf chez Hanafi Abd.

On trouvera un peu de tout à ce concours. Du gestuel, des dessins vaguement calligraphiques, beaucoup d'adeptes de la photogravure ou du traitement sérigraphique de l'image photo. Il y a aussi l'imagerie onirique, ironique. On raconte graphiquement des histoires jusqu'au figuratif le plus banal. Dans le genre totalement hybride, citons le conceptualisme corporel d'un Séguin ou d'un Laroche qui s'enroulent des tas de rubans autour d'eux!

En ce qui a trait à la matière même: revirement notoire. Plus que jamais, la surface semble explorée. Elle sera grattée, embossée avec bonheur chez Pelletier, Malenfant. Le papier sera tressé — Helfield —, découvert et recouvert avec élan chez Sylvie Guimond, fabriqué et plié chez Lussier. Il est manipulé avec une aisance sensuelle bien qu'inquiétante chez Louise Robert qui s'affirme une fois de plus dans deux oeuvres emportées jouant sur la transgression. On aurait pu lui donner un prix.

Elle n'est pas la seule. Serge Tousignant qui «dessine» avec des ombres d'une façon complexe et articulé, utilisant avec rigueur le hasard, est aussi méritant. Mentionnons aussi au passage les oeuvres denses et dramatiques de Denyse Gérin, les subtiles surfaces animées de Ronald Headland ou de Pierre Blanchette. Outre Tousignant et Robert, un prix aurait dû couronner le travail impressionnant de Michel Lagacé. Celui-ci abandonne ses rythmes nerveux et maniérés pour des triangles où est posée, inachevée, la couleur. Il y a ici quelque chose de neuf, de puissant. L'exposition voyagera au Canada. Jusqu'au 28 août au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Fermé le dimanche.

expositions

Muséologie

Inquiétudes pour l'art contemporain

par René Viau

EN dévoilant la maquette du nouveau Musée de la civilisation du Québec, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a fait des inquiets. Si dans le milieu des arts visuels on se réjouit que Québec passe enfin aux actes en muséologie, plusieurs sont d'avis que les $23 millions qu'aura coûté ce musée, «grugent» à jamais les maigres budgets disponibles dans ce secteur. On craint que les priorités soient mises sur ce nouveau musée «de l'homme d'ici», aux yeux de certains, délaissant la création contemporaine pour l'explication du passé.

Malgré nombre de déclarations et de promesses répétées des autorités du ministère des Affaires culturelles, le sort du Musée d'art contemporain à Montréal et son déménagement au centre-ville n'a pas encore été arrêté. Qu'en est-il de ce dossier capital, de l'avis de tous les intervenants en arts visuels? Pour ceux-ci, il semble évident que l'art actuel passe après le patrimoine aux yeux de Québec bien que la vocation du Musée du Québec sera exclusivement artistique. Le Musée de la civilisation, pour sa part, aura comme rôle d'expliquer et d'illustrer les origines et le développement de la société québécoise à travers plus de 25,000 objets ethnologiques.

■

Le Conseil des arts du Canada annonce la nomination de M. William Kirby au poste de directeur de la Banque d'oeuvres d'art. M. Kirby administre depuis novembre 1978 le programme d'aide aux musées d'art et centres d'artistes qui relève, tout comme la Banque d'oeuvres d'art du Service des arts visuels du Conseil des arts du Canada.

Les études et la carrière de M. Kirby l'ont bien préparé, souligne-t-on, à occuper ces fonctions. M. Kirby a déclaré en arrivant en poste que son premier souci est d'examiner la Banque sous tous ses aspects, d'en renforcer et développer les programmes en conformité avec les besoins des artistes. La Banque d'oeuvres d'art achète et loue des oeuvres d'art aux organismes tant gouvernementaux que parapublics qui en font la demande. À ce titre, elle a amassé la collection d'art canadien actuel la plus complète et la plus considérable au pays.

Sélection d'oeuvres choisies de
Robert BOUCHER
Scènes de rues, marines, paysages
Lun. Mar. Mer. 9.30 à 18.00 - Jeu. Ven. 9.30 à 21.00
Sam. 9.30 à 17.00
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue SHERBROOKE
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

EXPOSITION
Wilfred Molson Barnes
1882-1955
Jusqu'au 11 juillet
Toutes les oeuvres seront mises en vente lors de l'exposition
Galerie Bernard Desroches Inc.
1444 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Tél.: 842-8648

Trois albums de luxe en souscription:

Alfred PELLAN
80 albums numérotés (édition en anglais)
contenant chacun 6 estampes signées **Alfred Pellan.**
18" x 24" — 7 couleurs minimum
Texte à la main de **Claude Péloquin.**
Prix de souscription: **$3,000.** (numéros 1 à 30 seulement)
Prix à la parution: **$4,000.** automne 1981

Henri MASSON
«Les Plouffe»
de Roger Lemelin
illustré de 12 eaux-fortes originales
créées sur plaques par **Henri Masson**
Tirage: 175 albums en français
175 albums en anglais
Prix de souscription: **$3,000.**
(1 à 70 français/1 à 60 anglais seulement)
Prix à la parution: **$4,000.** début 1982.

André L'ARCHEVÊQUE
«Une plongée dans mon essentiel»
un livre inédit de **Claude Péloquin**
illustré de 8 eaux-fortes originales créées en atelier
et signées **André L'Archevêque**
Tirage: 80 albums numérotés.
Prix de souscription: **$2,000.** (1 à 30 seulement)
Prix à la parution: **$3,200.** automne 1981

Réservez dès maintenant...
Prix de souscriptions payables à: **Éditions Éternité**
C.P. 1451
Place Bonaventure
Montréal H5A 1H4
Tél.: (514) 845-0609
(Sur réception des chèques ou mandats, l'éditeur fera parvenir à chaque collectionneur le ou les numéros qui sont dûs avec promesse de livraison signée.)

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438

L'AQUATINTE
1/1
gravures originales à un exemplaire
Beauvais, Bellefleur, Bénic, Charbonneau, Lussier, Malenfant, McCall, Pelletier, Simonin, Storm, Tisari.
Jusqu'au 28 juin
4933 rue De Grand Pré
(Métro Laurier)
849-6527
Ouvert du merc. au sam. de 12h à 18h, dim. de 13h à 16h.

ATELIER DE POTERIE SESSIONS D'ÉTÉ
Dans les Cantons de l'Est
Sessions intensives de deux semaines pour potiers débutants et avancés
Inscription limitée
Supervision individualisée
Nourriture et logement excellent
Poterie Rozynska
Way's Mills, R.R.I.
Ayer's Cliff, Québec
Téléphone:
819-838-4321

l'image

Grand choix d'estampes
Encadrements de qualité
4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976



Cours de Beaux-Arts
Au sommet d'une montagne surplombant le Lac Achigan, existe un atelier de toute beauté à l'atmosphère d'une vieille ferme grecque. Avec ses 25 années d'expérience, le peintre-sculpteur **François Soucy** vous invite à vous inspirer de la sérénité de cette nature encore vierge, pour venir vivre une expérience inoubliable en art.
Début des cours: le 7 juillet 1981
Cours du jour, soir, de weekend et stage-vacances de 5 jours.
Pour de plus amples informations:
L'Atelier de l'Oeil et la Main
99, 388ème av.
St-Hippolyte, P.Q.
Tél.: 563-2497


exposition annuelle
Roland PICHET R.C.A.
du 13 au 27 juin
atelier
1024 ouest, ave. Laurier
Outremont, 279-2188

La Petite Galerie
La Petite Galerie annonce qu'elle aménage cet été à partir du 1er juillet à Bromont, Québec.
La réouverture aura lieu en septembre 1981, la directrice de la Galerie effectuant présentement un stage de six mois à Vence, à la Fondation Karolyi, en France.
Nous remercions tous nos amis, artistes et collectionneurs, qui ont permis à La Petite Galerie de connaître le succès que l'on sait.
A bientôt donc et merci.
Marguerite et Hubert Potvin

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Swiss family Robinson": Sam. à jeu.: 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Daughters of anomaly": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Honey pie": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "La corvette rouge" 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. "Mon nom est Mafioso": 15 h 25, 19 h 30.

BERRI II, "Le concours": 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25 "Un petit mélo dans la tête" 15 h 35, 19 h 40.

BERRI III, "Le bal de l'horreur" 14 h 45, 18 h 15, 21 h 50. "L'arcade des cinglés" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 05.

BERRI IV, "Les frères Blues": 13 h 00, 17 h 10, 19 h 20. "Le plus secret des agents secrets"; 15 h 30, 19 h 40.

BERRI V, "Au boulot Jerry" 13 h 35, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Les désirs amoureux de Melody" 13 h 46, 16 h 48, 20 h 00 "La chair qui brûle" 12 h 25, 15 h 27, 18 h 34, 21 h 46.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "On the right track" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15 Sem. 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, "Count the ways": sam. dim. 12 h 55, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40 Sem 18 h 45, 21 h 40 "Sleepy head" 14 h 20, 17 h 15, 20 h 10 Sem 17 h 15, 20 h 10

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les aristochats" 12 h 15, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40 Sem 18 h 30, 21 h 40 "Un candidat au poil" Sam. dim. 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05. Sem 20 h 05.

BROSSARD II, "La corvette rouge": sam. dim. 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 21 h 20. Sem 19 h 20, 21 h 20.

BROSSARD III, "Cannonball run" Sam. dim, 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem. 19 h 15, 21 h 10.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Hurlements" sem 20 h 55, Sam. dim. 15 h 00, 18 h 30, 22 h 10 "Patrick" sem 19 h 20. Sam. dim. 13 h 10, 16 h 40, 20 h 15.

ASTRE II, "Comment se débarrasser de son patron" Sem. 21 h 05. Sam, dim 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35 "Avalanche Express" Sem 19 h 30. Sam dim 13 h 00, 18 h 30, 20 h 00.

ASTRE III "Le chinois" Sem. 21 h 20. Sam, dim. 15 h 05, 18 h 30, 41 h 50. "Opération dragon" Sem 19 h 35, sam, dim, 13 h 20, 16 h 45, 20 h 10.

ASTRE IV, "Rêveries érotiques" Sem 20 h 55. Sam, dim, 14 h 20, 18 h 55, 22 h 35. "L'amour chez les poids-lourds" sem 22 h 10. Sam. dim. 15 h 35, 19 h 45 "Couple complice" Sem 19 h 30, Sam. dim. 13 h 00, 17 h 05, 21 h 15.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Drôle de flic" Sam. dim. 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30. Sem: 20 h 05 "S.O.S. Uranium" Sam. dim. 12 h 20, 16 h 00, 19 h 40. Sem. 18 h 20. 21 h 55.

CHAMPLAIN II, "Le chinois" sam. dim. 14 h 30, 18 h 05, 21 h 35, Sem 19 h 55. "Opération dragon" Sam. dim. 12 h 50, 16 h 15, 19 h 50. Sem. 18 h 10, 21 h 35.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Shining l'enfant lumière" 12 h 40, 17 h 00, 21 h 20 "Elle" 14 h 45, 19 h 10.

CHÂTEAU II, "Excitation au soleil" 14 h 20, 17 h 45, 21 h 05. "Apprend-moi l'amour" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 30.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Hurlements" sem. 18 h 20, 22 h 00. Sam. dim. 13 h 00, 16 h 40, 20 h 20. "Patrick" sem. 20 h 00. Sam. dim. 14 h 40, 18 h 20, 22 h 00. Salle II, "La fureur de vaincre" Sem. 19 h 55, Sam. dim. 13 h 35, 17 h 05, 20 h 35 "Bruce Lee, sa vie et sa légende" Sem. 18 h 00, 21 h 30. Sam. dim. 12 h 00, 15 h 30, 19 h 00, 22 h 30.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest Ste-Catherine (875-1882) — "Caligula" Sam. 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00. Dim. à jeu. 12 h 00. 15 h 00, 18 h 00. 21 h 00.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Cries and whispers" d'Ingmar Bergman (1972), sam. 19 h 00. "Scenes from a marriage" d'Ingmar Bergman (1973) sam. 21 h 00. "La flûte enchantée" d'Ingmar Bergman (1974), dim. 19 h 00. "Face to face" d'Ingmar Bergman (1976), dim. 21 h 30.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "For your eyes only" sam à jeu 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Dona Flor et ses deux maris" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS II La Cité des femmes" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III "Les nymphomanes" 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30. "Folles parties campagnardes" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

COMPLEXE DESJARDINS IV "Le seigneur des anneaux" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5526) — "Cannonball Run" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20

CÔTE-DES-NEIGES II, "On the right track" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Tout à la fois" Sam. sem. 18 h 45, 22 h 15. Dim. 15 h 10, 18 h 45, 22 h 15 "Néa" Sam. sem. 19 h 35, Dim. 12 h 30, 16 h 05, 19 h 35. "Cache-cache érotique" Sam. sem. 21 h 20. Dim. 14 h 15, 17 h 45, 21 h 20.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Drôle de flic" Sam. dim. 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. Sem. 18 h 05, 21 h 30. "Assault" Sam. dim. 13 h 05, 16 h 30, 20 h 00. Sem. 20 h 00.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) "Les aristochats" 14 h 45, 18 h 15, 21 h 30 "Un candidat à poil" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

DAUPHIN II, "Le dernier métro" 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Superman II" Sam. à jeu. 12 h 00, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35.

DORVAL II, "For your eyes only" Sam. à jeu. 12 h 15, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40.

DORVAL III, "Clash of the Titans" Sam. à jeu. 12 h 40, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 25, 21 h 35.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Cheech & Chong's nice dreams" Sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem. 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, "The four seasons", Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 10. Sem. 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Enquête sur une passion": Sam. à lun. et mer.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Autres jours: 19 h 05, 21 h 20.

ÉLYSÉE II, — "Loulou": Sam. à lun. et mer.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Autres jours: 19 h 30, 21 h 30.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (697-8095) — "Swiss family Robinson": Sam. à jeu.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00.

FAIRVIEW II, — "Melbrooks history of the world" Sam. à jeu.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — Sam. à jeu.: "Superman II". Sam. à jeu.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

GREENFIELD II, — "Le choc des Titans": Sam. à jeu.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

GREENFIELD III, — "Le choc des Titans": Sam. à jeu.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

GREENFIELD III, — "For your eyes only": Sam. à jeu.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Daughters of anomaly": 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 10. "The sexualist": 13 h 20, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 30.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Cannonball run": Sam. dim.: 12 h 00, 13 h 40, 15 h 25, 17 h 10, 19 h 00, 20 h 45. Sem.: 19 h 00, 20 h 45.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Superman II": Sam. à jeu.: 12 h 00, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 40.

KENT II, — "Clash of the Titans": Sam. à jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

LA CITÉ I, 3755 Avenue du Parc (844-2829) — "Melbrooks History of the World I": Sam. à lun. et mer.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Autres jours: 19 h 30, 21 h 30.

LA CITÉ II, — "Melbrooks History of the World" 1ère partie: Sam. à lun. et mer.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30. Autres jours: 18 h 30, 20 h 30.

LA CITÉ III, — "Swiss family Robinson": Sam. à lun. et mer.: 13 h 45, 16 h 10, 18 h 35, 21 h 00. Autres jours": 18 h 35, 21 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — Superman II: Sam. à jeu.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 15.

LAVAL II, — "Le choc des Titans": Sam. à jeu.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25' 18 h 35, 20 h 45.

LAVAL III, — "Les Plouffes": Sam. à jeu.: 14 h 00, 19 h 30.

LAVAL IV, — "L'homme éléphant": Sam. à jeu.: 12 h 00, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 40.

LAVAL V, — "For your eyes only": Sam. à jeu.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Drôle de flic": sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 35. Sem.: 18 h 15, 21 h 50 "Assault": sam. dim.: 12 h 50, 16 h 15, 19 h 50. Sem.: 20 h 10.

LAVAL-ODÉON II, — "Le bal de l'horreur": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 22 h 00. Sem.: 20 h 25. "L'arcade des cinglés": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 30, 22 h 00.

LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Clash of the Titans": 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S II, — "Superman II": 12 h 00, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35.

LOEW'S III, — "Superman II": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S IV, — "Arabian nights": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S V, — "Happy Birthday to Me": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La corvette rouge": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 21 h 35. "Mon nom est Mafioso": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. Sem.: 19 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Swiss family Robinson": Sam. à lun. et mer.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Autres jours: 18 h 30, 21 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Casseurs": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00. Sem.: 21 h 30. "Météors": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "Positions internationales": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 30. Sem.: 21 h 45. "Jeux dévorants": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 22 h 05. Sem.: 20 h 30. "L'enfer pour Miss. Jones: Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 10, 21 h 05. Sem.: 19 h 30.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Ciao les mecs": 19 h 00. Matinée dim.: 13 h 00. "Un drôle de flic": 20 h 50. Matinée dim.: 14 h 50.

MONTENACH II, — "La montagne du dieu cannibale": 19 h 00, sauf lun. Matinée dim.: 13 h 30. "L'enfer des Zombies": 21 h 10. sauf lun. Matinée dim.: 15 h 10. Ciné-club: "La dernière femme" lun.: 20 h 00.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Le lagon bleu": sem.: 21 h 00. sam.: 17 h 30, 21 h 00. Dim.: 13 h 50, 17 h 30, 21 h 00. "Les fourgueurs": sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 50, 19 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Shining, l'enfant-lumière": Sam.: 19 h 15, 21 h 30. Dim.: 14 h 00, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — "Gloria": Sam.: 19 h 00, 21 h 15. "Les garennes de watership down": Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Mon oncle d'Amérique": Sam.: 19 h 00. Dim.: 19 h 00. "Rockshow" (Paul McCartney and Wings): Sam. dim.: 21 h 30.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Anatomie d'un rapport" de Luc Moullet (France 1975). Sam. dim.: 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le choc des Titans": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 25.

PARISIEN II, — "La guerre des boutons": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.

PARISIEN III, — "Les Plouffes": 14 h 00, 19 h 30.

PARISIEN IV, — "L'homme éléphant": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

PARISIEN V, — "La cage aux folles" II: 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The Four Seasons": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE LONGUEUIL, 1 Centre Covmercial, Place Longueuil (679-7451) — "Drôle de flic": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 05, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "S.O.S. Uranium": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 18 h 00, 21 h 35.

PLACE LONGUEUIL II, — "Caresses inavouables": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 10, 19 h 20, 22 h 30. Sem.: 18 h 00, 21 h 10. "A pleine bouche": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 15, 20 h 25. Sem.: 19 h 05, 22 h 15. "Le sexe qui parle no 2": Sam. dim.: 15 h 10, 18 h 20, 21 h 30. Sem.: 20 h 05.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Melbrooks History of the World I", 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Melbrooks History of the Woird I", 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Altar of Lust", 12 h 00, 15 h 40, 19 h 20. "Split beaver girl" 13 h 20, 17 h 05, 20 h 45. "Doggie bag" 14 h 30, 18 h 05, 21 h 40. Jusqu'à mercredi.

PLAZA ALEXIS NIHON I, Altitude 1, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Cannonball Run" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PLAZA ALEXIS NIHON II, — "Cheech & Chong's nice dreams" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLAZA ALEXIS NIHON III, — "Breaker Morant" sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Adolescentes au pensionnat": 13 h 00, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 10, "Mary Line": 14 h 30, 17 h 15, 20 h 05.

RIVOLI II, — "Des gens comme les autres" 13 h 15, 17 h 00, 20 h 50, "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 15 h 25, 19 h 15.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Fermé

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Les frissons de l'angoisse" Sam. dim.: 13 h 55, 17 h 25, 21 h 05. Sem.: 21 h 05. "Voyage dans l'au-delà" Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 40, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Nijinsky" Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 00, 18 h 20, 20 h 40. Sem.: 18 h 20, 20 h 40.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Sea Wolves" Sam. à jeu.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Melbrooks history of the Worldi", Sam. à jeu. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Drôle de flic", Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30, Sem.: 18 h 05, 21 h 30. "Assault" Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 30, 19 h 55. Sem.: 19 h 55.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "For your eyes only", 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40.

PALACE II, — "For your eyes only": 13 h 20, 15 h 40, 18 h 00, 20 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE III, — "Sea wolves" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00 Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE IV, — "Sea wolves" 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h 00.

PALACE V, — For your eyes only" 13 h 40, 16 h 00, 18 h 20, 20 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE VI, — "For your eyes only" 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Comment se débarrasser de son patron" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 45. Sem.: 21 h 10. "Un homme voit rouge" Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

PARADIS II, — "Les faucons de la nuit" Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 50. Sam.: 21 h 05. "Saturn 3" Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

PARADIS III, — "Deux soeurs diaboliques" Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 30, 22 h 25. Sem.: 20 h 50 "L'amour chez les poids-lourds" Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 40. Sem.: 22 h 00. "Les amusant jeux érotiques de nos voisins" Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "For your eyes only" Sam. à jeu.: 12 h 10, 14 h 20, 6 h 25, 18 h 40, 20 h 55.

VERSAILLES II, — "Le choc des Titans" Sam. à jeu.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

VERSAILLES III, — "Des gens comme les autres" Sam. à jeu.: 13 h 00, 16 h 55, 21 h 00 "Y a-t'il un pilote" Sam. à jeu.: 15 h 15, 19 h 20.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (689-3866) — "Les lycéennes redoublent" Sem. sam.: 19 h 30, "Dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. "Emmanuelle et les collégiennes" Sam.: 21 h 15. Dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 20. Lun. à jeu.: 21 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La corvette rouge" Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20. Sem.: 19 h 30. "Mon nom est Mafioso" Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 15. Sem.: 21 h 25.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Melbrooks history of the world" 1er partie, 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) "Outland" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 15, 21h 35.

CINÉ-PARCS

Les projections débutent au crépuscule.

CINE-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "Les frères Blues", "Le plus secret des agents secrets"; "Les loups de haute mer"" (le 3e film, sam. seulement).

CINE-PARC BOUCHERVILLE II, "Au boulot Jerry"; "Les survivants de la fin de monde"; "Trans-America Express"

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Cannonball fun"; "Fatso"; "Oh heavenly dog" (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "La corvette rouge"; "Mon nom est Mafioso"; "La perle noire"

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, "Le bal de l'horreur"; "L'arcade des cinglés"; "Crash"

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Superman II"; "Oh Good Book II"

CINÉ-PARC DOLLARD II, "For your eyes only"; "Roadie".

CINÉ-PARC DOLLARD III, "Sea wolves"; "Heaven can wait".

CINÉ-PARC DOLLARD IV, "Mel Brooks history of the world part I"; "Eye witness"

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Cannonbal run"; "Fatso"; "Oh! heavenly dog"

CINÉ-PARC LAVAL II, "La corvette rouge"; "Mon nom est Mafioso"; "La perle noire". (le 3e film sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL III, "Les frères Blues"; "Le plus secret des agents secrets"; "Les loups de haute mer".

CINÉPARC LAVAL IV, "Drôle de flic"; "Le guignolo"; "Avalanche".

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE, Trans-Canadienne, sortie 115 (467-3209) — "Xanadu"; "Flash Gordon"; "Le trésor de la montagne sacrée"

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II, "Cléopatre, la panthère du King Fu"; "Amityville, la maison du diable"; "Aventures en Californie".

CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (655-0692) — "La corvette rouge"; "Mon nom est Mafioso"; "La perle noire" (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC ODÉON II, "Drôle de flic"; "Le guignolo"; "Avalanche".

CINÉ-PARC REPENTIGNY I, Route 40, sortie 100 (851-7740) — "Xanadu"; "Flash Gordon"; "Le trésor de la forêt noire".

CINÉ-PARC REPENTIGNY II, "Cléopatre, la panthère du Kung Fu"; "Amityville, la maison du diable"; "Coup de gueule".

CINÉ-PARC STE-ADÈLE I, Autoroute des Laurentides, sortie 72 (229-6555) — "Xanadu"; "Flash Gordon"; "Le trésor de la montagne sacrée"

CINÉ-PARC STE-ADÈLE II, "Comment se débarrasser de son patron"; "Veux-tu être mon garde du corps".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, sortie 21 (472-6660) — "Xanadu"; "Flash Gordon"; "Le trésor de la foret noire"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II, "Cléopatre, la panthère du Kung Fu"; "Amityville, la maison du diable"; "Coup de gueule"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, "Les fous de la moto"; "Les diables de la route"; "Istanbul, mission impossible"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV, "Ça va cogner"; "Bronco Billy"; "Long week-end"

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V, "La fille du mineur"; "Les faucons de la nuit"; "La conquête de la terre"

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "Les aristochats"; "Un candidat au poil"; "Le petit Poucet" (le 3e film, sam. seulement.)

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, "Drôle de flic"; "Le guignolo"; "Avalanche".

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Les aristochats"; "Un candidat au poil"; "Le petit Poucet"; (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Les frères Blues"; "Le plus secret des agents secrets"; "Les loups de haute mer"; (le 3e film, sam. seulement).

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Un drôle de flic"; "Le guignolo"; "Avalanche".

sur scène

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du Baron de Crac" de Henri-Pierre Cami, réalisé et interprété par Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 30 août. "Entre guillemets", spectacle de Daniel Dubois, mar.: 20 h 30. Jusqu'au 25 août.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Le roi Dagobert" d'Alfred Jarry. Avec Réjean Dupont, Ghislain Gagnon, Claude Paquette et Richard Jean. Du mar. au sam.: 22 h 30. Jusqu'au 2 sept.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER-LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Toi et tes anges" comédie dramatique d'Eric Westphal. Mise en scène: Claire Ifrane. Jeu. à lun.: 20 h 00. Relâche mar. merc. Jusqu'au 29 juin. "Prélude à un déjeuner sur l'herbe" comédie de Olwen Wymark avec Normand Bélanger, Claire Ifrane, Hervé Martin. Du 2 juillet au 7 sept. Jeu. à lun.: 20 h 45. Variétés: Denis Losier, jusqu'au 29 juin à 22 h 30. Liliane Cormier, du 1er au 6 juillet à 22 h 30.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Barry Turley, orgue, merc.: 12 h 30. Oeuvres de Buxtehude. Bach, Marcel Dubé.

CLUB DE MONTRÉAL, 318 ouest Ste-Catherine — Festival international de Jazz de Montréal — Art Blakey and The Jazz Messengers et Nelson Simonds, ven.: 20 h 00.

ÉGLISE NOTRE-DAME, 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — Festival Brahms-Mozart avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, mar.: 19 h 30. Soliste: Cho-Liang Lin. Programme: Concerto pour violon no 5, K.219 (Mozart), Symphonie no 2 (Brahms).

EXPO-THÉÂTRE, Cité du Havre — Festival international de Jazz de Montréal — Weather Report, jeu.: 20 h 00. Tom Waits, ven.: 19 h 00. Dizzie Gillespie, ven.: 23 h 00.

FIRST PRESBYTERIAN CHURCH OF MONTREAL, Angle Jeanne Mance et Prince Arthur — Concert de musique pour cors naturels et cordes, dim.: 20 h 30. Oeuvres de Mozart, Telemann, J.S. Bach, Purcell. Inf.: 274-9254.

JARDIN BOTANIQUE, (près des étangs, derrière le ruisseau fleuri) — Concert de l'OSM, dir.: Charles Dutoit, sam.: 14 h 00. Programme: "L'Histoire du Soldat" d'Igor Stravinsky. En cas de pluie remis au 28 juin.

L'EXTASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Un montage" extrait de trois pièces et "Propriété condamnée" de Tennessee Williams. Mer. à sam.: 20 h 00. Dim.: 15 h 00. Jusqu'au 5 juillet. Suzanne Jeanson. Dim. lun. mar.: 20 h 00. Jeu. ven. sam.: 22 h 30. Jusqu'au 7 juillet.

LE TRANSIT, 425 Place Jacques Cartier (861-5731) — Pocket watch Paul and the Rythm Rockets, jusqu'à dimanche. Festival international de Jazz de Montréal: Coop Jazz, du 1er au 5 juillet. Sem., dim.: 21 h 30, 23 h 30. Ven., sam.: 22 h 00, 24 h 30.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Camil Frederick, pianiste, sam., dim.: 21 h 00. Oeuvres de Schumann, Chopin, Grieg.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — The White River Bluegrass Band, jusqu'à dimanche. Dim. à jeu.: 22 h 00 et 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30.

LA POUDRIÈRE, Île Ste-Hélène (526-0821) — "Un roi qu'a des malheurs" de Remo Forlani. Mise en scène: Jean Faucher. Avec Françoise Faucher, Léo Illial, Dorothée Berryman, Lenie Scoffié, Marcel Girard, Jacques Zouvi, France Laverdière. Jusqu'au 25 juillet à 20 h 30. Relâche dim.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Laurier, Beloeil (467-4504) — "Un show d'été pour payer mon loyer" création collective. Mise en scène: Denise Filiatrault. Sam.: 21 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest, St-Antoine (875-6227) — "Big Mama Thornton" jusqu'à dimanche et du 1er au 5 juillet.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est Sainte-Catherine (523-1131) — "Essayez donc nos pédalos" écrit et mis en musique par Alain Marcel. Avec Michel Dussarrat, Alain Marcel, Jean-Paul Muel. Mar. à dim.: 20 h 30. Du 30 juin au 19 juillet.

PARC MONT-ROYAL, rue Park, Kiosque à musique — Concerts populaires St-Louis, dim.: 14 h 00 à 17 h 00 avec l'Orchestre Vic Vogel et Fogolar Fiulan (danse folklorique italienne).

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Hélène Panneton, organiste, mer.: 20 h 30. Oeuvres de Pachelbel, Scheidemann, Bach, Balbastre, Langlais, Duruflé.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Ella Fitzgerald et Oscar Peterson, dim.: 18 h 30, 22 h 00. "Dancin" comédie musicale de Bob Fosse, du 29 juin au 4 juillet. Sem.: 20 h 00. Ven. sam.: 18 h 30, 22 h 00.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Les Ballets Modernes du Québec, sam. dim.: 20 h 30.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 30 et 31

AVOCAT(E)

Recherchiste demandé(e) pour bureau d'avocats à St-Jérôme.

Communiquer:

436-8244

Montréal 430-6922

Hydro-Québec
Bureau d'emploi
C.P. 6106
Suc. «A»
Montréal, Québec
H3C 3H6

CONSEILLER EN INFORMATIQUE

CONCOURS: 81-0256-06-J-1

FONCTIONS:

- Concevoir, analyser, programmer, documenter et entretenir des programmes locaux d'analyse énergétique informatisés et d'autres applications informatiques servant d'outils de travail dans les régions;
- Collaborer avec les autres conseillers de l'équipe pour l'analyse, la programmation, la documentation et l'entretien de certains programmes locaux touchant l'utilisation de l'énergie;
- Conseiller les utilisateurs sur les possibilités de l'informatique pour le développement de nouveaux programmes ou pour l'évolution des applications informatiques;
- Déterminer les spécifications et surveiller les travaux informatiques confiés à l'extérieur.

EXIGENCES:

- Posséder un baccalauréat en informatique ou avoir des connaissances équivalentes en informatique et en mathématiques;
- Avoir l'expérience de la conception, de la programmation et de l'entretien de programmes;
- Avoir l'expérience de la programmation des ordinateurs IBM et de l'utilisation de son TSO;
- Posséder les qualités personnelles nécessaires pour faire de la consultation et pour travailler en équipe;
- Démontrer de l'intérêt pour l'énergie dans le bâtiment et le micro-ordinateur;
- Maîtriser le langage Fortran et connaître le Basic seraient des atouts;
- Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction et pouvoir lire l'anglais.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

N.B.: ***Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible à l'adresse ci-dessus en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE sociale ainsi que le numéro du concours, avant le 20 juillet 1981.***

Université Laval

Concours n° U.L. 01 (81-82)

DIRECTEUR CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Sommaire de la fonction
Sous la responsabilité du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le directeur planifie, organise, dirige et contrôle le fonctionnement du Centre de traitement de l'information. Il élabore et propose les orientations en matière de systèmes, équipements, banques de données, etc.; établit et révise périodiquement les normes de gestion et en supervise l'application en tenant compte des politiques de l'Université; prépare le budget annuel et les rapports d'activité du centre; conseille les instances de l'Université en matière d'informatique et représente le centre auprès d'organismes extérieurs; informe et conseille les usagers; remplit temporairemet d'autres tâches lorsqu'il en est requis.

Qualifications requises
- Grade universitaire de 2e cycle dans une discipline appropriée.
- Dix années d'expérience pertinente.
- Connaissance des systèmes en usage à l'Université.
- Habileté à s'intégrer à un milieu d'enseignement et de recherche.
- Grande capacité de communication et de travail en équipe.
- Autorité, leadership, capacité à motiver.
- Toute combinaison de scolarité et d'expérience pertinente sera retenue si elle est jugée équivalente.

Conditions de travail
- Rémunération selon les qualifications et l'expérience du candidat choisi.
- Avantages sociaux intéressants.

Règles du concours
Les candidats de l'extérieur devront répondre aux mêmes critères d'évaluation que les candidats déjà à l'emploi de l'Université et ils seront soumis aux mêmes méthodes de sélection.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir, sous pli confidentiel, leur offre de services et leur curriculum vitae complet au plus tard le 10 juillet 1981, à:

M. René Madore
Directeur
Service du personnel
Bureau 3445
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

---

10 ans L'EQUIPE DES GRANDS DEFIS

Programmeurs

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche de programmeurs pour son service Informatique.

Les candidats devront travailler au sein d'une équipe professionnelle d'informaticiens; auront à écrire en COBOL à l'aide de TSO, des programmes IMS de type MPP, BMP et DL/1 ainsi que la programmation de rapports en MARK IV selon les spécifications détaillées fournies par l'analyste.

ENVIRONNEMENT

Matériel: 1 IBM 3031-8 (AP), 1 4331 et plusieurs ordinateurs de la série 8100

Logiciel: MVS, COBOL, SPF (sous TSO ou CMS), IMS DB/DC, MARK IV, INQUIRY IV, BTS et ACT 1.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire ou de Cégep en informatique et expérience minimale de 2 ans. Exigence particulière - 1 an d'expérience IMS.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage
14e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8
Dossier 1033

---

10 ans L'EQUIPE DES GRANDS DEFIS

Spécialiste en logiciel d'exploitation MVS

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche d'un spécialiste en logiciel d'exploitation MVS pour son service Informatique.

Le candidat devra coordonner les tâches nécessaires à la mise en place des logiciels;

Évaluer et améliorer les performances des systèmes en modifiant certains paramètres selon des critères qui doivent être documentés;

Recommander au chef de division toute modification à la configuration des systèmes;

Diriger des analystes-programmeurs.

EXIGENCES

Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique et un minimum de 10 ans d'expérience pertinente;

Connaître de façon pratique des logiciels IMS DB/DC et/ou tout autre système de banques de données.

Avoir des aptitudes à diriger et coordonner des équipes de travail.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage
14e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8
Dossier 1037

---

10 ans L'EQUIPE DES GRANDS DEFIS

Vérificateurs internes

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche de vérificateurs internes pour ses chantiers.

Les candidats devront faire des analyses et des évaluations indépendantes des systèmes financiers et des systèmes de gestion.

PRINCIPALES TÂCHES

Vérification des contrats de construction et de services ainsi que la vérification des réclamations faites par les entrepreneurs;

Analyse et évaluation du contrôle interne conformément à la réglementation interne en vigueur;

Effectuer des vérifications opérationnelles afin d'améliorer les systèmes de gestion;

Effectuer, à l'occasion, des études spéciales.

EXIGENCES

Formation universitaire et un minimum de 3 ans d'expérience, de préférence en vérification.

LIEU DE TRAVAIL

Chantiers de la Baie James. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage
14e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8
Dossier 1021

---

10 ans L'EQUIPE DES GRANDS DEFIS

Analystes de systèmes

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche d'analystes de système pour son service Informatique.

Les candidats devront travailler au sein d'une équipe professionnelle d'informaticiens; auront à élaborer les spécifications détaillées (dossier organique); effectuer la programmation des fonctions-clefs de type MPP, BMP, DL/1 et en différé, et rédiger une partie importante des guides d'exploitation et d'utilisation de l'application.

ENVIRONNEMENT

Matériel: 1 IBM 3031-8 (AP), 1 4331 et plusieurs ordinateurs de la série 8100.

Logiciel: MVS, COBOL, SPF (sous TSO ou CMS) IMS DB/DC, MARK IV, INQUIRY IV, BTS et ACT 1.

EXIGENCES

Diplôme de 1er cycle en informatique et expérience minimale de 4 ans de la programmation, du développement ou de l'entretien des systèmes.

Exigence particulière: 2 ans d'expérience IMS.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage
14e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8
Dossier 1032

---

10 ans L'EQUIPE DES GRANDS DEFIS

Spécialiste (développement)

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche d'un spécialiste (développement) pour son service Informatique.

Le candidat devra oeuvrer normalement à la tête d'une équipe professionnelle d'informaticiens. Il est responsable de la conceptualisation logique des applications développées sous IMS, de la détermination des coûts/bénéfices des projets ainsi que du respect des échéanciers.

ENVIRONNEMENT

Matériel: 1 IBM 3031-8 (AP), 1 4331 et plusieurs ordinateurs de la série 8100.

Logiciel: MVS, COBOL, SPF (sous TSO ou CMS), IMS DB/DC, Mark IV, INQUIRY IV, BTS et ACT-1.

EXIGENCES

Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique et minimum 10 ans d'expérience pertinente ou l'équivalent.

Exigence particulière — 5 ans d'expérience IMS.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage
14e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8
Dossier 1034

---

10 ans L'EQUIPE DES GRANDS DEFIS

Analyste conseil en systèmes

La Société d'énergie de la Baie James est à la recherche d'analystes-conseil en systèmes pour son service Informatique.

Les candidats devront travailler au sein d'une équipe professionnelle d'informaticiens; élaborer en collaboration avec les usagers, les spécifications fonctionnelles d'une application et assumer la responsabilité entière de sa réalisation.

ENVIRONNEMENT

Matériel: 1 IBM 3031-8 (AP), 1 4331 et plusieurs ordinateurs de la série 8100.

Logiciel: MVS, COBOL, SPF (sous TSO ou CMS) IMS DB/DC, MARK IV, INQUIRY IV, BTS et ACT 1.

EXIGENCES

Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique et expérience minimale de 4 ans ou l'équivalent.

Exigence particulière — 3 ans d'expérience IMS.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division de l'Embauchage
14e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8
Dossier 1031

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Département d'études françaises

Professeur de linguistique

La Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke demande, **pour le 1er août 1981**, un professeur régulier à temps complet pour le Département d'études françaises.

Fonction

Dispenser l'enseignement de la linguistique aux trois cycles et effectuer des travaux de recherche.

Exigences

Posséder un diplôme de 3e cycle en linguistique avec, de préférence, une spécialisation en morphosyntaxe.

Traitement

Selon les normes de la convention collective en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 20 juillet 1981** à:

Monsieur le doyen
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1
Téléphone: 819/565-4611

CONTRÔLEUR-COMPTABLE

Notre organisme, une association provinciale à but non lucratif, est à la recherche d'un(e) préposé(e) au contrôle et à la comptabilité.

Les principales fonctions du poste se rattachent à la tenue des livres, comptes, salaires, cotisations, bilans de même que les achats (inventaires et services), les placements, l'administration du secrétariat et certains services aux membres.

Le candidat devra disposer d'une expérience pertinente dans les fonctions indiquées.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 6 juillet 1981, à:

Le Directeur administratif
C.P. 1452
Montréal H5A 1E9

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 30 et 31

Carrières et Professions
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

SERVICE DU CONTENTIEUX

$17,000.00

Vous désirez un changement d'un bureau d'avocats à une compagnie internationale? Voici votre chance!

Nous exigeons un minimum de 2 ans d'expérience légale, la sténo dans les 2 langues et un sens des responsabilités. Le travail est très intéressant et varié. Excellents avantages sociaux.

Madeleine Martel
282-1008

ACCELERATION

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

$15,000.00

Si vous possédez un minimum de 3-4 ans d'expérience en litige et cherchez à améliorer votre sort, nous pouvons répondre à vos désirs. Cette maison d'avocats recherche vos services si vous prenez la sténo et le dicta en français et en anglais, et que vous aimez prendre des responsabilités. Ce poste est situé dans le Vieux-Montréal.

Madeleine Martel
282-1008

ACCELERATION

Importante compagnie canadienne, fabriquant des produits chimiques, en pleine expansion, est à la recherche d'un:

TECHNICIEN ET REPRÉSENTANT DES VENTES

pour la région de Montréal

Exigences:
— Bilingue;
— Diplômé d'un collège ou cegep;
— Expérience de la vente;
— Aptitude dans la mécanique;
— Motivation personnelle;
— Excellent dossier sur emploi stable.

Nature du travail:
Trouver de nouveaux clients et garder de bons contacts avec la clientèle déjà établie; le recrutement se situe dans les centres hospitaliers, centres d'accueil, hôtels et restaurants.

Conditions de travail:
Entraînement intensif, salaire au-dessus de la moyenne et excellentes chances d'avancement, auto fournie et gamme complète de bénéfices marginaux.

Seules les candidatures écrites à la main seront acceptées.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 1020
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créé spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces sous cette rubrique coûtent **75¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1
Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

"REPRÉSENTANT(E) DIVISION TAPIS"

DISTRIBUTEURS DELORIMIER (1971) INC.,
Grossiste: prélart Armstrong

Suite à une expansion de notre division tapis, avec l'acquisition de "BIGELOW CANADA", nous recherchons un(e) représentant(e) pour le Québec Métropolitain; cette division comprend également le tapis Ozite, étiquette privée, Roberts et accessoires.

Le candidat idéal retenu aurait accumulé quelques années d'expérience dans l'industrie des revêtements de planchers, soit dans la distribution ou dans le détail; ou compenserait par de l'expérience en publicité, promotion et décoration.

Vendre nos produits, servir la clientèle, conseiller et promouvoir, telles seraient ses fonctions; cet emploi procure des revenus de l'ordre de $25,000.00 à $30,000.00 dollars: système de rémunération à commission avec avance salaire et bénéfices sociaux.

Pour informations communiquer avec Nicolle B. Lamontagne en composant:

(418) 653-4076

LA COMMISSION SCOLAIRE DE WATERLOO

Poste ouvert

Directeur des services financiers Secrétaire général

et

Directeur service équipement

Le poste implique les principales responsabilités suivantes:

Finance:
La gestion de l'ensemble des programmes et des ressources relatives à l'administration financière (trésorerie-préparation du budget - états financiers - contrôle - vérification - opérations comptables, etc.).

Équipement:
La gestion de l'ensemble des programmes et des ressources relatives à l'équipement: entretien préventif, physique et ménager - protection des biens - approvisionnement, etc.

Secrétariat général:
La responsabilité de l'enregistrement et de la publication, de la conservation des actes officiels de la commission, la collection, l'analyse et la synthèse des informations internes ou externes nécessaires à la direction générale.

Exigences minimales:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée;
— Huit (8) années d'expérience pertinente à un niveau de gestion correspondant;
— Connaissances et expérience en informatique.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées devront avoir fait parvenir leur curriculum vitae avant 16:30 hres, le 10 juillet 1981, à:

La Commission Scolaire de Waterloo
a/s M. Arthur Hébert
48 rue Young
C.P. 1300
Waterloo, Qué. J0E 2N0

SURINTENDANT TRAVAUX PUBLICS

La direction de cette municipalité en banlieue de Montréal est en voie de transformer ses modes de gestion pour mieux répondre aux besoins et à la qualité de ses résidents. Elle dispose d'un budget de quelque $15 MM. et compte plus de 25,000 âmes.

Pour compléter le tandem génie-évaluation municipale, le surintendant des travaux publics se verra confier la direction des opérations et l'administration de tous les éléments de ce service majeur. Son double leadership technique et administratif s'exercera sur l'entretien et l'opération des propriétés et des ressources matérielles de la Ville. L'autorité de gérer un budget de 3 MM et de coordonner les activités d'une cinquantaine de personnes complètent ses principales attributions.

Quoique non essentielle, une formation en génie serait un atout. Les candidats se distinguent par leurs réalisations en milieu municipal ou dans un secteur connexe et possèdent les capacités et la motivation pour diriger des groupes distincts.

Faites suivre rapidement votre C.V. en toute confiance à: (Dossier PM-22).

JEAN-YVES PILON & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS DE TRAVAIL
1110 ouest, rue Sherbrooke, Suite 2402
Montréal, Qué. H3A 1G8 Tél.: (514) 843-5987

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur des professionnels
Négociations et relations de travail

Concours spécifique numéro 622J-450010/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires sociales — Direction générale des relations de travail - 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à la direction générale des relations de travail, définir, organiser et conduire la négociation des ententes avec les associations et fédérations de professionnels de la santé; fournir le support nécessaire à l'interprétation et à l'application de ces ententes; assurer une répartition géographique adéquate des professionnels de la santé.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine des relations de travail et de la négociation.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC, G1K 7N8

Administrateur, classe II

Traitement — de 42 997 $ à 59 358 $ (en voie de révision)

Période d'inscription: du 27 juin au 13 juillet 1981

Chef de la division aide au développement

Concours spécifique numéro 625J-450021/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'éducation — Direction générale de l'éducation des adultes - 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité du directeur du service recherche et développement, planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer l'ensemble des activités de la division. À cette fin, en relation avec le personnel des organismes visés, élaborer et développer les pédagogies adaptables aux diverses clientèles; concevoir et appliquer des stratégies d'implantation d'innovation pédagogique; concevoir, mettre en oeuvre des stratégies de perfectionnement des personnels en éducation des adultes; élaborer, définir et traduire en moyens d'action les orientations et les priorités de la division conformément aux objectifs du service et de la direction générale.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des adjoints aux cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'administration scolaire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs

Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $ (en voie de révision)

Période d'inscription: du 27 juin au 13 juillet 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Université Laval

a) PROFESSEUR EN HISTOIRE DE L'ART DU XXe SIÈCLE

Le candidat est titulaire d'un doctorat (ou de l'équivalent) ou en voie de l'obtenir prochainement.

Le candidat a une formation ou une expérience en histoire de l'art de l'Europe et de l'Amérique du Nord du XXe siècle.

La charge de travail portera sur les domaines ci-dessus et comprendra:

1) enseignement au premier cycle,
2) recherche et encadrement des étudiants de deuxième cycle,
3) participation à la vie universitaire.

Le candidat sera appelé à consacrer une partie de sa tâche d'enseignement et de direction de thèses à l'art du XXe siècle au Québec.

La préférence sera accordée aux candidats en fonction de leur expérience de l'enseignement universitaire et de leur compétence en méthodologie et en théorie de l'art.

b) PROFESSEUR EN CULTURE MATÉRIELLE

(Archéologie historique euro-québécoise)

Le candidat est titulaire du doctorat ou de l'équivalent reconnu.

Il a une formation en culture matérielle, spécialement en archéologie historique.

La préférence sera accordée au candidat:

1) selon sa compétence et son intérêt à l'endroit des aspects méthodologiques de la recherche et de l'enseignement,
2) selon son expérience de l'archéologie euro-québécoise (fouilles),
3) selon son expériene de la direction de recherche et de l'enseignement universitaire,
4) selon son aptitude à s'intégrer aux équipes qui oeuvrent dans le domaine: arts et traditions populaires, mais aussi: histoire et archéologie.

Le traitement accordé est déterminé selon la convention collective.

Les postes sont ouverts immédiatement.

Les candidats sont priés de soumettre leur candidature par écrit, avant le 27 juillet 1981, accompagnée d'un curriculum vitae complet. Deux lettres de recommandation doivent être acheminées directement à l'adresse suivante:

Rodrigue Lavoie, directeur
Département d'histoire
Faculté des lettres
Pavillon De Koninck
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi - Témiscamingue (Université du Québec) à Rouyn est à la recherche d'un professeur régulier dans le domaine suivant:

LITTÉRATURE ENFANTINE (P.P.M.F.)

EXIGENCES:
Maîtrise ou scolarité de doctorat dans le domaine relié au poste ouvert. Les candidats possédant un premier cycle et une expérience pertinente dans la discipline concernée seront considérés.

FONCTIONS:
Dans le cadre du plan de perfectionnement des maîtres en français (P.P.M.F.), le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des activités d'enseignement au premier cycle, à faire de la recherche, à participer à l'administration et aux services à la collectivité, à élaborer des documents pédagogiques.

LIEU DE TRAVAIL: ROUYN.

SALAIRE: Selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION: Immédiate.

DATE LIMITE:
Prière de soumettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des diplômes **avant le 6 juillet 1981** en spécifiant le champ de spécialisation, à l'adresse suivante:

Monsieur Luc Bergeron, Directeur
Département des sciences de l'éducation
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Centre d'études universitaires d'Abitibi - Témiscamingue
435, rue Gagné
Case Postale 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

NO DE RÉFÉRENCE: RP81-01

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi - Témiscamingue

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29 et 31

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

ENSEIGNANT

À TEMPS COMPLET

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT:
Niveau collégial.

DISCIPLINE:
Psychologie.

TITRE REQUIS:
Diplôme universitaire de premier cycle avec option dans la discipline;

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Celles du personnel enseignant du Collège.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er septembre 1981.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 3 juillet 1981 au:

Secrétaire général
Collège de l'Assomption
270, boul. l'Ange-Gardien
L'Assomption, J0K 1G0

CLSC Hochelaga-Maisonneuve

Le CLSC Hochelaga-Maisonneuve recherche un:

MÉDECIN
2e Concours

Poste:
Médecin à temps plein.

Fonctions:
- Remplacer à temps plein un médecin en congé sans solde et prendre toute sa clientèle au bureau et à domicile;
- Faire de la consultation générale;
- Faire des visites à domicile;
- Faire des sans-rendez-vous;
- Participer aux réunions des infirmières des visites à domicile, pour superviser les dossiers.

Exigences:
- Omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins;
- Sensibilisé à la prévention et à l'éducation populaire dans le champ de sa compétence.
- Volonté et capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.

Traitement:
- Selon l'entente entre M.A.S. et la F.M.O.Q.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae avant le **24 juillet 1981** au:

Bureau du directeur général
CLSC Hochelaga-Maisonneuve
Casier Postal 6, Succ. «M»
Montréal, Québec
H1V 3L6

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE

PROFESSEUR ÉLECTROTECHNIQUE

Qualifications requises:
Diplôme de premier cycle en sciences appliquées, option génie électrique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les documents pertinents attestant leur scolarité et leur expérience au plus tard le 3 juillet 1981 à:

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE
Direction des Services au Personnel
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, QC G6G 1N1

CENTRE D'ACCUEIL LASALLE

Centre d'hébergement de 200 lits

CONSEILLER EN GESTION FINANCIÈRE

(concours ADM 81-01)

Sous l'autorité des services administratifs, le titulaire du poste doit assumer la responsabilité des opérations relatives aux finances, achats et inventaires.

Exigences:
— Diplôme d'études universitaires de 3 ans en sciences de l'administration ou l'équivalent;
— Personnalité ouverte et capable de travailler en équipe;
— Minimum de 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilités.

Conditions de travail:
Les conditions de travail sont celles déterminées par les politiques du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 1er juillet 1981, à l'adresse suivante:

Centre d'Accueil Lasalle
a/s du Directeur général
8686 rue Centrale
Lasalle, Qué. H8P 3N4

CEGEP FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

Le CEGEP François Xavier Garneau requiert des candidatures de

PROFESSEURS

à l'enseignement régulier pour combler:

Discipline	Charge	Cours	No. concours
Tech. Hygiène Dentaire	Temps partiel A-81	111-321 Lab. pré clinique 111-500 Stages	17
110-111	Temps complet Année	111-321 Lab. pré clinique I 111-500 Stages 111-421 Lab. pré clinique II 111-600 Stages	15

QUALIFICATIONS GÉNÉRALES:
Diplôme universitaire de 1er cycle en Hygiène Dentaire et expérience professionnelle et/ou d'enseignement directement pertinente. L'absence de diplôme universitaire pourra être compensée par des diplômes spécialisés équivalents et une expérience professionnelle et/ou d'enseignement pertinente.

CANDIDATURES:
Les personnes intéressées à ce «poste disponible et/ou charge à pourvoir» doivent faire parvenir leur candidature incluant leur curriculum vitae au plus tard le 3 juillet 1981, à

Jean Leclerc
Coordonnateur des services du personnel
CEGEP François Xavier Garneau
1660 Boul. de l'Entente, C.P. 6300
Sillery G1T 2S5

PROFESSEUR SUBSTITUT EN ART DRAMATIQUE

(poste accessible aux femmes et aux hommes)

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre des enseignements et des recherches en art dramatique, le professeur engagé sera appelé à donner des cours de théâtre, pratiques et théoriques, et ce, tant au 1er qu'au 2e cycle; il devra aussi pouvoir assumer des responsabilités administratives au sein du département ou du module.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Août 1981.

EXIGENCES:
Maîtrise ou l'équivalent, expérience professionnelle pertinente.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé **avant le 21 juillet 1981, 5h au:**

Directeur
Département de Théâtre et Danse
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale A
Montréal, Québec, H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

INGÉNIEUR
(GÉNIE MÉCANIQUE)

Concours no: 81-1044

NATURE DE L'EMPLOI:
Le titulaire de cet emploi doit étudier, concevoir, planifier et contrôler divers projets relatifs à la ventilation, à la climatisation, au chauffage et à la plomberie des bâtiments de l'usine d'épuration du Service de l'assainissement des eaux ainsi qu'au choix et à l'entretien des équipements mécaniques requis pour le pompage, le traitement des eaux usées et des boues. Il doit également coordonner la préparation des plans et devis des équipements mécaniques, préparer des procédures d'opération de routine et d'urgence, élaborer des programmes d'entretien préventif et des instructions pour la production de statistiques sur les performances d'opération et d'entretien des équipements.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie mécanique et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; posséder un certain nombre d'années d'expérience à la nature de l'emploi.

DIVERS:
Facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissance moyenne de l'anglais parlé et écrit; aptitude à diriger le travail d'un personnel technique; qualités personnelles appropriées.

DURÉE DE L'EMPLOI:
Cet emploi est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels le poste a été créé, si le travail de l'employé est jugé satisfaisant.

TRAITEMENT: $ 25 872 - $39 117

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 10 août 1981.

NOTE: le cas échéant, la préférence d'embauche sera accordée aux candidats demeurant sur le territoire de la Communauté.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 20e étage
Montréal, H5B 1E6
téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL-ADJOINT

Attributions caractéristiques:
Le poste comporte l'exercice de toute fonction et de toute tâche définies par le directeur général relativement à l'administration des programmes et des ressources de la Commission de même que l'exercice sous son autorité des droits, pouvoirs et obligations délégués par le conseil des commissaires.

Traits particuliers:
La Commission scolaire régionale de l'Outaouais (C.S.R.O.) recherche un(e) candidat(e) possédant les qualifications et les qualités suivantes:
— diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
— dix (10) années d'expérience de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) années dans un emploi de cadre;
— sensible aux besoins des divers personnels et aux attentes du milieu;
— capable d'imaginer, de présenter et d'appliquer des mesures innovatrices;
— apte à créer un climat de travail favorable à l'activité éducative;
— intéressé et apte à mettre l'accent sur les services administratifs tels que: finances, équipement, informatique et personnel;
— conscient des grands courants de la pensée actuelle en éducation;

Salaire:
Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire régionale de plus de 12,000 élèves.

Concours: C-246.

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 29 juillet 1981 à:

Yves Beaudin
Directeur général
Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais
225, rue St-Rédempteur
Hull, Québec
J8X-2T3

Note: Prière d'inscrire le numéro du concours sur l'enveloppe.



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Ingénieur

Professionnel des services régionaux d'inspection

Concours sectoriel numéro 118H-963002/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 17 emplois à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
— Direction régionale
— Service de l'inspection
— 12 emplois à Montréal — 1 emploi a Chicoutimi
— 2 emplois à Rouyn — 1 emploi à Sherbrooke
— 1 emploi à Laval

Attributions — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises industrielles et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de la disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Ingénieur, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $ Période d'inscription: du 27 juin au 24 juillet 1981

Ingénieur forestier

Professionnel des services régionaux d'inspection

Concours sectoriel numéro 119H-963002/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 4 emplois à la COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
— Direction régionale
— Service de l'inspection
— 1 emploi à Hull — 1 emploi à Rimouski
— 1 emploi à Rouyn — 1 emploi à Sept-Îles

Attributions — Fournir le support technique professionnel requis à la région en intervenant principalement au niveau des entreprises d'exploitation forestière et en surveillant les milieux de travail dans le but d'éliminer à la source les dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs; analyser les problèmes techniques décelés dans les entreprises visitées et fournir des instructions et des directives visant l'amélioration des procédés de fabrication, de l'équipement, de disposition des appareils et de l'environnement de travail; se prononcer et décider des conditions d'exercice du droit de refus de travail tel que stipulé dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; effectuer à la suite d'accidents graves ou de catastrophes, des enquêtes pertinentes afin d'en déterminer les causes.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail; chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Ingénieur, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $ Période d'inscription: du 27 juin au 24 juillet 1981

Médecin spécialiste Classe I

Concours spécifique numéro 120J-457001/QC Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la santé et de la sécurité du travail — 1 emploi à Hull.

Attributions — Obtenir et évaluer toutes les informations médicales nécessaires à une demande d'indemnisation; aviser le Comité de l'indemnisation quant à la recevabilité et à la durée de l'indemnisation; établir en consultation avec le médecin traitant le déficit anatomo-physiologique résultant d'un accident; contribuer à l'évaluation de la diminution des capacités de travail; assurer une liaison dynamique et efficace avec tous les professionnels de la santé du territoire.

Conditions d'admission Certificat de spécialiste de la Corporation professionnelle des médecins du Québec en chirurgie générale, en orthopédie ou dans une autre spécialité appropriée et 3 années d'expérience pertinente aux attributions. Inclure une photocopie de son certificat.

Inscription Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
170, rue Hôtel de Ville
HULL, QC
J8X 4C2

Traitement — de 48 141 $ à 51 620 $ Période d'inscription: du 27 juin au 13 juillet 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

INGÉNIEUR

Concours no: 81-1046

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous direction, le titulaire de cet emploi voit à faire observer les lois et règlements relatifs au contrôle de la pollution atmosphérique. À cette fin, il effectue des relevés techniques des sources industrielles et autres susceptibles de polluer l'atmosphère; il apprécie et précise le rôle de ces sources sur la qualité de l'air en général; il formule des solutions pour l'élimination de ces sources; il revise, conseille et recommande l'installation de dispositifs antipollution.

QUALIFICATIONS REQUISES:
instruction: détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie mécanique ou génie chimique et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.
expérience: de préférence, posséder quelque expérience pertinente à la nature de l'emploi.
divers: facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissance moyenne de l'anglais parlé et écrit; qualités personnelles appropriées.

MODE DE SÉLECTION:
Une entrevue de sélection sera tenue afin de déterminer les aptitudes et la compétence des candidats à remplir cette fonction.

TRAITEMENT: $22 774 - $39 117

Les candidats intéressés par le présent avidoivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 16 juillet 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 20e étage
Montréal, H5B 1E6
téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS

Le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches a besoin d'un chef de services administratifs. PARI a été lancé par le gouvernement fédéral pour stimuler la recherche industrielle au Canada en accordant des subventions de recherche ou en fournissant une assistance directe par l'envoi sur place de scientifiques et d'ingénieurs régionaux.

Le chef aura pour tâche de coordonner les activités relatives au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) dans les domaines de la comptabilité, des statistiques, de la publicité, des approvisionnements, du personnel, etc.; de participer à la préparation des budgets annuels, des prévisions de programmes et à l'établissement des budgets de dépenses, ainsi qu'aux contrôles des dépenses et à la rédaction des procès-verbaux officiels des réunions du comité; de planifier, développer, mettre en oeuvre et administrer les services de soutien du programme; de diriger et superviser le personnel de soutien et de s'acquitter d'autres tâches administratives.

Les personnes intéressées devront posséder une formation officielle en gestion ou administration des affaires. Elles devront avoir en outre une bonne connaissance des méthodes administratives, des procédures et des règlements du gouvernement fédéral dans les domaines des finances, du personnel, etc. Le poste requiert l'expérience de la direction et de la coordination des employés de bureau et du personnel. Un diplôme universitaire en sciences ou en génie et plusieurs années d'expérience dans l'administration seraient un atout. La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ce poste. Les personnes unilingues acceptant de suivre des cours de langue peuvent aussi poser leur candidature.

Traitement: Jusqu'à 33,643 dollars par année (sujet à révision), selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence IDO-81-5-D.

Canada

Dans les quartiers «chauds» de Paris

Les prostituées partent en guerre contre les travestis brésiliens

PARIS (AFP) — Les prostituées parisiennes sont décidées à partir en guerre contre les travestis brésiliens qui ont envahi les quartiers «chauds» de la capitale française et leur font, à leur avis, une «concurrence déloyale».

Merry, 35 ans, une brune aux yeux clairs de taille moyenne, fondatrice et présidente de l'Association d'action et de défense des femmes prostituées, est formelle: «Nous ne pouvons plus continuer à les laisser envahir le pavé sans réagir. Ils sont agressifs, agissent comme s'ils se trouvaient en terrain conquis et surtout disposent de protections sur lesquelles il serait temps de faire la lumière. Nous ne voulons pas leur expulsion, mais exigeons qu'ils soient soumis aux mêmes règles que nous».

Les prostituées parisiennes sont inquiètes de la «montée» des travestis, dans leur majorité brésiliens, qui drainent une grande partie de leur clientèle traditionnelle. Après avoir fait leur apparition il y a quelques années au bois de Boulogne, dans l'ouest de la capitale, d'où ils ont peu à peu chassé les péripatéticiennes, les travestis se sont également installés dans le bois de Vincennes, à l'est de Paris, et dans le quartier de Pigalle et ses environs.

«Il y a derrière tout cela une véritable organisation de traite des Brésiliens, affirme Merry. Ils arrivent par charters entiers, sans qu'on ne leur dise absolument rien aux frontières. Ceux qui sont arrivés il y a quelques années s'occupent de leur installation. Comme ils paient bien, et que la police ne leur cherche pas d'histoires, les propriétaires préfèrent leur louer à eux et il nous devient de plus en plus difficile de nous loger.»

La concurrence, les prostituées seraient prêtes à l'admettre, même si elles réprouvent le goût de plus en plus prononcé de leurs anciens clients pour les travestis, mais elles estiment qu'elle est «déloyale». Les Brésiliens, affirment-elles, ne sont pas soumis aux impôts, ne paient pas leurs procès verbaux et surtout, selon elles, bénéficient d'une surprenante mansuétude de la part des services de police.

Les nouvelles étoiles du macadam parisien ne font pas, il est vrai, de grands efforts de discrétion. Avant même la tombée de la nuit, de nombreuses allées des bois de Boulogne ou de Vincennes sont à déconseiller aux parents accompagnés d'enfants et, dans certaines rues de Pigalle, les travestis n'hésitent pas à s'exhiber le torse nu, les seins gonflés aux silicones, moulés dans des pantalons suggestifs.

À l'automne dernier, la police parisienne a lancé une opération de «nettoyage» du bois de Boulogne. Une vingtaine de travestis ont été interpellés et expulsés, plusieurs rafles ont été effectuées à Pigalle, mais ces opérations ont été sans lendemain.

Fin 1980, on estimait qu'ils étaient plus de 200 à Paris où leurs excès défraient parfois les chroniques. Elisa, le plus célèbre, qui passait en vedette dans plusieurs cabarets spécialisés, a été assassiné en novembre dernier. Il tenait le marché des silicones, qui servent aux travestis à se faire gonfler la poitrine, et a été abattu par une bande rivale.

Mais le comité d'action des femmes prostituées ne veut pas limiter son action au problème des travestis. Les responsables du comité, qui ont rencontré le ministre des Droits de la femme, Mme Yvette Roudy le 16 juin, lors d'une réception des associations féminines au ministère, souhaitent obtenir des garanties pour le libre exercice de leur métier. Pour mieux se défendre, elles ont lié des relations avec leurs homologues de nombreux pays: les associations américaines «Coyotte» à San Francisco, «Pony» à New York, «Pussy» à Londres, ainsi que des groupes similaires en RFA, Autriche, Suisse et au Canada où un comité est en cours de formation. En novembre, elles veulent organiser à Paris une réunion internationale des prostituées.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30

McGill

Éducation permanente

Professeurs de traduction

Le Centre d'éducation permanente de l'Université McGill recherche des professeurs de traduction, français/anglais, anglais/français, pour les cours du soir.

Début des cours: septembre 1981
Qualifications: diplôme universitaire, au moins deux ans d'expérience dans l'enseignement de la traduction.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Professeur P.D. Stewart
772, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Qué., H3A 1G1

Université Laval

PROFESSEUR de PHYTOPATHOLOGIE

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Dispenser des enseignements en phytopathologie au niveau des 3 cycles d'études. Initier et conduire des recherches sur les maladies des plantes cultivées.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Doctorat en phytopathologie. Posséder une formation universitaire en sciences agronomiques.

TRAITEMENT ET RANG UNIVERSITAIRE:
À déterminer selon les qualifications et l'expérience du candidat, compte tenu de la convention collective.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 18 juillet 1981.

Marc-J. TRUDEL, directeur
Département de phytologie
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Deux cas tragiques d'exorcisme en Chine

PÉKIN (AFP) — Zhang Xuemei, une robuste jeune femme, est morte après avoir été transformée en «aiguille vivante», c'est-à-dire ligotée de façon serrée par une sorcière et par son frère puis battue «pendant plus de 10 jours» pour chasser «les mauvais esprits» qui l'habitaient.

Ma Jingduo, un homme de 31 ans, a été tué par sa belle-soeur, Li Zengyum, une autre sorcière aidée de trois autres personnes déchaînées qui lui ont fait subir des sévices «pour guérir sa maladie».

Ces deux cas tragiques d'exorcisme, survenus récemment à Fu Yu, dans le nord-est de la Chine, sont rapportés dans le dernier numéro parvenu à Pékin du quotidien Heilongjiang Ribao. Les meurtriers ont tous été arrêtés.

Zhang Xueguo, le frère de Zhang Xuemei, avait quitté il y a deux ans, avec sa famille, leur province natale du Shandong, dans l'est de la Chine, pour échapper aux «mauvais esprits» qui les tourmentaient.

Les Zhang s'étaient installés à Fu Yu, une localité du Heilongjiang proche de la capitale provinciale, Harbin. Pourtant, le mauvais sort a continué à s'acharner sur eux: le père de Zhhang Xueguo devait bientôt mourir tandis que sa mère et son frère tombaient malades.

Lorsque ce fut au tour de Zhang Xuemei d'être atteinte d'une maladie non précisée par le journal, Zhang Xueguo s'est adressé à la sorcière Xu Jirong pour qui la jeune femme était la cause de tous les malheurs de la famille parce qu'elle était possédée.

La sorcière et Zhang Xueguo ont alors «transformé la jeune femme en aiguille vivante, la ligotant de façon serrée, et ont rempli sa bouche de chiffons. Ils l'ont suspendue à une poutre et l'ont sauvagement battue à coups de bâtons et de ceintures, la rouant aussi de coups de pied et de coups de genou», a indiqué le Heilongjiang Ribao.

«Ils lui ont fait subir toutes sortes de cruels traitements pour exorciser les mauvais esprits. Après plus de 10 jours de sévices, Zhang Xuemei, une femme d'une santé robuste, est morte baignant dans le sang qui s'échappait à flots de sa bouche.»

Quelques semaines plus tard, dans la même localité, une autre sorcière, Li Zengyun, s'est mise en tête de «guérir» son beau-frère Ma Jingduo, qui avait souffert d'une pneumonie mais qui était rétabli.

Assistée de son mari et de deux complices, «Li Zengyun a jeté Ma Jingduo à terre et s'est agenouillée sur sa poitrine. Puis, tenant fermement la tête du malheureux d'une main, elle l'a frappé au visage de l'autre main», indique le Heilongjiang Ribao.

La sorcière et ses trois complices ont ensuite «cogné à de nombreuses reprises la tête de Ma Jingduo contre le cadre d'un lit traditionnel chinois. La victime, la tête en sang, a perdu connaissance mais la sorcière n'en avait pas fini.»

«Elle a piétiné le ventre de Ma Jingduo plus de 20 minutes. Ensuite, elle a versé de l'eau dans sa bouche, Ma Jingduo a été déshabillé et la sorcière et ses complices ont piétiné son corps. Ma Jingduo, un homme solide de 31 ans, a été torturé à mort», ajoute le journal.

Pour accélérer l'immigration venant de l'Est

OTTAWA (PC) — Le vice-premier ministre du Canada a fait savoir hier que des arrangements spéciaux avaient été pris pour accélérer l'immigration en provenance d'Europe de l'Est.

M. Allan MacEachen a précisé que des agents d'immigration supplémentaires avaient été envoyés à Vienne afin d'y aider les quelque 1,100 personnes qui veulent venir au Canada.

En 1981, a ajouté M. MacEachen, le Canada recevra en tout 4,000 immigrants de l'Europe de l'Est.

Le ministre répondait au député libéral Bud Cullen, qui voulait savoir si le gouvernement allait augmenter le quota d'immigrants de Pologne, à la suite des problèmes que connaît ce pays.

À SURVEILLER

—28— DIMANCHE

À 16 h, en l'église Saint-Gérard-Magella à Vaucluse (l'Assomption), Mgr André-Marie Cimichella conférera le ministère du diaconat permanent à Mgr Jean-Marie L'Heureux. Professeur de sciences religieuses, M. L'Heureux a élaboré son projet ministériel avec comme objectif prioritaire l'éducation de la foi des adolescents et leur engagement au service de la communauté.

■

Les concerts populaires Saint-Louis sont organisés par le YMCA International, en collaboration avec La Guilde des musiciens de Montréal (section locale 406 de l'American Federation of Musicians), le journal *The Gazette* et le service des activités culturelles de la Ville de Montréal. C'est un rendez-vous au parc Jeanne-Mance, avenue du Parc, entre 14 h et 18 h alors que l'orchestre Vic Vogel et Fogolar Fiulan, groupe de danse folklorique italienne, donneront le spectacle.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe *Cantate Domino* de Viadana et *Ubi Caritas* de Maurice Duruflé. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

Pépino le Clown sera présent au «Brunch d'été» familial du restaurant Les Serres du Vieux-Montréal, 417, rue Saint-Pierre. Couvert adulte, $11.50; couvert enfant, $7.

■

La journée belgo-canadienne se déroulera au Le Belgo, 1665, route 133, Sabrevois.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera la messe *Douce Mémoire* de Roland de Lassus et à l'Offertoire, *Oculi Omnium* de L. Refice, à 11 h. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Terre des Hommes rend hommage à tous les réfugiés du monde. Initiative du ministère des Affaires extérieures du Canada, du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, de la Ville de Montréal, cette journée mettra en vedette Mme Frida Boccara dont le récital aura lieu à la Place de la Joie à 15 h.

■

Le Montreal Jewish Singles Association organise une danse au profit du Miriam Home. La danse aura lieu au Ramada Inn, 6445, boul. Décarie à compter de 20 h 30. Pour inf.: 931-0381.

■

Un Club de nature Plein-Air dans le cadre d'un programme Jeunesse Canada au travail, sera mis sur pied. Ses activités débutent ce jour et s'adressent aux jeunes gens de 13 à 16 ans. Pour s'inscrire, il suffit de téléphoner à 725-6479.

—29— LUNDI

Jusqu'au 3 juillet, à la maison du Christ-Roi, 250, avenue du Christ-Roi à Châteauguay, le père Jean-Yves Garneau animera une session liturgique ayant pour thème: «Une liturgie des temps nouveaux». Pour inf.: 277-0857.

■

M. Louis Mathieu de l'Institut de futurologie appliquée du Canada animera une soirée d'information publique intitulée «La famille: cellule fondamentale ou cellule se modifiant parallèlement à l'évolution humaine». Rendez-vous à 20 h, au 6507, de Châteaubriand. Entrée libre. Pour inf.: 274-6471.

■

Ballet jazz, yoga, tennis, natation, gymnastique et bien d'autres activités sont offertes durant l'été par le centre communautaire YMCA International, 5550, avenue du Parc, angle Saint-Viateur. Toutes les activités débutent cette semaine et deux courtes sessions de cinq semaines chacune sont prévues, l'une en juillet, l'autre en août. Pour inf.: 271-2548.

■

La Croix-Rouge annonce qu'à partir de ce jour jusqu'au 28 août inclusivement, le Centre permanent des donneurs de sang situé au 2180 ouest, boul. Dorchester sera fermé. Cette fermeture permettra de libérer le personnel du Centre, permettant ainsi d'organiser des collectes itinérantes ayant des objectifs plus élevés. Le centre situé au 3131 est rue Sherbrooke sera ouvert de 13 h à 20 h 30, du lundi au vendredi sauf lorsqu'il y aura un congé férié. Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans peut donner de son sang à tous les trois mois.

—30— MARDI

La maison culturelle Québec-Amérique Latine a été fondée en octobre 1978 en vue de favoriser l'échange culturel entre les communautés québécoise et latino-américaine, par le biais de divers ateliers, de la production de spectacles et de sa maison d'édition. C'est dans cette perspective qu'elle vous invite à la Place aux Poètes pour le lancement du livre *Corps de Silence*, du poète chilien Manuel Aranguiz. Ce lancement aura lieu au Dizabao, 1671, rue Saint-Hubert, à 20 h. Pour inf.: 342-0137.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique offre une conférence intitulée «Les sept centres de la machine humaine» à 19 h 30 au 7527 rue Christophe-Colomb. Pour inf.: 274-8872.

—1er— MERCREDI

Le Centre multiculturel afro-québécois invite le public à venir se joindre à ses membres pour célébrer la Fête du Canada, à compter de 15 h, au siège social du Centre, 5177, avenue du Parc, près de Laurier.

■

Le Jamboree des Scouts débute en Alberta dans la Contrée des Kananaskis, à quelque 55 miles à l'Ouest de Calgary. 23,000 d'entre eux seront au rendez-vous.

■

À 20 h 30, les Concerts Spirituels présenteront Mme Hélène Panneton de Montréal, à L'orgue Beckerath dans la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. Mme Panneton interprétera des oeuvres de Pachelbel, Scheidemann, Bach, Balbastre, Langlais et Duruflé. Pour inf.: 733-8211.

■

En l'Église Saint-Germain d'Outremont, à 20 h, il y aura concert populaire présenté par le Choeur Allegro de Montréal. Entrée libre.

—2— JEUDI

MM. Robert Després, président du conseil d'administration d'Énergie Atomique du Canada, et William E. Bradford, président de la Banque de Montréal, seront conférenciers au 69e congrès annuel des Comptables généraux licenciés qui se tiendra à l'Auberge des Gouverneurs du Centre-ville de Québec jusqu'au 4 juillet.

■

Un concours de danse de musique disco organisé par les marchands détaillants de la Place Bonaventure aura lieu tous les mercredis, jeudis et vendredis à midi, du 2 au 31 juillet, au jardin terrasse situé à l'extérieur de l'hôtel Bonaventure, près de l'entrée de la rue Mansfield. En cas de pluie, l'événement aura lieu à l'intérieur.

—3— VENDREDI

Jusqu'au 5 juillet, a lieu à Saint-Valérien, le concours annuel des fabricants de télescopes d'amateurs, organisé par la Société d'astronomie de Montréal sous les auspices de l'Association des groupes d'astronomes amateurs. Pour inf.: 374-4700 ou 254-1224.

—4— SAMEDI

Un film intitulé *Mais, toi, tu es Pierre*, histoire où le Seigneur Jésus envoie ses apôtres évangéliser, sera présenté à 20 h 30 au Café Chrétien Centre-Sud, 1471, rue Sainte-Catherine.

■

L'Association des résidents du village Fairview invite le public à célébrer la Fête nationale à compter de 10 h, au parc du Village Fairview à Dollard-Des-Ormeaux.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.



DÉCÈS DU FRÈRE LÉO PLANTE CLERC DE SAINT-VIATEUR 1922-1981

Le Frère Léo Plante est décédé au Centre Hospitalier Régional de Lanaudière de Joliette le 25 juin 1981, à l'âge de 58 ans et 10 mois, dans sa 41e année de profession religieuse. Né à Saint-Cuthbert, comté de Berthier, le 19 août 1922, Léo Plante fit ses études au Juvénat de Berthierville avant son entrée au Noviciat de Joliette, en 1940. Il prononça ses voeux perpétuels le 16 juillet 1944.

Le Frère Plante enseigna à l'École Saint-Michel de Rouyn, au Collège Saint-Joseph de Berthier, à l'École supérieure Saint-Viateur de Joliette, au Juvénat de Berthierville, à l'École Saint-Pierre de Joliette. En 1959, ses supérieurs le nommèrent directeur de l'École Notre-Dame de Laterrière. À partir de 1962, il se livra de nouveau à l'enseignement à l'Épiphanie, puis à Joliette, Sorel, Roberval et Rawdon. De 1976 à son décès, il remplit la fonction de comptable à la Résidence des C.S.V., 455 boulevard Base-de-Roc, Joliette.

Outre sa famille religieuse, le Frère Plante laisse dans le deuil une soeur, Soeur Odile Plante, religieuse de Sainte-Anne; deux frères Clercs de Saint-Viateur, les Frères Germain et Roméo Plante; ses autres frères, MM. Bertrand, Claude, Guy, Jacques, Marcel et Roger Plante, ainsi que ses belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de samedi le 27 juin, à 17 heures, à la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 132 nord, rue Saint-Charles, Joliette, où auront lieu les funérailles le lundi 29 juin, à 14 heures 30, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Joliette.

IN MEMORIAM

À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à

la Fondation du Québec des maladies du coeur
1455, rue Peel, Montreal
288-8141

Des voeux pour le tiers-monde

OTTAWA (PC) — Les Communes ont approuvé hier à l'unanimité la déclaration de 53 lauréats du prix Nobel, rendue publique la veille à Ottawa, Genève, New York, Bruxelles, Bonn, Rome et Paris.

Cette déclaration réclame des changements radicaux dans l'ordre économique et politique du monde, afin d'empêcher que des millions de personnes ne meurent de faim dans le tiers-monde.

À la demande du député conservateur Doug Roche, la Chambre a félicité les lauréats «pour cette initiative d'aide à 800 millions de personnes qui vivent en marge de la société».

Les lauréats, dont le Dr Gerhard Herzberg, du Canada, demandent aux pauvres de «prendre leur destinée en main» dans une vaste campagne de désobéissance civile basée sur la non-violence et de refuser d'obéir à toute loi qui ne respecte pas les droits fondamentaux de la personne.

Aidez-nous à nous aider

Etre malade, ce n'est agréable pour personne, mais quand c'est court, on l'oublie.
Etre longtemps malade, être handicapé ou être une personne âgée qui a besoin de soins prolongés, ça ne peut pas s'oublier.
Nous non plus ne l'oublions pas, en cette année internationale des personnes handicapées. Ces personnes qui vivent à longueur d'année dans les établissements de santé du Québec sont 60,000.
Pensons souvent à elles et plus particulièrement lors de la campagne de souscription du Comité provincial des malades. Il est de notre devoir d'encourager cet organisme qui permet à tant de malades et de personnes âgées d'améliorer leurs conditions de vie et de mettre leurs aptitudes au profit de notre société. Ils ont encore un rôle à jouer dans une société juste. Aidons-les à s'aider eux-mêmes et soyons généreux.



Aidez le Comité provincial des malades

Ci-joint ma contribution à la campagne de souscription du Comité provincial des malades

Nom .....
(lettres moulées)
Adresse ..... Code postal .....
Montant versé: $ ..... Chèque ☐ Mandat ☐
☐ Veuillez m'envoyer un reçu pour fins d'impôt.

Comité provincial des malades
Succursale Complexe Desjardins,
C.P. 458
Montréal, Québec
H5B 1B5

VACANCES 1981



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines	CANADA:	$4.00
	ÉTATS-UNIS:	$5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom .....
Adresse actuelle .....
.....
Adresse de vacances .....
.....
à compter du .....
reprise le .....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Télévision: l'illusion de la Californie

par Clément Trudel

Si ce n'était de ses bulletins et magazines d'information *(Pulse, As It Is)* et de quelques télémissions de variétés *(Pierre Lalonde)*, la station montréalaise CFCF (Canal 12) pourrait passer pour l'une des plus américanisées des stations canadiennes. Rien de substantiel ne semble devoir modifier ce déséquilibre, à l'automne. Les responsables du 12, et du réseau CTV qui l'alimente à certaines heures, ont un parti-pris évident: ne reculer en rien devant les prouesses et les déboursés nécessaires pour que, enfoncé dans son fauteuil, le téléspectateur montréalais ait l'illusion de vivre à l'heure californienne ou newyorkaise. Aliénation garantie.

Au chapitre «action et aventure», par exemple, le 12 suggère six nouvelles émissions cet automne: le mardi (20 h), *Simon & Simon*, histoire d'une petite agence privée de détectives en concurrence avec les «gros» du milieu; le mercredi, à 21 h *(Nurse)* puis à 22 h *(Dynasty)*; le jeudi, *King's Crossing* à 22 h puis, coup sur coup, les vendredis soirs, à 21 h et 22 h; *Strike Force* et *Vintage Years*, cette dernière série faisant l'autopsie d'une famille de patriciens californiens sur laquelle règne l'excellente Jane Wyman dans le rôle de Angela Channing — on s'y dispute de grands vignobles tout en constatant les vertus et le dynamisme de ces entrepreneurs aux prises avec une cupidité insatiable.

Amour, violence et utopie à l'américaine sont déjà présents à la même antenne avec l'increvable *MASH* et l'ineffable *Bionic Woman* et de sa contrepartie «machiste»: *The Six-Million Dollar Man*. Il faut abréger la liste mais que les fidèles du 12 se le disent: près de 20 heures de cette grille, chaque semaine, sont des diffusions simultanée avec l'un des trois grands réseaux américains (ABC, NBC et CBS).

Les grands films dont les droits ont été négociés par le 12 et le réseau CTV sont, sans conteste, des produits frais pour la plupart: *Rocky II*; *The China Syndrome*; *Grease*; *Oliver's Story*; *«10»*; *Death on the Nile* et plusieurs autres, la liste n'étant pas complétée au moment du lancement de la saison automnale, à la station de la rue Ogilvy, mardi.

On note encore, dans cette récolte automnale, une télémission que produira le 12 *(Super Pay Cards)* pour la diffuser sur semaine à 12 h 30 et qu'ont achetée plusieurs stations américaines; les coanimateurs en sont Art James et Mary Lou Basaraba, cette dernière nourrissant l'espoir d'une carrière de mezzo soprano à l'opéra. CFCF a aussi acheté un supershow Tom Jones (production canadienne) que l'on verra plus tard cette année. Promesse est aussi faite que les amateurs de sport n'auront pas à bouder cette antenne où Dick Irvin animera son magazine sportif tous les dimanches.

■

Quant à la télé moins gagnée aux moeurs américaines — tout est dans un dosage qui, parfois, produit des ratés ou des «overdose» — l'on peut signaler à TVFQ-99 cette semaine la première d'une série de quatre séquences sur l'histoire de l'estampe en France (Soirée culturelle, 20 h, aujourd'hui) et un «nouveau rendez-vous» (28 juin, 20 h) sur le Festival de Cannes — il vaut mieux peut-être se contenter d'une émission en différé que de ne rien voir du tout. Quant aux deux émissions littéraires de cette antenne française: *Apostrophes* (28 juin, à 21 h 30) permet à Bernard Pivot d'aborder les «destins de femmes», avec Françoise Giroud, auteur d'une vie de Marie Curie *(Une femme honorable)* et trois autres écrivains; mercredi (1er juillet, 22 h) *La rage de lire* traite des «désordres du couple»; Georges Suffert y reçoit Dominique Desanti, Françoise Mallet-Joris, Chantal Chawaf et Pascal Bruckner.

■

Radio-Québec poursuit chaque soir (20 h) son chemin vers la *Station Soleil* où Jean-Guy Moreau est animateur, avant de céder la place à Pauline Julien en juillet. Le 28 juin, à 19 h 30, l'émission 9½ traite des nuits montréalaises et du jazz et le 30 juin, cinémardi (21 h) accueille un film d'Yves Allégret: *Rose et Frédéric*.

Le 30 juin, à 18 h 30, le réseau américain PBS (Public Broadcasting System) a comme invité à *Over Easy*, l'homme politique et ex-ambassadeur Averell Harriman, qui a servi de conseiller à quatre présidents américains.

Mardi, 30 juin, Télé-Métropole (Canal 10) doit rendre publics certains changements importants à sa grille horaire d'automne d'où sont radiés sans appel *Les Tannants*.

Rabelais

Suite de la page 21

Par exemple ce «cheval (encore!) par qui parviennent les directives de Staline», mot qui sera fatal pour l'infortuné rédacteur en chef Ermolkine.

Le récit progresse par petits chapitres de plus en plus brefs. On dirait que la narration se précipite, devient haletante; amenés de main de maître, les événements trouvent un dénouement cocasse ou tragique mais toujours inattendu. On dirait également que Tchonkine ne détient plus le premier rôle. D'autres personnages occupent, l'un après l'autre, le devant de la scène. On dirait... soudain le doute surgit: et si Tchonkine n'était qu'un prétexte? Quelle est la distance de la «cuisinière au pouvoir» de Lénine au dérisoire «prince Golitzyne», prétendant au trône? Ne sont-ils pas, l'un et l'autre représentants du peuple russe, celui qu'on pressure, écrase et détruit au nom de sa propre souveraineté?

Mais, tant qu'on n'aura pas appris ce que veulent dire exactement: «la dictature du prolétariat», «le gouvernement du peuple par le peuple» et autres slogans ronflants, Vladimir Voïnovitch s'évertuera à nous l'expliquer dans son roman-fleuve aux méandres imprévus. Un roman où s'amalgame et grouille, en dépit des manuels, officiels — et plus proche de Rabelais que de Marx — l'histoire vivante de la Russie.

(1) Vladimir Voïnovitch, **Les aventures singulières du soldat Ivan Tchonkine**, roman, traduit du russe par Alain Préchac et Stefan Radov, notes de F.Y. Deshayes. Ed. du Seuil, 269 p. 1977. v. du même: **Ivankiade ou comment l'auteur emménagea dans son nouvel appartement**, Ed. du Seuil, 1979. N.B. Contraint à émigrer, Voïnovitch est arrivé à Münich fin décembre 1980.

Festivals

Suite de la page 25

certs auront lieu à l'église Ste-Geneviève de Berthierville, à l'église St-Donat, à l'église St-Jean-de-Matha et à la chapelle Cuthbert de Berthierville. De nombreux concerts intégrés au festival se donnent dans la salle du camp musical de Lanaudière par des professeurs et élèves. Le camp est situé à St-Côme, au nord de Joliette.

Ce qui fait l'originalité du Festival d'été de Lanaudière c'est justement cette décentralisation qui permet à un public plus vaste de fréquenter ses concerts tout en faisant connaître mieux la région aux visiteurs. (Renseignements: (514) 759-7636).

■

D'autres festivals et camps musicaux sont devenus des événements annuels comme le Festival de Bromont, situé tout près de celui d'Orford. Cette année, il va du 31 juillet au 15 août et comprend aussi réputés que le pianiste Jean-Philippe Collard, le Quatuor Orford, la Preservation Hall Jazz Band de la Nouvelle-Orléans, le célèbre hautboiste Heinz Holliger qui sera entouré de chambristes torontois, Colette Boky et Alexander Brott dans un concert aux chandelles, le pianiste Ivan Moravec et la guitariste canadienne Liona Boyd. (Renseignements: (514) 534-2774).

Au Camp musical du Domaine Forget à St-Irénée dans le comté de Charlevoix, dirigé par Françoys Bernier et Marie Tremblay, la flûte est particulièrement à l'honneur cette année avec un symposium qui réunit une demi-douzaine de maîtres de cet instrument dont le Français Alain Marion et le Canadien Robert Aitken. Des concours dans d'autres disciplines figurent également au programme de même que des concerts par des artistes invités, des professeurs et des élèves. (Renseignements (418) 452-3233).

Ceux qui voudraient faire la tournée des camps musicaux du Québec peuvent se procurer une plaquette *Les Camps musicaux 81* publiée par le Service de la musique du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Festival Ottawa

C'est encore l'opéra qui domine ce festival qui se tient annuellement en juillet sous la direction artistique de Mario Bernard. Trois oeuvres importantes sont à l'affiche du Centre national des Arts de la capitale. Une première canadienne sera *Idomeneo* de Mozart qui sera chanté à quatre reprises et qui inaugurera le festival le 4 juillet. Une fois encore, le célèbre tandem tchèque Svoboda-Kaslik a été chargé de la réalisation scénique de l'oeuvre.

Une seconde production est le populaire *Rigoletto* de Verdi dont Louis Quilico chantera le rôle titre. Enfin, *A Midsummer Night's Dream* de Britten d'après Shakespeare, sera repris suite à son grand succès il y a quelques saisons. *Bastien et Bastienne* ainsi que *l'Impresario* de Mozart seront aussi chantées mais en concert. Parallèlement à l'opéra, la musique de chambre occupera encore une part importante du festival avec la présence du Quatuor de Prague et ceux de Tokyo, Orford, New Budapest et Emerson ainsi que les pianistes français Michel Béroff et Jean-Philippe Collard. Le centenaire de la naissance de Bela Bartok sera souligné par l'exécution de ses six quatuors à cordes ainsi que de la *Sonate* pour deux pianos et percussion. (Renseignements: (613) 237-4400).

Danse

Suite de la page 25

sant plusieurs critiques canadiens qui expliquaient leurs vues à ce sujet et surtout les contraintes auxquelles ils doivent faire face dans l'exercice de leur profession, comme l'heure de tombée et l'espace rédactionnel.) De plus, il était plutôt difficile de trouver le temps ou même le courage de visionner les douze films sur la danse prêtés par l'Office national du film (la plupart faisaient 25 minutes et plus). Dans les prochains colloques, il serait plutôt intéressant de faire un retour en arrière avec des films d'archives; plusieurs danseurs n'ont pas vu le quart de ce que les pionniers ont à nous offrir, à savoir les Isadora Duncan, Martha Graham, Doris Humphrey, etc. Les danseurs ont cependant pu se procurer, à un prix fort raisonnable, les «pages jaunes» de la danse pour toutes les régions du pays. Ce catalogue s'intitule, à juste titre, «The Canadian Dancers' Survival Manual» et contient tous les renseignements nécessaires à un danseur ou une compagnie qui se produit ailleurs que dans sa ville. On peut se le procurer en écrivant à The Dance in Canada Association, 100 Richmond Street east, suite 325, Toronto, Ontario M5C 2P9. Le prochain colloque aura lieu à Ottawa, l'année prochaine.



